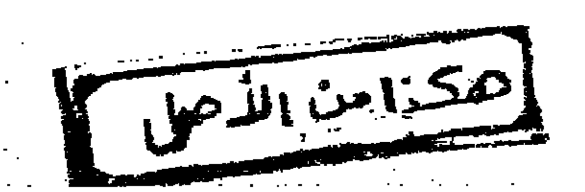


SUPPLEMENT : NANCY-TECHNOPOLE

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14032 – 4,50 F

VENDREDI 9 MARS 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Le serpent de mer libyen

SURPRENANT serpent de mer, surgissant régulièrement quand on l'attend le moins, Rabta vient à nouveau d'être dénoncée à la vindicte mondiale par Washington. Rabta, cette usine plantée en plein désert libyen, où le colonel Kadhafi concocterait gaz moutarde et autres produits innervants. Les Etats-Unis ont accusé, mercredi 7 mars, la Libye d'y avoir repris la production de gaz de combat.

« Les preuves disponibles indiquent que Rabta produit des armes chimiques. Rabta est dangereuse et le devient de plus en plus », a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater. Selon des indications données la veille par des représentants de l'administration, l'usine, que les Libyens présentent comme une simple fabrique de produits pharmaceutiques, aurait commencé à produire de petites quantités de gaz moutarde à la fin de 1989, et s'apprêterait à augmenter sa production.

CES déclarations résonnent comme une mise en garde à la Libye, renforcée par cette menace à peine voilée du porte-parole interrogé sur l'éventualité d'une opération militaire contre Rabta : « Nous n'excluons rien ». Un avertissement que le colonel Kadhafi ne peut négliger : Ronald Reagan n'avait pas hésité à envoyer son aviation bombarder Tripoli et Benghazi en avril 1986, en représailles à des « actes terroristes » dont Washington tenait la Libye pour responsable.

Mais, dans l'immédiat, il semble que le souci essentiel de Washington soit d'exercer une pression énergique – et publique – sur les pays ou les firmes qui livrent au colonel Kadhafi les équipements et les produits indispensables à la production de gaz de combat. M. Fitzwater a ainsi appelé à une « plus grande vigilance internationale ». « Nous appelons tous les pays à enquêter sur leur situation intérieure (...) et à porter leur propre jugement ». Le porte-parole américain n'a nommément accusé personne, mais il semble que les soupçons des Etats-Unis se portent en particulier, et à nouveau, sur des firmes ouest-allemandes, déjà suspectées d'avoir participé à la construction de l'usine de Rabta.

CETTE « sortie » américaine surprend d'autant plus que le colonel Kadhafi s'est rarement, comme aujourd'hui, tenu aussi sage sur la scène internationale, s'employant à donner de lui une image d'homme presque « normal », loin, en tout cas, de l'être capricieux et imprévisible dont il se plaisait à jouer le rôle.

De la France à l'Egypte en passant par le Tchad, où les affrontements ont fait place à la négociation, les vieilles querelles de la Libye semblent s'estomper pour donner lieu – si, du moins, l'on se fie à cet homme qui n'en est pas à un retournement près – à de belles « retrouvailles » ; comme à Assouan, le 19 février, avec le président Hosni Moubarak. Mercredi, c'était la France qui retrouvait grâce aux yeux du « Guide infaillible de la révolution libyenne » (le nouveau nom dont son « Parlement » l'a affublé), cette France honnie il n'y a pas si longtemps et avec laquelle Tripoli a déclaré que les relations étaient « normalisées ».

Un entretien avec le premier ministre polonais

« Le maintien de toute ambiguïté sur nos frontières rendrait impossible la réconciliation avec l'Allemagne », nous déclare M. Mazowiecki

A la veille de sa venue à Paris, vendredi 9 mars, en compagnie du président Jaruzelski, M. Mazowiecki, premier ministre de Pologne, déclare dans un entretien accordé au « Monde » que « le maintien de la part de Bonn de toute ambiguïté sur la frontière Oder-Neisse rendrait impossible la réconciliation germano-polonaise ». Il demande également l'appui de la France pour que la Pologne soit associée aux discussions à six (URSS, France, Grande-Bretagne, Etats-Unis et les deux Etats allemands), qui vont s'ouvrir à la mi-mars pour étudier les questions internationales que soulève l'unification allemande.

« Est-ce bien la question allemande qui va être au centre de votre visite, en compagnie du président Jaruzelski, à Paris ?

– C'est une règle de l'Histoire que, à un moment où la question allemande revêt une importance pour l'Europe, la France et la Pologne veuillent être ensemble. Nous allons parler avec le président Mitterrand, avec MM. Rocard et Dumas, des conséquences de l'unification de l'Allemagne pour ses voisins. Pour nos deux pays, cette question est tout particulièrement importante. En outre, nous attendons de la France un soutien à notre volonté de participer aux discussions à six décidées à Ottawa.

– Sous quelle forme ?

– Dans la phase initiale de cette conférence, il devrait y avoir une partie distincte, qui serait consacrée à la sécurité des voisins de l'Allemagne ; nous devrions être présents dans cette partie-là. La formule des « consultations » n'est pas satisfaisante ; ce que nous voulons, c'est être présents à cette partie de la conférence. S'il est temps de clore la période de l'après-guerre, la Pologne fait valoir ses anciens droits d'alliée pour y participer.

» Je pense que de nombreux pays nous soutiennent, même si certains craignent de voir bouleverser le schéma de négociations mis au point à Ottawa. Nous ne sommes pas contre cette formule, mais nous voulons la compléter. C'est sans doute la France qui nous comprend le mieux.

Propos recueillis par JACQUES AMALRIC et SYLVIE KAUFFMANN

Lire la suite page 4

Une bonne année pour l'emploi

La poursuite d'une croissance forte en 1990 permettra de procéder à de nombreuses embauches

L'économie française se porte toujours bien. D'après l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), la France connaît, au cours de ce premier semestre 1990, une croissance soutenue (un rythme annuel de 3 %) et « vertueuse », tirée par l'investissement industriel et les exportations. Cette forte activité devrait permettre de créer de nombreux emplois et de continuer à réduire le chômage.

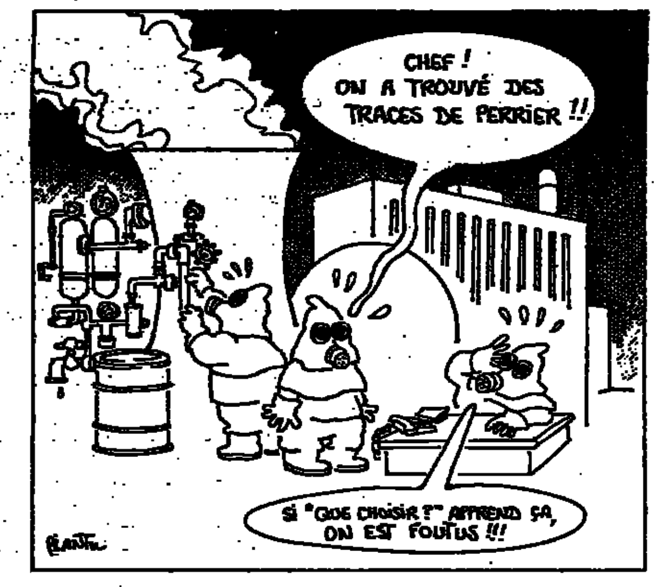
La croissance économique va se poursuivre en France à un rythme un peu inférieur à celui enregistré l'année dernière (+ 3,7 %), mais tout de même voisin de 3 % l'an, estime l'INSEE dans sa dernière note de conjoncture publiée mercredi 7 mars. L'activité économique restera assez forte pour permettre de nombreuses créations d'emplois, notamment dans l'industrie, entraînant une baisse du taux de chômage, qui pourrait redescendre en dessous de la barre des 9 % de la population active dès l'été prochain.

La note de l'INSEE, qui couvre la première partie de l'année, souligne que la croissance économique sera soutenue par l'investissement industriel et les exportations. Ce bon tableau d'ensemble est complété par des perspectives favorables en matière d'épargne et d'inflation. Seule ombre au tableau : le déficit du commerce extérieur resterait de l'ordre de 25 milliards de francs au cours du premier semestre 1990.

ALAIN VERNHOLES

Lire la suite page 27 - section D

Deux diagnostics sur le nucléaire français



Lire les articles de JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU, JEAN-PAUL DUFOUR et FRANÇOISE VAYSSE page 28 - section D

Au PS, la recherche d'un « troisième homme »

Pour sauver le courant mitterrandiste, le chef de l'Etat cherche un premier secrétaire qui mette d'accord MM. Mauroy, Jospin et Fabius

L'acte de décès du mitterrandisme, dressé par M. Lionel Jospin le 4 mars après l'annonce du succès de M. Laurent Fabius dans le vote des militants socialistes, ne semble pas avoir enthousiasmé l'Elysée. Le ministre de l'éducation nationale avait paru énoncer une évidence lorsqu'il avait constaté qu'« *il n'y a plus de courant mitterrandiste* » ou, du moins, « *un seul courant mitterrandiste* ».

La conclusion qu'en tirait M. Jospin était, cependant, plus difficile à admettre pour le président de la République, puisqu'elle revenait, en fait, pour les signataires de la motion Mauroy-Jospin-Mermaz, à passer un accord avec M. Michel Rocard contre M. Fabius.

Depuis lors, M. Jospin a adouci son propos en parlant de « *synthèse générale* ». M. Mitterrand, pour autant, ne suit pas l'ancien premier secrétaire sur cette voie. A l'un de ses interlocuteurs, qu'il a reçu mercredi 7 mars, le chef de l'Etat a exprimé son refus d'un « *congrès de Metz à l'envers* », permettant à MM. Rocard et Mauroy de sortir victorieux du congrès de Rennes – l'un confirmé à son poste, l'autre maître du parti – contre les Fabius, Joxe, Bérégovoy, Lang, Quilès, qui, il y a onze ans, avaient formé le carré autour de M. Mitterrand face à l'offensive dont il était, alors, la cible.

Aucun accord contre M. Fabius, auquel il a apporté son appui dans la préparation du congrès de Rennes, n'est acceptable pour M. Mitterrand. D'autant que, pour le chef de l'Etat, M. Fabius continue d'être le meilleur chef possible de la formation socialiste.

PATRICK JARREAU

Lire la suite page 8

Demain dans « Liber »

Les voix de l'Europe

Le troisième numéro de *Liber*, le supplément culturel européen publié conjointement par *le Monde*, la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, *l'Indice*, *El País* et le *TLS*, paraîtra vendredi dans *le Monde* (daté samedi 10 mars). Les bouleversements dont l'Europe est le théâtre depuis quelques mois y tiennent une large place. Ainsi Bronislaw Geremek, l'un des principaux responsables de Solidarité, met-il l'accent sur la nécessaire coopération de la Pologne, de la Tchécoslovaquie et de la Hongrie dans le nouveau concert européen, tandis que le politologue Ralf Dahrendorf, ancien membre de la Commission de Bruxelles, examine les conditions de la réunification allemande et du retour de la démocratie en Europe de l'Est. Le publiciste social-démocrate Peter Glotz s'inquiète, lui, de la montée d'une nouvelle « *nouvelle droite* ».

Claudio Sergio Ingerflom s'interroge sur le concept de « totalitarisme » appliqué à l'Union soviétique. Victor Karady rappelle le rôle joué par les juifs en Europe centrale, et Jean Starobinski esquisse une « *archéologie de l'antisémitisme* ».

D'autre voix se font entendre : du Portugal, avec un portrait de l'écrivain José Saramago, sans doute le romancier le plus connu de son pays ; de Grande-Bretagne, où Brian Barry discute les thèses de son compatriote John Gray sur le libéralisme ; d'Italie, avec un poème inédit d'Andrea Zanzotto ; de Grèce, avec la description d'un rituel de possession en Macédoine ; de Finlande, avec un bref essai sur les associations volontaires de pompiers...

LIVRES ◆ IDÉES

● Quand les Samouraïs répondent aux Mandarins. ● Tennessee Williams, puritain et débauché. ● Une boussole pour l'antiquité. ● La genèse de la « grande Allemagne ». ● Les promoteurs de cathédrales. ● Le feuilleton de Michel Braudeau. ● La chronique de Nicole Zand : « Zinoviev et la logique de la « Katastroïka ».

pages 19 à 26 - section C

M 0147 - 309 0 - 4,50 F


3790147004500 03090

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dir. ; Tunisie, 500 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,85 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL. ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,40 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

Journée de la femme

Elles ne récriminent plus, elles assument

par Ségolène Royal

NOUS sommes entrés dans l'ère du post-féminisme et de la fin des récriminations. Et pourtant, en ce lendemain de bicentenaire de la Révolution française, j'ai un doute sur l'égalité juridique entre hommes et femmes. Regardez, une chose aussi simple que la bataille des mots n'est toujours pas gagnée : en 1990, on parle encore de la Déclaration des droits de l'homme, et non pas des Droits de la personne. Alors que l'on sait depuis longtemps que le vocabulaire conditionne le progrès des idées. Cela signifie tout simplement que la cause des femmes n'est toujours pas gratifiante. SOS-Racisme, cela mobilise les intellectuels et enflamme les auditoires. « SOS-Sexisme », c'est poussiérieux.

S'il fallait que passe un quart de siècle de plus pour que les pays francophones changent le vocabulaire essentiel, celui des droits et des libertés *(humanrights)*, cela prouverait que les hommes ne peuvent pas encore accepter l'idée de vivre avec une « égale ».

L'inégalité entre hommes et femmes n'a pas d'autres sources que la loi du plus fort, et c'est pour cela qu'elle sera la dernière à disparaître. Elle n'est pas perçue comme une fausse note de la civilisation moderne, pas plus que l'esclavage domestique chez les anciens Grecs n'empêchait ceux-ci de se considérer comme un peuple libre.

Mais si l'inégalité n'est pas encore acquise, les valeurs féminines n'ont plus honte de s'affirmer. Le désir d'enfant a remplacé l'IVG, et la morale du libre choix supplante l'égalitarisme obsessionnel. Là réside le principal changement.

La vie n'en est pas devenue plus facile, car parallèlement la famille – cette chère vieille cellule de base de la société – est devenue précaire, elle n'est même plus un point de repère. C'est parce que la famille fût étouffante qu'elle s'est délabrée. La crise de la famille a eu un côté salutaire. La crise du couple est plus grave parce que l'enfant et l'adolescent en paient lourdement les conséquences et la vivent aussi douloureusement qu'un deuil.

Dans les grandes villes, un couple sur trois divorce ou se sépare. Naguère, la décision était plus souvent différée. Nous vivons l'ère du passage à l'acte, de la recherche de la perfection et de la crainte de construire des biens durables. Mais ne dramatisons pas. En contrepartie, la famille élargie se renforce. Les générations se rapprochent, un nouvel équilibre se met en place. La famille-tribu succède à la famille « nucléaire ». La génération des grands-parents, plus jeunes, plus actifs, incarne l'identité des familles recomposées, constitue une référence, un point d'ancrage, un filet de sécurité.

Mais s'il y a deux cent mille mariages de moins qu'il y a dix ans, il y a autant de couples. Et s'il y a davantage de divorces, il y a moins de conflits aigus. N'oublions pas non plus qu'au dix-huitième siècle un enfant sur deux perd l'un de ses parents avant l'âge de douze ans. Les familles étaient perpétuellement soumises à des changements imprévus.

Aujourd'hui, un adolescent sur dix vit avec un seul de ses parents. Et pourtant le projet familial résiste : 70 % des jeunes de douze à dix-neuf ans se déclarent peu attirés par le mariage, mais ils sont le même nombre à croire au grand amour, et portent encore plus haut la fidélité ; 87 % d'entre eux veulent des enfants. Les années 80, celles de la génération dite « recentrée », individualiste, s'éloignent. Arrivent les années 90, avec un mélange inédit de romantisme et de réalisme. Il n'y a plus d'antagonisme entre l'union libre et le couple stable.

Le partage des tâches n'est plus une revendication ! Les femmes ne récriminent plus, elles assument. Elles y gagnent en autonomie. La mécanisation des tâches domestiques allège les activités les plus ingrates. Restent les tâches liées aux enfants : elles sont un plaisir, malgré la fatigue. En contrepartie, l'homme court le risque de devenir une « passion inutile », pour paraphraser Sartre, parce que la femme vit en permanence dans l'urgence : elle sait que le temps presse et que les équilibres complexes qu'elle a si difficilement mis en place sont précaires. Lorsqu'elle doit arbitrer entre ses différents rôles : sa carrière, ses enfants ou son mari, celui-ci peut passer au dernier plan s'il apparaît comme la relation affective la plus fragile et la plus dévorante. En revanche, n'ayant que peu d'enfants, elle doit, à tout prix, réussir l'histoire d'amour qu'elle a avec eux. D'ailleurs, 74 % des divorces sont demandés par la femme, c'est-à-dire que là aussi elle passe immédiatement à l'acte dès lors que l'homme devient une contrainte supplémentaire.

Le repos de la guerrière

Car, désormais, la femme aspire aussi au repos du guerrier. En retrouvant un homme gai, gentil, tendre et poli (l'éternel masculin ?). Elle n'exige rien d'autre de lui. Ni tâches ménagères, ni statut social mirobolant, ni *look* d'enfer. Simplement la présence amoureuse d'un invité de marque. Sinon, mieux vaut la solitude. Mais l'homme n'a pas compris. Il vit encore dans le besoin d'une relation de dépendance pour se sentir « utile », en s'imposant des exigences que la femme ne réclame déjà plus.

D'ailleurs, les trois quarts des femmes ne voient plus dans le « couple » la condition *sine qua non* de leur épanouissement... Les jeunes femmes ont vécu les divorces de la génération de leurs parents. Et autour d'elles les échecs ne sont guère moins fréquents. Elles savent à l'avance que cette relation est éphémère, et d'une certaine façon elles sont donc obligées de se protéger en « investissant » moins dans leur couple que dans leur carrière, dont elles attendent bien davantage que le salaire.

La « révolution sexuelle », en affranchissant l'aventure amoureuse, a aussi augmenté un double célibat, où solitude et « blues » se conjuguent...

Et plus que l'aventure amoureuse (car on peut vivre de façon encore plus pénible la solitude à deux), c'est le refus de souffrir et l'envie de chercher toujours mieux qui ont augmenté la solitude. C'est au fond le rejet des contraintes sociales, d'où le repli instinctif sur le « cocon », sur ce célibat confortable. L'aspiration au grand amour est parfaitement incompatible avec la recherche de la sécurité. *« La passion est une répudiation totale du monde. »* Or, aujourd'hui, l'obsession de la réussite matérielle domine, celle du « tout » tout de suite. Par conséquent, les relations affectives sont atrophiées.

La femme vit d'autant plus mal cette misère affective qu'elle a gardé un désir secret, intense, de vivre une authentique histoire d'amour. Mais ce discours, un peu « fleur bleue », un peu décalé par rapport au matérialisme ambiant, l'homme ne l'a pas intégré : il est soit en retard, soit déjà trop loin. Mais, en tout cas, il n'y a guère de répondant devant cette revendication toute simple de la femme.

Le désarroi affectif qui en résulte est pourtant plus douloureux à vivre que la « grande passion » que l'on a fui par souci de tranquillité. Nous sommes donc tous perdants : hommes et femmes.

Si bien qu'aujourd'hui la « femme-libre-mais-seule » est une aventurière du célibat, mais elle est simultanément victime, parce que, là où la femme voudrait que l'homme s'engage pour accéder avec elle à une certaine stabilité, il se défile, justement à cause du décalage qui existe entre leurs rythmes de vie. L'homme a davantage de temps pour choisir sa partenaire : à quarante ans, il a encore toute sa vie devant lui. Alors qu'au même âge la femme est pressée de réussir : elle commence à perdre son capital esthétique et son pouvoir de procréation. Mais ce célibat peut aussi être revendiqué, pour la liberté, contre la médiocrité de la vie quotidienne, et surtout pour faire l'économie d'une crise probable. Finalement, aujourd'hui, l'aventure, c'est le couple, puisque le couple réussi est un modèle devenu inaccessible.

En politique, les femmes ne réussissent guère mieux qu'il y a plusieurs années. Peut-être les hommes font-ils bloc, sentant que les femmes ont un réel problème avec les organisations. Celles-ci, qu'il s'agisse de l'entreprise ou du monde politique, fonctionnent sur des valeurs exclusivement masculines. Il y a peu de femmes dans les lieux de pouvoir, et l'on entend : mais ça ne les intéresse pas ; en fait, les femmes ne possèdent pas les règles du jeu, le code d'accès. Je vois au moins trois logiques différentes entre hommes et femmes. D'abord, elles n'ont pas le même sens du clan ni les mêmes capacités d'y accéder. Or, c'est justement dans ces réunions « annexes » que se prennent les décisions capitales et que se nouent les réseaux d'amitié. Ensuite, les femmes n'ont pas le même sens de la hiérarchie : publiquement, les hommes surestiment leurs propres capacités en bombant le torse, alors que les femmes ont davantage le sens des réalités et celui de la pudeur. Le complexe d'infériorité.

Le refus du sacrifice

Enfin, la femme refuse obstinément la perte de temps : elle a déjà trop de tâches à mener de front pour en donner aux « palabres », qui sont, pourtant, un élément-clef des stratégies. Elles se disent toujours qu'elles pourraient être ailleurs, à dorloter un enfant. Au fond, les organisations, les appareils, demandent trop de sacrifices aux femmes pour un enjeu de reconnaissance sociale qu'elles jugent mince. Mais, si elles attendent, le retard est irrattrapable.

L'affirmation professionnelle et sociale de la femme provoque une sorte d'autodéfense de l'homme, qui sent, inconsciemment, que la femme réussit « tout », elle possède un atout de plus par rapport à lui, c'est-à-dire qu'elle réussit à conjuguer à la fois l'épanouissement personnel, la détermination professionnelle et la séduction, alors que sur ce terrain-là il n'est pas encore en mesure de lutter. Par conséquent, il s'accroche à tous les processus occultes de sélection auxquels la femme n'a pas accès. D'Alembert n'écrivait-il pas déjà à Rousseau : *« On dirait que nous sentons leurs avantages et que nous voulons les empêcher d'en profiter » ?*

Forcément, la femme qui ne sacrifie rien est plus forte que l'homme qui se plie pour se conformer à un modèle : autrement dit, le « nouvel homme » reste à construire, et les femmes l'appellent de tous leurs vœux, parce que sans lui ce bonheur qu'elle veulent parfait ne pourrait être réalisé. Désormais, il n'y a plus de rapport inverse entre séduction et savoir, entre maternité et charisme. La « nouvelle femme » n'est pas le décalque du *golden boy*, mais c'est la femme sereine qui réussit enfin la synthèse de trois pouvoirs : carrière, maternité et vie affective. Alors que l'homme reste un peu désorienté : autrefois, la réussite professionnelle était censée rendre les femmes laides, marginalisées ; fait rassurant, puisqu'il s'agissait ainsi d'une contrepartie du fantasme de l'éternel féminin.

Jusqu'à une époque très récente, les femmes bridaient leur féminité de peur d'être perçues comme « femmes » avant d'être vues comme « responsables professionnelles ». Aujourd'hui, elles ne veulent plus sacrifier cette part essentielle d'elles-mêmes, et ne veulent donc plus endosser un uniforme qui ne leur convient pas. De ce point de vue, elles sont en train de vivre une mutation capitale, parce que la femme qui réussit n'est plus la « femme-mâle », mais elle acquiert une dimension supplémentaire, face à laquelle les hommes sont un peu en panne. Mais on constate aussi que, sous la pression des femmes, ils se décomplexent et réhabilitent aussi leur vie privée. Il n'est plus incongru de les entendre parler de l'intimité qu'ils peuvent avoir avec leurs enfants, alors qu'auparavant c'eût été une dévirilisation totale de leur fonction. En ce sens, les femmes sont des éléments moteurs du bonheur de l'homme. Les hommes sont même désormais jugés avec des critères dits « féminins » : il réussit sa carrière, mais il a complètement raté sa vie familiale.

Du côté des mouvements

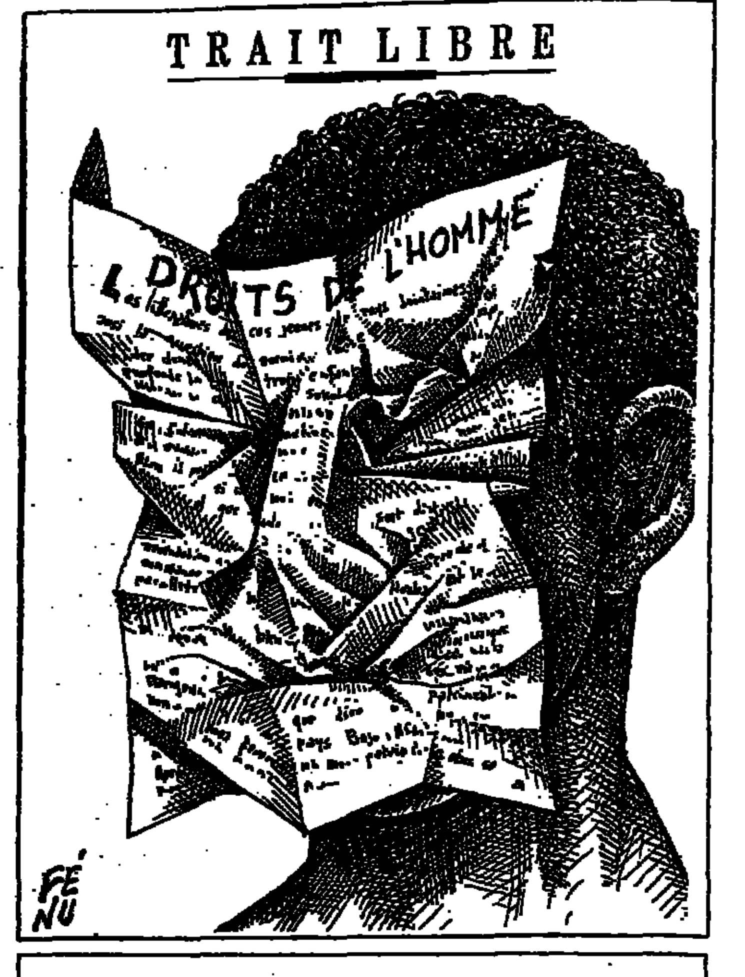
Dès lors, les femmes sont des actrices dynamiques d'une évolution irréversible de notre société, car le « mouvement » est de leur côté. Les hommes se satisfont davantage de l'ordre établi, qui les arrange ; en revanche, les femmes (accomplissant cette synthèse carrière-maternité-couple) abordent inévitablement les vrais problèmes, car elles ont besoin d'un profond changement pour que les obstacles soient aplanis. C'est pourquoi elles sont davantage revendicatrices et l'ont bien manifesté par leur bulletin de vote, qui n'est plus semblable à celui du mari, fait politique majeur des années 80.

Hélas, dans le discours politique, à défaut de répondre aux inégalités quotidiennes, on leur promet l'avenir ! Et pourtant, les femmes font l'opinion. Constatons qu'elles ont déjà réussi à imposer un nouveau mode d'action politique : le triomphe de ce qu'on appelle le « parler concret » ou la « politique du quotidien » est en quelque sorte le résultat de leurs exigences. Cela ne signifie pas pour autant que le débat d'idées en devienne étriqué : les femmes ne sont pas enfermées dans la quotidienneté, elles savent aussi modifier les relations entre le « concret » et l'« abstrait », entre l'« action » et l'« idée », mais elles ne hiérarchisent pas, à juste titre, les « grandes causes » et les « petits problèmes ». C'est en ce sens qu'elles font l'opinion.

« Entre aimer les femmes ou les connaître, il faut faire un choix », disait Chamfort. Je crois que les hommes ont enfin renoncé à nous connaître. C'est bon signe ! En effet, à leur façon, ils sont devenus un peu féministes, non parce qu'ils laissent la place aux femmes, mais parce qu'ils se taisent enfin sur la « féminité ». Une vision plus juste du monde en résultera inévitablement. Mais les femmes doivent continuer à forcer le mouvement.

► **Ségolène Royal est députée PS des Deux-Sèvres.**

TRAIT LIBRE



Humeur

Le bonheur d'être heureux

par Albert Memmi

RABBI YOHANAN, l'un des Pères de la Synagogue, demanda un jour à ses disciples quel était, à leurs yeux, le plus avantageux pour l'homme. Le premier répondit : *« un ami sincère »* ; le second : *« un bon voisin »* ; le troisième : *« être prévoyant »* ; Eléazar, fils d'Arah dit : *« le contentement »*.

– C'est la bonne réponse, trancha le Maître, car elle contient toutes les autres.

Le contentement est la clef de tout en effet ; qui est en paix avec lui-même est en paix avec tout l'univers. Ce qui trompe, ce sont les moyens utilisés pour y parvenir.

Mais à quoi servirait la vertu si elle ne procurait quelque jouissance singulière ? La sagesse si elle n'était pas au service de la sérénité ? Même la prière, dit saint Macaigne, procure une volupté spirituelle.

∴

Tôt ou tard, on découvre cette évidence : le bonheur est la chose au monde la plus importante. On connaît le terrible constat de Louis Aragon : le temps d'apprendre à vivre, il est déjà trop tard.

Alors pourquoi ne pas s'y essayer plus tôt ? C'est que le bonheur a contre lui deux adversaires puissants : l'ignorance et la culpabilité.

– Le bonheur, on ne sait pas ce que c'est...

Si, on sait ! On ne sait pas le définir, mais contentement, paix intérieure, béatitude, peu importe le nom et le degré, nous en avons tous fait l'expérience.

∴

Comment pouvez-vous nous parler de bonheur, lorsque tant de gens croupissent dans la misère !

C'est un bon jeune homme qui me crie sa révolte. Ton indignation t'honore, ai-je dit à mon interlocuteur ; mais pourquoi le devoir de solidarité exigerait-il d'être malheureux ? Nous nous devons aux autres, faut-il pour cela nous refuser à nous-mêmes ?

La honte d'être heureux fait partie de nos gâchis culturels. Il faut, au contraire, se jurer d'être heureux, conseille Alain. Les hommes qui y réussissent nous font, en outre, la plus belle des offrandes : il faudrait créer pour eux une distinction civique particulière.

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Administrateur général : Bernard Wouts

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81 ; Telex 650572 F MONDPAR

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

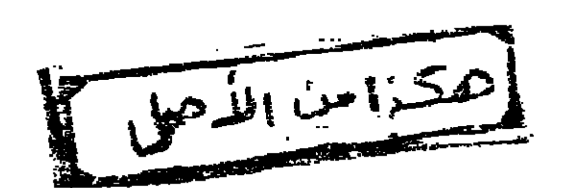
Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
Mme Geneviève Beuve-Méry,
M. André Fontaine, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61

هكذا من الأصل





URSS

Le numéro un soviétique a averti les Lituaniens du prix que leur coûterait leur indépendance

Le Soviet suprême de Lituanie pourrait se réunir dimanche prochain 11 mars à la demande des députés nationalistes et adopter une proclamation officielle d'indépendance. A l'approche de ce rendez-vous, M. Gorbatchev a tenu à avertir lui-même les Lituaniens du prix que pourrait leur coûter une telle décision.

Moscou

de notre correspondant

On ne sait si la mise en garde aura le moindre effet, mais les Lituaniens ont été dûment avertis que la proclamation de leur indépendance leur coûterait, au sens propre, très cher. Le secrétaire général du Parti communiste de la République, M. Brazauskas, s'est en effet adressé, mercredi 7 mars, à ses concitoyens pour leur dire que les conséquences économiques d'un retrait précipité de l'URSS leur seraient extrêmement dommageables. L'avant-veille, a-t-il expliqué au cours de cette interview télévisée, il s'était entretenu, à Moscou, avec M. Gorbatchev, et la conclusion de ces conversations est sans ambiguïté.

Pour le chef de l'Etat soviétique, a-t-il dit, la Lituanie deviendrait, en proclamant son indépendance, un pays étranger comme un autre, avec lequel l'URSS aurait donc à commercer en devises et sur la base des prix du marché mondial. Mardi déjà, le quotidien du gouvernement soviétique, *les Izvestia*, avait longuement développé cette idée (*le Monde* du 8 mars), mais c'est la première fois que M. Gorbatchev abat lui-même cette carte économique – fût-ce indirectement.

Ce faisant, il reconnaît non seulement devant la Lituanie mais devant l'ensemble de l'URSS qu'une des quinze Républiques constituantes pourrait réellement sortir, à court terme, de la fédération. Cela officialise cette perspective, lui donne plus de réalité encore mais ne change, au bout du compte, pas grand-chose à la situation. A peine élus, les députés lituaniens du Front populaire Sajudis, s'apprêtent en effet à réunir le Parlement républicain dimanche pour adopter une proclamation officielle d'indépendance.

Ils disposent d'une majorité écrasante. La Constitution soviétique reconnaît le droit des Républiques à sortir de l'Union, et le seul moyen pour M. Gorbatchev de tenter de retarder l'échéance est donc de faire valoir que la hâte ne serait pas de l'intérêt des Lituaniens.

Pour ce faire, M. Brazauskas était l'interlocuteur désigné puisqu'il est devenu très populaire dans sa République depuis qu'il a rompu, en décembre dernier, avec le parti soviétique et pris position en faveur de l'indépendance. On le considère comme plus nationaliste que communiste, comme plus lituanien que soviétique, et c'est comme tel qu'il a fait valoir, mercredi, que la République importait aujourd'hui, à des prix de trois fois inférieurs à ceux du marché international, pétrole, produits métallurgiques, moyens de transport, etc.

21 millions de roubles

« *Si des pas politiques étaient faits sans que soit prise en considération la réalité de la situation*, a conclu M. Brazauskas, *ils pourraient profondément compliquer la vie en Lituanie.* » De fait, si la République devait d'un mois ou même d'une année sur l'autre payer – à l'URSS à d'autres fournisseurs – ses matières premières en devises, elle pourrait d'autant moins faire face qu'elle devrait parallèlement payer des indemnités à Moscou pour les investissements fédéraux faits sur son territoire.

Selon la radio de Vilnius, M. Gorbatchev aurait ainsi chiffré ces indemnités devant M. Brazauskas à 21 milliards de roubles (210 milliards de francs) dont 17 pour les investissements proprement dits et 4 pour des « *marchandises non livrées* ».

La menace est sérieuse mais, en même temps, peu crédible, car l'intérêt de M. Gorbatchev n'est pas de précipiter une crise grave avec Vilnius. Il a, au contraire, besoin de réussir à négocier avec la Lituanie un accord créant un précédent et démontrant aux Soviétiques que l'inéluctable redéfinition de l'URSS peut se faire sans violences ni à-coups trop brutaux.

La Lituanie marche vers son indépendance et M. Gorbatchev tente simplement d'éviter les faits accomplis qui l'obligeraient à des mesures de rétorsion. Pour l'heure, l'objectif est d'amener les députés indépendantistes à peser les mots de la résolution qu'ils s'apprêtent à voter – à exprimer une volonté nationale plutôt qu'une décision et à l'assortir d'une proposition de recherche d'un statut privilégié pour les futures relations entre l'URSS et la Lituanie indépendante. On va, d'ici à dimanche, beaucoup négocier en coulisses.

BERNARD GUETTA

RFA

Les sociaux-démocrates assouplissent leur position sur les modalités de l'unification

Les dirigeants sociaux-démocrates ouest-allemands ont assoupli leur position dans le débat sur le calendrier et les modalités juridiques de l'unification allemande, mercredi 7 mars. Moscou s'en est mêlée aussi ces deux derniers jours, successivement par la voix de M. Gorbatchev puis celle de M. Chevardnadze.

Le chef du parti social-démocrate ouest-allemand, M. Hans-Jochen Vogel, lors d'une conférence de presse donnée mercredi 7 mars en compagnie du probable candidat du SPD à la chancellerie, M. Oskar Lafontaine, s'est prononcé pour l'organisation d'un référendum sur l'unité dans les deux Etats allemands. Il n'a pas véritablement tranché sur le sujet qui divise la classe politique ouest-allemande et les rangs de son propre parti, à savoir le recours à l'article 23 de la Loi fondamentale ou à l'article 146. Le premier permettrait aux futurs Lander est-allemands de fusionner avec la République fédérale qui conserverait sa constitution (la Loi fondamentale) avec quelques révisions : le second suppose un processus plus long de négociations entre les deux Etats allemands, couronné par l'adoption d'une nouvelle constitution.

M. Vogel a présenté ce sujet comme secondaire ; il a estimé que l'emploi de l'article 23, préconisé par le chancelier Kohl, n'empêcherait pas de modifier ensuite largement la Loi fondamentale et de faire jouer l'article 146 ; le nouveau texte devrait être adopté par référendum. Une union économique et monétaire doit être réalisée sans attendre la fin de ce processus d'unification institutionnelle, ont aussi déclaré les dirigeants du SPD, sans préciser de date pour son entrée en vigueur. Les sociaux-démocrates qui ont reproché ces dernières semaines au chancelier Kohl, tant à propos de l'union monétaire que de l'article 23, de vouloir accélérer le processus d'unification, semblent ainsi contraints de réviser progressivement leurs positions.

Enfin le SPD estime que le processus d'unification doit aussi prévoir des garanties extérieures, sur les frontières et sur les questions de sécurité, en tenant compte des alliances existantes. Les nouvelles règles de stationnement des troupes étrangères en Allemagne devront être fixées en accord avec les quatre puissances responsables du statut de l'Allemagne, pour une période transitoire devant déboucher sur « *le dépassement des blocs militaires* ». C'est là encore moins catégorique que de récentes déclarations de M. Oskar Lafontaine contre l'unification allemande dans l'OTAN.

M. Lafontaine aura l'occasion de préciser ses positions la semaine prochaine à Paris où il doit être reçu, à sa demande, par M. François Mitterrand mercredi 14 mars.

Tandis que le SPD assouplissait ses positions, M. Chevardnadze, s'est prononcé contre l'absorption constitutionnelle de la RDA par la RFA (article 23), une méthode selon lui dangereusement « *nationaliste* ». « *Dans de telles conditions, qui pourrait garantir que cette constitution ne sera pas utilisée pour récupérer de prétendues autres parties de l'Allemagne qui ont depuis longtemps cessé de l'être et qui se trouvent en dehors de la RDA et de la RFA ?* » a-t-il déclaré dans une interview à un hebdomadaire est-allemand. Cet argument tomberait si était solidement garantie l'intangibilité des frontières.

Quant aux déclarations occidentales selon lesquelles l'unité allemande doit se faire dans l'OTAN, M. Chevardnadze les trouve « *dénuées de tact car personne n'a demandé l'avis du peuple est-allemand* ». Cette appartenance de l'Allemagne unie à l'OTAN « *ne correspond pas aux notions soviétiques d'intérêt national, de structures sûres basées sur une maison commune européenne pacifique* », ajoute le ministre soviétique des affaires étrangères.

Les conditions des Soviétiques

Recevant la veille à Moscou le premier ministre est-allemand, M. Hans Modrow, M. Gorbatchev avait exposé les conditions soviétiques à l'unité allemande. Il avait souligné, nous rapporte notre correspondant à Moscou, Bernard Guetta, que le processus d'unification « *ne rompra pas l'équilibre des intérêts en Europe s'il est garanti qu'il se fait étape par étape, qu'il est contrôlable et lié au renforcement de la sécurité de tous les Etats concernés* ».

« *Les aspects fondamentaux de l'unité allemande, y compris le statut politico-militaire de l'Allemagne peuvent être définitivement déterminés dans le cadre d'un accord de paix qui deviendra un important élément des nouvelles structures de sécurité en Europe* », a précisé M. Gorbatchev. « *Les tentatives d'annexer la RDA, les ultimatum sont incompatibles avec une approche responsable de la question* », a encore déclaré le chef de l'Etat soviétique, jouant sur les inquiétudes qu'a engendrées récemment la politique de M. Kohl pour faire passer son message : l'URSS entend prendre tout le temps qu'il faudra pour négocier les aspects extérieurs de l'unité allemande . Reste à savoir si elle en aura les moyens.

Le chancelier a de son côté informé mercredi les dirigeants des quatre (Etats-Unis, URSS, France, Grande-Bretagne) et ceux de la Pologne de la résolution mise au point la veille par la coalition gouvernementale sur la frontière germano-polonaise.

Les Mémoires de Boris Elstine

Déclaration de guerre à Mikhaïl Gorbatchev



M. Boris Eltsine, le réformateur soviétique qui vient de remporter un nouveau triomphe devant les électeurs soviétiques, vient à Paris présenter son livre de Mémoires *Jusqu'au bout*. Il sera, vendredi 9 mars, l'invité d'« Apostrophes » sur Antenne 2 et sera confronté à cette occasion au dissident Alexandre Zinoviev, qui vient de publier un nouveau pamphlet *Katastroïka* (lire « le Monde des livres », page 26).

Démagogue ? Progressiste ? Populiste ? Démocrate ? Il est décidément bien difficile d'étiqueter Boris Eltsine, l'enfant terrible de la perestroïka, aussi rapidement promu pendant les premières années du règne Gorbatchev qu'il fut remercié ensuite, avant d'être « repêché » par la population de Moscou, qui le plébiscita lors des élections de mars 1989, tout comme viennent de le faire les habitants de Sverdlovsk dimanche dernier.

La lecture de l'autobiographie qu'il publie simultanément dans plusieurs pays occidentaux, et dont il nous dit que les droits d'auteur seront « *intégralement consacrés* » à la lutte contre le sida en URSS, ne permet pas vraiment de répondre à ces questions. Le portrait qu'Eltsine brosse de lui-même est trop complaisant, trop admiratif, pour être convaincant. Une vraie « image de Zagorsk », comme nous avons nos images d'Epinal.

Sachez cependant qu'il était une fois un enfant turbulent mais méritant, né dans une famille pauvre, mais ô combien honnête, de l'Oural qui sut d'abord faire son chemin sous Khrouchtchev puis sa carrière sous Brejnev. Ce jeune garçon n'avait que deux passions, jusqu'à ce que son mariage avec une jeune fille « *modeste, aimable et douce* » lui en apporte une troisième : le sport et la construction.

Pas étonnant donc s'il se livre très tôt aux joies du volley-ball, et s'il finit par rentrer, en dépit de la mauvaise volonté de professeurs particulièrement injustes (déjà) à l'institut polytechnique de l'Oural. Pas étonnant non plus si, au sortir de cet institut, il refuse le poste de contremaître qu'on lui propose pour s'initier pendant une année à toutes les disciplines manuelles de sa spécialité : maçon, bâtisseur, charpentier, menuisier, vitrier, etc.

A partir de la fin des années 50, notre Boris Eltsine commence à travailler pour différentes entreprises de sa région. Entré au Parti communiste en 1961, il quittera la « production » en 1968 pour gravir les échelons de la Nomenklatura dans la région de Sverdlovsk, dont il deviendra premier secrétaire en 1976, c'est-à-dire dans les premières années de la stagnation.

C'est alors qu'il va se lier d'amitié avec un autre jeune premier secrétaire de région, un certain Mikhaïl Gorbatchev, qui officie, lui, à Stavropol. Pas pour longtemps, car Gorbatchev sera appelé deux ans plus tard à Moscou par Brejnev, qui en fait le responsable de l'agriculture au secrétariat du comité central. « *Nos relations*, écrit Eltsine, *étaient excellentes ; Gorbatchev était différent en ce temps-là, plus sincère. Il voulait vraiment améliorer les choses, travailler d'arrache-pied, garder le contact avec les Républiques et les régions.* »

Ce n'est pas un hasard si Eltsine utilise alors le passé, car les deux tiers suivants de son livre vont être consacrés pour l'essentiel à un démolissage de l'homme Gorbatchev. Une critique trop systématique pour ne pas être obsessionnelle. Exemple : « *Il tutoie tout le monde, y compris ses aînés du Politburo* (...). *Manque d'éducation ou simple habitude ? Allez savoir !* » Alors qu'Eltsine a pris soin, quelques pages plus avant, de préciser que lui « *n'a jamais juré de* [sa] *vie* ».

Règlements de comptes

Les défauts de Gorbatchev vont s'accentuant lorsque Eltsine est appelé à Moscou, en avril 1985, pour diriger le département de la construction au comité central, puis lorsqu'il est nommé trois mois plus tard, toujours par Gorbatchev, secrétaire du comité central chargé des mêmes dossiers. Au retour d'une mission en Ouzbékistan, où il avait tout de suite compris l'état de corruption généralisée qui prévalait dans cette République, Eltsine conseille à Gorbatchev de nettoyer ces écuries d'Augias. Peine perdue ! Le numéro un ne croit pas un mot de ses dires, « *se met en colère, évoque le jugement de Ligatchev pour ne rien entreprendre* ». La suite des événements et les poursuites entamées non sans mal contre la mafia ouzbèke donneront bien sûr raison à Boris Eltsine.

Force est de constater cependant qu'il ne livre pas de grands détails sur toute cette affaire dans son ouvrage. Il s'indigne seulement que, en tant qu'envoyé spécial du comité central à Tachkent il n'ait pas pu payer ses repas. Dans le même souffle, il nous raconte comment il prit possession dans les environs de Moscou de la datcha que venait de quitter Gorbatchev pour en occuper une plus grande encore...

Un « ton de poissonnière»

Nouvelle promotion de l'apparatchik atypique Eltsine en décembre 1985. Elle est encore due à la sollicitude du camarade Gorbatchev, qui lui confie le soin de remettre de l'ordre dans l'organisation du parti à Moscou, alors dirigé par Grichine, un être « *dénué de tout sens moral, pédant et obséquieux jusqu'à la servilité, une sorte de tyran inintelligent* ». « *Mon choix était absurde* (...) *Je cédai à contrecoeur* », explique l'auteur, avant de nous conter par le menu ses malheurs de Moscou, ses accrochages innombrables avec Ligatchev, alors numéro deux du parti, le refus permanent de Gorbatchev de trancher tel ou tel conflit en sa faveur, notamment lorsqu'il s'agit de réduire les privilèges de la Nomenklatura ou de combattre une campagne anti-alcoolique qui va tourner à la catastrophe.

Ce que l'on va appeler l'« affaire Eltsine » éclate à la veille du soixante-dixième anniversaire de la révolution d'Octobre, en 1987. Au cours d'une réunion du bureau politique, Gorbatchev présente son rapport-programme, dont Eltsine critique sévèrement la timidité. C'est alors, nous dit-il, que le secrétaire général « *explosa* (...), *quitta la salle comme un fou pour une demi-heure, revint, me tomba dessus* (...) *: son ton de poissonnière frisait l'hystérie* (...). *Il était déjà résolu à se délivrer du boulet que je représentais. J'étais manifestement un corps étranger dans son équipe docile* ».

La querelle devait devenir publique quelques semaines plus tard, lors du fameux plénum d'octobre, au cours duquel Eltsine reprit ses critiques, proposa sa démission et fit l'objet d'un lynchage général. Commence alors pour lui la traversée du désert, l'exclusion du bureau politique de la direction de Moscou, une longue hospitalisation, « *une vie de banni* » qui ne prendra fin, après bien des embûches, qu'avec les élections de 1989 et sa légitimisation populaire.

Ce livre ne constitue en rien un programme. On le refermera déçu si on y cherche une vision d'avenir de l'URSS, des réponses tant soit peu précises au problème colonial qui monte, aux difficultés économiques qui ne cessent d'empirer ; bien des événements sont ignorés superbement, à commencer par la crise du Caucase et celle des pays baltes.

L'Histoire nous dira ce qu'il adviendra finalement de ce diable d'homme qui ne cesse de resurgir de la boîte où ses pairs avaient voulu l'enfermer, grâce à un discours essentiellement dénonciateur des mœurs en cours, un discours très poujadiste. Il est clair cependant que l'homme se pose d'ores et déjà en rival d'un Gorbatchev qualifié de « *tsar de droit divin, incapable de prendre les mesures décisives qui s'imposent* (...), *aimant parler, sachant le faire, subjugué par le pouvoir et voulant le vérifier à chaque minute* ». Eltsine accuse même Gorbatchev d'avoir menti aux députés en affirmant qu'il n'avait pas de datcha (il en disposerait de trois), de se livrer à des mises en scène soigneusement préparées lors de ces fameuses rencontres « *spontanées* » avec le peuple, qui ne seraient que des « *mascarades* », d'aimer vivre « *luxueusement, et sous ce rapport Raïssa n'arrange rien* » ; bref d'être un adepte du « *système de castes* ». Les arguments volent peut-être bas, mais la guerre est bel et bien déclarée.

JACQUES AMALRIC

► *Jusqu'au bout*, de Boris Eltsine, Calmann-Lévy, 286 p., 98 F.

EUROPE

Un entretien avec M. Mazowiecki

Suite de la première page

» La France a connu au lendemain de la guerre le même genre de problèmes que nous aujourd'hui, quand sa présence n'était pas forcément assurée dans certaines instances où devaient être prises des décisions la concernant. Aujourd'hui, nous comptons sur elle pour soutenir notre demande de participation. A cet égard, je suis tout à fait reconnaissant à M. Dumas pour les propos qu'il a récemment tenus à Berlin.

» Au cours de ces dernières semaines, de plus, sont apparues certaines ambiguïtés à propos de notre frontière occidentale ; cela nous a renforcé dans notre conviction que notre présence à cette conférence est indispensable.

– Comment expliquez-vous l'entêtement du chancelier Kohl ?

– Je ne voudrais pas l'expliquer...

– Ce n'est pas par manque d'idées ?

– *(Rires)*. Le chancelier vient de renoncer à établir un lien entre la reconnaissance de la frontière Oder-Neisse et les réparations de guerre. Je ne voudrais donc pas formuler un jugement sur ce qui, désormais, date d'hier, et qui, finalement, avait constitué pour moi une surprise.

– Pourtant vous aviez déjà évoqué ces questions avec le chancelier Kohl lors de sa visite à Varsovie en novembre. Les ambiguïtés n'étaient-elles pas déjà évidentes ?

– J'avais cru au cours de cette visite que nous nous étions mieux entendus sur cette question. Je n'ai pas de raison de mettre en doute la bonne volonté du chancelier Kohl s'agissant de la réconciliation polono-allemande. Ce qui est inacceptable pour moi, c'est une situation dans laquelle des considérations d'ordre intérieur prendraient le pas sur des décisions d'une si haute importance.

– On dit beaucoup qu'en privé le chancelier Kohl est beaucoup plus clair sur cette question. Est-ce vrai ?

– Je puis vous le confirmer. Mais ce qui compte, en politique, ce ne sont pas uniquement les entretiens privés...

Un traité de paix avant l'unification

– Ce que vous voulez, finalement, c'est un traité de paix avec l'Allemagne ?

– Oui. D'ailleurs ce n'est pas nous, mais la partie allemande qui a invoqué à plusieurs reprises l'absence d'un tel traité pour adopter une position définitive sur la question des frontières. On ne peut passer d'une situation où l'on a deux Etats à une situation où il n'y en a plus qu'un seul sans conclure un accord qui aurait valeur de traité. Petit détail qui fait toute la différence : il faut conclure ce traité après les élections en RDA ; ce traité serait paraphé par les deux gouvernements, avant même l'unification, et ratifié après. La RFA propose de conclure un tel traité uniquement après l'unification. La différence est essentielle.

– Quelles questions devrait couvrir ce traité ?

– Nous, nous voulons parler de la confirmation de nos frontières.

– Comptez-vous soulever la question de ces Polonais soumis au travail obligatoire par le IIIe Reich ?

– Nous avons soulevé ce problème lors de la visite du chancelier Kohl à Varsovie ; pour nous, il s'agit de revendications individuelles très importantes, qui concernent non seulement les Polonais soumis au travail obligatoire en Allemagne, mais aussi ceux qui ont été victimes d'expériences « médicales » dans les camps de concentration.

– Cette question devrait-elle être incluse dans un éventuel traité de paix ?



– Je vous répète que nous, nous n'avons posé que la question des frontières en ce qui concerne le traité. Ce n'est pas nous qui avons élargi l'affaire aux réparations.

– Préféreriez-vous une Allemagne unie neutre ou membre de l'OTAN ?

– Notre ministre des affaires étrangères s'est déjà prononcé sur cette question : nous ne croyons pas à long terme à la possibilité d'une Allemagne neutre, c'est un pays trop grand. Les événements qui ont suivi la première guerre mondiale nous ont montré comment certaines obligations imposées à l'Allemagne pouvaient donner naissance au ressentiment. C'est la raison pour laquelle nous ne soutenons pas l'idée d'une neutralité au sens classique du terme. Le problème de l'équilibre des forces en Europe, dont doivent s'occuper les « quatre », est d'une autre nature, et il doit être réglé parallèlement à celui de l'unification.

« Ne pas compliquer les choses pour Gorbatchev »

– Etes-vous favorable au maintien des troupes soviétiques en Pologne jusqu'à la conclusion d'un traité avec l'Allemagne ?

– Bien sûr, nous voulons qu'à un moment donné ces troupes rentrent chez elles, mais c'est vrai que ces questions sont liées, et que nous ne voulons pas d'une solution qui compliquerait les choses pour Gorbatchev.

– Certains dirigeants hongrois et tchécoslovaques font part en privé de leurs inquiétudes à propos des événements en Union soviétique. Partagez-vous cette analyse ?

– Moi aussi je suis inquiet, mais j'espère que Gorbatchev saura surmonter les difficultés. Dans l'intérêt de l'Europe et du monde, il faut souhaiter que ces transformations ne soient pas trop brutales.

– Le pacte de Varsovie n'aura bientôt plus qu'une existence formelle. Quel ordre pourrait-il s'y substituer ?

– Le paysage européen a changé qualitativement ces derniers mois. On ne peut pas encore dire que les pactes n'existent plus ou n'ont pas d'importance. On peut simplement dire qu'il est urgent de réfléchir à une solution d'avenir, à un nouveau système de sécurité collective en Europe. De ce point de vue, la proposition de François Mitterrand concernant la création d'une Confédération européenne est très importante. Notre propre proposition de conseil de coopération européen est plus immédiate, mais n'est pas concurrente.

» Le rapprochement des deux parties de l'Europe devrait suivre deux voies : la première voie suppose l'ouverture de certaines organisations ouest-européennes aux pays de l'Est ; je pense au Conseil de l'Europe, auquel nous venons de faire acte d'adhésion, et à une formule d'association à la CEE. La deuxième voie consisterait à créer une instance permettant une coopération pratiquement immédiate de tous les Etats européens ; en fait plus que les Etats européens, puisqu'elle couvrirait la CSCE, qui comprend aussi les Etats-Unis et le Canada.

» C'est au sein d'un tel forum que pourrait se concrétiser l'idée de confédération européenne, qui prendra plus de temps à être réalisée. Cela dit, nous sommes ouverts à toutes les suggestions de nos amis français et nous attendons avec intérêt les détails qu'ils pourront nous apporter. Mais je suis sûr d'une chose : les changements qualitatifs de l'Europe sont si rapides qu'il ne faut pas tarder à créer ce genre de mécanisme commun, de rouage.

L'importance de la minorité allemande

– Le sort de la minorité polonaise de souche allemande est-il important dans votre contentieux avec l'Allemagne ?

– Nous avons réglé cette question dans la déclaration que nous avons signée avec le chancelier Kohl, et nous tenons notre parole. Jusqu'alors, on niait en Pologne qu'il y ait un problème de la minorité allemande. Nous avons reconnu que ce problème existait, et nous nous sommes engagés à respecter les droits des minorités. En même temps, nous avons fait remarquer à la partie allemande qu'il ne fallait pas gonfler artificiellement les effectifs de cette minorité. Mais ce qui m'a le plus surpris, c'est qu'un lien ait pu être établi entre cette question et celle de notre frontière.

» Il faut se souvenir de l'Histoire, et cela m'a rappelé l'utilisation qui a été faite au lendemain du traité de Versailles de certains problèmes de minorités. C'est pourquoi nous respecterons en la matière les conventions internationales. Mais nous ne laisserons personne nous imposer des règles spéciales.

– Etes-vous d'accord avec les autorités ouest-allemandes qui évaluent à plus de un million les effectifs de la minorité allemande en Pologne ?

– Absolument pas. Je pense que ce chiffre a été presque multiplié par dix.

Les voisins de l'Est

– Quelle est la répercussion de toutes ces questions en Pologne ?

– Ce sont des problèmes très vivement ressentis par les Polonais. Tous les sondages le prouvent, comme ils prouvent que c'est en Pologne que l'on craint le plus l'unification de l'Allemagne. La discussion de ces dernières semaines sur les frontières a été extrêmement suivie, et je pense que ma prise de position au nom du gouvernement a été soutenue par toutes les formations politiques, y compris dans l'émigration.

– Cela ne donne-t-il pas lieu à une surenchère nationaliste ?

– C'est arrivé dans le passé, mais nous voulons l'éviter. M'adressant récemment aux téléspectateurs ouest-allemands, j'ai dit que la position que prendrait la RFA sur toutes ces questions serait un test pour la réconciliation germano-polonaise, mais que nous avons besoin d'une telle réconciliation. Mon intervention a été retransmise en Pologne, ce qui prouve bien que nous parlons aussi aux Polonais de la réconciliation avec l'Allemagne.

» Nous sommes tout à fait conscients que nous serons bientôt voisins d'une Allemagne unifiée, qu'il nous faut cohabiter et nous réconcilier. Mais cela implique qu'il n'y ait plus aucune ambiguïté sur la question des frontières : le maintien de ces ambiguïtés rendrait impossible la réconciliation.

– Certains Polonais remettent-ils en cause la frontière orientale de votre pays ?

– Je pense qu'il y en a. En même temps, la grande majorité comprennent bien qu'on ne peut pas modifier sans cesse les frontières, et qu'il est très important de se réconcilier avec nos voisins de l'Est. Ça aussi, c'est une grande tâche historique.

– Les premiers résultats du plan d'austérité mis en place au début de l'année sont-ils encourageants ?

– L'acceptation des mesures d'austérité est à mettre au crédit de la population. On m'a rapporté aujourd'hui le chiffre de cent cinquante mille chômeurs. Ce n'est pas encore beaucoup, mais cela risque de devenir un énorme problème.

– Pensez-vous que les élections municipales prévues pour la fin du mois de mai permettront de faire sauter les blocages administratifs actuels ?

– Ces élections devraient permettre de jeter les bases de la démocratie ; depuis quarante ans, l'administration locale a été complètement détruite. Il est très important pour la démocratie de la reconstruire. Je mise beaucoup là-dessus, d'autant plus que nous allons renouveler en même temps l'administration départementale (voïvodies).

« Ce que je ferai sera important »

– Comment se passe votre cohabitation avec le président Jaruzelski ?

– Nous nous consultons sur toutes les grandes questions internationales, et cette cohabitation est bonne. Cela se passe d'autant mieux qu'il y a eu transition de l'Etat-Parti à l'Etat tout court ; ce facteur est très important dans l'attitude du président et a créé les conditions d'une coopération.

– Le fait d'être un intellectuel constitue-t-il une bonne préparation à l'exercice du pouvoir ?

– Ce n'est pas si simple, puisque pour les intellectuels j'étais un politicien, et pour les politiciens un intellectuel. Tous les jours je découvre des problèmes... et des surprises. Tout cela me rappelle une anecdote de Jean-Paul II : alors qu'il venait d'être élu pape et qu'il se sentait dépassé par certains aspects de sa tâche, il se confia à Dieu dans un rêve et Dieu lui répondit simplement : *« Ne prends pas tout cela trop au sérieux ! »* C'est de cette anecdote que je tire ma philosophie : je n'arriverai certainement pas à tout faire, mais ce que je ferai sera important.

Propos recueillis par JACQUES AMALRIC et SYLVIE KAUFFMANN

ITALIE

M. Occhetto veut faire du PCI « un parti de lutte et de gouvernement »

Un parti « réformateur, démocratique et populaire », un parti « de gauche qui opère à l'intérieur de l'Internationale socialiste, un parti européiste et internationaliste, un parti de lutte et de gouvernement ». Tels sont les contours de la « nouvelle formation politique » rêvée à voix haute mercredi 7 mars à Bologne par M. Achille Occhetto à l'ouverture du dix-neuvième congrès du parti qu'il dirige et dont il veut la « renaissance » sur des bases entièrement nouvelles.

BOLOGNE

de notre envoyé spécial

Trois heures de harangue, une large mesure d'œcuménisme, un zeste d'angélisme, une dose d'autocritique et une belle envolée finale, un peu lyrique mais concrète, directe et somme toute assez substantielle. Nul ne peut encore prédire si le long plaidoyer du numéro un communiste pour *« l'agrégation de toutes les forces de gauche en Italie »* produira ou non l'effet recherché. Mais une chose apparaît d'ores et déjà certaine : la très spectaculaire initiative du plus puissant PC d'Occident ébranle le monde politique transalpin tout entier.

« Le dialogue entre nous peut enfin commencer », commentait à chaud dans la soirée M. Claude Martelli, vice-président du conseil des ministres et numéro deux du Parti socialiste, le vieux frère ennemi du PC. *« Oui »*, reprenait à son tour le grand patron des socialistes, M. Bettino Craxi : *« Bien sûr, nous allons suivre tout cela de près, mais le PCI s'engage enfin dans un processus de transformation que nous avons souvent sollicité de lui. »*

Finis *« le sectarisme et l'idéologisme »* stériles. Dans une sorte d'exposé des motifs, M. Achille Ochetto a expliqué que *« la lutte entre la gauche et la droite »*, en Italie et ailleurs, s'était trop longtemps *« identifiée à l'affrontement entre les deux blocs »*. Or, *« les événements inoubliables de 1989 ayant profondément changé le scénario »* de la planète, *« il faut que chacun se redéfinisse, se transforme. (...) Toute la gauche, à l'échelle mondiale, doit se réorganiser, se repenser, et pas seulement elle »*. Même M. Gorbatchev, dont l'orateur louera à une ou deux reprises *« l'extraordinaire initiative politique »*, n'est pas encore allé assez loin. *« Tous ensemble*, dit encore M. Ochetto, *nous devons travailler à la réalisation des idéaux de solidarité, d'égalité et de liberté (...) qui sont à la base de la lutte pour un socialisme moderne et inédit, démocratique et humain. »*

« Créer les conditions de l'alternance au pouvoir »

Face aux *« comportements de type réactionnaire, aux manifestations exacerbées de nationalisme et même d'antisémitisme »*, la gauche européenne ne doit ni baisser sa garde ni mettre ses valeurs dans sa poche. Pour ce qui concerne l'Italie, M. Occhetto ne cache pas l'objectif premier du séisme qu'il a provoqué à l'intérieur de son parti : *« Il faut créer les conditions de l'alternance au pouvoir. »* Pour ce faire, il n'y a d'autre choix que *« la fondation d'une force d'alternative »* précisément. Et derechef il lance un appel à tous ceux, *« catholiques et démocrates-chrétiens progressistes »*, écologistes, syndicalistes, étudiants, intellectuels, etc.



Encore un peu de baume sur *« les souffrances bien compréhensibles des camarades »* dissidents conservateurs, qui s'opposent au hara-kiri qu'on leur demande, et notamment à l'abandon du sigle communiste – *« nous avons tous ici honoré le nom de notre parti ! »*, s'écrie-t-il – mais la concession s'arrête là. Certes, leur lance-t-il en substance, il serait idiot de détruire un parti pour en changer l'appellation. Mais faut-il le laisser périr pour en défendre le nom ? La salle, tendue de voiles rouges, a éclaté en applaudissements. Il est indéniable qu'après cette dernière grand-messe communiste à Bologne rien ne paraît plus tout à fait comme avant dans le monde politique transalpin.

PATRICE CLAUDE

GRANDE-BRETAGNE : président du syndicat des mineurs

M. Scargill est accusé par le « Daily Mirror » d'avoir touché des fonds libyens

Symbole d'une résistance farouche au gouvernement de Mme Margaret Thatcher en 1984-1985, le président du Syndicat des mineurs (NUM), M. Arthur Scargill est actuellement sur la sellette, cette fois-ci en position d'accusé. L'accusation est venue du *Daily Mirror*, quotidien populaire travailliste, qui affirme que des fonds d'aide aux grévistes fournis par la Libye ont été utilisés par M. Scargill et le secrétaire général du syndicat, M. Peter Heathfield, pour payer des dettes personnelles, notamment des prêts immobiliers.

Le « roi Arthur », comme le surnomme la presse, se défend pied à pied. *« Ce ne sont que des mensonges honteux »*, dit-il, en affirmant qu'aucune somme venant du régime libyen n'a été reçue par son syndicat, et en menaçant d'attaquer le *Daily Mirror* en justice pour diffamation.

Les accusations du quotidien s'appuient sur le témoignage d'un ancien dirigeant du NUM, M. Roger Windsor, qui avait rencontré le colonel Kadhafi pendant la grève des mineurs, et qui affirme que la Libye avait donné 150 000 livres (environ 1,5 million de francs) aux grévistes. *« Si ce que dit M. Windsor est vrai, cela prouve qu'il a menti à l'époque sur la provenance des fonds »*, a répliqué M. Scargill. Mais les accusations du *Daily Mirror* ont provoqué un malaise parmi les anciens mineurs en grève, qui avaient dû renoncer à leur bataille après un an de sacrifices. Ils exigent aujourd'hui une enquête complète sur cette affaire.

Cinq ans après la grève des mineurs, M. Scargill a perdu beaucoup de son pouvoir et de sa superbe. L'affaire libyenne, si elle est prouvée, risque de lui porter le coup de grâce et, à travers lui, à un syndicat qui, le premier, a fait les frais de la politique de Mme Thatcher. – (*AFP*.)

□ **HONGRIE : accord sur le retrait des troupes soviétiques, selon le ministre hongrois de la défense.** – Le ministre hongrois de la défense, M. Ferenc Karpati, a annoncé, mercredi 7 mars, que Budapest et Moscou avaient mis au point un accord sur le retrait des forces soviétiques de Hongrie. Au cours d'une conférence de presse à l'issue d'une visite aux Pays-Bas, M. Karpati a déclaré que *« les problèmes de transport étaient résolus »* et qu'il était *« convaincu que l'accord serait signé samedi »*.

□ **DANEMARK : Les visas d'entrée seront délivrés gratuitement aux citoyens des pays de l'Est.** – Le gouvernement n'exigera plus de taxe pour la délivrance des visas d'entrée au Danemark aux citoyens des pays de l'Est.

□ **IRLANDE DU NORD : un responsable du Sinn Fein assassiné par des inconnus.** – Un responsable du Sinn Fein, la branche politique de l'IRA, a été tué de plusieurs balles par des inconnus, mercredi 7 mars, dans le village de Lurgan – comté d'Armagh – alors qu'il venait de quitter le commissariat local.

TURQUIE

L'assassinat d'un journaliste fait redouter une nouvelle montée de la violence

ISTANBUL

Correspondance

Le meurtre, mercredi matin 7 mars, d'un éditorialiste du quotidien *Hurriyet*, M. Cetin Emec, âgé de cinquante-cinq ans, qui a été tué de neuf balles par deux hommes masqués alors qu'il quittait son domicile a choqué la Turquie et renforcé le climat d'inquiétude dans le pays.

M. Emec, considéré comme un nationaliste de tendance conservatrice, avait été le rédacteur en chef de *Hurriyet* et publiait quotidiennement un commentaire politique. Dans l'éditorial qu'il avait écrit pour mercredi il attaquait la Syrie qu'il jugeait responsable de la montée du terrorisme kurde en Turquie et semblait prophétiser sa propre mort en rappelant celle du professeur Moammer Aksoy dont l'assassinat, le 31 janvier dernier, avait choqué l'opinion. Cet attentat politique, le quatrième depuis le début de l'année, s'inscrit dans le cadre d'une montée soutenue de la violence dans le pays. Depuis les élections locales de mars 1989 au cours desquelles le parti au pouvoir n'avait obtenu que 21 % des voix, la situation est allée en se dégradant.

On constate actuellement un vide politique qu'aucun des partis en présence ne semble pouvoir combler et qui ne profite qu'aux fondamentalistes musulmans dont la cote est à la hausse. Les affrontements quasi-quotidiens avec les étudiants, l'insatisfaction de la population écrasée par l'inflation et la tension croissante entre le pouvoir et l'opposition contribuent à un malaise qui va grandissant.

La mort de M. Emec a provoqué des réactions immédiates dans tout le pays. *« Le terrorisme ne peut pas détruire la paix et la stabilité de notre pays »*, a déclaré le président Turgut Ozal. Le quotidien *Milliyet* a publié une édition spéciale et les journalistes d'Istanbul ont organisé une marche pour protester contre la montée des *« forces de l'obscurité »*.

NICOLE POPE

CHYPRE

Manifestations de lycéens à Nicosie

Des milliers de lycéens chypriotes grecs ont manifesté mercredi 7 mars à proximité des chancelleries des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, à Nicosie, pour amener ces pays à faire pression sur les autorités chypriotes turques qui détiennent trois des leurs.

L'un de ces écoliers a été arrêté en février après s'être *« infiltré pour peindre des graffitis »* en République turque de Chypre du Nord (RTCN, proclamée unilatéralement en 1983 et reconnue uniquement par Ankara). Un deuxième lycéen a été appréhendé samedi dernier, et un troisième mercredi, pour avoir tenté de *« s'attaquer »* à des drapeaux turcs ou de la RTCN flottant à quelques mètres de la *« ligne verte »*, ligne de démarcation séparant les secteurs chypriote grec et chypriote turc. Plusieurs manifestations de jeunes Chypriotes grecs ont eu lieu ces trois derniers jours dans les rues de Nicosie, ainsi que dans la zone démilitarisée, pour protester contre ces détentions. *(AFP)*

ASIE

AFGHANISTAN : les suites de la tentative de putsch à Kaboul

Le général Tanaï a rencontré au Pakistan des dirigeants de la résistance

Des combats semblent avoir cessé jeudi 8 mars à Kaboul, mais ils se poursuivent aux alentours de la capitale et dans plusieurs provinces d'Afghanistan. Le président Najibullah a annoncé sa victoire sur les mutins, reconnaissant que les affrontements avaient fait *« beaucoup de morts et de blessés »*, et indiquant que l'instigateur du putsch, l'ex-ministre de la défense, le général Shanawaz Tanaï, s'était enfui au Pakistan. Islamabad a confirmé l'arrivée par hélicoptère du général près de Peshawar mercredi. Mais, de source officielle pakistanaise, on affirme qu'après avoir conféré avec des responsables de la résistance, il a regagné l'Afghanistan. Plusieurs généraux putschistes sont arrivés en avion au Pakistan, où ils ont demandé l'asile politique. L'ambassadeur afghan au Yémen du sud, M. Asadullah Sarwari, ex-chef de la sécurité, a abandonné son poste, et Kaboul l'accuse d'avoir rejoint la rébellion. Il semblerait que des unités de moudjahiddins aient fait cause commune avec les mutins, qui conserveraient le contrôle de la base aérienne de Bagram. Mais si la résistance islamique entend tirer profit de la situation pour accroître sa pression contre le régime de Kaboul, son « gouvernement provisoire » a pris ses distances à l'égard des putschistes, déclarant n'avoir aucune *« entente de solidarité ni avec l'une, ni avec l'autre des parties »*.

Une présence soviétique discrète mais réelle

NEW-DELHI

de notre correspondant en Asie du Sud

Quel rôle les Soviétiques ont-ils joué dans la tentative de coup d'Etat ? La situation à Kaboul étant toujours incertaine, il est difficile de savoir si Moscou soutient toujours le président Najibullah. Le chef d'Etat a renforcé sa position depuis le départ de l'armée rouge le 15 février 1989 : il a su résister aux assauts lancés par la résistance contre plusieurs villes ; ce succès – auquel même les diplomates soviétiques ne croyaient pas – a eu un effet considérable sur le moral de l'armée gouvernementale.

Si le jeu de l'URSS est de s'accommoder du *statu quo*, c'est-à-dire du gel de la situation militaire ainsi que d'une impasse politique (la résistance ne négociera pas avec M. Najibullah qui, comme ancien chef du Khad – les services secrets – est accusé d'être responsable de la mort de centaines de personnes), le président afghan était probablement le meilleur choix. Si, au contraire, Moscou cherche un moyen de se débarrasser d'un homme qui fait dorénavant obstacle à tout règlement du conflit, un coup d'Etat – organisé par un rival connu et n'en étant pas à sa première tentative – constituait le moyen le plus « élégant » de sortir de l'impasse.

La présence des Soviétiques à Kaboul est discrète, peu d'entre eux se risquant dans les rues, mais bien réelle. Elle s'effectue de façon directe, par des conseillers militaires au sein des forces armées, et par le biais des officiers et hauts fonctionnaires formés en URSS. Les Soviétiques disposent donc d'un réseau d'espions leur permettant d'infiltrer tous les rouages de l'establishment politico-militaire. Il est vrai que, depuis le départ de l'armée rouge, une sorte de réveil nationaliste s'est produit parmi les responsables du PDPA (parti démocratique du peuple), et que l'antisoviétisme, qui existait de façon latente, s'exprime aujourd'hui parfois publiquement dans la haute administration.

Le nombre des conseillers militaires soviétiques fait l'objet d'estimations très différentes. Le président du « gouvernement intérimaire » de la résistance établi à Peshawar, M. Mojadeddi, a récemment avancé le chiffre de deux mille. Pour les Américains, ils ne seraient que quatre cents à Kaboul. Enfin, il y a quelques mois, des diplomates de pays de l'Est nous avaient assuré qu'une quarantaine d'officiers soviétiques étaient nécessaires pour assurer le fonctionnement des bases de missiles « Scud ». Restent bien sûr, les « diplomates » (environ deux cents), regroupés dans les locaux de l'ambassade d'URSS.

Des problèmes de ravitaillement ?

Les forces armées afghanes sont éparpillées en de nombreuses unités obéissant à des commandements différents, ce qui n'assure pas toujours une grande efficacité. Outre l'armée régulière, que commandait le général Tanaï, on trouve les unités combattantes de la Tsarandoy (police militaire), du Khad (commandé par le colonel-général Yaqubi, ministre de la sécurité d'Etat et fidèle du président), la Garde spéciale (vingt mille hommes sous le commandement du président), les « soldats de la révolution », enfin les milices.

Celles-ci sont constituées de combattants issus des tribus que le régime a ralliées à sa cause à coup d'afghanis. Les quatre « ceintures de sécurité » qui entourent la capitale sont gardées par la plus puissante de ces milices, les Jozjanis, dont M. Najibullah s'assure la fidélité en leur accordant des avantages considérables. Les Jozjanis sont notamment des Tadjiks et des Ouzbeks venus du Nord. Les moudjahidines sont persuadés que beaucoup d'entre eux ne sont pas Afghans mais Soviétiques : il est en effet pratiquement impossible de faire la différence entre un Tadjik originaire d'Afghanistan ou du Tadjikistan soviétique.

Le ravitaillement en armes, en munitions et en carburant s'effectue grâce aux rotations des Iliouchyne-76 de l'Aeroflot. Jusqu'en décembre dernier, trente à quarante avaient lieu quotidiennement, chaque appareil déchargeant environ quarante tonnes de marchandises. Ce pont aérien est également destiné à ravitailler la capitale lorsque la circulation sur les grands axes routiers est interrompue par la résistance ou des conditions climatiques.

LAURENT ZECCHINI

A l'ONU

La commission des droits de l'homme dresse un constat accablant

La Commission des droits de l'homme des Nations unies a adressé, mercredi 7 mars, un constat accablant de la situation qui règne en Afghanistan, exprimé sa *« grave préoccupation »* devant l'accroissement des violations des droits de l'homme au Guatemala et au Salvador et adopté une résolution modérée à l'égard de l'Iran. Le Chili, pour la première fois depuis des années, s'est vu décerner un satisfecit ; quant à la question, apparemment incontournable, des droits de l'homme en Chine, elle a été évacuée par une motion de *« non-action »*.

Une résolution, présentée par dix-sept pays occidentaux et adoptée par consensus, fait état en Afghanistan d'*« actes de terrorisme contre des civils »* et de *« mauvais traitements, tortures et exécutions sommaires »* de prisonniers. Elle rappelle les autorités de Kaboul à leurs obligations, notamment en matière de protection des civils et de prisonniers de guerre. Elle souligne, par ailleurs, le sort *« de plus en plus difficile »* des 5 millions de réfugiés afghans, en raison du *« déclin de l'assistance humanitaire internationale »*.

Exécutions sommaires, tortures et enlèvements sont également dénoncés au Salvador et au Guatemala. La Commission constate la poursuite dans ces deux pays (et en toute impunité) des activités criminelles des « escadrons de la mort ». Par contre, la Commission a décidé de ne pas renouveler le mandat du rapporteur spécial sur le Chili à compter de la prise de fonctions du gouvernement élu.

A l'issue d'un débat dont le ton tranchait avec les accusations des années précédentes, l'Iran s'en sort relativement bien. Ses représentants ont accepté sans discuter une résolution qui fait pourtant état, entre autres violations, d'exécutions illégales, de tortures et d'emprisonnements abusifs. Mais, d'une part, ces accusations sont tempérées par des témoignages nettement moins critiques. D'autre part, les intervenants se sont félicités de la coopération fournie par l'Iran à la Commission.

Enfin, la Commission n'a pas été en mesure d'adopter le texte d'une résolution soumise par dix-huit pays occidentaux au sujet des droits de l'homme en Chine (*le Monde* du 2 mars). En effet, sur proposition du Pakistan et de la Somalie, divers pays du tiers-monde, soutenus par l'URSS et la Yougoslavie, ont adopté une *« motion de non-action »* mettant fin à tout débat sur la question. Les pays latino-américains se sont abstenus. – (*AFP*.)

A TRAVERS LE MONDE

TCHAD

Amnesty International s'inquiète du sort de centaines de prisonniers politiques

Dans un nouveau rapport intitulé *Prisonniers politiques en détention secrète Demande d'éclaircissement au gouvernement*, rendu public le mercredi 7 mars et concernant le Tchad, Amnesty International s'inquiète du sort de *« centaines de prisonniers politiques, détenus dans des conditions cruelles et inhumaines, parfois exécutés secrètement dans la plus complète illégalité »*.

Selon l'organisation humanitaire, *« certains ont été passés à tabac et torturés au cours des interrogatoires. D'anciens prisonniers ont raconté comment on avait fait mourir des détenus en les privant de nourriture, en les torturant, en les frappant ou en les empoisonnant délibérément.*

A la connaissance d'Amnesty International, *« aucun prisonnier politique n'a été traduit en justice depuis 1982. Le fait que cette pratique soit tolérée depuis tant d'années indique un profond manque de respect du gouvernement du président Habré pour les droits de l'homme »*.

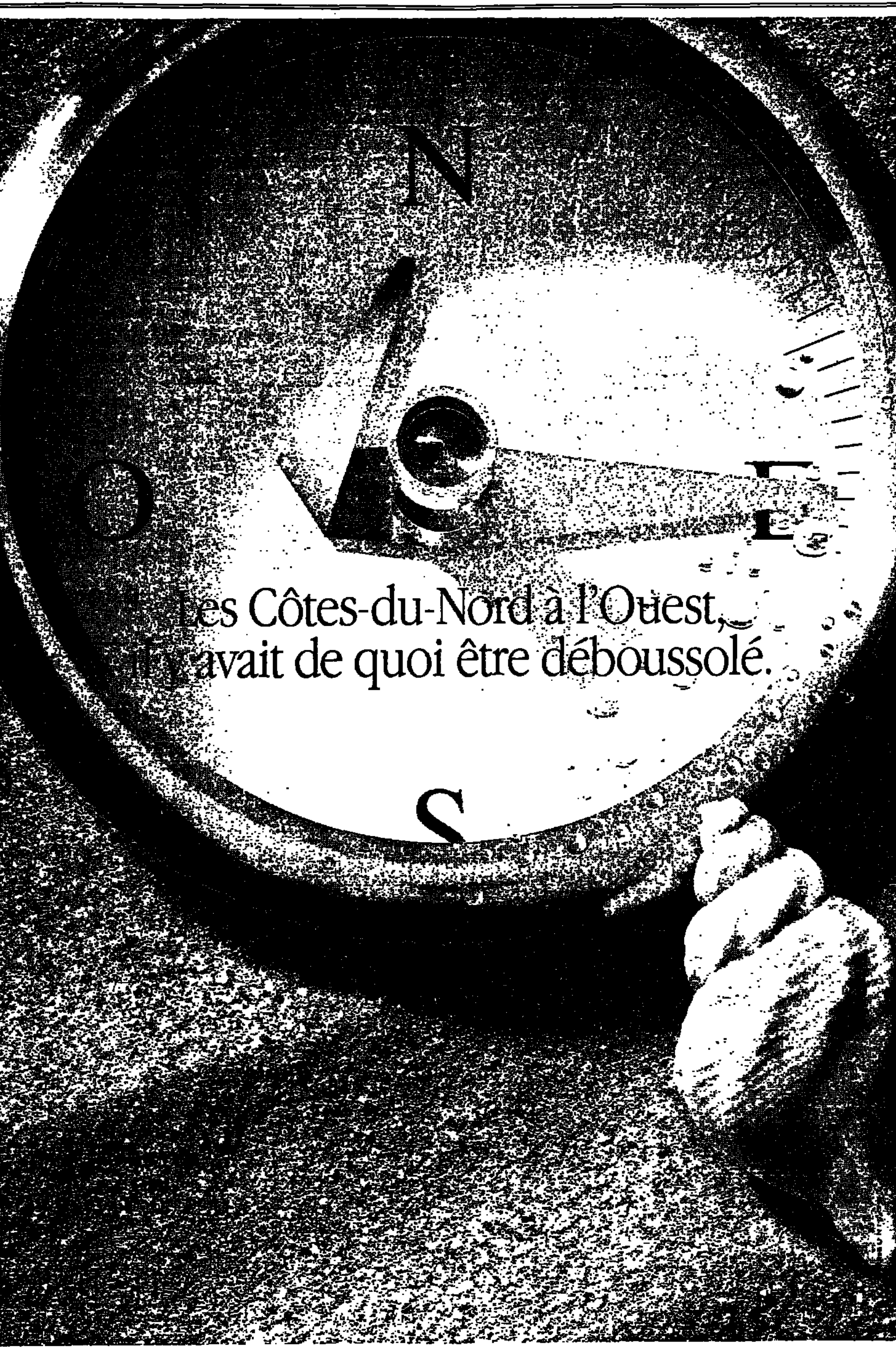
« En 1987, précise le rapport, *au moins 100 personnes de l'ethnie hadjerai, originaire du sud-est du Tchad, ont été emprisonnés. D'autres Hadjerai ont été arrêtés en 1989 ainsi que plus de 200 membres de la communauté zaghawa, interpellés à N'Djamena et dans le nord-est du pays »*, après que le gouvernement eut annoncé qu'il avait déjoué un complot contre le président Habré.

PANAMA

Des militaires américains impliqués dans un trafic de cocaïne

Un magistrat fédéral américain a confirmé, mercredi 7 mars, que deux sergents de l'armée américaine, basés au Panama, étaient impliqués dans un trafic de cocaïne à destination des Etats-Unis, en compagnie de dix-huit autres personnes, dix-sept Colombiens et un Panaméen.

Lors d'une conférence de presse à Miami (Floride), le procureur fédéral Dexter Lehtinen a indiqué que les deux sergents, Raphiel Fultz et Jarvis Earl Woreids, faisaient parvenir aux Etats-Unis la cocaïne, dissimulée dans des paquetages, par la poste aux armées. La première livraison (4 kilos) a été faite en octobre. D'autres chargements, totalisant plus de 50 kilos, sont parvenus ultérieurement aux Etats-Unis, selon des documents officiels rendus publics, mardi, à Miami.



AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : les troubles dans les bantoustans

L'armée de Pretoria « coopère » avec les forces de l'ordre du Bophuthatswana

Le ministre sud-africain des Affaires étrangères, M. « Pik » Botha, a annoncé, mercredi 7 mars, au Cap, que les forces armées sud-africaines « coopéraient » avec celles du Bophuthatswana pour assurer la sécurité dans ce bantoustan noir « indépendant », où des affrontements entre manifestants et forces de l'ordre auraient fait au moins sept morts. Cette assistance a été accordée à la demande du président de ce territoire, M. Lucas Mangope, a précisé M. Botha.

M. Mangope a instauré l'état d'urgence dans quatre districts de ce bantoustan situés dans la région de Garankuwa, au nord-ouest de Pretoria, théâtre de sanglants incidents au cours desquels la police et des unités de l'armée ont ouvert le feu sur une foule de plusieurs dizaines de milliers de manifestants qui réclamaient la démission du président Mangope et la réintégration du territoire au sein de l'Afrique du Sud.

Les forces de l'ordre auraient d'abord utilisé des gaz lacrymogènes, avant de tirer sur la foule et de pourchasser les manifestants. Des barricades avaient été érigées dans les rues et des bâtiments ont été incendiés.

Pendant ce temps, le calme est revenu peu à peu au Ciskei, après une vague de violences et de pillages qui, selon des sources hospitalières, aurait coûté la vie à plus de vingt personnes depuis le renversement du président Lennox Sebe, dimanche dernier, par le général Josh « Oupa » Gqozo (vingt-sept morts et cinq cents blessés, selon M. « Pik » Botha). Le général Gqozo a entrepris de relâcher les prisonniers politiques, a indiqué la radio d'Etat sud-africaine (SABC). Il a également supprimé le poste de président.

Le conseil militaire, qui a décrété l'état d'urgence mardi, a précisé qu'il avait dissous l'Assemblée nationale du Ciskei et le Conseil exécutif du président, et qu'il assumait désormais les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. Le nouveau pouvoir a décidé d'autoriser les syndicats, interdits sous le régime précédent.

Par ailleurs, le vice-président du Congrès national africain (ANC), M. Nelson Mandela, a remercié, mercredi 7 mars, à Dar-es-Salaam, la Tanzanie pour le soutien apporté par ce pays à l'ANC dans sa lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud. Il a rappelé qu'en 1962 M. Julius Nyerere, alors président de Tanzanie, avait accepté l'ouverture de camps d'entraînement de soldats de l'ANC en Tanzanie. M. Mandela devait se rendre jeudi sur l'île de Zanzibar, puis visiter les camps d'entraînement de l'ANC en Tanzanie. Toutefois, à Addis Abeba, l'Organisation de l'unité africaine (OUA) a annoncé mercredi que M. Mandela devait se rendre jeudi au siège de l'OUA dans la capitale éthiopienne . Aucune confirmation n'a pu être obtenue auprès de l'entourage de M. Mandela et des autorités tanzaniennes sur cette éventuelle visite. – (*AFP, Reuter.*)

ÉTHIOPIE

L'opposition ne pourra s'exprimer que dans le cadre du parti unique

Le comité central du Parti des travailleurs éthiopiens (PTE) s'est prononcé, mercredi 7 mars, pour la transformation et la restructuration du parti, en vue d'y accueillir toutes les tendances politiques, dont celles des rebelles du Tigré et de l'Erythrée. Il a accepté que le nom du parti soit changé en Parti démocratique de l'unité éthiopienne.

D'autre part, les opposants pourront participer à la vie politique du pays dans le cadre du nouveau parti unique. Le président Menguistu Hailé Mariam avait déclaré, lundi, que *« la voie* [était] *libre »* pour l'opposition si elle se constituait en mouvements ou partis. Le comité central a indiqué que le chef de l'Etat n'entendait pas par là le multipartisme. Néanmoins, les changements de structure du parti, ainsi que les réformes économiques, impliquent des modifications de la Constitution, qui mèneront probablement à la disparition de toute référence au marxisme-léninisme et au concept de centralisme démocratique.

Sur le plan économique, le comité central a décidé des réductions d'impôts sur l'industrie et ouvert la possibilité illimitée d'investissements privés dans tous les secteurs.

Les réformes dans l'agriculture, si elles sont appliquées, seraient considérables : pour la première fois depuis la nationalisation des terres en 1975, l'investissement privé sera autorisé. – (*AFP.*)

Les pays africains doivent évoluer vers un État de droit

affirme le ministre de la coopération

Evoquant la crise en Afrique, M. Jacques Pelletier, ministre de la coopération, a déclaré, mercredi 7 mars, devant l'association de la presse diplomatique, qu'il fallait *« faire preuve d'imagination pour construire dès maintenant une solidarité Nord-Est-Sud »*. *« Pourquoi ne pas imaginer une formule par laquelle l'Est rembourserait au Sud, le moment venu, les prêts que les pays du Nord sont en train de lui consentir ? »*, a ajouté le ministre, tout en soulignant que cette idée n'en était encore qu'au stade exploratoire et qu'il *« faudrait un travail d'approche très long »* .

Pour M. Pelletier, les pays de l'Est qui reçoivent ou vont recevoir une assistance occidentale devraient *« retrouver un développement important »* dans les années à venir et seront en mesure de rembourser. Cet argent pourrait servir *« à faire des dons »* aux pays du Sud ou éventuellement des prêts pour les plus développés d'entre eux, *« si les pays du Nord en sont d'accord »*, a précisé le ministre.

M. Pelletier a jugé *« important qu'il y ait une certaine démocratisation »* en Afrique. Mais, il a ajouté que l'on ne *« pouvait attaquer les Africains parce qu'ils n'ont pas encore tous le multipartisme ». « On ne peut pas exiger de nos partenaires qu'ils aient la même démocratie que nous. Cela dit, nous essayons de les pousser vers l'état de droit »*, a-t-il dit. – (*AFP.*)

□ **COMORES : résultats officiels de l'élection présidentielle.** – La Cour suprême a rendu publics, mercredi 7 mars, les résultats du premier tour de l'élection présidentielle qui a eu lieu aux Comores dimanche dernier. M. Mohamed Taki, présenté par l'Union nationale pour la démocratie aux Comores, arrive en tête avec 24,35 % des suffrages exprimés, suivi par M. SAÏD Mohamed Djohar, le président par intérim, avec 23,07 %. Le prince Saïd Ali Kemal obtient 13,71 % des suffrages. M. Abbas Youssouf, 13,57 %, M. Mustapha Saïd Cheik, 9,12 %, M. Ali Mroudjae, 9,03 %, M. Mohamed Hassanaly, 4,56 %, et M. Ali Mbalia, 2,56 %. Le second tour aura lieu le dimanche 11 mars. – (*AFP.*)

□ **ALGÉRIE : prochaines élections communales et départementales.** – Les élections communales (assemblées populaires communales) et départementales (assemblées populaires de wilayas) se dérouleront le 12 juin, a annoncé, mercredi 7 mars, à Alger, un communiqué du conseil des ministres. Ces élections, prévues initialement en décembre dernier, avaient été reportées de six mois pour permettre aux nouveaux partis politiques de s'organiser. – (*AFP.*)

AMÉRIQUES

NICARAGUA : après la défaite électorale des sandinistes

Les Cubains annoncent la fin de leur aide militaire

Le président cubain Fidel Castro a annoncé, mercredi 7 mars, que dès l'investiture de Mme Violeta Chamorro, son pays mettrait fin à l'aide militaire au Nicaragua. *« Il n'est pas possible que nous maintenions la coopération militaire avec un gouvernement qui a manifesté de l'antipathie pour la révolution cubaine »*, a-t-il expliqué. Pour la première fois, publiquement, le numéro un cubain a commenté la défaite des sandinistes qu'il a qualifiée de *« grande leçon historique »*. Il a estimé *« irréelle »* et *« absurde »* la situation post-électorale au Nicaragua qui, selon lui, est porteuse *« de grands risques de guerre civile »*. M. Castro a cependant souligné que les sandinistes *« n'avaient d'autre choix que de reconnaître le résultat des urnes puisque qu'ils s'étaient engagés dans cette direction »*. Leur défaite, d'après le dirigeant cubain, est due, pour beaucoup, à la colère des familles dont les enfants ont été tués en combattant la Contra soutenue par les Etats-Unis. Mais il y a *« aussi eu des erreurs de nature subjective de la part des sandinistes »*, a ajouté le président cubain, tout en soulignant que son pays désirait continuer à manifester *« appui et solidarité »* aux sandinistes.

« Conseillers » et coopérants sur le départ...

MANAGUA
de notre correspondant en Amérique centrale

Cuba a décidé de réviser sa politique de coopération avec le Nicaragua et de retirer son personnel installé dans le pays depuis plus de dix ans. Près de huit cents personnes seraient affectées par ce mouvement qui n'épargnera peut-être pas le domaine de la santé, où les Cubains jouent un rôle essentiel depuis la révolution de 1979.

« Nous avons dû rapatrier notre équipe de l'hôpital de Puerto Cabezas (quinze personnes dont douze médecins) pour des raisons de sécurité », affirme le chef de la mission médicale cubaine au Nicaragua, le docteur René Ruiz, qui a trois cent vingt personnes sous ses ordres dans l'ensemble du pays. Les autorités cubaines craignent en effet que le nouveau gouvernement, qui prendra ses fonctions le 25 avril, ne soit plus en mesure d'assurer la sécurité de leur personnel dans cette zone de guerre située sur la côte atlantique. *« Malgré le changement de gouvernement*, ajoute le médecin, *nous sommes disposés à rester si les nouveaux dirigeants nous invitent à poursuivre notre action mais pour l'instant, nous n'avons reçu aucune indication en ce sens. »* La plupart des médecins cubains souhaitent rester mais sont désemparés face, notamment, à la guérilla anti-sandiniste qui a provoqué cette semaine l'évacuation en catastrophe du personnel des hôpitaux d'Apanas (département de Jinotega) et de Boaco. Selon la directrice des services médicaux du ministère de la Santé, Mme Marta Medina, les Cubains ont de bonnes raisons d'être inquiets à la suite des déclarations hostiles de l'Union nationale d'opposition (UNO) à leur égard . *« L'UNO*, dit-elle, *a menacé de les expulser du Nicaragua dès son arrivée au pouvoir. »*

La Havane a donc décidé de prendre les devants en retirant d'abord ses quelque quatre-vingts conseillers militaires qui travaillaient au sein de l'armée populaire sandiniste et du ministère de l'Intérieur. De source sandiniste, on indique que le personnel diplomatique sera très substantiellement réduit et que l'ambassadeur, M. Fernando Ravelo, sera rappelé à La Havane avant l'entrée en fonction de la nouvelle présidente de la République, Mme Violeta Chamorro. Au début de la campagne électorale, celle-ci avait annoncé qu'elle romprait les relations diplomatiques avec Cuba. Par la suite, elle avait modifié sa position en parlant de *« révision des relations bilatérales, selon le principe de la non-ingérence dans nos affaires internes »*. Selon un collaborateur de Mme Chamorro, il est *« très probable »* qu'aucun ambassadeur ne sera envoyé à La Havane, ce qui constituera une suspension et non une rupture des relations diplomatiques.

Choc de la défaite

Les Cubains, comme les sandinistes, sont encore sous le choc de la défaite électorale que La Havane a qualifié de *« victoire de l'impérialisme »*. En fait, les relations entre les deux alliés s'étaient dégradées au cours des derniers mois. En choisissant la pérestroïka soviétique contre l'immobilisme cubain, les dirigeants sandinistes ont provoqué l'irritation de M. Fidel Castro en total désaccord avec la politique économique libérale en vigueur à Managua depuis janvier 89 et l'organisation d'élections démocratiques qui ont remis en question la « légitimité révolutionnaire ». Dans son dernier discours de la campagne électorale, le président Daniel Ortega, avait fait une allusion transparente à *« certains de nos amis qui nous reprochent d'avoir dévié de la révolution... »*.

Les sandinistes avaient déjà pris la décision de réduire le niveau de leurs relations avec Cuba d'autant plus que l'essentiel de l'aide économique, notamment le pétrole vient d'URSS. Mais il n'était pas question de se passer des deux cent vingt médecins envoyés par La Havane. *« Nous représentons avec les techniciens médicaux 80 % du personnel médical dans les hôpitaux à l'extérieur de Managua*, affirme le docteur Ruiz. *De plus nous recevons à Cuba six cents patients nicaraguayens par an pour des opérations délicates qu'il n'est pas possible de faire ici. »*

Le pays n'est pas en mesure de remplacer le personnel cubain. Au moins, la moitié des médecins nicaraguayens – il en reste à peine mille cinq cents pour une population de plus de trois millions d'habitants – se sont en effet exilés aux Etats-Unis. La situation dans les services hospitaliers, secteur prioritaire de la révolution, deviendrait dramatique si les médecins cubains se retiraient, d'autant plus que les Soviétiques et les Allemands de l'Est souhaitent, eux aussi, remettre aux Nicaraguayens les deux hôpitaux dont ils assurent le fonctionnement.

BERTRAND DE LA GRANGE

La presse soviétique s'en prend à M. Fidel Castro

A l'Est, il n'y a pas que les statues de Lénine qui tombent de leur piédestal : en témoigne l'ironie perfide avec laquelle le Lider Maximo cubain, jadis personnage intouchable, vient de se faire égratigner dans la presse soviétique. Dans un portrait peu flatteur de Fidel Castro, l'hebdomadaire *les Nouvelles de Moscou* – interdit, il est vrai, à Cuba – souligne, dans sa livraison de mercredi 7 mars, le mauvais état économique de l'île et surtout l'émergence de nouveaux groupes contestataires, plutôt favorables à la perestroïka ; cela, ajoute le journal, semble marquer le passage *« d'une certaine apathie sociale à un mécontentement caché »*. Mardi soir, rompant également avec la solidarité tacite observée jusqu'ici, la télévision soviétique s'est permis, elle aussi, quelques sarcasmes sur Cuba qui *« a pris sur lui de défendre le socialisme et n'abandonnera pas les grands principes »*. Enfin, pour la première fois, et, comme par hasard, au moment où La Havane revoit avec Moscou les accords de commerce bilatéraux, les *Izvestia* ont publié la semaine dernière le montant exorbitant de la dette cubaine à l'égard de l'Union soviétique : 15 milliards de roubles, soit 24 milliards de dollars au change officiel.

PROCHE-ORIENT

IRAN

M. Rafsandjani évoque une possible libération des otages du Liban

Le président iranien M. Ali Akbar Hachemi Rafsandjani a renforcé, mercredi 7 mars, la thèse d'une possible libération dans un proche avenir des otages occidentaux du Liban en déclarant à la télévision nationale que son « sentiment était que le problème était en passe de trouver une solution » (nos dernières éditions du 8 mars).

M. Rafsandjani n'a pas précisé de date pour cette *« solution »* mais, samedi dernier, le quotidien iranien *Keyhan international*, passant pour favorable aux « durs » du régime, avait indiqué qu'elle pourrait intervenir avant le milieu de l'été. Auparavant, *Tehran Times*, journal proche du ministère iranien des affaires étrangères, avait avancé, le 22 février, que 1990 pourrait être l'année de toutes les libérations au Liban.

Aux Etats-Unis, les déclarations du président iranien ont suscité un certain espoir, et la Maison blanche les a qualifiées d' *« encourageantes »*. Un espoir prudent, cependant, Washington s'empressant d'assurer ne pas avoir d'indication qu'une libération des otages pourrait intervenir sous peu.

En revanche, à Beyrouth, l'un des groupes terroristes détenant des otages américains a tenu à tempérer l'optimisme de M. Rafsandjani. *« Nous n'avons aucune intention de relâcher des otages (...) hors du cadre que nous avons proposé à plusieurs occasions »*, déclare – sans donner d'informations sur ce *« cadre »* – un communiqué publié mercredi soir à Beyrouth par l'Organisation de la justice révolutionnaire (OJR), qui met en garde contre une *« opération militaire américaine »*.

« Pas de négociations avec Washington »

L'organisation, qui détient deux Américains (Joseph Cicippio et Edward Tracy), s'est en outre élevée contre *« certaines déclarations irresponsables d'amis locaux à ce sujet, qui peuvent venir de leur incompréhension des vrais mobiles américains »* .

De son côté, M. Rafsandjani a démenti, après Washington, que la crise des otages fasse actuellement l'objet de négociations avec les Etats-Unis. *« Les seules négociations que nous ayons avec les Etats-Unis se font devant le tribunal international de La Haye »* (chargé de statuer sur les contentieux américano-iraniens), a-t-il dit. Et il a ajouté : *« Moi et mes amis voulons que le problème soit résolu dans la mesure où les Etats-Unis et d'autres l'exploitent pour dénoncer les Libanais comme des terroristes et ne cherchent pas sérieusement une solution »* .

Après la publication de l'éditorial de *Keyhan international*, les milieux diplomatiques de Téhéran étaient parvenus à la conviction que M. Rafsandjani avait arraché aux durs du régime leur accord pour dénouer le drame des 17 otages occidentaux encore détenus au Liban par des organisations chiites pro-iraniennes. Les otages sont huit Américains, trois Britanniques, deux Allemands, deux Suisses, un Irlandais et un Italien.

Elu le 28 juillet dernier, M. Rafsandjani avait inauguré sa présidence par une offre d'aide aux Etats-Unis pour résoudre l'affaire des otages et ainsi mettre fin à l'isolement international de l'Iran. Mais le président iranien avait alors été systématiquement contré par l'ancien ministre de l'intérieur, M. Ali Mohtachemi, chef de file des radicaux et principal responsable de la « connection iranienne » avec les preneurs d'otages libanais du vivant de l'imam Khomeiny (mort le 3 juin dernier).

Les fréquentes et longues visites que vient d'effectuer en Iran cheikh Mohammad Hussein Fadlallah, guide spirituel des intégristes pro-iraniens au Liban, ont sans doute joué un rôle déterminant dans le changement de donne en Iran et la « volte-face des durs ». Le 1er mars, cheikh Fadlallah, cité mercredi par le président iranien, avait annoncé à Beyrouth disposer d' *« éléments tangibles »* laissant présager la libération d'otages. Il précisait avoir *« entrepris récemment des démarches pour créer une atmosphère positive afin de clore le dossier »* . – (*AFP*)

Nouveau rebondissement dans le contentieux franco-iranien

La cour d'appel de Versailles annule une décision favorable à Eurodif

Le dossier du contentieux financier qui oppose la France à l'Iran depuis près de dix ans a connu mercredi 7 mars un rebondissement supplémentaire. La cour d'appel de Versailles a annulé un arbitrage favorable au consortium nucléaire Eurodif qui avait été rendu en avril 1985 (*nos dernières éditions du 8 mars*). A l'époque, la chambre de commerce internationale de Paris avait conclu à la responsabilité de l'Iran dans la rupture du contrat d'achat d'uranium enrichi à Eurodif. Les magistrats versaillais ont estimé que, dans cette affaire, les arbitres avaient *« excédé leurs pouvoirs »* .

S'estimant lésés par l'arrêt brutal de la politique d'équipement nucléaire décidée par les autorités iraniennes après la chute du shah, le Commissariat à l'énergie atomique, Eurodif et la Cogema réclament des dédommagements depuis 1979. Les trois organismes français estiment le préjudice subi à 9 milliards de francs.

La complexité du dossier tient au fait que le Shah avait octroyé un prêt d'un milliard de dollars à la Cogema pour financer la construction de l'usine d'enrichissement d'uranium d'Eurodif situé à Tricastin. Depuis septembre dernier, la France et l'Iran s'efforcent de trouver un règlement politique à l'amiable du contentieux.

Par ailleurs, l'agence officielle iranienne IRNA a annoncé mercredi 7 mars que l'URSS avait accepté de construire deux centrales nucléaires civiles en Iran.

AMÉRIQUES

HAÏTI : alors que l'agitation se développe

Le général Avril n'exclut pas d'abandonner le pouvoir

PORT-AU-PRINCE

de notre envoyé spécial

Alors que les manifestations anti-gouvernementales se multiplient en Haïti, le général Prosper Avril n'a pas exclu la possibilité d'abandonner le pouvoir. Interrogé mercredi 7 mars par les journalistes haïtiens, le général-président a déclaré qu'*« à titre personnel »*, il était prêt à partir si le peuple le lui demandait. Mais il a aussitôt ajouté que son départ entraînerait le chaos et il s'est prononcé en faveur d'une concertation nationale pour organiser les élections. Une ouverture qui arrive bien tard : dans un communiqué commun, les principaux partis politiques, de la droite modérée aux communistes, ont appelé, mercredi, la population à se soulever contre le régime militaire.

Six organisations de gauche avaient lancé, lundi, un véritable ultimatum au président du gouvernement militaire, exigeant qu'il abandonne le Palais national jeudi au plus tard. Comme au cours des derniers mois de la dictature des Duvalier, les manifestations se muliplient en province. Mercredi, des cortèges se sont formés à Leogane, Saint-Marc, Jacmel, Mirebalais et Miragoane, cinq des principales villes du pays. Les manifestants, jeunes pour la plupart, exigent la démission du général Avril. La situation est tendue à Cap-Haïtien et à Gonaïves, où plusieurs milliers de manifestants ont scandé des slogans hostiles au général Avril.

L'enterrement d'une fillette de onze ans, tuée trois jours auparavant par l'armée à Petit-Goave, à soixante kilomètres à l'ouest de la capitale, devait être jeudi l'occasion de nouvelles manifestations anti-gouvernementales. Onze partis, parmi les principaux du pays, ont annoncé qu'ils s'étaient mis d'accord sur une formule de transition qui devrait aboutir à l'installation d'un président élu au plus tard le 7 février 1991. Le gouvernement provisoire, sous la présidence d'un membre de la Cour de cassation, serait assisté d'un Conseil d'Etat formé de représentants des différents secteurs de la société haïtienne.

L'éventail des partis soutenant cette alternative est large, elle va du mouvement pour l'instauration de la démocratie en Haïti (Midh-centriste) de M. Marc Bazin au Parti unifié des communistes haïtiens (Puch), en passant par le Konakom et le Panpra, deux formations se réclamant du socialisme démocratique. De plus en plus isolé, le général Avril ne peut plus guère compter que sur sa garde présidentielle, qui demeure la principale unité de l'armée haïtienne. Au pouvoir depuis près de dix-huit mois, le président haïtien, qui a perdu l'appui de Washington, est présenté dans un récent rapport de quatre organisations américaines de défense des droits de l'homme comme *« un despote qui utilise la violence et la terreur pour se maintenir au pouvoir »*.

JEAN-MICHEL CAROIT

BRESIL : mort de Luis Carlos Prestes

La longue marche d'un révolutionnaire

L'ancien dirigeant communiste brésilien Luis Carlos Prestes est mort d'une leucémie, mercredi 7 mars, à l'âge de 92 ans. Il fut sans doute, trente ans avant Fidel Castro, le plus connu des révolutionnaires latino-américains.

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

A l'âge où les *barbudos* cubains tenaient le maquis dans la Sierra Maestra, il faisait, lui, sa longue marche . Mais c'était en 1924. Luis Carlos Prestes n'était, alors, pas encore communiste. A la fois officier et ingénieur, comme on l'était souvent dans une armée façonnée par le positivisme, il avait découvert dans sa région natale, le Rio-Grande-do-Sul, les tares et les retards d'un pays qui n'était alors qu'un immense *latifundio*.

Une révolte de lieutenants avait éclaté deux ans plus tôt . La sienne semblait n'être qu'une grogne de plus, de la part de gradés impatients devant les jeux politiciens qui se pratiquaient à Rio-de-Janeiro. A la tête d'un millier de soldats rebelles, il se mit en marche, et parcourut le Brésil en tous sens. Stratège de la guerre de mouvement, il s'employait, entre deux combats, à allumer d'autres feux : la réforme agraire, la gratuité de l'enseignement, le droit de vote aux analphabètes, la lutte contre la corruption, formaient l'essentiel d'un programme qui, soixante ans plus tard, tenait encore, la plupart des besoins recensés n'étant toujours pas satisfaits.

Les exploits de la *colonne Prestes* valurent au jeune capitaine une auréole de chef révolutionnaire et de *« Chevalier de l'espérance »*, titre que Jorge Amado donnera plus tard à sa biographie. Mais la désillusion fut à la mesure de son courage et de son idéalisme : alors qu'il voulait améliorer le sort des populations, celui-ci empirait après son passage, du fait des excès commis par les troupes fédérales. Craignant qu'à force d'errance, ses compagnons ne se tournent vers le banditisme, il finit par renoncer à son entreprise. En deux ans, il avait parcouru 25 000 km et semé des germes qui devaient lever bien après.

Les années d'exil, en Argentine, firent découvrir à l'officier, déjà lecteur de Diderot et de Rousseau, *L'Etat et la révolution* de Lénine. Ce fut le choc, qui décida de son engagement communiste. En 1931, le voici à Moscou d'où le Komintern ne tardat pas à l'envoyer préparer la lutte armée dans son pays. L'erreur sera lourde de conséquences. La révolte armée que le parti communiste brésilien fait éclater dans plusieurs casernes, en novembre 1935, est non seulement un échec, qui conduit Prestes en prison, mais elle crée un traumatisme durable dans l'armée brésilienne : celle-ci verra longtemps dans toute agitation populaire un *remake* de putsch rouge.

Le Brésil est alors dirigé par Getulio Vargas, un militaire qui a réussi, lui, sa révolution, mais en la mettant à l'autre goût du jour, celui du corporatisme fascisant. Prestes moisit dans les geôles de l'*Estado novo* brésilien jusqu'en 1945. En bon leader communiste, il met ses rancunes de côté, quand Vargas se range, sur le tard, au côté des alliés et promet de démocratiser le pays. De sa cellule, il appelle ses compagnons de parti à appuyer leur ancien persécuteur, au nom de la lutte antinazie.

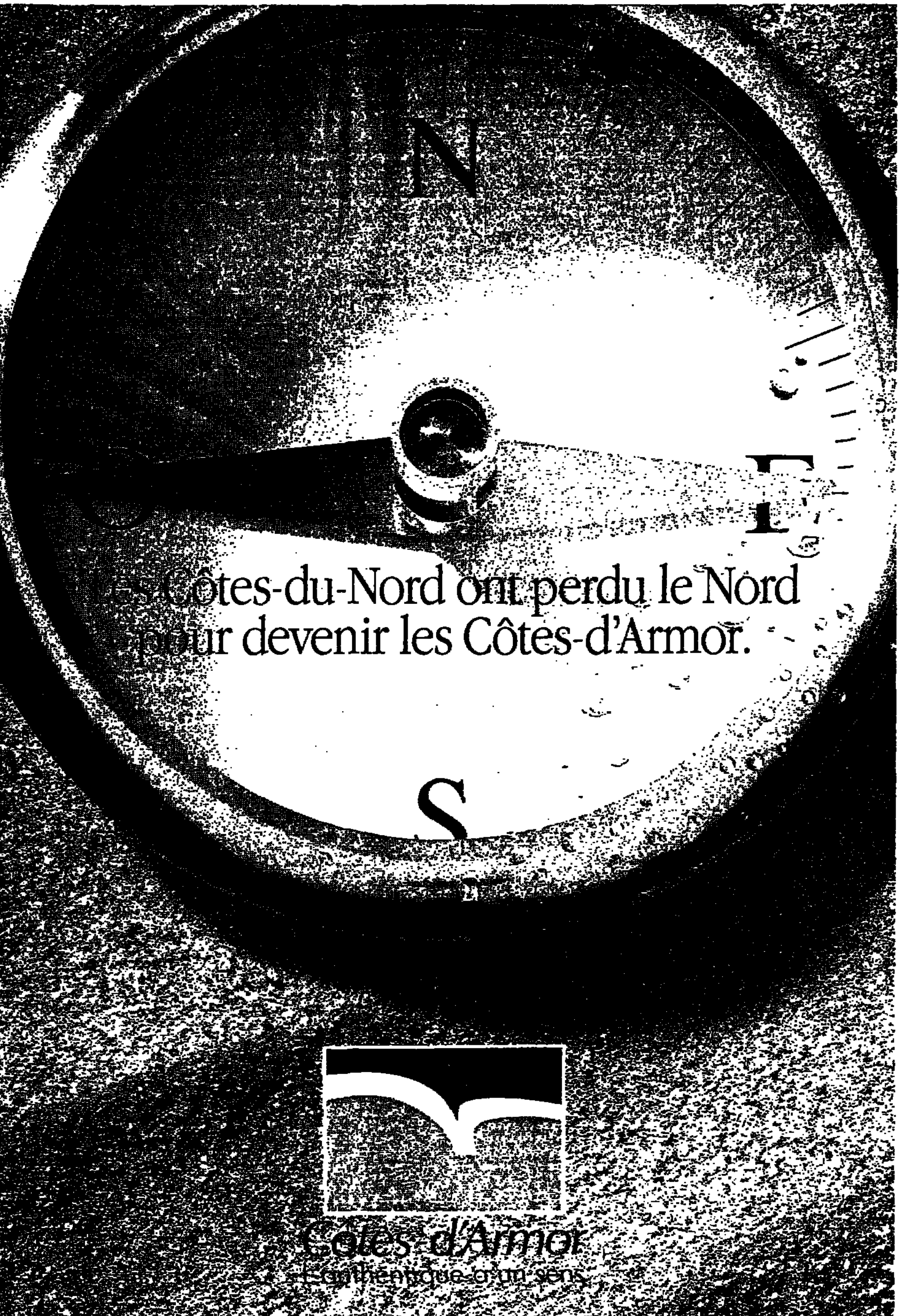
L'histoire de l'ancien capitaine devient alors celle du PCB, dont il est secrétaire général et qui ne connaîtra jusqu'au putsch militaire de 1964 que de brèves années de légalité. Pendant longtemps, il vit dans une semi-clandestinité. Les communistes jouent un rôle-clé dans le gouvernement Goulart (1961-1964) dont les maladresses autant que le programme de réformes conduisent au coup d'Etat des généraux. Prestes réussira pendant sept ans à se cacher, avant de reprendre le chemin de l'exil à Moscou, d'où il dirige la résistance au régime des *« gorilles »* .

Quand le régime militaire se libéralise et promet une transition démocratique, la majorité des dirigeants du PCB jugent nécessaire de favoriser cette évolution. Prestes, lui, ne voit là qu'un leurre et demande aux militants de continuer de lutter *« pour le socialisme »*. En rupture avec la majorité des siens, il perd en 1980 son poste de secrétaire général et quitte le parti qu'il accuse d'avoir viré à droite.

Ses dernières années, il les passe à chercher un parti brésilien *« qui soit vraiment marxiste-léniniste »*. Malgré l'abondance des sigles révolutionnaires, il n'en trouve pas . Il flirte un moment avec le mouvement de « Lula », dirigeant ouvrier (récemment candidat redoutable à la présidence) dont il apprécie l'authenticité mais à qui il reproche *« de ne pas lire assez »*. Il finit par se rallier, faute de mieux, dit-il, au parti travailliste de Leonel Brizola.

A 92 ans, il avait gardé, dans son visage de moine épuisé par les jeûnes, une extraordinaire vivacité. Il poussait le paradoxe jusqu'à se dire gorbatchevien et partisan en même temps d'un socialisme radical. Personne ne lui en tenait rigueur. Il était absous de toutes ses erreurs, de toutes ses contradictions, pas seulement à cause de son passé prestigieux, d'une vie militante pas trop défigurée par les turpitudes staliniennes, mais parce qu'homme de coeur, il n'avait rien d'un bureaucrate, d'un dinosaure de parti et était toujours capable de dénoncer, avec une jeunesse inépuisable, la misère de tant de ses compatriotes.

CHARLES VANHECKE



DIPLOMATIE

Le général Bechir confirme le projet d'union soudano-libyenne

Le chef de la junte soudanaise, le général Omar El Bechir, a confirmé la rédaction à Tripoli d'une *« déclaration d'intégration »* entre la Libye et le Soudan, qui devrait conduire à une *« union complète »* des deux pays dans un délai de quatre ans.

Dans des déclarations faites au retour de sa visite en Libye et rapportées, lundi 5 mars, par la presse gouvernementale soudanaise, le général Bechir indique que les dispositions de la déclaration d'intégration entreraient en application après sa ratification par les instances législatives des deux pays.

[La « déclaration d'intégration » entre la Libye et le Soudan constitue une double provocation dirigée, d'une part, contre le colonel Garang qui a toujours posé comme préalable à la conclusion de la paix dans le Sud l'abolition des pactes limitant la souveraineté du Soudan et, de l'autre, contre l'Egypte qui a appuyé l'actuel régime islamique de Khartoum parce qu'il affaiblissait les liens entre le Soudan et la Libye. Elle constitue surtout une provocation contre le peuple soudanais qui considère les comités populaires de salut national comme dépourvus de toute légitimité, et de simples organes de répression. Dans ces conditions, le nouveau projet d'union soudano-libyenne, qui risque fort de demeurer lettre morte -comme tant d'autres conclus dans le monde arabe- n'a apparemment pour but que de convaincre les Libyens de fournir aux militaires soudanais les armes dont ils ont besoin pour remporter dans le Sud une impossible victoire militaire. – J. G.]

□ **Suspension de l'aide économique et militaire américaine au Soudan.** – L'assistance économique et militaire américaine au Soudan a été levée à dater du 1er mars en vertu d'une clause de la loi sur l'aide à l'étranger prévoyant la suspension de cette aide aux régimes issus de coups d'Etat qui n'ont pas rétabli les libertés démocratiques dans les huit mois, a indiqué, mercredi 7 mars, un fonctionnaire du département d'Etat. Aux termes de cette clause, qui couvre toutes les formes d'assistance sauf l'aide humanitaire et alimentaire, le Soudan doit perdre un total de quelque 50 millions de dollars.

□ **AUTRICHE : l'ambassadeur en Israël ne sera pas remplacé.**- L'ambassadeur d'Autriche en Israël, nommé à un autre poste, ne sera pas remplacé, a confirmé mercredi 7 mars un porte-parole du ministère des Affaires étrangères à Vienne. L'Autriche sera représentée à l'avenir en Israël par un chargé d'affaires. Depuis l'élection de l'ancien secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim - accusé par des organisations juives d'implication dans des crimes de guerre - à la présidence en Autriche, Israël n'est plus représenté à Vienne que par un chargé d'affaires. *(AFP)*

POLITIQUE

La préparation du congrès du Parti socialiste

En Seine-Saint-Denis, où les mauroyo-jospinistes et les fabiusiens sont à couteaux tirés, les rocardiens en profitent

Alors que MM. Pierre Mauroy et Lionel Jospin s'efforcent d'apparaître comme seuls susceptibles de réaliser une synthèse entre les courants du PS au congrès de Rennes, M. François Mitterrand encourage la recherche d'une solution intermédiaire, acceptable pour les deux camps entre lesquels se répartissent ceux qui se réclament de lui. Les sections de Paris et de cinq autres départements d'Ile-de-France achèvent de voter jeudi soir 8 mars. Les résultats de ces scrutins pourraient être décisifs pour l'ordre d'arrivée des deux motions de tête, celle de M. Fabius et celle de MM. Mauroy, Mermaz et Jospin.

« Où est le tire-bouchon ? » Question judicieuse. Les militants de la section socialiste de Noisy-le-Grand, qui font la queue pour voter sur les motions, en cette soirée du mercredi 7 mars, commencent à tirer la langue. Il devient urgent d'ouvrir les bouteilles de bordeaux prevues pour accompagner le brie et le pâté du buffet peu campagnard organisé pour la circonstance dans la salle de réunions du quartier de la Butte-Verte. Personne, hélas ! ne sait où est le tire-bouchon.

Les conciliabules continuent, par petits groupes, autour de l'autre table, celle où les dirigeants de la section procèdent aux interminables formalités du scrutin. Deux ouvriers portugais parlent football. Un Ivoirien, très sûr de lui, explique à un Gabonais, plus réservé, que *« le Parti socialiste est critiqué, mais dis-moi où tu trouves un parti plus démocratique... Même le RPR essaie maintenant de faire comme nous... »*. Un jeune beur fait savoir qu'il n'a pas adhéré au PS *« pour choisir des hommes »* mais *« pour défendre des idées »*.

Dans un coin de la salle, un militant aux tempes dégarnies s'isole pour rédiger un texte avec beaucoup d'application. Soudain, un frémissement de plaisir parcourt l'assistance : on a enfin trouvé le tire-bouchon ! Dans la poche de « Michel », le premier secrétaire de la section, un rocardien.

Ici, les mauroyo-jospinistes et les fabiusiens sont aussi minoritaires les uns que les autres. Ils savent même que ce soir, alliés contre nature, ils le seront encore plus que d'habitude. C'est un des leurs qui met en forme, dans ce coin de la salle, la pétition destinée aux instances fédérales et nationales. Il s'agit de demander la destitution de *« Michel »*.

Pas à cause du tire-bouchon un instant camouflé, bien entendu, mais parce que les effectifs de la section de Noisy-le-Grand viennent subitement de grossir de quelque soixante-dix nouveaux membres actifs, pour la plupart réintégrés dans le fichier *« par le premier secrétaire, au dernier moment, comme par hasard »*, après un an ou deux d'absence.

« Inacceptable ! », disent-ils. A voix basse. Quand on est militant socialiste en Seine-Saint-Denis, pris en tenaille entre les derniers bataillons du PCF et la coalition UDF-RPR, on ne déballe pas son linge sale en public, surtout dans une municipalité de droite.

De toute façon, qu'ils soient partisans de la motion Mauroy-Jospin ou de la motion Fabius, les militants de Noisy-le-Grand n'ignorent pas que l'avenir de la fédération dépendra surtout de la bataille qui les oppose entre eux dans la plupart des autres sections, celles qui doivent voter jeudi soir.

Jusqu'à présent, après le vote du quart des 42 sections du département – soit 746 mandats sur près de 2 800. – la motion rocardienne arrive en tête avec un meilleur résultat (31 %) que dans l'ensemble des fédérations de province, devant celle des fabiusiens (28 %) et celle des mauroyo-jospinistes (18 %), tandis que les « petites » motions se situent nettement au-dessus de leur moyenne nationale provisoire avec près de 10 % pour celle de M. Chevènement, 7 % pour celle de M. Poperen et environ 5 % pour celle de M. Dray.

Les fabiusiens s'attendent à progresser avec les votes des *« gros tromblons »* du Pré-Saint-Gervais et des Lilas, que contrôlent le sénateur Marcel Debarge et le député Claude Bartolone, deux des plus fidèles soutiens du président de l'Assemblée nationale. Les mauroyo-jospinistes ne doutent pas de réduire l'écart actuel grâce aux *« votes mammouths »* d'Epinay-sur-Seine, Neuilly-sur-Marne, Bondy, les principaux fiefs des députés Gilbert Bonnemaison, Jacques Mahéas et de Claude Fuzier, l'ancien compagnon de Guy Mollet, qu'assiste aujourd'hui le premier secrétaire fédéral, M. Gilbert Roger, conseiller général.

Le tire-bouchon a fait son office. Son propriétaire, *« Michel »*, fait semblant de ne pas voir circuler la pétition anti-rocardienne des protestataires de Noisy-le-Grand qui le vise et rassemble déjà une vingtaine de signatures. Apparemment, il s'en moque.

Sur le fichier électoral, les signatures s'accumulent en faveur de la motion 3. Son impassibilité donne raison... à M. Bartolone, qui, au Palais-Bourbon, s'emploie volontiers, au nom des fabiusiens, à dédramatiser la dégradation des rapports entre les différents courants : *« Les mauroyistes me traitent de tueur. Nous leur répondons parfois que certains de leurs représentants expriment une pensée politique approchant le degré zéro, mais les insultes restent fraternelles parce que, ici, nous nous connaissons tous très bien ; nous avons tous commencé par coller des affiches : personne ne peut reprocher à l'autre de ne pas mériter sa place, et certains arguments ne portent plus, comme celui qui essaie de faire croire, ailleurs, que Fabius c'est la droite... »*

Car il sait, lui, *« Michel »*, que ce qui se passe ce soir dans sa section de Noisy-le-Grand est plutôt atypique. Partout ailleurs, en Seine-Saint-Denis, comme dans les autres départements, la vraie bagarre, c'est celle qui déchire feu le courant mitterrandiste.

Les mauroyo-jospinistes n'en finissent pas, en privé, de dresser l'inventaire des vilénies fabiusiennes. Le plus désabusé de tous leurs notables est peut-être M. Bonnemaison. Le maire d'Epinay-sur-Seine, qui en a pourtant vu d'autres, se demande si son parti va survivre à cette épreuve : *« Toutes ces rumeurs, ces médisances, je n'ai jamais vu ça ! Ils* [les fabiusiens] *ont même fait courir le bruit que j'aurais menacé de licenciement certains de mes employés municipaux s'ils ne votaient pas pour la motion 1. Je défie quiconque de prouver ça. Dans ma section, le vote a toujours été pluraliste, j'en fais un point d'honneur. Tout cela me désole. Je ne supporte pas que par ambition personnelle on ait amené le parti là où il en est. A force de faire passer les personnes avant les idées, nous n'aurons bientôt plus besoin de savoir qui sera le chef, parce que plus personne n'attachera d'importance à un groupuscule. Il faut redresser la barre d'urgence. Je suis d'un naturel modéré, mais je parlerai haut et fort si çà continue. Ça me démange... »*

Le premier secrétaire fédéral, M. Roger, adjoint de M. Fuzier à la mairie de Bondy, n'est pas moins pessimiste : *« Avec les rocardiens, nous avons eu de vrais débats idéologiques, par exemple avant les dernières municipales, mais avec eux* [les fabiusiens], *qui font toujours passer l'intérêt partisan avant l'intérêt collectif, on ne peut plus travailler. Je n'arrive pas à imaginer comment on va pouvoir continuer à travailler ensemble au lendemain du congrès. »*

Personne, en Seine-Saint-Denis, ne croit donc aujourd'hui à la réconciliation des frères ennemis. Les seuls à s'accrocher à cette idée sont les militants de la Nouvelle école socialiste (NES), qui ont réussi, sur les traces de M. Julien Dray, à constituer, sur fond de lutte contre le racisme et l'extrême droite, une force militante très active, en particulier, dans les universités de Villetaneuse, de Saint-Denis, où la motion 4 a obtenu quelques-uns de ses meilleurs résultats.

Mais ils le font surtout parce qu'ils se refusent à imaginer qu'ils pourraient servir de charnière dans un éventuelle alliance entre le tandem Mauroy-Jospin et le premier ministre, dont la politique actuelle est leur principale cible. *« C'est dur, parfois, de militer dans un parti qui se bipolarise tellement qu'on a l'impression d'appartenir à un parti démocrate à l'américaine où l'on ne pense plus qu'à la désignation du candidat à la prochaine élection présidentielle »*, avoue Mme Patricia Philippe, qui représente la NES au secrétariat fédéral.

La section de Noisy-le-Grand a fini de voter. Les contestataires déposent par écrit leurs réserves. *« Michel »*, le premier secrétaire rocardien, n'en a cure. Sa motion rassemble 60 % des suffrages, laminant celle des fabiusiens (11,85 %) et celle des mauroyo-jospinistes (8,88 %). Il remet tranquillement son tire-bouchon dans sa poche.

ALAIN ROLLAT

La recherche d'un « troisième homme »

Suite de la première page

Recevant merecredi M. Mauroy, le président de la République a observé, d'une part, qu'il revient au premier secrétaire de rechercher la synthèse, d'autre part, que ce sera, en l'occurence, difficile (*le Monde* du 8 mars). Les partisans de MM. Mauroy et Jospin, ne retenant que la première partie du propos, en ont tiré argument en leur faveur et ont fait courir, mercredi, le bruit d'un soutien du chef de l'Etat à leur démarche. Se couvrir de la bénédiction supposée de M. Mitterrand est, pour eux, le meilleur moyen d'effacer l'impression créée par les propos initiaux du ministre de l'éducation nationale, qui impliquaient un accord avec M. Rocard.

Cette façon de faire semble avoir irrité le chef de l'Etat . Ce dernier a prévu de recevoir jeudi après-midi M. Fabius, avec lequel il s'était entretenu dès lundi au téléphone . D'autres signes indiquent que M. Mitterrand n'accorde à M. Mauroy qu'un pourcentage de chances limité de parvenir à incarner une synthèse. M. Roland Dumas, qui penchait pour la motion Mauroy-Mermaz-Jospin, mais avait été dissuadé de la signer par M. Mitterrand, se présente, dans un entretien publié par *le Nouvel Observateur*, comme l'homme capable de *«rapprocher les points de vue »* au sein de l'ex-courant mitterrandiste, dont il estime que la division doit être imputée à M. Fabius. Tout en déniant à ce dernier le droit «automatique » de désigner le futur premier secrétaire, sous prétexte que sa motion serait arrivée en tête, le ministre des affaires étrangères estime que le président de l'Assemblée nationale dispose d'un *« droit de préférence »* et que *« d'autres arrangements peuvent être trouvés »* .

M. Mermaz ou M. Joxe Mme Cresson ou M. Dumas ?

Mme Edith Cresson, elle aussi très proche du chef de l'Etat et qui, comme M. Dumas, avait reçu consigne de ne pas signer de motion, est encore plus précise. Dans la déclaration qu'elle a faite au *Monde*, le ministre des affaires européennes, qui ne peut être suspectée de sympathie pour le député de la Seine-Maritime, affirme, néanmoins, qu'elle n'est *« sûrement pas »* pour un front anti-Fabius. Elle juge essentielle *« la réunification des mitterrandistes »* et affirme son attachement à *une solution qui soit acceptable pour tous »* .

Les propos de Mme Cresson, comme ceux de M. Dumas, ne doivent rien au hasard, venant de membres du gouvernement qui, dans la préparation du congrès, se sont marqués – ou laissé marquer – comme porte-parole officieux des souhaits présidentiels.

Au reste, la recherche d'une solution intermédiaire ou d'un « troisième homme » est apparue clairement, à certains de ceux qu'il a reçus mercredi, comme occupant l'esprit de M. Mitterrand.

M. Louis Mermaz, qui entretient le mystère sur ses intentions, est l'un de ceux-là. Auteur, en juillet dernier, d'une contribution qui se proposait de sauver l'unité des mitterrandistes, ayant, ensuite, rejoint MM. Mauroy et Jospin, le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale pourrait être ce « troisième homme ». Il a son pendant du côté des signataires de la motion Fabius en la personne du ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, qui avait accompagné, dans un premier temps, sa démarche. L'un comme l'autre, ainsi d'ailleurs que Mme Cresson et M. Dumas, qui appartiennent au cercle des compagnons politiques du chef de l'Etat, ont des atouts et des handicaps pour jouer les juges de paix. (1)

Ces handicaps sont tels qu'on ne peut exclure un congrès s'achevant par la reconduction de M. Mauroy au poste de premier secrétaire. Celle-ci apparaîtrait cependant comme une défaite pour M. Fabius. A l'inverse un autre choix en serait une pour M. Jospin. Le ministre de l'éducation nationale ne dissimule pas que, à ses yeux, le succès de M. Fabius doit beaucoup au déficit d' « image » de M. Mauroy. Il n'est pas sûr qu'il puisse, pour autant, renoncer aujourd'hui au choix qu'il avait fait, en mai 1988, d'opposer le premier chef de gouvernement de M. Mitterrand au deuxième. Seul M. Rocard pourrait lui éviter cette reculade. C'est, pour M. Jospin, toute la difficulté.

PATRICK JARREAU

1. Mme Cresson et M. Dumas n'ayant signé aucune motion, ils ne peuvent, en principe, appartenir au futur comité directeur qui désignera le futur premier secrétaire.

Le PSU sans fleurs ni couronnes

Promis, juré, ce sera le der des der ! Le congrès de dissolution du PSU aura lie samedi 7 avril, au 40 rue de Malte, Paris, indique, dans sa plus récente livraison, l'hebdomadaire de l'Alternative rouge et verte (AREV), dernier nom connu du Parti socialiste unifié.

« Laboratoire d'idées de la gauche » dans les années 60, d'où est issu le premier ministre, M. Michel Rocard, le PSU avait décidé, en novembre dernier, de se saborder et de fusionner avec la Nouvelle Gauche, c'est-à-dire avec les restes dans anciens comités de soutien à la candidature de M. Pierre Juquin à l'élection présidentielle de 1988 (*le Monde* daté 25, 26-27 et 28 novembre 1989), pour former l'AREV.

Au soir du 7 avril, un buffet réunira les participants au congrès de dissolution, en l'absence de la plupart des personnalités ayant fait l'histoire du PSU, qui ont décliné l'invitation – quand elles n'ont pas fait la sourde oreille – formulée par les amis de M. Jean-Claude Le Scornet, dernier porte-parole du parti, à donner un certain lustre à l'enterrement. Personne ne pourra croire qu'elles se sont défilées, qu'elles avaient mauvaise conscience ou qu'elles avaient un peu de mal à assumer leur... présent. C'est peut-être parce que le buffet campagnard sera payant.

Les opposants à la direction du PCF se rencontrent à la Mutualité

Les « rénovateurs » et les « reconstructeurs » ont décidé de creuser ensemble les fondations d'une « maison commune » à tous les communistes. Vaste chantier sur lequel les promoteurs précédents, tout au long de l'histoire, se sont cassé les dents. Il y a quelques mois encore, les rénovateurs du MRC, qui sont en dehors du PCF, patientaient pour voir venir à eux les reconstructeurs de l'ARIAS, qui sont toujours au PCF.

L'histoire semble en avoir décidé autrement. Après s'être séparés de leur premier chef, M. Pierre Juquin, les rénovateurs ont éclaté en deux tendances sous l'impulsion de leur second chef, M. Claude Llabres. Le premier avait obtenu 2 % à l'élection présidentielle de 1988, le second a donné 0,4 % à sa liste européenne en 1989. Si M. Juquin s'est lancé sans la création d'une discrète mouvance européenne « écosocialiste », M. Llabres a préféré choisir le « réformisme », qui lui permet de jeter des ponts entre le PS et le PC italien grâce à une structure appelée Forum progressiste.

M. Llabres parti, le Mouvement des rénovateurs communistes – « maintenu » et très amoindri – a dû limiter ses ambitions. L'histoire va dans l'autre sens. Les rénovateurs, dont l'échec est patent, se tournent vers les reconstructeurs et tous rejoindront peut-être un jour les refondateurs. En attendant, les deux premiers courants organisent, vendredi soir 9 mars à la Mutualité, des retrouvailles, en présence de quelques non-communistes, dont une historienne, Mme Lily Marcou, et de quelques anciens syndicalistes communistes, dont M. Jean-Louis Moynot.

Le réalisateur de télévision, Raoul Sangla est aussi prévu au programme. Un médecin, M. Serge Rochet, fils de Waldeck, le prédécesseur de M. Georges Marchais au poste de secrétaire général du PCF, pourra établir un diagnostic de la faillite de la IIIe Internationale. Et M. Daniel Lacroix, ancien secrétaire de la section communiste de Renault-Billancourt, silencieux depuis février 1985 – date à laquelle il a été exclu du comité central pour être remplacé par M. Jean-Louis Fournier, secrétaire du syndicat CGT du même établissement – pourra sans doute donner un éclairage sur la stratégie de luttes « victorieuses » engagée par la direction du PCF à la Régie.

Le contentieux des élections municipales devant le Conseil d'Etat

M. Maurice Faure n'est plus maire de Cahors

L'annonce d'élections partielles dans des villes tests continue à tomber au rythme des annulations des scrutins municipaux du mois de mars 1989. Après les électeurs de trois communes de la région parisienne, conservées de justesse par le PC (Clichy-sous-Bois, Pantin, Colombes), après ceux de Dunkerque, gagnée de fort peu par le PS, ce sont ceux de Cahors, sauvée difficilement par le MRG, qui ont appris le 7 mars qu'ils devraient retourner aux urnes.

Une page de l'histoire de Cahors a été tournée, indirectement, par le Conseil d'Etat. Depuis 1965, M. Maurice Faure était l'indéracinable maire de la préfecture du Lot. Sa nomination au Conseil constitutionnel en février 1989 ne l'avait pas dissuadé de conserver ses mandats locaux. Mais s'il est encore président du conseil général de son département, la justice vient de le priver de sa mairie, et il avait prévenu que, dans ce cas, il ne tenterait pas de la reconquérir.

Ses mésaventures du mois de mars dernier ont effectivement de quoi l'en dissuader. Le choc a eu lieu dès le premier tour. Sa liste n'obtenait que 41,81 % des suffrages exprimés, contre 26,45 % à celle de M. Pierre Mas (UDF-CDS), 15,97 % à celle de M. Rostain (RPR) et 15,74 % à une équipe d'extrême gauche. Au deuxième tour, sur 8 791 suffrages exprimés, la liste du maire sortant en obtenait 3 809 (43,32 %), contre 3 795 (43,16 %) à celle de la droite unie, et 1 187 (13,50 %) à celle de l'extrême gauche.

Quatorze voix : cela se conteste devant les tribunaux. M. Mas n'y manqua pas, présentant de nombreux griefs, dont un seul, mais c'est suffisant, lui permit d'obtenir gain de cause : deux cent un électeurs avaient voté en usant d'une procuration établie par un sous-officier de police judiciaire à la retraite, et révêtue de la signature de ce dernier. Le tribunal administratif de Toulouse releva qu'il y avait là une irrégularité, et cassa les élections. Les colistiers de M. Faure firent appel au Conseil d'Etat, mais pas lui. Il estima que *« la fonction qu'il exerce* [au Conseil constitutionnel] *lui interdisait de persévérer plus avant dans un contentieux administratif de droit électoral »* .

Bien lui en prit, puisque le Conseil d'Etat, suivant l'opinion du commissaire du gouvernement, a donné tort, mercredi 7 mars, à ses amis. Donnant une interprétation stricte de l'article R 72 du code électoral, qui régit les conditions d'établissement des procurations, il a fait remarquer que le policier en retraite qui avait établi les documents litigieux n'était pas officier de police judiciaire. Cela lui donnait le droit, délégué par quelqu'un disposant de cette qualification, de se rendre auprès des personnes ne pouvant se déplacer, pour recueillir les documents nécessaires, mais pas celui d'établir, lui-même, les procurations.

Faisant application de sa jurisprudence constante, le Conseil a donc défalqué 201 voix du nombre de suffrages exprimés et de ceux obtenus par la liste arrivée en tête. L'équipe de M. Faure n'obtient plus la majorité relative et l'élection est cassée, puisqu'il n'est pas possible de savoir qui aurait bénéficié des votes contestés.

Les électeurs de Cahors vont donc devoir retourner aux urnes, mais ils ne pourront plus voter pour M. Faure. Celui-ci avait prévenu que, si le scrutin était annulé, il ne se représenterait pas. La liste de gauche devrait être conduite par M. Bernard Charles, député MRG, qui figurait déjà dans l'équipe proclamée élue en mars, même s'il a déclaré, mercredi soir, que *« pour l'instant la tête de liste et les co listiers (...) n'ont pas encore été désignés officiellement »*.

THIERRY BREHIER

Annulation à Romans

Le Conseil d'Etat a annulé, mercredi 7 mars, l'élection municipale de Romans (Drôme), estimant que la diffusion tardive d'un tract mettant en cause l'honorabilité du chef de file de la liste d'opposition a été de nature à *« altérer la sincérité du scrutin »*.

Le 12 mars 1989, M. Etienne-Jean Lapassat (PS) avait été réélu maire de Romans avec 227 voix d'avance (sur 12 673 suffrages exprimés) sur son concurrent, M. Georges Durand, député (UDF) de la Drôme. M. Durand avait déposé un recours en annulation auprès du tribunal administratif de Grenoble dès le lendemain du vote à propos d'un tract diffusé la veille du scrutin. Cette juridiction avait confirmé la validité de l'élection de M. Lapassat. M. Durand avait ensuite fait appel devant le Conseil d'Etat qui vient de lui donner raison. Le tract incriminé par le député UDF avait pour titre : *« La préfecture refuse la liste que Durand vous a présentée. »* Il indiquait que le candidat de l'opposition avait été *« obligé de refaire sa liste en catastrophe parce qu'il y faisait figurer deux candidats non éligibles »*. *« Un tel homme peut-il être maire de Romans ? »*, concluait le tract auquel M. Durand n'avait pas pu répondre.

Les Romanais devront donc retourner aux urnes avant l'été. La bataille s'annonce très serrée. Au deuxième tour de l'élection présidentielle de 1988, M. François Mitterrand l'avait emporté sur M. Jacques Chirac avec 782 voix d'avance. Aux législatives suivantes, un mois plus tard, le candidat socialiste, M. Lapassat, devait s'incliner devant M. Durand. Il était d'ailleurs battu de 79 voix à Romans.

POLITIQUE

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi matin 7 mars au palais de l'Elysée sous la présidence de M. François Mitterrand.

Le président de la République est intervenu au terme de la communication de MM. André Laignel, secrétaire d'Etat chargé de la formation professionnelle, et Robert Chapuis, secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement technique, pour considérer que le crédit-formation *« représente l'un des acquis sociaux les plus importants de ce gouvernement »*.

M. Louis Le Pensec, porte-parole du gouvernement, qui rappelait ce propos, a également indiqué que le chef de l'Etat avait souhaité *« que l'on veille à ce que les manifestations »* qui marquent chaque année la Journée internationale des femmes (sujet sur lequel Mme Michèle André, secrétaire d'Etat chargé des droits des femmes venait de faire une communication), *« revêtent un certain éclat »*, car la chose est importante.

Enfin, à l'occasion de la communication hebdomadaire de M. Roland Dumas sur la situation internationale, le président de la République a informé le conseil que le chancelier allemand Helmut Kohl l'avait appelé lundi dernier pour l'informer de la position qu'il prendrait sur la ligne Oder-Neisse. A cette même occasion, a précisé M. Le Pensec, M. Mitterrand a invité le gouvernement à réaffirmer la volonté de la France sur le siège du Parlement à Strasbourg. La position de la France doit être très clairement réaffirmée à nos partenaires, a indiqué le chef de l'Etat, le porte-parole du gouvernement précisant que le gouvernement serait amené à prendre position ce mercredi ou dans les tous prochains jours.

A l'issue du conseil, le service de presse de la présidence de la République a diffusé le communiqué suivant dont nous publions les principaux extraits :

• MODIFICATION DU CODE DES TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS ET DES COURS ADMINISTRATIVES D'APPEL

Le garde des sceaux, ministre de la justice, a présenté au conseil des ministres un projet de loi modifiant le code des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel et complétant la loi du 6 janvier 1986 fixant les règles garantissant l'indépendance des membres des tribunaux administratifs.

Dans le souci d'accélérer le cours des procédures contentieuses, le projet de loi permet notamment aux présidents de ces juridictions de statuer seuls, par ordonnance, pour donner acte de désistements, constater qu'il n'y a pas lieu de statuer sur une requête et rejeter certaines conclusions manifestement irrecevables.

• FORMES DE PROMULGATION DES LOIS PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le premier ministre a présenté au conseil des ministres un décret modifiant le décret du 19 mai 1959 relatif aux formes de promulgation des lois par le président de la République.

Ce décret actualise le décret de 1959 ; il modifie la formule mentionnant que la loi a fait l'objet d'un examen du Conseil constitutionnel et la formule de promulgation des lois adoptées par référendum.

• LA JOURNÉE DES FEMMES

(Lire page 23.)

• BILAN ET PERSPECTIVES DU CREDIT-FORMATION

Le conseil des ministres du 8 février 1989 avait décidé de mettre en place le crédit-formation individualisé pour les jeunes demandeurs d'emploi non diplômés. Le secrétaire d'Etat chargé de la formation professionnelle a présenté, un an après, le bilan et les perspectives du crédit-formation et le secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement technique a exposé la contribution de l'éducation nationale au nouveau dispositif.

I. – Le dispositif du crédit-formation est désormais en place pour les jeunes.

a) 362 zones de formation ont été créées par les préfets de région ; 400 coordonnateurs ont été installés pour les animer...

b) Le crédit-formation attire de nombreux jeunes.

Au 15 février 1990, 160 000 jeunes ont accompli une première démarche, 65 000 bilans individuels ont été dressés et 60 000 engagements de crédit-formation ont été signés. Le nombre de jeunes qui ont demandé à bénéficier du crédit-formation est passé de 8 000 en novembre à 14 000 en janvier 1990...

c) Il faut augmenter l'offre pour faire face à la demande.

A cet effet, il importe (...) [d'] élargir le crédit-formation aux salariés, sujet en cours de négociation avec les partenaires sociaux, puis aux demandeurs d'emploi ; un projet de loi posant les principes du crédit-formation est en préparation pour faciliter les négociations que suppose son extension ;

– se donner comme objectif pour 1991 d'atteindre 200 000 places de crédit-formation pour l'ensemble des publics et dispositifs de formation intéressés.

II. – La contribution de l'éducation nationale.

a) L'éducation nationale a mis en place un dispositif d'aide à l'insertion.

Constitués autour du chef d'établissement, des groupes d'aide à l'insertion proposent, après un entretien, différentes possibilités à chaque jeune :

– la reprise d'une formation initiale : en 1989-1990, ce sont plus de 32 000 jeunes sur 105 000 pour lesquels une sortie anticipée de l'école a pu être évitée ;

– des sessions d'information et d'orientation de trois à sept semaines, pour les jeunes qui n'ont pas encore de projet, et qui permettent de dresser un bilan individuel approfondi (6 000 à 7 000 jeunes chaque année) ;

– une nouvelle préparation par alternance pour les jeunes qui ont échoué à un examen de CAP ou de BEP (4 500 cette année) ;

– des cycles d'insertion professionnelle par alternance destinés aux élèves prêts à quitter le système scolaire et qui ne peuvent reprendre directement une formation sanctionnée par un diplôme (10 000 jeunes) ;

– un itinéraire personnalisé d'accès à la qualification qui s'adresse aux jeunes non diplômés, pendant la première année qui suit leur sortie de l'école ;

– dans la limite des places disponibles, un retour à l'école pour les jeunes de plus de seize ans afin d'y poursuivre une formation (2 000 par an) (...).

Ancien directeur de campagne et gendre de M. Michel Noir

M. Pierre Botton crée une association pour « aiguillonner » la mairie de Lyon

LYON

de notre bureau régional

Près d'un an après avoir claqué la porte de la mairie de Lyon, M. Pierre Botton, ancien directeur de campagne de M. Michel Noir et gendre de celui-ci, est réapparu, mardi 6 mars à Lyon, pour annoncer la création d'une association destinée à *« faciliter l'indispensable dialogue entre les élus et les habitants »*. Le lancement de cette *« initiative de démocratie directe »*, au lendemain même de l'appel lancé pour une « force unie » par MM. François Léotard et Michel Noir, devait s'accompagner d'une campagne d'affichage organisée autour de trois thèmes : le projet de construction d'une mosquée, l'augmentation sensible des impôts locaux et la pollution engendrée par la circulation automobile.

Mais, mercredi 7 mars, après la pose de premières affiches, M. Noir a engagé une procédure de référé, fondée sur la ressemblance entre les affiches de sa campagne électorale de 1989 et celles d'aujourd'hui. M. Pierre Botton a alors décidé de différer sa campagne de quelques jours, le temps de modifier le graphisme des affiches, en indiquant au président du tribunal qu'il se refusait à se retrouver en justice *« face à un membre de (sa) famille »*.

En diffusant son numéro de téléphone sur des tracts distribués dans les boîtes aux lettres, la nouvelle association, baptisée « Ensemble, écoutons Lyon » et qui se veut « apolitique », entend servir d'intermédiaire entre les Lyonnais et l'équipe municipale de M. Michel Noir. Lors de la première matinée de l'opération, elle aurait ainsi reçu plus d'une centaine d'appels. Se présentant lui-même comme un *« aiguillon extérieur »*, M. Botton souhaite publier régulièrement *« le Top 50 des élus »* qui prennent la peine de répondre à leurs administrés, et il suggère qu'une telle méthode pourrait être utilement récupérée, sur le plan national, pour les besoins de l'union et de la rénovation de l'opposition.

« Depuis un an qu'on a gagné, on s'éloigne un peu de la ligne arrêtée lors de la campagne des élections municipales. Je ne vois pas apparaître de grand dessein pour Lyon », affirme encore M. Botton. Un mois après l'élection de M. Noir à la mairie de Lyon, il avait mis fin à ses fonctions - non officielles - de conseiller, en mettant en cause publiquement plusieurs membres du cabinet du maire. Cette fois encore, il déplore le « phénomène de cour » dont pâtirait le maire de Lyon, en ajoutant pour lui-même : *« Moi, ma fonction est de faire réussir Michel Noir. »*

J.-L. S.

□ **M. Juppé et la confédération.** – M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, a déclaré le 7 mars à France-Inter : *« Nous sommes prêts à aller vers une formule d'organisation de l'opposition qui serait une confédération. »* La solution proposée par MM. Noir et Léotard serait, selon lui, *« une erreur car il existe au sein de l'opposition des sensibilités différentes – gaulliste, libérale, centriste – qui ne doivent pas disparaître, mais qu'il faut, au contraire, respecter et organiser plutôt que fusionner »*.

Mouvement préfectoral

Le conseil des ministres a procédé, mercredi 7 mars, sur proposition de M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, au mouvement préfectoral suivant :

M. François Filliatre, secrétaire général de la Haute-Garonne, a été nommé préfet, adjoint pour la sécurité, auprès du préfet des Bouches-du-Rhône.

[Né le 30 juin 1942 à Longwy (Meurthe-et-Moselle), licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Filliatre a commencé sa carrière au ministère de l'Intérieur en juin 1971. Devenu en juillet de la même année directeur du cabinet du préfet de la Charente, il est nommé en 1973 sous-préfet de Gex (Ain). En 1975, M. Filliatre est nommé directeur du cabinet du préfet de la région lorraine, préfet de la Moselle avant d'être secrétaire général du Jura en 1976, puis détaché en tant que chargé de mission auprès du préfet du Val-d'Oise. M. Filliatre a été ensuite secrétaire général de la Sarthe à partir de 1979, puis de la préfecture du Var (1982) et enfin de la préfecture de Haute-Garonne (1985).]

ARIÈGE : M. Christian Frémont.

M. Christian Frémont, administrateur civil hors classe en service détaché, a été nommé préfet de l'Ariège.

[Né le 23 avril 1942 à Champagnac-de-Belair (Dordogne), M. Frémont est diplômé de l'Institut d'études politiques de Bordeaux, licencié ès lettres et ancien élève de l'ENA. De 1972 à 1977, M. Frémont a occupé plusieurs postes au ministère de l'économie et des finances. Depuis 1977, il a été successivement directeur adjoint des stages (jusqu'en 1979), puis directeur des stages à l'Ecole nationale d'administration.]

CHER : M. Roland Hodel.

M. Roland Hodel, préfet du Jura, a été nommé préfet du Cher.

[Né le 4 septembre 1943 à Guebwiller (Haut-Rhin), M. Roland Hodel est professeur certifié dans un CES de 1967 à 1970, professeur agrégé dans un lycée de 1970 à 1973, censeur, puis proviseur de lycées techniques, à Mulhouse, de 1973 à 1977. Il devient inspecteur d'académie adjoint auprès de l'inspecteur d'académie de Bobigny en décembre 1977, directeur des services départementaux de l'éducation de la Nièvre, en octobre 1979. En juin 1984, il est nommé président du conseil d'administration du centre de formation technologique des travailleurs de l'automobile, dont la création avait été annoncée par M. Pierre Bérégovoy, alors ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, maire de Nevers, au mois de mai précédent. M. Roland Hodel avait été nommé commissaire de la République du Jura le 20 novembre 1985.]

JURA : M. Jean-François Denis.

M. Jean-François Denis, préfet délégué pour le développement économique auprès du Haut Commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, a été nommé préfet du Jura, en remplacement de M. Roland Hodel, nommé préfet du Cher.

[Né le 9 décembre 1938 au Tréport (Seine-Maritime), ingénieur de l'Ecole de l'air et ancien élève de l'Ecole atomique de Cherbourg, M. Jean-François Denis a commencé sa carrière comme officier de l'armée de l'air avant de devenir, en 1975, directeur de cabinet du préfet du Tarn, puis, titularisé dans le corps des sous-préfets en 1977, directeur du cabinet du préfet de la Charente-Maritime.

Sous-préfet de Largentière (Ardèche) en 1978, il fut mis en 1981 à la disposition du secrétariat d'Etat aux DOM-TOM et nommé chef de la subdivision est de la Nouvelle-Calédonie. En septembre 1983, il devient commissaire adjoint de la République de l'arrondissement de Guingamp, puis chargé de mission temporaire auprès de M. Edgar Pisani, en Nouvelle-Calédonie, de septembre 1983 à décembre 1985, date à laquelle il fut nommé secrétaire général pour les affaires régionales en Languedoc-Roussillon. Depuis novembre 1987, il était sous-préfet hors classe. M. Jean-François Denis avait été nommé préfet délégué pour le développement économique auprès du haut commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie en juin 1988].

NOUVELLE-CALÉDONIE : M. Jacques Iékawé.

M. Jacques Iékawé, sous-préfet hors cadre, secrétaire général de la Nouvelle-Calédonie, a été nommé préfet délégué pour la coopération régionale et le développement économique auprès du haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, en remplacement de M. Jean-François Denis, nommé préfet du Jura.

[Issu d'une famille originaire de la petite île de Tiga (îles Loyauté), M. Iékawé est né à Nouméa le 10 avril 1946. Après des études primaires et secondaires en Nouvelle-Calédonie, il a été l'un des premiers bacheliers canaques et est parti effectuer des études supérieures à Bordeaux.

Après avoir été nommé, en 1978, chef du service du développement et de l'éducation de base, il est appelé, à trente-cinq ans, au poste de secrétaire général adjoint de la Nouvelle-Calédonie, qu'il occupe de 1981 à 1985 avant de prendre des fonctions administratives à la SLN (Société Le Nickel).

Ce fonctionnaire très proche des indépendantistes a toujours œuvré pour l'intégration des Mélanésiens dans les circuits économiques du territoire. Il était au nombre des fonctionnaires qui ont suivi à Paris les conversations qui ont abouti à l'accord conclu entre le premier ministre, le président du FLNKS, M. Tjibaou, et le chef de file du RPCR, M. Jacques Lafleur. M. Jacques Iékawé avait été nommé secrétaire général du territoire de la Nouvelle-Calédonie en juin 1988].

HAUTE-LOIRE : M. José Inizan.

M. José Inizan, administrateur civil hors classe en service détaché, a été nommé préfet de la Haute-Loire.

[Né le 28 octobre 1931 à Landivisiau (Finistère), M. José Inizan, licencié en droit, diplômé de l'Institut des études politiques, ancien élève de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr et de l'ENA, a participé à plusieurs cabinets ministériels. Il a été notamment conseiller technique au cabinet M. Pierre Vertadier, secrétaire d'Etat à l'intérieur en 1973, chef du cabinet de M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, et directeur de cabinet de M. Marc Becam, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur. M. Inizan avait été nommé directeur de l'Office national d'immigration (ONI) en février 1981].

Mesures individuelles

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

• Sur proposition du premier ministre,

– M. Pierre Breuil, préfet hors cadre, est nommé délégué à l'espace aérien.

• Sur proposition du ministre d'État, ministre de l'économie, des finances et du budget,

– M. Michel May, conseiller maître, est nommé président de chambre à la Cour des comptes ;

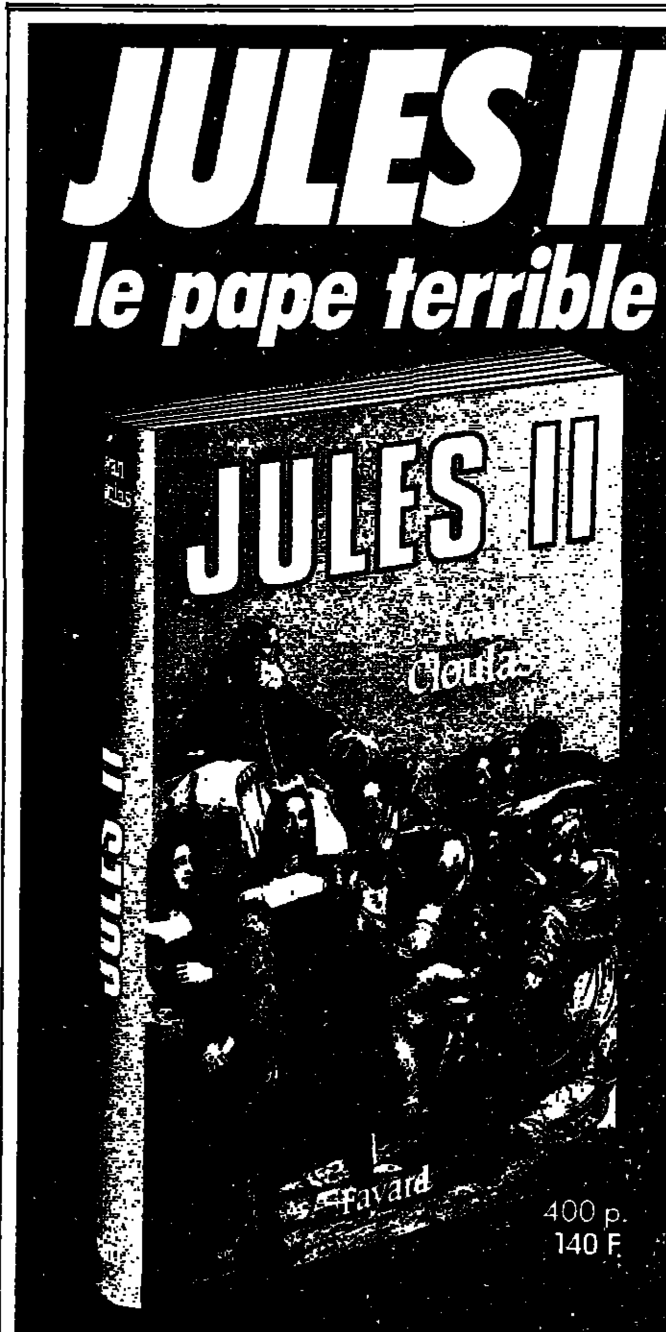
– Mme Jacqueline Rougie, MM. Jean Recoules, Christian Cardon, Jean-Michel de Mourgues et Michel Rocagel, conseillers référendaires, sont nommés conseillers maîtres à la Cour des comptes.

• Sur proposition du ministre de la coopération et du développement et du ministre de la recherche et de la technologie,

– M. Jacques Poly est renouvelé en qualité de président du conseil d'administration du centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement.

• Sur proposition du ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale,

– M. Dominique Bur, administrateur civil, est nommé directeur général de l'Office des migrations internationales.





C'est notre exigence de qualité, notre respect du consommateur qui nous ont amenés, non seulement à retirer Perrier de la vente, mais aussi à renforcer nos systèmes de contrôle pour que nous puissions vous assurer à nouveau de sa pureté. C'est cette pureté que vous garantit la mention "Nouvelle Production", portée sur l'étiquette au bas de la bouteille Perrier, que vous retrouverez à partir d'aujourd'hui dans votre magasin.

Culture à Paris : un entretien avec M. Jacques Chirac

« L'ambition d'une municipalité doit être la diffusion la plus large de toutes les formes de culture »

La Ville de Paris s'enorgueillit d'un budget des affaires culturelles qui dépasse cette année, pour la première fois, le milliard de francs. Dans le même temps, les salles de cinéma continuent de fermer les unes après les autres, sans que la municipalité – ni l'Etat – ne puisse intervenir. Le maire de Paris, M. Jacques Chirac, a lancé une opération ponctuelle pour promouvoir le grand écran. Il s'apprête à renouveler l'expérience en direction du théâtre. Il dresse, dans l'entretien qu'il nous a accordé, le bilan de la politique culturelle de la Ville et précise les grands axes de son action dans ce domaine : la diffusion de toutes les formes de culture. En particulier par la création d'ensembles pédagogiques.

« L'opération « 18 heures-18 F » lancée à Paris pour soutenir le cinéma a été un succès. Ce qui n'empêche pas la fermeture accélérée de nombreuses salles dans la capitale : un sixième ont disparu en moins de dix ans. Pouvez-vous remédier à cette situation ?

– Tout récemment, Le Cluny, boulevard Saint-Germain, a fermé ses portes. Cette diminution du nombre des salles me préoccupe beaucoup. D'abord parce que le nom de Paris est lié à la naissance du cinéma. Ensuite, parce que la présence de ces salles est un élément essentiel de l'animation de nos quartiers. Enfin, parce qu'il s'agit d'une part non négligeable de la création artistique qui est ainsi atteinte et qu'un maire ne peut pas en ignorer l'importance. J'ai donc souhaité prendre des initiatives pour remédier à cette crise. En commençant par alléger la taxe professionnelle versée par les exploitants des salles de cinéma, comme la loi proposée par mon gouvernement en 1988 et votée par le Parlement y autorise les collectivités locales. Puis en lançant, avec la profession, l'opération « 18 heures-18 F ». Une initiative qui a conduit la ville de Paris à financer une réduction du prix des places de cinéma pendant une semaine.

» Elle s'est soldée par un succès : la fréquentation des salles a augmenté de 34 % par rapport à l'année passée, où fut tentée la première opération de ce type, et de 150 % par rapport à la même séance de la semaine précédente. Est-ce la meilleure façon d'aider le cinéma français ? Cette formule a l'avantage de toucher aussi bien les exploitants que les spectateurs. Nous la renouvellerons l'année prochaine, en l'améliorant.

– La Ville n'a donc aucun moyen d'intervention pour empêcher la fermeture d'une salle ?

– Pas plus la Ville que l'Etat. Aussi ai-je regardé ce qu'on faisait à l'étranger. Des métropoles comme Bruxelles nous ont montré que, pour regagner un public plus vaste, des initiatives nouvelles étaient imaginables. En particulier l'installation de complexes cinématographiques à la périphérie des grandes villes. De telles formules sont actuellement à l'étude dans Paris intramuros (dix-huitième, dix-neuvième et vingtième arrondissement). J'y suis favorable à condition que dans le centre de la capitale soit préservé un réseau de salles suffisamment dense. Il faut absolument éviter la disparition des salles de quartier.


PHILIPPE BACHELIER

Sur le boulevard Montmartre, la Maxeville sera-t-il voué à une fermeture définitive ?

– Vous allez lancer une opération semblable en direction du théâtre ?

– Un rendez-vous théâtre « un billet pour deux » se déroulera en avril. Le principe en est simple : pour chaque place achetée dans une salle parisienne, une autre sera offerte par la municipalité. Les théâtres municipaux et privés ont accepté le principe de cette promotion. Nous attendons la réponse des théâtres nationaux. Paris est la première ville au monde pour le nombre de ses salles de théâtre (plus d'une centaine). L'art dramatique est donc une dimension essentielle de notre vie culturelle. C'est pourquoi la mairie de Paris verse, chaque année, près de 100 millions de francs de subvention. Elle est, après l'Etat, le principal bailleur de fonds de la vie théâtrale française.

– Ce qui n'a pas empêché de nombreux établissements dramatiques de fermer leurs portes : une quinzaine en quinze ans. Récemment, une des plus belles salles parisienne – la Gaîté-Lyrique, – propriété de la Ville, a été concédée à une entreprise privée qui en a cassé l'intérieur pour la transformer en une sorte de Luna Park de poche. Ce gâchis s'est soldé par un dépôt de bilan.

– C'est effectivement en novembre 1987 que la Ville a confié à la Société d'exploitation du théâtre de la Gaîté-Lyrique (SEGL) l'exploitation du bâtiment pour y réaliser un centre de loisirs pour la jeunesse. Nous ne pouvions y faire les énormes travaux que nécessitait l'état de ruine de la salle...

– 100 millions de francs selon vos services...

– Beaucoup plus que cela. A l'arrivée, sans doute plus du double. Sans parler de l'exploitation, qui aurait tourné autour de 60 millions de francs par an. C'était, pour nous, une charge trop lourde compte tenu de l'effort que nous faisons au Théâtre du Châtelet et au Théâtre de la Ville, tout proches. Mais je voulais conserver ce bâtiment. La SEGL me donnait les garanties les plus sérieuses puisque participaient autour de table des sociétés comme Paribas ou la CLT. Mais les coûts d'investissement ont largement dérapé et la SEGL n'a pu échapper au dépôt de bilan.

» La ville de Paris conserve ses droits. Elle a garanti 100 millions de francs M. Jacques Rigaud, de la CLT, prétend reprendre l'exploitation de ce centre, sur d'autres bases, avec d'autres capitaux. Toutes les mesures nécessaires sont prises pour que la Ville ne soit pas lésée dans cette affaire.

Trouver des gestionnaires

– Mais une salle aura bel et bien disparu. Pour rester dans le domaine dramatique, on a l'impression que votre politique de théâtres d'arrondissement – il y en a cinq aujourd'hui – marque le pas.

– Pas du tout. Je compte bien en créer de nouveaux. Mais il faut trouver des équipes qui aient non seulement du talent mais aussi des qualités de gestion. Ce n'est pas facile. Le fonctionnement de ces théâtres s'améliore. Ils doivent encore mieux se coordonner. Mais deux « molières » ont couronné leur travail. Il ne faut pas oublier les autres salles parisiennes : le théâtre de la Ville accueille 238 000 spectateurs par an, avec un taux de remplissage de 85 %. Seul le Châtelet – qui appartient lui aussi à la Ville – fait aussi bien.

– Votre politique musicale – un conservatoire par arrondissement – touche à son but ?

– Ce n'est pas parce que la plupart des arrondissements parisiens sont dotés d'un conservatoire de musique et de danse que notre politique dans ce domaine est arrivée à son terme. La musique et la danse sont de plus en plus nécessaires à la vie des hommes, à leur épanouissement, à leur équilibre. La sensibilisation précoce à ces disciplines devrait être une priorité pour notre pays (c'était l'un des objectifs de la loi-programme sur les enseignements artistiques que j'avais fait voter en 1987). Paris doit jouer un rôle pilote dans ce domaine. Il faut rompre avec cette situation d'inégalité sociale : tous les enfants doivent avoir un même droit d'accès à ces disciplines de la sensibilité. Il va falloir poursuivre la construction de ces équipements et améliorer le statut des enseignants, ce que nous venons d'engager.

– Ces conservatoires d'arrondissement sont destinés aux néophytes et aux amateurs. Vous allez disposer d'un nouvel établissement d'études supérieures dans ce domaine.

– Ce conservatoire « national de région de Paris », créé en 1978, sera, en dépit de son titre (il correspond à un niveau d'études), entièrement financé par la Ville. Paris doit acheter les bâtiments du Conservatoire national de la rue de Madrid, qui émigrera à La Villette. Je suis moins satisfait des résultats concernant la danse. Aussi allons-nous regrouper tous les enseignements supérieurs de danse, dispensés ici ou là, dans une maison de la danse. Ce conservatoire supérieur de danse de Paris sera construit place des Abbesses, dans le dix-huitième arrondissement. Mais il manquera encore une grande école de chorégraphie – il n'y en a d'ailleurs pas en France. Je me heurte là à des problèmes d'équipes. J'ai créé une école de mime parce que Marcel Marceau a accepté de s'en occuper. Je cherche le Marceau de la chorégraphie.

– Il y a un côté pédagogique dans votre démarche.

– Ce que je recherche avant tout, c'est la diffusion de toutes les formes de culture. L'élitisme a sa valeur. Ce ne doit pas être la référence d'une municipalité. Elle doit avoir un double ambition. D'abord diffuser le plus largement possible – ce qui ne m'empêche pas d'entreprendre des opérations « pointues » comme l'ARC au Musée d'art moderne de la Ville, – mais le « pointu », ce n'est pas la vocation première d'une municipalité, c'est son luxe.

» Ainsi, s'agissant des arts plastiques, je voudrais favoriser le développement de la pratique amateur et doter Paris de centres de formation aux beaux-arts plus nombreux à destination des adultes ou des élèves en fin d'études. Ces ateliers sont fréquentés chaque année par 4 000 personnes. Il faut élargir cette audience en ouvrant d'autres centres dans l'est de Paris. Cela me permettra de compléter le réseau ADAC (environ 400 ateliers), plutôt tourné vers les arts appliqués.

Propos recueillis par
EMMANUEL DE ROUX

Lire la suite page 12

Création d'un Centre national du patrimoine de la chanson et des variétés

Une vente aux enchères consacrée aux affiches de music-hall des années 1900 à 1965 devait avoir lieu jeudi 8 mars à l'Olympia. Ces affiches signées par Paul Colin, Gruau, Rougemont, Kiffer et Girgal auraient pu figurer dans le Hall de la chanson, dénomination du Centre national du patrimoine, de la chanson et des variétés que le ministère de la culture a décidé de créer à Paris.

L'établissement, installé sur un site dont le choix fait l'objet d'une négociation avec la Ville de Paris, aura pour vocation de valoriser le patrimoine de la chanson, sans distinction de genre ni d'époque.

Actuellement, il existe un fonds encyclopédique de la Bibliothèque nationale (phonothèque et bibliothèque des arts de la scène à l'Arsenal), un fonds de l'Institut national de l'audiovisuel, le fonds de la discothèque de Radio-France, un petit fonds hérité d'un projet non abouti en 1965 au Musée des arts et traditions populaires, des archives écrites et audiovisuelles d'associations, de festivals et de collectionneurs, des fonds de catalogues des éditeurs phonographiques.

L'une des ambitions du Hall de la chanson sera de réunir et de conserver ces trésors disséminés dans Paris, de proposer au public des expositions à thème et une médiathèque offrant « à la carte » des possibilités de vision et d'écoute. Une boutique proposera également des productions écrites, sonores et audiovisuelles.

Un Musée des modes et appareils de diffusion sonore complétera les activités de ce Centre national du patrimoine de la chanson et des variétés présidé aujourd'hui par le chanteur Eddy Mitchell, dirigé par le metteur en scène Serge Hureau et qui devrait s'ouvrir fin 1992.

C. F.

Ecrans en péril

La décrue s'est amorcée en 1985. Cette année-là, Paris perd trente salles. Depuis, chaque année, une bonne vingtaine d'écrans tirent définitivement le rideau. En cinq ans, cent vingt-deux écrans ont disparu : le studio Saint-Germain, le Cluny Palace, le Saint-Germain Huchette, les Parnassiens Delambre, le studio de la Harpe, les trois salles du Lido, le PLM Saint-Jacques, le Studio 43... la liste est encore longue. Voir un film dans l'Est parisien relève de l'exploit. De nombreuses salles ont été transformées en magasins ou en *fastfood*, des affaires beaucoup plus rentables. La plupart des vingt-deux nouveaux écrans étoffent les complexes des grands distributeurs, Gaumont, UGC ou Pathé. Il reste aujourd'hui quatre cent trente-cinq écrans dans la capitale.

Cette hémorragie a plusieurs causes. La baisse de la fréquentation a affaibli les « indépendants ». Le Cluny Palace et le Studio 43 qui bouclaient tout juste leurs fins de mois n'ont pas pu se lancer dans la surenchère immobilière. A Paris le mètre carré est rare, donc cher, et ils n'ont pu renouveler un bail devenu trop onéreux.

Confort et concentration

Face à la crise, les grands distributeurs ont parié sur la concentration. Ils ont fermé des salles, qui n'étaient plus rentables, ou transformé deux ou trois mouchoirs de poche en une salle plus luxueuse ; c'est le cas, récemment, du Marignan Concorde, au bas des Champs-Elysées. Aujourd'hui, la bataille de la fréquentation se cristallise en effet autour du confort. Ecran ultra-large, son ultra-fort, fauteuils ultra-moelleux, rien n'est assez beau pour attirer le chaland.

Les distributeurs sont également tentés par la concentration, encouragés par le succès du Kinépolis de Bruxelles. Ce grand complexe de vingt-trois salles à la périphérie de la ville draine aujourd'hui 80 % de la fréquentation bruxelloise. Il a pénalisé les salles du centre mais a donné un coup de pouce à la fréquentation globale. Dans cinq ans peut-être, sept ou huit « pôles » subsisteront dans Paris, au Quartier latin, sur les Champs-Elysées, aux Halles ou sur les Grands Boulevards, quartier largement sinistré.

C'est une utopie, affirme Marin Karmitz. Selon le producteur de MK 2, propriétaire, entre autres, des salles 14-Juillet, on ne peut pas calquer la réussite d'une opération bruxelloise à Paris. Qui aujourd'hui peut s'offrir 20 000 mètres carrés à Paris ? Quant à les installer à la périphérie de la ville, inutile d'y penser : les Parisiens ne se déplaceront pas.

« Faut-il défendre des salles ou défendre des films ? Certains films, par exemple, ne tolèrent pas le grand écran. Le Pagnol *de Pagnol n'aurait pas supporté un son THX, dont le* Pagnol *de Claude Berri a besoin. »* Marin Karmitz croit fermement au cinéma de quartier, son succès dans les 14-Juillet Bastille, Parnasse et Odéon, semble le prouver. Si certains ne sont pas d'accord avec cette idée, tous les professionnels souhaitent un décret interdisant la désaffectation des salles, privilège réservé pour l'instant aux théâtres. Le Centre national de la cinématographie travaille actuellement sur le projet.

BÉNÉDICTE MATHIEU

CULTURE

CINÉMA

Une émotion particulière

Susie et les Baker Boys sont des musiciens d'hôtel. Ce sont les héros touchants du film de Steve Kloves

Smocking, plastron, nœud papillon, tous les soirs que Dieu fait, les deux frères Baker (Jeff Bridges et son vrai frère Beau) jouent des arrangements de tubes au piano dans les hôtels. Enfin, ils aimeraient que ce soit tous les soirs, mais leur mode est passée, ils n'attirent plus personne et les quelques clients qui sont là écoutent à peine leur duo routinier, précédé des petites plaisanteries attendries censées créer l'ambiance chaleureuse.

Les Baker ne sont plus musiciens mais joueurs de piano, c'est leur drame. L'aîné (Beau) s'en fiche. Il a pour seuls soucis de cacher son début de calvitie et de faire vivre sa petite famille, avec qui, à son grand chagrin, il n'a jamais pu passer les fêtes du Nouvel An. L'autre se roule volontiers dans sa fange et se complaît dans un silence morose. Si bien que Jeff Bridges n'arbore plus son éternel sourire. Pour autant il ne varie pas davantage son expression : du début à la fin, il frise la déprime.

A peine s'il s'émeut quand arrive Michelle Pfeiffer – Susie, chanteuse crooner aussi ringarde qu'eux mais beaucoup plus sexy. Effectivement, dès qu'elle se mêle à leur numéro, les salons des hôtels se remplissent et les cachets augmentent. Les distributeurs français ont eu une réaction semblable. Ils appellent le film de Steve Kloves *Susie et les Baker Boys*, avec le nom « Susie » immense sur les affiches, alors que le titre original est simplement *The Fabulous Baker Boys*.

Ce film possède une qualité étrange : pas un personnage, pas une réplique, pas une situation qui ne soit un poncif, exactement celui que l'on attend. Y compris l'épilogue happy end façon années 30. Et c'est justement cette accumulation – forcément délibérée – qui fait décoller la banalité vers la légende, l'enrobe d'un charme poétique auquel on peut difficilement résister.

C'est le charme de ces êtres à la fois vulnérables et inaltérables. Ils se voyaient en haut de l'affiche, résistent à toutes les galères, trimballent en eux, autour d'eux, la magie du spectacle dans ce qu'elle a de plus innocent. Images connues, vraies, poignantes et fastueuses, coulisses et chambres d'hôtel, entrée des artistes, sortie sur les poubelles, nuits blanches, aubes glauques, et la fascination du clinquant et des bravos. Acteurs et réalisateur équilibrent avec justesse le conventionnel et la sincérité. Ils ratent rarement ce type de film, parce que ça les touche de près, parce qu'ils s'y voient et qu'ils ont peur. Pour eux, c'est comme un exorcisme.

COLETTE GODARD

Frères d'écran

Acteurs, fils d'acteur, Jeff et Beau Bridges se retrouvent pour la première fois ensemble dans un film

LONDRES

de notre envoyé spécial

C'est Beau l'aîné, de sept ans. Il est plus petit, moins beau, ses films ont moins bien marché, mais c'est lui l'aîné. Jeff, le cadet, s'est décidé très tard à devenir acteur. Il pensait plutôt au rock'n'roll, et il a fait plusieurs films avant de s'apercevoir que sa vie était sur un plateau plutôt que devant un micro. L'histoire des frères Bridges appartient à Hollywood, comme celle des Carradine ou la vie de Carrie Fisher, tous ces enfants sur qui sont retombés un peu de poussière d'étoile, qui ont appris à lire dans *Variety* et toujours trouvé normal de voir papa ou maman là-haut, sur l'écran.

Quand il était adolescent, Beau voulait devenir joueur de basket professionnel. Trop petit. Il s'est mis à jouer la comédie. Il a toujours travaillé, avec les plus grands parfois (Lumet, Ritt), mais presque toujours sur des films qui n'ont pas marché. Il est aussi réalisateur de téléfilms pour Walt Disney. Pendant ce temps, Jeff est entré dans la carrière par la grande porte, avec *la Dernière Séance* (il vient d'en tourner la suite) et a poursuivi en dents de scie entre l'échec monumental de Starman de Carpenter et le succès d'*A double tranchant*. Il a quand même tourné avec Coppola *(Tucker)*, Cimino *(le Canardeur* et *les Portes du paradis)*.

Beau et Jeff viennent de jouer ensemble pour la première fois. A Hollywood, circulait un scénario, écrit par un tout jeune homme, Steve Kloves. L'histoire de deux frères pianistes, un tâcheron et un virtuose, qui engagent une chanteuse. Le script a d'abord atterri chez l'agent de Jeff Bridges. Pour une fois, le casting a suivi la logique de la vie, et Beau s'est retrouvé de la partie. Ils se sont remis au piano, et leur maman leur a dit : *« Vous voyez bien que j'avais raison de vous dire de ne pas abandonner. »* Ils ont répété tous les deux les scènes d'engueulades fraternelles, chez Jeff, et les petites filles de ce dernier passaient la tête par la porte pour savoir ce qui faisait hurler oncle Bobo.

Les fils du premier rôle

Dans un grand hôtel londonien, Jeff et Beau égrènent les anecdotes pour la promotion du film, sorti à l'automne dernier aux Etats-Unis. Au bout de six mois d'interviews en duo ou en solo, ils sont parés à toutes les éventualités. Jeff a la *tête de son emploi*, *star* affable, vaguement distant, prêt à un petit effort de séduction en cas de besoin. Beau ressemble à un businessman américain qui a pris une journée de vacances au milieu de sa tournée européenne, chemise mauve et cravate hawaïenne, raie sur le côté (il n'est chauve que dans le film) et cet air de petit garçon mortellement sérieux que partagent Olivier North et Dan Rather.

Tous les deux, ils dansent autour de la question que tout le monde leur pose : l'un tourne moins, pourquoi ? Ils ont eu le même professeur, leur père Lloyd, jeune premier dans les années 40, vedette de la télévision dans les années 50. En France, on s'en souvient surtout comme du vieil expert en catastrophes aériennes de *Y a-t-il un pilote dans l'avion ?* A chaque fois qu'il fallait trouver un enfant pour un épisode de *Seahunt*, le feuilleton dans lequel Lloyd tenait le premier rôle, il essayait de caser ses fils. Le soir, au lieu de leur raconter des histoires, il leur expliquait comment construire un personnage, ou les méthodes pour ramener un réalisateur à la raison.

Pendant l'interview, ils se couvrent l'un l'autre, lissent leur différences, parlent de la chance exceptionnelle de deux frères de plus de quarante ans qui peuvent partager six mois de leur vie, comme au temps de leur enfance. Cette complicité tendue, faite de rivalité et de complicité, de tradition (*« Nous sommes devenus comédiens comme on reprend la boutique de papa. »*), on la retrouve en voyant *Susie et les Baker Boys*, et elle est pour beaucoup dans la réussite du film.

THOMAS SOTINEL

Le testament de Gainsbourg

« Stan the Flasher » la débandade d'une vie avec Claude Berri

La débandade d'une vie, vue de près, de très près, par Serge Gainsbourg. En une heure et dix minutes, c'est réglé, pas la peine d'insister. Gainsbourg raconte le désespoir glacé d'un homme humilié. Stan le flasher (Claude Berri). *Prof d'anglais* avec l'accent de Maurice Chevalier, scénariste raté, mari méprisé, il ne lui reste plus pour s'émouvoir que les rondeurs interdites des petites filles.

Un « flasher » est un exhibitionniste. Stan caracole donc à poil sous son imperméable, comme il se doit, dans les allées désolées du parc Montsouris, voit passer au ralenti un troupeau tentant de pensionnaires impubères, et rentre chez lui pour forcer sa femme (Aurore Clément) à manger des « fusilli all'arrabiata » ou pour se colleter avec Jojo, un de ses élèves qui tabasse Shakespeare (« To bite or not to bite »), et a tout le temps envie de faire caca.

Convaincu d'avoir – si peu – caressé les seins d'une graine de garce, Stan va ensuite un peu en prison. Bien qu'il parle tout le temps, qu'il crache d'une voix douce des choses très belles – pas étonnant, ce sont des fragments de chansons anciennes de Serge Gainsbourg ou des extraits d'un sermon de Bossuet – Stan se répète un peu, ratiocine et contrepète, asphyxié d'angoisse. Il faut bien en finir.

Stan the flasher, objet filmé difficilement identifiable, est une méditation assez puissante sur l'impuissance, à écrire, à créer, à baiser, à aimer. Et puis, pendant qu'on y est, à vivre. Tout y est bleu. Pas bleu du ciel d'été ou des myosotis. Plutôt bleu-mauve hématome, ou bleu acier scalpel. Bleu blues. Curieusement, grâce à la qualité, à la propreté de l'image, au dévouement des interprètes, à la distance conservée avec le sujet, il n'y a rien là de pornographique, ni même de salace. Mais quelque chose de touchant, d'irrémédiable, comme l'ouverture d'un testament.

On ne peut manquer, évidemment, de remarquer la performance de Claude Berri. De noter que le producteur-metteur en scène récidive. Déjà dans *l'Homme blessé* de Patrice Chéreau... A nouveau donc, il s'exhibe, il s'expose. S'asseoir tout nu sur un bidet, devant tout le monde, n'est pas évident. Claude Berri fait ça, et il en fait bien d'autres, sans se départir d'une incontestable dignité.

A la fin, Stan le flasher retrouve sa femme. Elle lui prend la main. Ne la lâche plus. Tout est bien. A un détail près. L'homme est mort. Et le film est sauvé.

DANIÈLE HEYMANN

Un entretien avec M. Jacques Chirac

Suite de la page 11

» Ma seconde ambition est de doter Paris d'une école des beaux-arts, où sera dispensé, par les plus grands artistes français et étrangers, un enseignement supérieur. Ce doit être une des grandes réalisations culturelles de la Ville. Mais il faut pouvoir recevoir ces artistes. Paris qui a *longtemps été* un pôle d'attraction pour les artistes du monde entier, soit parce qu'ils y étaient réfugiés, soit parce qu'ils y trouvaient un environnement favorable à leur épanouissement, assume moins bien ce rôle. Ce qui est dommage pour la France.

» Il faut donc créer une structure, des équipements et des installations qui permettront ce renouveau. Cela devrait être un élément d'attraction pour les plus grands artistes, qui viendraient à Paris pour y enseigner ou simplement y travailler. Ce pourrait être, pourquoi pas ?, l'émergence d'une sorte de Bauhaus parisien. Pontus Hulten qui fut l'un des premiers responsables du Centre Pompidou, est chargé d'une mission en ce sens. Les résultats qu'il a obtenus sont extrêmement encourageants.

La TGB est un projet opportun

– A propos d'atelier, un incendie a détruit un immeuble, quai de la Seine, qui abritait de nombreux plasticiens dans des conditions financières avantageuses. Comptez-vous les aider ?

– Vingt-quatre artistes travaillaient dans cet ensemble. Certains ont perdu dans le sinistre le travail d'une vie. Nous avons pris des mesures individuelles pour reloger les artistes qui y habitaient et leur procurer un atelier ou des surfaces de travail. Nous avons demandé au concessionnaire de leur verser 30 000 F d'à-valoir sur leur futur indemnité pour qu'ils puissent acheter de quoi travailler et redémarrer. Le bâtiment, une fois reconstruit, conservera sa destination de lieu culturel et artistique.

– Il y a un chapitre où votre action est souvent attaquée : la politique concernant les bibliothèques.

– Là, vous m'étonnez franchement. Il me semble, au contraire, que nos efforts ont souvent été salués. La Ville de Paris a choisi de doter la capitale d'un maillage très dense de bibliothèques plutôt que d'un petit nombre d'établissements de grande taille. Au cours des six dernières années, nous avons construit onze bibliothèques, trois sont en cours d'achèvement, cinq sont programmées. Certaines sont exemplaires, comme la média thèque Jean-Pierre-Melville, dans le treizième arrondissement. Ses architectes, Daniel et Patrick Rubin, ont même reçu une récompense nationale – l'équerre d'argent – pour cette réalisation.

» Au cours des trois prochaines années, ces bibliothèques seront entièrement informatisées. Il suffira alors de consulter un catalogue unique, en cours d'élaboration (il regroupera tous les titres détenus par nos cinquante-six établissements), pour obtenir l'ouvrage désiré, sans avoir à se déplacer dans un autre établissement. Cet outil donnera aux Parisiens les avantages d'une grande biblio thèque tout en préservant les atouts de la dimension humaine et de la proximité. Dans le même temps, nos bibliothèques s'ouvriront aux nouveaux supports d'information, qu'ils s'agissent de disques compacts ou de la vidéo. Nous espérons par la suite connecter notre réseau à la Très Grande Bibliothèque qui sera construite à Tolbiac.

– Ce projet de TGB vous semble opportun ?

– Tellement opportun que l'on oublie que c'est à l'initiative de M. Léotard que ce projet a été présenté en conseil des ministres et adopté par mon gouvernement avant d'être repris par le président de la République.

– Celui-ci l'a beaucoup élargi...

– Il a élargi le nombre de personnes qui s'en occupent, pas le projet lui-même.

– L'emplacement vous convient-il ?

– C'est moi qui l'ai choisi et, sans nous être consultés, nous sommes tombés d'accord, le président de la République et moi, sur le projet de Dominique Perrault. Je veux qu'il y ait là, au bord de la Seine, en face de Bercy, dont le parc sera superbe, un site dont la qualité n'aura rien à envier à celui de l'Institut.

– L'environnement de la Bibliothèque de France sera de votre responsabilité ?

– Entièrement. Je sais que certains désiraient que l'on fît de cette zone une ZAC d'Etat pour qu'ils en aient la maîtrise. Le gouvernement aurait pu imposer cette décision. J'ai indiqué que, si l'on prenait ce chemin, je refuserais de céder mon terrain. La ville a une grande ambition pour ces 80 hectares. C'est là que va s'élaborer le Paris du vingt et unième siècle. Ce sera une ville dans la ville. Avec toutes ses fonctions : toute la gamme des logements, des logements sociaux aux immeubles de standing, des équipements culturels et une cité financière – mais sûrement pas le Wall Street cher à M. Bérégovoy, – des commerces, de l'artisanat et de la petite industrie non polluante. Mais il faut d'abord que ce soit beau. La Ville de Paris aura la maîtrise de cette opération. Et en particulier un droit de veto sur les projets architecturaux.

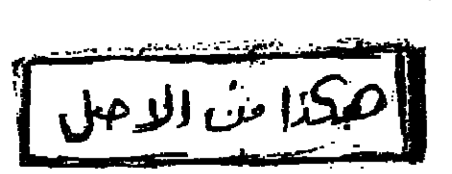
– Où en est l'aménagement de la porte Maillot, dont le premier projet, signé Clément-Olivier Cacoub, avait fait couler beaucoup d'encre ?

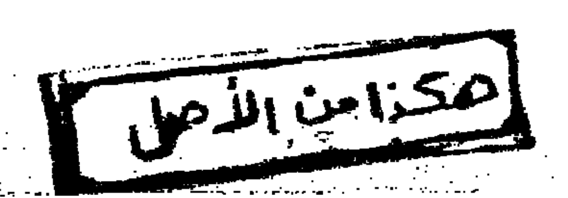
– L'architecte Pierre Belmont nous a beaucoup aidés pour revoir ce projet. Il est maintenant au point et devrait être présenté au public très prochainement. Deux thèses s'affrontaient : celle de la porte monumentale – le premier projet – et celle d'une entrée plus discrète, plus intégrée au tissu urbain. C'est le parti qui a finalement été retenu. Mais il faut, de ce fait, entièrement remodeler la place et la façade du Palais des Congrès. L'équilibre financier de l'opération a donc été réexaminé. Je me refuse, en effet, à mettre davantage d'argent dans l'Ouest parisien. A l'exception notable des Champs-Elysées, qui sont un peu la vitrine de Paris. »

Propos recueillis par
EMMANUEL DE ROUX

Mort de l'artiste Gina Pane

L'artiste française d'origine italienne Gina Panne, considérée comme l'un des chefs de file de l'*avant-garde picturale* dans les années 70, est décédée le lundi 5 mars à Paris. Elle était âgée de cinquante-quatre ans. Ancienne élève des Beaux-Arts, Gina Pane était la pionnière de l'« art corporel » en France, une expression artistique fondée sur le corps, sans aucun ménagement. Elle se coupait l'oreille ou la langue au cours de *happenings* parfois insoutenables : *« La blessure est un geste d'ouverture aux autres »*, affirmait-elle. Gina Pane était, depuis, revenue à une expression plus classique, la sculpture à base de fer ou de verre. Née en 1935 à Biarritz, elle avait enseigné la peinture au Mans avant de faire de nombreuses expositions à la galerie Isy-Brachot. On l'avait vue de nombreuses fois au Centre Pompidou, ainsi qu'à la Documenta de Cassel et à la Biennale de Venise.





MÉDECINE

Une enquête nationale du ministère de la santé

Plus de deux mille deux cents postes de médecins vacants dans les hôpitaux

La direction des hôpitaux au ministère de la santé a rendu publics mercredi 7 mars les résultats d'une enquête nationale portant sur les postes vacants de médecins hopistalier : 2 282 postes de praticiens hospitaliers, soit 15 % de l'effectif, sont en état de vacance statutaire à l'échelon national. Sans conclure à une situation absolument dramatique, ces chiffres soulignent l'urgence qu'il y a pour les pouvoirs publics à trouver des remèdes permettant de redonner aux hôpitaux des effectifs correspondant en quantité et en qualité aux besoins du service public.

L'enquête, dont les conclusions viennent d'être communiquées, avait été lancée en juin 1989 par la direction des hôpitaux et par les représentants des praticiens hospitaliers. Elle a, au total, porté sur dix-huit spécialités médicales et chirurgicales qui représentent 90 % des postes de praticiens hospitaliers vacants ou encore 86,3 % de l'effectif des 12 921 praticiens hospitaliers actuellement en activité. Cette enquête, menée de manière exhaustive dans l'ensemble des centres hospitalo-universitaires et des centres hospitaliers généraux, a permis de dénombrer 2 282 postes en situation de vacance statutaire, soit un taux de 15 %.

Anesthésie et radiologie en tête

« L'analyse au plan national des vacances montre que les difficultés de recensement n'apparaissent que sur une partie seulement des 2 282 postes recensés », indique-t-on à la direction des hôpitaux. Ainsi, sur ces 2 282 postes, 1 513 sont actuellement pourvus à titre provisoire et 1 173 le sont par des médecins qui présentent les conditions requises de candidature au concours. En revanche, 733 postes sont effectivement vacants, représentant 4,8 % du total des emplois budgétaires. D'autre part, les études effectuées sur la durée de vacance des postes montrent que 866 d'entre eux sont statutairement vacants depuis moins d'un an. En pratique, on indique au ministère de la santé que 1 073 postes de praticiens hospitaliers méritent une attention particulière : les 340 pourvus par des praticiens qui ne présentent pas les conditions de candidature au concours national de praticiens hospitaliers et les 733 qui sont effectivement vacants.

Selon cette enquête, la comparaison entre centres hospitaliers universitaires et hôpitaux généraux montre, sans véritable surprise il est vrai, que la situation est nettement plus favorable pour les CHU que pour les autres établissements. Ainsi, dans les CHU, le taux de vacance statutaire correspondant à 10,6 % des emplois budgétaires et le taux de vacance effective est de 2,9 %. Au-delà de trois ans de vacance, ce taux tombe à 0,27 %. En dehors des CHU, le taux de vacance statutaire est de 16,9 % des emplois budgétaires, celui de vacance effective est de 5,5 % et, pour une durée de plus de trois ans, de 1,6 %. Plus précisément, on compte dans les CHU 237 postes statutairement vacants depuis plus d'un an et 112 depuis plus de trois ans, alors que dans les centres hospitaliers généraux, les chiffres sont respectivement de 1 114 et de 652.

L'analyse par spécialité met en lumière de grandes diversités. En nombre absolu, c'est l'anesthésie-réanimation qui est le plus concernée (9,6 % de vacance statutaire dans les CHU, 15,75 % hors CHU). En fait, c'est la radiologie qui pose les plus grandes difficultés (35,6 % de vacance statutaire et 15,3 % de vacance effective de plus de trois ans dans les hôpitaux généraux). La chirurgie orthopédique, la gynécologie-obstétrique et la chirurgie générale et digestive sont aussi touchées par ce phénomène avec des taux de vacance statutaire qui sont respectivement, hors CHU, de 31 %, 24,5 % et 18,8 %.

Enfin, l'enquête conclut que sept régions représentant 20 % des emplois budgétaires enregistrent un taux de vacance statutaire important : la Réunion (30 %), la Corse (27,8 %), le Nord-Pas-de-Calais (25,7 %), Champagne-Ardenne (25,9 %), la Basse-Normandie (24 %) et le Centre (23 %).

J.-Y. N.

Un entretien avec M. Gérard Vincent, directeur des hôpitaux

Le secteur public «reste attractif»

Sans nier certaines difficultés liées au sous-effectif, M. Gérard Vincent, directeur des hôpitaux, annonce dans l'entretien qu'il nous a accordé, plusieurs mesures de revalorisation des postes de praticiens hospitaliers.

« Comment peut-on expliquer le nombre aussi élevé de postes hospitaliers vacants alors même qu'on souffre d'un sureffectif médical ?

– Je tiens à préciser que le taux de vacance réel à l'hôpital public n'est pas aussi important qu'on a pu le dire. Les résultats de notre enquête peuvent d'autre part conduire à s'interroger sur un certain nombre de vacances réelles. Faut-il par exemple maintenir les postes qui sont vacants depuis plusieurs années ? C'est là une bonne occasion de réfléchir sur le devenir du système hospitalier, sur la reconversion ou la suppression d'un certain nombre de lits. Cela dit, je ne nie pas qu'il existe des difficultés dans certaines disciplines. C'est pourquoi nous allons ouvrir des discussions avec les praticiens hospitaliers, étudier avec eux des mesures de compensation pécuniaire de la pénibilité.

» On pourrait aussi prendre en compte certains critères géographiques. L'autre piste envisagée concerne l'amélioration des fins de carrière des praticiens hospitaliers qui créerait certaines émulations.

– Y-a-t-il eu des problèmes médico-légaux particuliers là où les postes sont effectivement vacants ou occupés par des médecins n'ayant pas les diplômes requis ?

– Les quelques affaires récentes étalées sur la place publique concernaient des praticiens titulaires de leur poste. On ne peut pas dire que des problèmes particuliers soient survenus là où les postes sont occupés à titre provisoire ou par des médecins non titrés.

– Comment expliquer une telle désaffection pour l'hôpital public ?

– J'insiste pour dire qu'en dépit des difficultés rencontrées, l'hôpital public reste attractif. Les problèmes rencontrés concernent certaines disciplines où la concurrence privée au niveau des salaires est très vive. C'est évident pour la radiologie et sans doute aussi pour la gynécologie-obstétrique. En revanche, pour l'anesthésiologie, il en va différemment puisqu'une régulation des flux a été mise en place, de manière à garantir une continuité du recrutement et des débouchés hospitaliers aux futurs jeunes diplômés, sa situation n'est pas désespérée.

– Quels commentaires faites-vous sur la grève des internes et des chefs de clinique ? Y aura-t-il des retenues sur les salaires des médecins grévistes ?

– Il y aura bien évidemment des retenues effectuées sur les salaires des médecins qui ont déclaré être grévistes. J'ai donné des instructions en ce sens. Cela dit, on n'a jamais intérêt à avoir des gens démoralisés sans espoir. Pour ma part, l'essentiel, aujourd'hui, c'est la prochaine réforme hospitalière dont on connaît les deux axes principaux : une plus grande liberté dans la gestion des établissements et, en contrepartie, une définition plus stricte des missions de chaque hôpital.

» Je tiens à préciser que bien évidemment ce n'est pas la loi en tant que telle qui parviendra à modifier dans le bon sens la gestion hospitalière, mais ce qu'en feront les directeurs d'hôpitaux, les présidents des commissions médicales d'établissement, les chefs de service et les cadres infirmiers. Il faudra pour réussir des leaders, des personnes qui y croient ou qui recommencent à y croire. »

Propos recueillis par
JEAN-YVES NAU

EN BREF

□ **Huit mille cinq cents sinistrés après la dernière tempête.** – Selon les compagnies d'assurances, la dernière tempête aurait causé des dégâts chez 4 500 personnes dans l'Eure et 4 000 en Seine-Maritime. Aussi ce dernier département a-t-il décidé de débloquer 10 millions de francs pour réaliser des travaux de réparation, notamment dans les ports, sur les plages et dans les collèges dont les toitures ont beaucoup souffert. Après étude de leur situation sociale, les particuliers se verront accorder des secours d'urgence.

□ **Un jour de congé supplémentaire pour les enseignants.** – Les enseignants bénéficieront cette année d'une journée de congé supplémentaire qu'ils pourront prendre soit le lundi 30 avril, soit le lundi 7 mai, c'est-à-dire à la veille de jours fériés. C'est ce qu'indique une note de service, publiée au *Bulletin officiel de l'éducation nationale*, se référant à une circulaire du ministère de la fonction publique du 27 septembre 1989. Le ministère laisse aux établissements le soin de décider eux-mêmes si les cours seront suspendus ou non.

La journée internationale des femmes

La journée internationale des femmes, jeudi 7 mars, a été placée en France sous le signe de la solidarité avec les femmes de l'Est et les femmes victimes de violences.

La journée devait débuter avec un petit-déjeuner de travail à Matignon entre M. Michel Rocard et une délégation de femmes conduite par Mme Yvette Roudy, député et maire de Lisieux, secrétaire nationale aux droits des femmes au PS. Celle-ci devait ensuite rendre public son rapport d'information sur l'égalité professionnelle.

Jeudi matin s'ouvrait également à la Sorbonne un colloque sur *« Les femmes et la création »*, organisé par plusieurs associations, en présence de l'opposante roumaine Doïna Cornéa, de la Soviétique Elena Bonner, de Molly Yard, présidente américaine de la National Organization for Women, de la cinéaste hongroise Marta Metzaros, et de la cycliste française Jeannie Longo. Ces femmes devaient être à nouveau à l'honneur, à l'hôtel de Lassay, lors d'un déjeuner-débat donné par M. Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale. Elles devaient être présentes ensuite à l'Elysée, à une réception donnée par le président de la République. Enfin, à 18 h, une manifestation devait réunir à Montparnasse les militantes de plusieurs organisations féministes.

(Lire page 2 l'article de SEGOLENE ROYAL.)

Mme Roudy : «remédier au déficit d'égalité professionnelle»

« Le gouvernement doit de nouveau considérer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes comme une priorité », estime Mme Yvette Roudy, député-maire de Lisieux (Calvados) et ancien ministre des droits de la femme, dans un rapport qui dresse le bilan de la loi du 13 juillet 1983. Six ans après la promulgation de ce texte – qui prévoyait notamment des accords d'entreprise – l'égalité professionnelle n'est pas encore suffisamment considérée *« comme une valeur à promouvoir en soi »*. *« Il semble que, dans le meilleur des cas, les plans pour l'égalité se bornent à un plan de formation et à de simples déclarations d'intention sur la nécessité de limiter les discriminations existantes »*, relève non sans amertume Mme Roudy qui souligne également que *« l'idéal de l'égalité des rémunérations n'est pas non plus atteint »*. L'écart des salaires, qui s'est stabilisé depuis 1984 après s'être réduit, est toujours de 35 % au profit des hommes alors que le taux de chômage des femmes *« est presque le double du taux masculin »* (13,4 % contre 7,7 %).



« Il ne saurait y avoir d'égalité professionnelle sans répression du harcèlement sexuel », affirme par ailleurs Mme Roudy qui précise que 36 % des femmes *« avouent avoir subi des avances ou des sollicitations d'ordre sexuel sur le lieu de travail »*, 56 % déclarant que ces sollicitations étaient assorties de promesses d'engagement ou d'avancement. *« Le moment est donc venu de prévoir une législation réprimant le harcèlement sexuel »* en créant une infraction pénale spécifique, propose l'ancien ministre. Mme Roudy suggère aussi de *« promouvoir des mesures de discrimination positive de manière à rattraper le retard des faits sur le droit »*, de *« généraliser la comptabilisation statistique séparée des congés de maternité et des absences »* et enfin de *« développer de nouvelles incitations à la signature de plans d'égalité professionnelle, notamment en y subordonnant l'attribution de marchés publics »*.

J.-M. N.

□ **Violences conjugales : des dispositions spécifiques dans le code pénal.** – Mme Michèle André, secrétaire d'Etat aux droits des femmes, a indiqué, mercredi 7 mars, en conseil des ministres *(nos dernières éditions du 8 mars)*, qu'elle allait proposer une suite législative à la campagne contre les violences conjugales en soumettant, à la session parlementaires de printemps, un texte de loi modifiant, sur ce point, le code pénal. Le texte, qui pourrait être discuté fin mai, apporterait des dispositions spécifiques aux violences conjugales dans les articles du code existant, notamment ceux relatifs aux coups et blessures volontaires,

ENVIRONNEMENT

En Savoie

Deux élus locaux poursuivis pour une décharge industrielle illégale

A la suite d'une plainte de la Fédération Rhône-Alpes des associations de protection de la nature (FRAPNA), M. Eric de Montgolfier, procureur de la République à Chambéry (Savoie) a décidé, à la fin de février, de saisir la chambre criminelle de la Cour de cassation, la juridiction compétente appelée à se prononcer sur la responsabilité de M. Jean Germain, maire de La Motte-Servolex (UDF-PR) et de M. Michel Maurin (div. d.) président du Syndicat intercommunal de l'agglomération chambérienne (SIAC). Au cours de l'été 1987, sans avoir obtenu l'autorisation légale préalable, ces deux élus avaient ouvert une décharge de déchets industriels présentant, selon le magistrat, *« des dangers réels de pollution »*.

CHAMBÉRY

de notre correspondant

A La Motte-Servolex, commune de 9 000 habitants près de Chambéry, les premiers bâtiments industriels sont en construction sur la zone de l'Erier. Dans ce secteur marécageux, les fondations s'appuient sur des couches successives d'argile, de déchets de fibre de verre provenant de l'unité Vetrotex Saint-Gobain (1 000 salariés) et des cendres et des scories de l'usine d'incinération d'ordures ménagères.

« La zone s'aménage. Les entreprises s'installent. Cela seul m'intéresse. » M. Germain, maire de La Motte, par ailleurs directeur départemental adjoint de l'agriculture, ne s'inquiète pas outre mesure des conséquences de l'enquête que le procureur de la République vient de clore en transmettant le dossier à la Cour de cassation.

A la suite de la plainte de la FRAPNA, M. de Mongolfier n'a pu que constater *« l'absence d'autorisation légale dans l'ouverture d'une installation classée destinée à recevoir des déchets industriels inertes »*. Sur la base d'un rapport d'expertise réalisé par M. Michel Martin-Bouyer, responsable du département génie de l'environnement de l'université de Savoie, il a estimé de surcroît qu'elle comportait *« des dangers réels de pollution et d'atteinte à l'environnement »*.

« Quand il y a urgence. Il faut se contenter d'expédients. » M. Michel Maurin, président du syndicat intercommunal qui traite 68 000 tonnes d'ordures ménagères et environ 180 000 mètres cubes de déchets industriels par an, pour la moitié de la Savoie, a beau multiplié les initiatives, aucune solution globale n'a pu être mise en œuvre dans un département qui, sous couvert de Jeux olympiques, se veut pourtant exemplaire dans la gestion de son environnement (*le Monde* du 14 février).

« Nous avons pris toutes les précautions »

Lorsqu'au cours de l'été 1987, la seule décharge du secteur (en bordure du lac du Bourget) a été fermée précipitamment, seule La Motte-Servolex a proposé d'accueillir les déchets de Vetrotex-Saint-Gobain et les cendres de l'usine d'incinération, afin d'étendre sa zone d'activité. *« Nous avons pris toutes les précautions sur la base d'un rapport scientifique du Centre d'études techniques de l'équipement de Lyon. Toutes les analyses ont conclu à l'inocuité des dépôts »*, précise M. Maurin, qui conteste fermement les éléments de l'expertise judiciaire.

La préfecture reconnaît avoir fermé les yeux sur cette solution transitoire, adoptée en attendant la réalisation d'un centre d'enfouissement, prévu pour trente ans, dans une ancienne carrière, elle aussi située à La Motte-Servolex. Mais de ce projet grandiose, la commune, sous la pression des riverains, ne veut pas entendre parler. Deux enquêtes publiques ont abouti à un rejet. Un toisième dossier modifié sera présenté avant l'été. Avec la crainte pour M. Maurin d'un nouveau refus. Et des milliers de tonnes de déchets à ne savoir qu'en faire.

MICHEL DELBERGHE

Chasse, Pêche, Nature, Traditions veut rester un mouvement non politique

Le mouvement Chasse, Pêche, Nature, Traditions, qui avait surpris en recueillant près de 5 % des voix (4,13 %) aux élections européennes du 18 juin 1989, a tenu congrès à Paris, le 3 mars. Il s'agissait de faire le point sur l'action de l'association (1) et d'élire un bureau national, que présidera évidemment le chef de file, M. André Goustat, chasseur périgourdin, maire de Mauzac, directeur à la chambre de commerce de Bergerac.

Forts de leur démonstration lors du scrutin européen, les membres de l'association comptent accentuer leur pression, tant auprès des parlementaires français qu'auprès des instances de Bruxelles pour veiller à la pérennité de la chasse française.

On sait que le mouvement que mène au combat M. Goustat, de façon parfois musclée, conteste, notamment, la légalité de la directive 79-409 sur la conservation des oiseaux sauvages, texte qui vise à protéger les espèces au moment de la migration et de la nidification. Les adhérents de Chasse, Pêche, Nature, Traditions lui reprochent d'ouvrir la porte à des restrictions de tirs qui ne mettent pourtant pas en cause la survie des espèces d'oiseaux, si l'on peut dire, visées.

M. André Goustat a répété, lors du congrès, qu'il n'envisageait pas que son mouvement se constitue en parti politique. Le bouillant président de l'association a rappelé, en revanche, que ses *« collègues et lui-même »* assureraient une pression constante sur les parlementaires français dont l'élection pouvait dépendre d'eux. Il a également indiqué que des contacts avaient été pris avec les associations de chasseurs et de pêcheurs d'autres pays européens.

Chasse, Pêche, Nature et Traditions prépare, d'autre part, un Livre blanc qui aura l'ambition de définir les raisons historiques, sociales et économiques de son combat.

Enfin, le mouvement, dans plusieurs communiqués publiés à l'issue de ses travaux, s'est prononcé pour la chasse à l'arc, la tauromachie et en faveur des agriculteurs mis en cause par le ministre de l'environnement à propos de la pollution du sous-sol. Le paysage naturel de la France, reconnaît-il, a passablement souffert des effets de l'intensification des cultures. Bien difficile de contenter tout le monde...

C. L.

(1) 67, rue de Chabrol, 75010 Paris. Courrier à CPNT, rue des Chasseurs – ZE de Puymoyen, 16400 La Couronne.



SOCIÉTÉ

Un projet de fichage informatisé des « bavures » inquiète les syndicats de police

Présenté par le ministère de l'intérieur afin de remédier aux « bavures », un projet de fichage des policiers ayant tiré avec leur arme de service provoque des remous dans les rangs policiers. Aussi M. François Roussely, directeur général de la police nationale, a-t-il ***annoncé, mercredi 7 mars,*** **que le système de fiches en question ne comporterait plus aucune mention du nom des policiers. Mais la Fédération autonome des syndicats de policiers (FASP) reste opposée à un fichage qu'elle estime** ***« hors-la-loi ».***

Les policiers sont gagnés par la phobie anti-fichage. A peine le tollé provoqué par les fichiers des renseignements généraux semble-t-il calmé, qu'une autre polémique se développe. Ce sont à présent les comportements des policiers trop prompts à utiliser leur arme que le ministère de l'intérieur veut mettre en fiches. Ce projet de fichage avait été officiellement annoncé, dès le 9 janvier, par M. François Roussely, en même temps qu'étaient *« très fermement »* rappelées aux fonctionnaires les conditions légales d'usage de leur arme. C'est en fait la publication en première page du *Parisien libéré*, mercredi 7 mars, d'un article sur une note de service signée le mois dernier par M. Robert Broussard qui a remis le feu aux poudres. Dans cette note, le directeur des polices urbaines ne reprend pourtant que l'essentiel des dispositions précédemment annoncées.

Evaluation technique et renseignements individuels

Si les syndicats souscrivant aux *finalités avancées par le ministère* – réduire les *« accidents de police »*, améliorer la formation, – le projet de fichage informatique les a fait sortir de leurs gonds. La FASP accuse ainsi le ministère de se mettre *« hors la loi »* : elle a saisi la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) en vue de lui faire vérifier la conformité du traitement automatisé des données à la loi. M. Bernard Deleplace, secrétaire général de la fédération, ajoute qu' *« il est interdit par les statuts de la fonction publique de ficher les policiers »* et que *« tout renseignement administratif doit être renfermé dans le dossier individuel de chaque fonctionnaire »*. De son côté, l'Union des syndicats catégoriels de la police s'élève contre *« une brusque prolifération de divers fichiers »* et considère que *« les policiers sont déjà suffisament contrôlés »*.

« Notre souci est de connaître avec exactitude les circonstances réelles d'usage des armes, souligne M. Roussely, *et d'observer dans quelle mesure les conditions prescrites par les textes sont respectées. »* Une étude a donc été confiée à l'inspection générale de la police nationale (IGPN), « police des polices », début janvier, afin de corriger les erreurs par une meilleure formation au tir et d'évaluer les conséquences de l'usage des armes sur les plans judiciaire, administratif, disciplinaire et social. Pour mener à bien cette analyse, le ministre préconise d'établir un traitement informatisé de deux sortes de fiches. En premier lieu, le policier devra remplir les rubriques d'une *« fiche d'évaluation technique »* qui décrira les circonstances dans lesquelles il a tiré (conditions météorologiques, visibilité, caractéristiques de l'arme, nature du coup de feu – légitime défense, tir d'intimidation, tir accidentel, tir de neutralisation sur véhicule (1). D'autre part, une *« fiche individuelle de renseignement »* sera établie sous la responsabilité du chef de service, pour jauger le comportement, la personnalité et les antécédents du policier (notation administrative, durée de la formation initiale, stages de tir, incidents, sanctions éventuelles).



De *« trop nombreuses inobservations »* des règles d'emploi des armes ont été signalées par une enquête récente de l'IGPN note la direction générale de la police. Des policiers ont ainsi ouvert le feu sur des véhicules qui « forçaient » des barrages routiers, alors même que leur vie n'était pas menacée (légalement, les policiers sont seulement autorisés à tirer dans les cas de légitime défense). Durant les deux dernières années, la « police des polices » a mené plus de cent investigations relatives à des *« usages irréguliers de l'arme administrative »*.

ÉRICH INCIYAN

(1) Information ou pas, le policier qui a dégainé son arme est tenu de rédiger un *« compte-rendu d'utilisation »*. Responsable de la mort de Malik Oussekine, en décembre 1986, le brigadier-chef Jean Schmitt avait été sanctionné pour avoir omis d'établir un tel « compte-rendu », alors que son revolver avait été retrouvé à l'endroit où le jeune homme avait été tué.

A la cour d'assises de la Drôme

Les fantasmes de Patrick Thomas

Jugé depuis le 6 mars par la cour d'assises de la Drôme, Patrick Thomas, vingt-quatre ans, nie farouchement le viol et le meurtre d'un enfant de neuf ans et demi, François Gérard, tué le 5 février 1984 dans un jardin public de Valence. En l'absence de preuves formelles, l'accusation ne repose que sur un faisceau de présomptions principalement fondées sur les premiers aveux de Patrick Thomas, qui s'est rétracté au cours d'une instruction qui a duré six ans (***le Monde*** **du 8 mars).**

VALENCE

de notre envoyé spécial

Patrick Thomas a sa logique. S'il a d'abord avoué le crime, c'était pour qu'on s'occupe de lui avec un peu plus de considération que dans les foyers de la DASS (direction des affaires sanitaires et sociales), où il vivait depuis l'âge de douze ans. *« Au début, je voulais m'accuser en espérant que la justice allait vite s'apercevoir que je n'y étais pour rien »*, explique Thomas. En fait, comme il le dit lui-même, *« j'ai vu que ça allait très loin »*. Il a fait machine arrière.

Mais sa démarche est encore plus subtile. Dans l'un de ses agendas, les enquêteurs ont trouvé des annotations portées lors de la période qui a immédiatement suivi le crime. *« Si je pouvais le venger, je le ferais »*, écrivait Thomas qui se déclare ému par la mort de François Gérard. Dans ses écrits, il donne aussi son opinion sur l'auteur du meurtre : *« C'est un salaud, un sadique. Pour moi, il ne mérite que la mort. »* Plus loin, Thomas a inscrit une phrase dans laquelle il se donne un lien affectif avec l'enfant : *« C'est le frère de la fille avec qui je sors en ce moment. Je le considère comme mon frère. »* Ces écrits sont d'autant plus étonnants que le président Jean-Claude Buet a souligné que Thomas n'en a jamais fait état , même après s'être rétracté, et c'est presque par accident qu'ils sont parvenus au juge d'instruction.

Dans l'esprit de Thomas, s'il avait inscrit ces phrases apparemment étranges, c'est dans l'espoir que sa sœur les lise et soit émue de son propre chagrin. *« C'était pour me faire plaindre »*, résume Thomas. Et c'est dans cette même intention qu'il gardait précieusement sur lui un article du *Dauphiné libéré* concernant le crime et une photo de François Gérard. C'est d'ailleurs la présence dans son portefeuille de ces deux documents qui a alerté les enquêteurs. Mais à entendre Patrick Thomas, c'est bien avant d'être soupçonné qu'il s'était construit une histoire dans laquelle il jouait le rôle d'un proche de la victime frappé par le malheur et menant sa propre enquête pour retrouver le meurtrier. Ainsi, dans un autre carnet, figure un plan de la gare avec les emplacements où François Gérard a été vu, selon les articles de presse, avec des mentions d'interrogation sur la date de la mort.

Pierre angulaire de l'accusation, les aveux de Patrick Thomas ont occupé l'audience pendant près de quatre heures. Harcelé par les trois avocats de la partie civile, par l'avocat général et par le président, l'accusé n'a pas renoncé à sa version : *« Les policiers m'ont dit : « T'as fait ça et t'as fait ça ». « A chaque fois je répondais « Oui »*, explique Patrick Thomas en détruisant ainsi toutes les interrogations créées par l'aveu de détails qu'il était censé ignorer. Le reste, il l'a puisé dans les articles de presse ou dans son imagination.

« Vérités interdites »

M. Pallu, enquêteur à Carcassonne, a recueilli ses premières confidences. Mais c'était une sorte de conversation amicale avec un policier qui connaissait Thomas depuis longtemps, au point que les deux hommes se tutoyaient. Aussi, le procès-verbal a été établi par d'autres inspecteurs qui viennent affirmer qu'ils se sont contentés de le laisser parler.

Fonctionnaire brillant, l'inspecteur principal Pierre Heynard décrit toute son enquête avec l'emphase d'un policier fier d'un succès obtenu grâce à sa délicatesse. *« Il a pleuré, il a réclamé son père. Je lui ai dit qu'il vaudrait mieux qu'il s'explique »*, raconte l'inspecteur au cours d'une longue déposition où il répète chaque phrase prononcée par Thomas lors de l'interrogatoire, comme si c'était lui-même qui passait aux aveux. Emporté par sa fougue, le policier crie : *« J'ai pris le col de sa chemise et j'ai serré, serré ! »* Patrick Thomas le regarde et lui répond : *« Ça ne s'est pas passé comme ça. J'ai seulement répondu « Oui ».*

Il a fait d'autres aveux, dans d'autres circonstances, mais il s'agit de pièces annulées par la chambre d'accusation de Grenoble. Les témoins ne peuvent donc pas en faire état au grand regret de l'inspecteur désarçonné par ces *« vérités interdites »*, dont le monde judiciaire a le secret. Le président le console en remarquant : *« La justice, parfois, ça relève de l'acrobatie. »*

MAURICE PEYROT

□ **PRÉCISION.** – A la suite d'une erreur technique, le texte de présentation de l'entretien avec le secrétaire général de l'USM (Union syndicale des magistrats), M. Jean-Luc Sauron, sur la modernisation de la justice, a été tronqué (*le Monde* du 8 mars). Nous indiquions dans le passage manquant que M. Sauron, outre ses responsabilités à l'USM, est juge d'instruction à Pontoise et que l'USM est la plus importante organisation de magistrats : elle a recueilli 52 % des voix aux dernières élections professionnelles.

Responsable de la mort de Saad Saoudi

Un sous-brigadier de police de La Ciotat déféré au parquet de Marseille

Sous-brigadier de police au commissariat de La Ciotat, M. Jean-Claude Marin, responsable de la mort de Saad Saoudi, trente-cinq ans, tué mardi 6 mars lors d'un transfèrement (*le Monde* du 7 mars), a été déféré au parquet de Marseille, jeudi matin 8 mars. Jean-Claude Marin avait été placé en garde à vue après le décès de Saad Saoudi. Cette garde à vue avait été prolongée de vingt-quatre heures afin de permettre aux enquêteurs de l'Inspection générale de la police nationale (IGPN) d'entendre le sous-brigadier sur les circonstances de la fusillade ayant provoqué la mort du jeune homme interpellé pour une affaire de coups et blessures volontaires.

Les premiers résultats de l'autopsie pratiquée sur le corps de la victime montreraient que Saad Saoudi, agent hospitalier à La Ciotat, a été tué par *« au moins »* trois balles tirées l'une dans la tête, les autres dans le dos. Selon la version du sous-brigadier Marin et d'un de ses collègues qui l'accompagnait lors du transfèrement, Saad Saoudi aurait essayé d'étrangler avec le bracelet de ses menottes le sous-brigadier qui conduisait le véhicule, puis, après avoir frappé violemment l'autre policier, aurait réussi à sortir de la voiture, tentant de s'enfuir. Et c'est à ce moment-là qe le sous-brigadier Marin aurait ouvert le feu.

La famille de la victime, notamment son père, un ancien harki, conteste absolument cette version des faits et a décidé de déposer plainte avec constitution de partie civile pour homicide volontaire.

□ **Avis favorable à l'extradition de trois Irlandais vers la RFA.** – La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a donné, mercredi 7 mars, au gouvernement français, qui décidera en définitive, un avis favorable à l'extradition vers la République fédérale d'Allemagne de trois Irlandais : Patrick Murray, quarante-cinq ans, Donagh O'Kane, vingt-neuf ans, et Pauline Drumm, vingt-trois ans, membres présumés de l'Armée républicaine irlandaise (IRA). La cour a cependant émis une réserve destinée à empêcher les autorités allemandes d'extrader par la suite, le cas échéant, ces trois personnes vers la Grande-Bretagne. Les trois Irlandais sont suspectés d'avoir participé à la pose de cinq bombes dans une caserne britannique à Osnabrük (RFA) dans la nuit du 18 au 19 juin 1989. Une seule charge avait explosé, il n'y avait pas eu de victime. Ils sont aussi soupçonnés d'avoir placé des bombes sous les voitures de deux militaires britanniques, le 2 juillet 1989 à Hanovre (un mort, plusieurs blessés).

DÉFENSE

Au profit de Villacoublay

Metz va perdre le siège de la 1ʳᵉ région aérienne

La ville de Metz va perdre le siège de la 1ʳᵉ région aérienne – il existe actuellement en France quatre commandements de région aérienne, – et des élus locaux viennent de désapprouver une telle initiative du ministère de la défense. Le député RPR de la Moselle, M. Jean-Louis Masson, estime *« stupéfiante »* et *« scandaleuse »* cette disparition qui devrait être effective en 1991, avec le transfert de ce commandement à Velizy-Villacoublay (Yvelines), où se trouve le siège de la 2ᵉ région aérienne.

Au ministère de la défense, on explique que le plan « Armées 2000 » de réorganisation des forces françaises, approuvé l'an dernier par le gouvernement, conduit à dissocier le commandement de la 1ʳᵉ région aérienne de PC des forces aériennes tactiques (FATAC), qui se trouve à Metz et qui rassemble jusqu'à deux cent soixante-dix avions au total (dont des Mirage 2000 nucléaires).

En réalité, ce mouvement des sièges de région aérienne était demeuré dans l'ombre à l'époque de la présentation du plan « Armées 2000 », M. Jean-Pierre Chevènement se contentant d'indiquer aux parlementaires qu'il serait fixé ultérieurement après consultation des chefs d'état-major des armées concernées...

Le ministère de la défense ajoute que la ville de Metz devrait accueillir, dès l'été prochain, le PC de la 1ʳᵉ armée, qui sera déplacé de Strasbourg et qui se rapproche ainsi du commandement de la FATAC avec lequel il est amené à coordonner d'éventuelles opérations. La disparition du siège de la 1ʳᵉ région aérienne devrait entraîner le départ de cent cinquante cadres (sans compter leurs familles) de Metz, où l'armée de l'air emploie actuellement quatre mille officiers, sous-officiers et appelés.

AGENDA

JEUDI 8 MARS

EXPOSITIONS

CENTRE GEORGES POMPIDOU

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

DESIGN AUTOMOBILE. Grande galerie. Jusqu'au 30 avril 1990.

FILONOV. Grande galerie, 5 étage. Jusqu'au 30 avril 1990.

TONY GARNIER. Galerie du Cci. Jusqu'au 21 mai 1990.

GÉATAN GATIAN DE CLÉRAMBAULT. Psychiatre et photographe. Galerie de la BPI 2 étage. Jusqu'au 14 mai 1990.

DANIEL SPŒRRI. Galeries contemporaines, Mnam. Jusqu'au 6 mai 1990.

TENDANCES MULTIPLES DES ANNÉES 80. Galeries contemporaines Mnam. Jusqu'au 6 mai 1990.

MUSÉE D'ORSAY

Entrée quai Anatole-France, pl. Henri-de-Montherlant (40-49-48-14). Mar., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi. Visite de groupes rens. au 45.49.45.46.

LE CORPS EN MORCEAUX. Entrée : 25 F (dimanche : 16 F.). Billet jumelé exposition musée : 40 F. Jusqu'au 3 juin 1990.

CHARLES GARNIER (1825-1898) ARCHITECTE DE L'OPÉRA. Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Du 13 mars 1990 au 10 juin 1990.

L'OPÉRA DE MONTE-CARLO : CHARLES GARNIER. ARCHITECTE. Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès du musée). Du 13 mars 1990 au 10 juin 1990.

L'OPÉRA, PHOTOGRAPHIES DE CHANTIER. Exposition dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Du 13 mars 1990 au 3 juin 1990.

UN PHOTOGRAPHE VICTORIEN : LADY HAWARDEN (1822-1865). Exposition dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès du musée). Jusqu'au 29 avril 1990.

Palais du Louvre

Porte Jaujard - côté jardin des Tuileries (40-20-53-17). T.l.j. sf mar. de 9 h à 17 h 15. Visites conférences les jeudis et samedis à 16 h du 15 février au 14 avril.

LE PAYSAGE EN EUROPE DU XVI[e] AU XVIII[e] SIÈCLE. Pavillon de Flore. Entrée : 25 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 23 avril 1990.

LE PEINTRE, LE ROI, LE HÉROS. L'Andromède de Pierre Mignard. Pavillon de Flore. Entrée : 25 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 23 avril 1990.

MUSÉE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS

12, av. de New York (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30. Visites commentées grat. les jeu. à 15 h et les 18 mars, 1, et 15 avril à 11 h.

HERBERT BRANDL, ERNST CARAMELLE, FRANZ WEST. Entrée : 15 F. Jusqu'au 22 avril 1990.

SOPHIE TAEUBER. Rétrospective. Entrée : 15 F. Jusqu'au 18 mars 1990.

GRAND PALAIS

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

LES ENVOLS DE JACQUES LARTIGUE. Cent photographies en noir et blanc de 1904 à 1944. Galeries nationales (42-56-37-11). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 30 avril 1990.

SAD 80, CINQUANTE-CINQUIÈME SALON DES ARTISTES DÉCORATEURS. (43-59-66-10). T.l.j. de 10 h à 20 h, nocturnes les mer., ven. jusqu'à 22 h. Entrée : 40 F. Jusqu'au 11 mars 1990.

SOLIMAN LE MAGNIFIQUE. Galeries nationales (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 33 F. Jusqu'au 14 mai 1990.

CENTRES CULTURELS

ACQUISITIONS 1989 DU FONDS NATIONAL D'ART CONTEMPORAIN. Centre national des Arts plastiques, 11, rue Berryer (45-63-90-55). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 18 mars 1990.

ALOCCO, DEZEUZE, DOLLA, PAGÈS, PINCEMIN, SAYTOUR, VIALLAT, 1969 - Ecole spéciale d'architecture - 1990. Ecole spéciale d'architecture, galerie, 254, bd Raspail (43-22-83-70). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 30 mars 1990.

LE BAUHAUS DE DESSAU. Centre culturel de la République démocratique allemande, 117, bd Saint-Germain (46-34-25-97). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h, sam. de 15 h à 20 h. Jusqu'au 24 mars 1990.

JEAN-JACQUES LE CORRE. Association France-URSS, salons, 61, rue Boissière (45-01-59-00). T.l.j. sf sam. et dim. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 16 mars 1990.

CÉLÉBRITÉS A L'AFFICHE. Cent ans de personnages célèbres dans la publicité. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 24 mars 1990.

DUVILLIER (PEINTURES), GUADAGNUCCI (SCULPTURES). Envolée d'un regard. Mairie du VIe, salon du Vieux-Colombier, 78, rue Bonaparte - place Saint-Sulpice (43-29-12-78). T.l.j. sf dim. de 11 h 30 à 18 h, sam. de 11 h 30 à 17 h. Du 8 mars 1990 au 30 mars 1990.

EGYPTE - EGYPTE. Institut du monde arabe, salle d'actualité, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 20 h. Entrée : 35 F. Jusqu'au 18 mars 1990.

FRED DEUX. ŒUVRE - 1949-1990. Textes, livres, dessins, gravures. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, chapelle des Petits-Augustins - 14, rue Bonaparte (42-60-34-57). T.l.j. sf mar. de 13 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 11 mars 1990.

HOMMAGE A MAX JACOB. Maison de la Poésie, terrasse du Forum des Halles, 101, rue Rambuteau (42-36-27-53). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 18 mars 1990.

LES INDUSTRIELS POUR L'ARCHITECTURE. Maison de l'architecture, 7, rue de Chaillot (40-70-01-65). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 23 mars 1990.

KOLOS-VARY ET TAO. Institut hongrois, 92, rue Bonaparte (43-26-06-44). T.l.j. sf sam. et dim. de 15 h à 18 h, jeu. jusqu'à 20 h. Jusqu'au 20 avril 1990.

CHRISTIAN LETOCT. Centre d'animation et de loisirs Valeyre, 24, rue Rochechouart (48-78-20-12). T.l.j. sf dim. de 14 h à 20 h. Jusqu'au 16 mars 1990.

LE LIBAN AU QUOTIDIEN. Médecins du monde, phographies 1989-1990 de Frédéric Preeles. Institut du monde arabe, salle d'actualité, niveau -2, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Jusqu'au 25 mars 1990.

JEAN-DENIS MALCLÈS. Bibliothèque historique de la Ville de Paris, hôtel de Lamoignon - 24, rue Pavée (42-74-44-44). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 24 mars 1990.

MODERN REISEN. Photographies de Vincent Godeau. Fondation Taylor, 1, rue La Bruyère (48-74-85-24). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 31 mars 1990.

MOHROR. Photographies. Hôtel de Ville, salle Saint-Jean, rue Lobau, porche côté Seine. T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 8 avril 1990.

OBJETS INTERDITS. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F (entrée libre le mercredi). Jusqu'au 7 avril 1990.

LA PARISIENNE. Signé Harcourt. Vidéothèque de Paris, porte Saint-Eustache, 2, Grande Galerie (40-26-34-30). T.l.j. sf lun. de 12 h 30 à 20 h 30, sam. de 10 h à 20 h 30, mer. jusqu'à 22 h 30. Entrée : 18 F. Jusqu'au 29 avril 1990.

LES PLUS BELLES PHOTOS DE SPORT A PARIS. Maison des Associations de Paris, porte du Jour, grande galerie, nouveau Forum des Halles (42-33-74-00). T.l.j. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 9 mars 1990.

PRAGUE : LA RÉVOLUTION DE VELOURS. Photos de Thierry Boulley. Société française de photographie, 9, rue Montalembert (42-22-37-17). T.l.j. sf sam. et dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 4 avril 1990.

LA RÉSISTANCE ALLEMANDE AU III[e] REICH : 1933-1945. Goethe Institut de Paris, 17, av. d'Iéna (47-23-61-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 20 h. Exposition fermée du 13 avril au 22 avril. Du 13 mars 1990 au 25 avril 1990.

ADRIAN SCHIESS. BERNARD VOITA. Centre culturel suisse, 32-38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Du 9 mars 1990 au 22 avril 1990.

SIX PEINTRES SOVIÉTIQUES D'AUJOURD'HUI. Fondation Mona Bismarck, 34, av. de New York (47-23-38-88). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h. Du 8 mars 1990 au 7 avril 1990.

TALENTS DU VI[e]. Hommage à Henri Zuber. Mairie du VIe, salle des fêtes, 78, rue Bonaparte - place Saint-Sulpice (43-29-12-78). T.l.j. sf dim. de 11 h 30 à 18 h, sam. de 11 h 30 à 18 h. Jusqu'au 24 mars 1990.

LE TAPIS : PRÉSENT DE L'ORIENT A L'OCCIDENT. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 25 mars 1990.

KN THURLBECK. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (45-51-35-73). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 10 mars 1990.

CHRISTIAN VOGT. Espace photographique de Paris, nouveau forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, grande galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 7 F. Du 13 mars 1990 au 22 avril 1990.

GALERIES

GÉRARD ALARY. Galerie Apomixie, 19, rue Guénégaud (46-33-03-02). Du 9 mars 1990 au 7 avril 1990.

ALECHINSKY. Livres et livres. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Jusqu'au 15 mars 1990.

ALIGHIERO E BOETTI. Galerie Hadrien Thomas, 3, rue du Plâtre (42-76-03-10). Jusqu'au 28 avril 1990.

MARCEL ALOCCO. Galerie Alain Oudin, 47, rue Quincampoix (42-71-83-65). Jusqu'au 31 mars 1990.

COLETTE ALVAREZ URBAJTEL. Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (42-77-38-24). Jusqu'au 24 mars 1990.

ANTCHER, RÉTROSPECTIVE (1927 - 1981). Galerie Katia Granoff, place Beauvau - 92, Fg-Saint-Honoré (42-65-24-41). Jusqu'au 31 mars 1990.

KAREL APPEL. Gallery Urban, 22, av. Matignon (42-65-21-34). Jusqu'au 2 mai 1990.

ARTE POVERA, MULTIPLES 1969-1970. Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (42-78-29-66). Jusqu'au 24 mars 1990.

RICHARD ARTSCHWAGER. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 28 mars 1990.

AUTOUR DE LA REVUE CLIVAGES. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (42-96-69-57). Jusqu'au 10 mars 1990.

ALAIN BALZAC, DOMINIQUE DEHAIS, CLAIRE PICHAUD, STEPHANE HAZÉRA. Galerie Bellint, 28 bis, bd Sébastopol (42-78-01-91). Jusqu'au 12 avril 1990.

GALERIE BASTOW. Galerie Alain Blondel, 50, rue du Temple (42-71-85-86). Jusqu'au 21 avril 1990.

VINCENT BATBEDAT. Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers (45-77-93-79). Jusqu'au 7 avril 1990.

BEDARRIDE. Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud (43-54-57-67). Du 8 mars 1990 au 28 avril 1990.

SERGE BELLONI. Galerie des Orfèvres, 66, quai des Orfèvres, pl. Dauphine (43-26-81-30). Jusqu'au 31 mars 1990.

BEUYS. Galerie Isy Brachot, 40, rue Mazarine (43-25-09-22). Du 8 mars 1990 au 28 avril 1990.

BEZARD. Tour Eiffel 1988-1990. Galerie Pascal Gabert, 80, rue Quincampoix (48-04-94-84). Du 8 mars 1990 au 8 avril 1990.

LINDE BIALAS. Galerie Rohwedder, 6, rue du Roi-Doré (40-27-82-63). Jusqu'au 28 avril 1990.

BIAUSSAT, PEINTURES DOUZIECH, SCULPTURES. Galerie d'art Saint-Honoré, 267, rue Saint-Honoré (42-65-66-98). Jusqu'au 31 mars 1990.

BLANC NOIR. Galerie Artuel, 31, rue Guénégaud (43-26-92-43). Du 8 mars 1990 au 11 avril 1990.

NORMAN BLUHM, ARNULF RAINER, ANTONIO SAURA. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 24 mars 1990.

EBERHARD BOSSLET. Galerie Le Gall-Peyroulet, 18, rue Keller (48-07-04-41). Jusqu'au 15 avril 1990.

JEAN-PIERRE LE BOUL'CH. Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (42-77-37-92). Jusqu'au 31 mars 1990.

ANDREAS BRANDT. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 14 avril 1990.

GIANSTEFANO BURATTONI. Galerie Gutharc Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Du 9 mars 1990 au 14 avril 1990.

CHARLES BÉZIE. Galerie Convergence, 39, rue des Archives (42-78-57-45). Jusqu'au 17 mars 1990.

ALAIN CAMPOS. Galerie Horloge, 23, rue Beaubourg, passage des Ménétriers (42-77-92-33). Du 8 mars 1990 au 28 avril 1990.

EUGENIO CANO. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Jusqu'au 24 mars 1990.

ERNST CARAMELLE. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 29 mars 1990.

VALENTIN CARO. Galerie Huit Poissy, 8, rue de Poissy (43-54-20-52). Du 13 mars 1990 au 24 avril 1990.

TOM CARR. Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 24 mars 1990.

PHILIPPE CAZAL. Galerie Claire Burrus, 30-32, rue de Lappe (43-55-36-90). Jusqu'au 1 avril 1990.

DAVID CHAMBARD. Galerie Lacourière Frélaut, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-74-02-30). Jusqu'au 7 avril 1990.

CHAMBAS. Galerie Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jusqu'au 17 mars 1990.

CHAUVIN. Sculptures. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Du 8 mars 1990 au 21 avril 1990.

JOHN CHRISTOFOROU. Galerie Michèle Sadoun, 108, rue du Faubourg-Saint-Honoré (42-66-32-72). Jusqu'au 14 avril 1990.

LE CLEACH. Galerie Maïg Davaud, 41, rue de Seine (43-26-05-44). Du 13 mars 1990 au 7 avril 1990.

ROLAND COGNET. Espace d'art contemporain, 55, rue du Montparnasse (43-22-72-77). Du 9 mars 1990 au 31 mars 1990.

MICHEL COUCHAT. Galerie Diane Manière, 11, rue Pastourelle (42-77-04-26). Du 8 mars 1990 au 14 avril 1990.

PASCALE COURBOT. Les Chevaux de Saint-Marc. Galerie Lehalle, 3, rue Augereau (45-55-80-99). Du 13 mars 1990 au 13 avril 1990.

CHRISTOPHE CUZIN. Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Du 10 mars 1990 au 5 avril 1990.

CHRISTOFF DEBUSSCHÈRE. Galerie Philippe Frégnac, 50, rue Jacob (42-60-86-31). Jusqu'au 6 avril 1990.

LES DERNIERS QU'ON SERT. LUC LAURAS ET PHILIPPE MAYAUX. Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi (43-25-42-63). Du 8 mars 1990 au 31 mars 1990.

STÉPHANE DUROY. Fnac Montparnasse, 136, rue de Rennes (45-44-39-72). Jusqu'au 28 avril 1990.

DORING. Galerie Etienne de Causans, 25, rue de Seine (43-26-54-48). Jusqu'au 4 avril 1990.

ECOLE NÉGRO-CARAIBE. Serge Helenon, Louis Laouchez (peintures). Galerie Maine Durieu, 57, quai des Grands Augustins (43-26-82-52). Jusqu'au 1 avril 1990.

JUMANA EL HUSSEINI. Galerie Etienne Dinet, 30, rue de Lisbonne (42-56-43-26). Du 8 mars 1990 au 5 mai 1990.

ESPILIT. Galerie D.M. Sarver, 99, rue Quincampoix (48-04-50-51). Jusqu'au 31 mars 1990.

RENÉ FEURER. Galerie Franka Berndt Bastille, 4, rue Saint-Sabin (43-55-31-83). Du 8 mars 1990 au 31 mars 1990.

FEUX VERT A MICHEL GIROUD, BERGEZ, HUBAUT, KITO KITO, TOLSTI. AA Galerie, 39, av. Junot - entrée 2, rue Juste-Métivier (46-06-82-95). Jusqu'au 24 mars 1990.

ERIC FONTENEAU. Galerie Aline Vidal, 70, rue Bonaparte (43-26-08-68). Du 8 mars 1990 au 21 avril 1990.

DOMINIQUE FURY. Galerie du Cobra, 5, rue Visconti (43-26-42-59). Du 8 mars 1990 au 7 avril 1990.

OLIVIER GAGNÈRE. Galerie Via, 1, rue Sainte-Opportune (42-33-14-33). Jusqu'au 20 mars 1990.

LIONEL GODART. Galerie Françoise Palluel, 91, rue Quincampoix (42-71-84-15). Jusqu'au 30 mars 1990.

SERGE GOULET. Galerie Muscade, 21, rue du Petit-Musc (42-72-15-80). Du 13 mars 1990 au 31 mars 1990.

JACQUES GRINBERG. Galerie l'Œil-de-bœuf, 58, rue Quincampoix (42-78-36-66). Jusqu'au 30 mars 1990.

LOIC LE GROUMELLEC. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 20 mars 1990.

GROUPE BP. Galerie Cremniter-Laffanour (Down-Town), 33, rue de Seine (46-33-82-41). Du 8 mars 1990 au 30 mars 1990.

JACQUES GRUBER. Galerie la Pochade, 11, rue Guénégaud (43-54-89-03). Du 9 mars 1990 au 31 mars 1990.

HABBAH. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (43-26-72-51). Du 9 mars 1990 au 4 avril 1990.

MARC HALINGRE. Galerie Alain Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (42-78-66-67). Jusqu'au 21 avril 1990.

HASTAIRE. Œuvres récentes. Galerie Claude Lalandre, 203, bd Saint-Germain (45-48-66-66). Du 8 mars 1990 au 7 avril 1990.

HUE ! TRIO, MICHEL HÉNOCQ, PIERRRE MERLIER, SOULAS. Galerie satirique Martine Moisan, 8, galerie Vivienne (42-97-46-65). Jusqu'au 18 mars 1990.

IMAGES RETROUVÉES. Galerie Urbi et Orbi, 57, rue de la Roquette (47-00-11-82). Du 10 mars 1990 au 29 mars 1990.

IONA. Galerie Sculptures, 11, rue Visconti (46-34-13-75). Jusqu'au 31 mars 1990.

BEN JAKOBER. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Du 8 mars 1990 au 28 mars 1990.

MONIQUE JOSSE. Galerie Pierre-Marie Vitoux, 3, rue d'Ormesson, place Sainte-Catherine (48-04-81-00). Du 12 mars 1990 au 23 avril 1990. / Galerie Pierre-Marie Vitoux, 21, rue Saint-Sabin (43-55-07-76). Du 12 mars 1990 au 23 avril 1990.

KARAVOUSIS. Galerie Coard, 12, rue Jacques-Callot (43-26-99-73). Du 8 mars 1990 au 15 avril 1990.

MARINA KARELLA. JGM Galerie, 8 bis, rue Jacques-Callot (43-26-12-05). Jusqu'au 7 avril 1990. / Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (42-61-19-07). Jusqu'au 7 avril 1990.

WILLEM DE KOONING. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Du 9 mars 1990 au 14 avril 1990.

ANGEL LUQUE. Galerie Denise René, 196, bd Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 21 avril 1990.

CHRISTIANE MALVAL. Galerie Galarté, 13, rue Mazarine (43-25-90-84). Du 8 mars 1990 au 7 avril 1990.

CHARLES MARQ. L'Atelier Lambert, 62, rue La Boétie (45-63-51-52). Du 13 mars 1990 au 21 avril 1990.

FAUSTO MELOTTI. Galerie Di Meo, 5, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Du 8 mars 1990 au 28 avril 1990.

PIERRE MERCIER. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 24 mars 1990.

JÉROME MESNAGER. Galerie Loft Jean-François Roudillon, 3 bis, rue des Beaux-Arts (46-33-18-90). Du 8 mars 1990 au 22 avril 1990.

JEAN-CLAUDE MEYNARD. Galerie Lamaignère Saint-Germain, 43, rue de Saintonge (48-04-59-44). Du 8 mars 1990 au 21 avril 1990.

KACEM NOUA. Galerie Lucien Durand, 17, rue Mazarine (43-26-25-35). Du 8 mars 1990 au 7 avril 1990.

MICHEL PELLOILLE. Galerie Bercovy-Fugier, 27, rue de Charonne (48-07-07-79). Jusqu'au 21 avril 1990.

BERNARD PIFFARETTI. Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix (42-77-32-31). Jusqu'au 4 avril 1990.

PIERO PIZZI CANNELLA. Galerie Bernard Vidal, 10, rue du Trésor (47-05-09-82). Jusqu'au 12 avril 1990.

DANIEL PONTEREAU, VINCENT BARRÉ, OLIVIER DEBRÉ. Galerie Leif Stahle, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 21 avril 1990.

JOAQUIN RAMO. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 21 avril 1990.

MARIO REIS. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 30 mars 1990.

BJARNE ROTTERUD. Galerie Nane Stern, 26, rue de Charonne (48-06-78-64). Jusqu'au 7 avril 1990.

HANNA SIDOROWICZ. Galerie Eolia, 10, rue de Seine (43-26-36-54). Jusqu'au 7 avril 1990.

THIERRY SIGG. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 31 mars 1990.

FRANK STELLA. Galerie Beaubourg, nouvel espace, 3, rue Pierre-au-Lard (48-04-34-40). Jusqu'au 10 mars 1990.

PAULINE STELLA SANCHEZ. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Du 8 mars 1990 au 21 avril 1990.

ANTONI TAPIES. Galerie Lelong, 13-14, rue de Téhéran (45-63-13-19). Du 8 mars 1990 au 21 avril 1990.

THE LAST PRÉSENCE PANCHOUNETTE. Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi (43-25-42-63). Du 8 mars 1990 au 31 mars 1990.

JACQUES TRUPHÉMUS. Galerie Claude Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Jusqu'au 17 mars 1990.

IGAEL TUMARKIN. Ubu Roi. Galerie Claude Samuel, 18, pl. des Vosges (42-77-16-77). Jusqu'au 21 avril 1990.

LAURENT VACARISAS. Galerie Diane Manière, 11, rue Pastourelle (42-77-04-26). Du 8 mars 1990 au 14 avril 1990.

ANDY WARHOL. Estampes. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 31 mars 1990.

MASAFUMI YAMAMOTO. Galerie Nichido, 61, rue du Faubourg-Saint-Honoré (42-66-62-86). Jusqu'au 3 avril 1990.

MUSÉES

AFRIQUE, FORMES SONORES. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30 sam., dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 23 F, 13 F (dim.). Jusqu'au 2 avril 1990.

LES AMÉRIQUES DE CLAUDE LEVI-STRAUSS. Musée de l'Homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 20 F, 25 F (comprenant la visite du musée). Jusqu'au 24 avril 1990.

ANATOLIE ANTIQUE, FOUILLES FRANÇAISES EN TURQUIE. Bibliothèque Nationale, cabinet des médailles et antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. de 13 h à 17 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 16 avril 1990.

BRONZES ANTIQUES. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h, jeu. jusqu'à 22 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 1 juillet 1990.

LA COLLECTION JEAN HENRY. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 14 mai 1990.

EN FRANÇAIS DANS LE TEXTE. Dix siècles de lumières par le livre. Bibliothèque Nationale, galeries Mansart et Mazarine, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 13 mai 1990.

BERNARD EVEIN. Décorateur de cinéma. Cinémathèque française, palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (45-53-21-86). T.l.j. sauf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 11 mars 1990.

FEMMES FIN DE SIÈCLE, 1885 - 1895. Musée de la Mode et du Costume, Palais Galliera, 10, av. Pierre-1-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 20 mai 1990.

FORTS DU LITTORAL. Musée des Plans-Reliefs, hôtel national des Invalides, 4 étage, place des Invalides (45-51-95-05). T.l.j. de 10 h à 16 h 45. Fermé le 1 mai. Entrée : 23 F. Jusqu'au 30 avril 1990.

MAURICE MARINOT PEINTRE ET VERRIER, 1882 - 1960. Musée de l'Orangerie, place de la Concorde, jardin des Tuileries (42-97-48-16). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 23 F, dim. : 12 F. Jusqu'au 21 mai 1990.

NOS ANNÉES 80. Musée des Arts de la mode, pavillon de Marsan, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 1 avril 1990.

P.A.B. A LA B.N. Petits livres majuscules. Bibliothèque Nationale, galerie Mortreuil, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 4 mars 1991.

PARIS AU FIL DE L'EAU. Musée de la Marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-31-70). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 23 avril 1990.

PAQUES FLEURIES. Musée national des arts et traditions populaires, 6, av. du Mahatma-Gandhi (40-67-90-00). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 15. Entrée : 15 F (prix d'entrée du musée), 7,50 F le dim. Jusqu'au 28 mai 1990.

JOSEP RENAU. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 14 mai 1990.

SAINT-SERNIN DE TOULOUSE. Trésors et métamorphoses. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Visites commentées, rens. au 48.87.24.14. Entrée : 22 F. Jusqu'au 16 avril 1990.

SEIGNEURS, ARTISANS, PAYSANS : ARCHÉOLOGIE D'UN VILLAGE MÉDIÉVAL. Musée national des Thermes et de l'hôtel de Cluny, 6, place Paul-Painlevé (43-25-62-00). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 15 F, dim. (8 F). Jusqu'au 28 mai 1990.

SNOOPY FÊTE SES QUARANTE ANS. Musée des Arts décoratifs, galerie d'actualité, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 22 avril 1990.

LES TRÉSORS DU MUSÉE NIEPCE. DEUX CENTS PHOTOGRAPHIES PROVENANT. Des collections du Musée Nicéphore Niepce de Chalon-sur-Saône. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 30 avril 1990.

VOYAGES DANS LES MARCHES TIBÉTAINES. Musée de l'Homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 16 F (billet donnant droit à la visite du musée). Jusqu'au 1 octobre 1990.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 9 MARS

« La franc-maçonnerie », 14 h 30, 16, rue Cadet (P.-Y. Jaslet).

« Le château de la Reine-Blanche, évocation de la Bièvre », 14 h 30, angle avenue des Gobelins, rue de la Reine-Blanche (Paris pittoresque et insolite).

« De l'impressionnisme à l'expressionnisme, en marche vers le XX[e] siècle, 14 h 30, entrée Orangerie des Tuileries, place de la Concorde (L'Art et la manière).

« Appartements royaux du Louvre », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des antiquaires (Connaissance de Paris).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le Musée Picasso dans l'hôtel Salé », 14 h 45, 5, rue de Thorigny.

« Sculpture : néoclassicisme et romantisme au Louvre », 15 h, porte Jaujard, pavillon de Flore (Monuments historiques).

« Les nouveautés du quartier Champerret-Ternes », 14 h 45, métro Pereire (V. de Langlade).

« L'hôtel de Massa (Société des gens de lettres) et le quartier de l'Observatoire », 15 h, 38, rue du Faubourg-Saint-Jacques (D. Bouchard).

« Le trésor de Notre-Dame », 15 h, sortie métro Cité (I. Hauller).

« L'hôtel de Camondo », 15 h, 63, rue Monceau (Arts et Caetera).

« Au Louvre », 15 heures : « Ingres et Delacroix ou après David », ou 15 heures : « L'antiquité orientale « Sumer », métro Palais-Royal, sortie place Colette (Paris et son histoire).

« Eglises orientales de la montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, entrée de l'église Saint-Julien-le-Pauvre (Approche de l'art)

« Exposition : l'art de Cartier », 15 h, hall d'entrée du Petit Palais (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

CONFÉRENCES

Auditorium du Musée du Louvre, 18 h 30 : « Autour des fouilles de Troie : le mythe et la réalité, Schliemann », par M. Woronoff (Cycle : le sort des Troyens).

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « Qu'est-ce que l'occultisme ? », entrée gratuite (Loge unie des théosophes).

199 *bis*, rue Saint-Martin, 20 h 30 : « Peut-on être prophète en son pays ? Les nouveaux prophètes », table ronde animée par P. Karfoma (Centre culturel AMORC).

AGENDA

CARNET DU Monde

Naissances

– M. et Mme Claude COHEN,
M. et Mme Raymond LÉVY,
laissent à
Jascha
la joie d'annoncer la naissance de son petit frère,
Ariel,
le 27 février 1990, chez
David et Laurence LÉVY,
née Cohen.

Nouvelle adresse de M. et Mme Claude Cohen,
84, avenue Henri-Martin,
75116 Paris.

– Antoine BERCAULT
a l'immense joie d'annoncer la naissance de son petit frère,
Bastien,
le 2 mars 1990, à Orléans.

5, cité Saint-Marc,
45000 Orléans.

– Christine CHATOT,
Antoine BURGUET,
et Louis,
sont heureux d'annoncer la naissance de
François,
le 26 février 1990.

22, rue Mirabeau,
25000 Besançon.

– Brigitte WALKOWIAK,
Gilbert PAULAT,
et Marie,
sont heureux d'annoncer la naissance de
Julien.
Paris, le 25 février 1990.

5, rue des Nanettes,
75011 Paris.

– Betina et Franck AJUELOS,
ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille
Kelly.
Neuilly, le 16 février 1990.

– Serge CALET
et
Priscille FROISSART,
ont la joie d'annoncer la naissance de
Zoéline,
le 1er mars 1990.

Résidence P.-Arène C4,
Le Thor 04200 Sisteron.

Fiançailles

– Poitiers. Douala.

– Yvonne et Jean COLIN-GIARD,
ont le plaisir d'annoncer les fiançailles de leur fille
Ide,
avec
M. Olivier SAVY.

Décès

– Vanves. Angles-sur-l'Anglin.

Mme Marguerite Bardou,
Charles et Christine Bardou,
Loïc et Florence Roullier,
Albert et Jérémie,
Sa famille,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. André BARDOU,
survenu à Vanves, le 6 mars 1990.

– Elie et Esther Alazraki,
ses parents,
David Alazraki,
son fils,
Robert et Claude Alazraki,
Liliane Alazraki,
Danièle Morand-Alazraki,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès subit de
Georges ALAZRAKI,
survenu le 6 mars 1990.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, le vendredi 9 mars, à 14 heures.

– M. Jacques Chirac,
maire de Paris,
M. Camille Cabana,
adjoint au maire chargé de l'urbanisme,
ont la tristesse de faire part du décès de
M. Daniel CORNELIS,
administrateur
de la commune de Paris,
délégué général de l'ADITEM,
survenu le 4 mars 1990.

La cérémonie religieuse a lieu ce 8 mars, en l'église Saint-Séverin, 1, rue des Prêtres-Saint-Séverin, à 16 heures.

– Lyon. Monistrol-sur-Loire. Yssingeaux.

Mme Roger Fulchiron,
son épouse,
Roland et Bernadette Fulchiron,
Xavier, Daphné et Thierry,
Maxime et Monique Fulchiron,
Marina et Annabelle,
Marie-Frédérique et Yves Petit,
Gaël, Coralie, Aymeric,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Me Roger FULCHIRON,
avocat honoraire,
ancien député du Rhône.

Ses funérailles religieuses auront lieu le vendredi 9 mars 1990, à 9 heures, en l'église Saint-Michel, avenue Berthelot, Lyon-7e.

[Né le 23 mars 1903, à Saint-Etienne, Me Roger Fulchiron, après des études de droit à Lyon, a commencé sa vie politique, en 1952, par un mandat de conseiller général du Rhône (CNI), puis, deux ans après, il devient adjoint au maire de Lyon, le radical Edouard Herriot. A la mort de celui-ci, en 1957, il est élu député. Il siégera à l'Assemblée nationale jusqu'en 1962. A cette époque, il s'éloigne de sa formation d'origine pour participer à la fondation du Centre des démocrates sociaux. Il a par ailleurs représenté la France au Conseil de l'Europe et à l'Assemblée de l'Europe occidentale. En 1982, il abandonnera son dernier mandat, celui de conseiller général.]

– M. et Mme Lucien Funaro,
Michel, Philippe, Karine, Eric,
Et toute la famille,
ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de leur père et grand-père,
Amede FUNARO,
survenu le 7 mars 1990.

Cet avis tient lieu de faire-part.

96 *bis*, rue de la République,
95100 Argenteuil.

– Mme Madeleine Lambert,
sa mère,
Et toute la famille,
ont le regret de faire part du décès de
M. Daniel-Jean HUREAU,
survenu à Paris, le 4 mars 1990.

Rue Augustin-Fresnel,
27027 Broglie.

– Jean-Marc Brun,
président-directeur général,
L'ensemble du personnel,
Les actionnaires
Et les conseillers de la SA Coretech international,
ont la tristesse d'annoncer le décès de leur administrateur et ami,
Lucien MALAVARD,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier du Mérite,
commandeur des Palmes académiques,
médaillé de l'Aéronautique,
chevalier des Arts et des Lettres.

(*Le Monde* du 7 mars.)

– Mme Paule Page,
son épouse,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Louis PAGE,
cinéaste,
survenu le 3 mars 1990, en sa quatre-vingt-cinquième année.

12, rue des Quatre-Vents,
75006 Paris.

– Mme Louis Zeligson,
M. et Mme Roger Royer,
M. et Mme Hervé de Saint-Hillaire,
ont la tristesse de faire part du décès de
M. André TZANCK,
survenu le 20 février, à Saint-Restitut (Drôme).

Avis de messes

– Une messe sera célébrée le samedi 10 mars, à 11 heures, en l'église de la Madeleine, Paris-8e, à l'intention de
Me Pierre-Yves GENON,
notaire,
décédé le 26 janvier 1990, à Paris.

Communications diverses

– Loge l'Echelle de Jacob no 27. *Franc-maçonnerie féminine de tradition.* Style anglais Emulation. Mercredi 21 mars, à 19 h 30. Etude du rituel du premier grade. Sur invitation : BP 646 75161 Paris Cedex 04. Note d'information sur demande.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 42-47-95-03
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 87 F
Abonnés et actionnaires . 77 F
Communicat. diverses . 90 F



CAMPUS

Les étudiants de l'UNEF-ID mettent le cap sur l'Est

Treize wagons, des semaines de préparation pour dix jours de voyage, 3 millions de francs de budget, quatre cents étudiants français et européens inscrits, deux groupes de rock, 4 tonnes de livres, cent machines à écrire et une petite machine d'imprimerie offset : ainsi peut se résumer en quelques chiffres le « Train de la démocratie » qui quittera Paris le 23 mars pour se rendre successivement à Leipzig (Allemagne de l'Est), Prague (Tchécoslovaquie), Timisoara, Bucarest, Cluj et Brasov (Roumanie), Budapest (Hongrie) et Salsbourg (Autriche). Avec l'aide de la SNCF, le soutien de plusieurs mutuelles ou collectivités locales et le parrainage de personnalités du spectacle et de la chanson.

Pour les étudiants de l'UNEF indépendante et démocratique qui organisent ce convoi original, l'idée est née à la fin de l'année 1989, en même temps que tombaient le mur de Berlin, la dictature et le régime tchécoslovaque. *« Nous avons voulu saluer la victoire de la démocratie en engageant le dialogue avec les étudiants de l'Est,* souligne Christophe Borgel, président de l'UNEF-ID.

Les contacts multiples que les étudiants français ont organisés à chaque étape avec des responsables étudiants, universitaires ou politiques seront également l'occasion de discuter les grandes lignes d'une charte étudiante européenne que l'UNEF-ID espère voir adopter lors d'une conférence étudiante européenne prévue pour le mois de mai à Paris. L'effondrement des régimes communistes à l'Est, et des syndicats étudiants qu'ils contrôlaient, laisse en effet le champ libre à un nouveau mouvement étudiant européen.

G. C.

Droit et entreprise

Les étudiants de la faculté de droit de l'université de sciences sociales de Grenoble ont créé l'Association droit entreprise (ADE) destinée à faciliter les contacts entre l'université et le monde professionnel. L'ADE doit permettre, notamment, de proposer des stages aux étudiants en droit et d'organiser des forums sur les thèmes du droit du travail ou de la propriété industrielle.

▶ *ADE, faculté de droit, université des sciences sociales, BP47X, 38040 Saint-Martin-d'Hères.*

Licence d'occitan

La première licence d'occitan sera mise en place à la rentrée prochaine à l'université Montpellier-III-Paul-Valéry.

▶ *Section d'occitan, Centre d'estudis occitans, université Paul-Valéry, BP 5043, 34032 Montpellier Cedex, tél : 64-14-21-54.*

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 8 mars à 0 heure et le dimanche 11 mars à 24 heures.

Après un épisode nuageux vendredi, accompagné parfois de quelques ondées, notamment sur le Sud-Est, le soleil fera de *belles apparitions samedi et dimanche.* Sur le sud-est et le nord du pays, les nuages seront toutefois plus nombreux dimanche.

Vendredi : soleil, passages nuageux et douceur.

Des Pyrénées au Massif Central et à l'Alsace, ainsi que sur le Sud-Est, la matinée sera nuageuse avec des ondées éparses. Ces nuages se désagrégeront assez vite. Le soleil s'imposera dès la mi-journée excepté sur les Pyrénées et en Corse.

Sur la Haute-Normandie, le Nord-Picardie, le nord de la Champagne et de la Lorraine, les nuages seront également abondants. Il bruinera un peu en fin de journée près de la Manche où le vent de sud-ouest soufflera modérément.

Sur le reste du pays, le temps sera largement ensoleillé après la dissipation rapide des brumes et bancs de brouillards matinaux.

Les températures seront printanières. Au lever du jour, elles seront comprises entre 4 et 8 degrés, 10 degrés près de la Méditerranée. En milieu d'après-midi, elles atteindront 14 à 20 degrés du nord au sud.

Samedi : temps ensoleillé.

Sur les régions au nord d'un axe Brest-Strasbourg, des nuages bas matinaux retarderont de quelques heures l'apparition du soleil mais celui-ci s'imposera dans l'après-midi.

Plus au sud, les brouillards seront assez nombreux à l'aube. Ils se dissiperont au plus tard en milieu de matinée. Ensuite, le ciel demeurera bleu jusqu'au coucher du soleil.

La douceur persistera. Les températures minimales seront un peu plus basses que celles de la veille, celles de l'après-midi au contraire seront plus élevées.

Nuages sur le Nord et le Sud-Ouest, soleil ailleurs.

Les régions allant de la Manche à l'Alsace seront le plus souvent sous les nuages, malgré quelques éclaircies. Les nuages gagneront l'ensemble des régions situées au nord de la Loire au cours de la journée.

Le ciel devrait rester voilé toute la journée sur le Sud-Ouest.

Ailleurs, après la dissipation des brouillards et une matinée souvent brumeuse, le soleil prédominera.

Les gelées matinales seront fréquentes et les températures maximales iront de 12 degrés dans le Nord à 20 degrés en Méditerranée.

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement du mardi 6 mars. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par minitel : 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : 110-250 ; Aussois : 30-95 ; Avoriaz : 15-175 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 10-130 ; Bessans : n.c. ; Bonneval-sur-Arc : 100-200 ; Les Carroz-d'Arâches : n.c. ; Chamonix : 20-450 ; La Chapelle-d'Abondance : 10-40 ; Châtel : 40-170 ; La Clusaz : 5-210 ; Combloux : n.c. ; Les Contamines-Montjoie : 30-260 ; Le Corbier : 20-120 ; Courchevel : 166-245 ; Crest-Voland-Cohennoz : 20-120 ; Flaine : 85-265 ; Flumet : 15-40 ; Les Gets : 5-120 ; Le Grand-Bornand : 0-130 ; Les Houches : 5-130 ; Megève : 40-220 ; Les Ménuires : 75-180 ; Méribel : 73-285 ; Morillon : 10-250 ; Morzine : 15-120 ; La Norma : 5-130 ; Peisey-Nancroix-Vallandry : 50-320 ; La Plagne (altitude) : 180-300 ; La Plagne (village) : n.c. ; Pralognan-la-Vanoise : n.c. ; Praz-de-Lys-Sommand : n.c. ; Praz-sur-Arly : 20-100 ; La Rosière 1850 : 157-330 ; Saint-François-Longchamp : 10-150 ; Saint-Gervais : 0-135 ; Les Saisies : 110-185 ; Samoëns : 10-250 ; Thollon-Les Mémises : 7-45 ; Tignes : 100-250 ; La Toussuire : 20-80 ; Val-Cenis : 10-150 ; Valfréjus : 15-130 ; Val-d'Isère : 130-205 ; Valloire : 40-140 ; Valmeinier : 45-150 ; Valmorel : n.c. ; Val-Thorens : 140-270.

DAUPHINÉ, ISÈRE

L'Alpe-d'Huez : 136-306 ; Alpe-du-Grand-Serre : 15-80 ; Auris-en-Oisans : 40-100 ; Autrans : 10-30 ; Chamrousse : 40-80 ; Le Collet-d'Allevard : 25-70 ; Les Deux-Alpes : 70-400 ; Gresse-en-Vercors : 25-50 ; Lans-en-Vercors : 5-5 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 0-20 ; Les Sept-Laux : 20-110 ; Villard-de-Lans : 5-25

ALPES-DU-SUD

Auron : 10-30 ; Beuil-Les-Launes : n.c. ; Briançon : 0-120 ; Isola-2000 : 60-30 ; Montgenèvre : 100-100 ; Orcières-Merlette : 50-220 ; Les Orres : 15-120 ; Pra-Loup : 10-90 ; Puy-Saint-Vincent : 40-170 ; Risoul-1850 : 65-110 ; Le Sauze-Super-Sauze : 10-65 ; Serre-Chevalier : 30-130 ; Superdévoluy : 10-110 ; Valberg : 0-0 ; Val d'Allos-le-Seignus : n.c. ; Val-d'Allos-la-Foux : 20-100 ; Vars : 45-110.

PYRÉNÉES

Ax-les-Thermes : n.c. ; Barèges : 5-15 ; Cauterets-Lys : 20-40 ; Font-Romeu : 20-25 ; Gourette : 0-20 ; Luz-Ardiden : n.c. ; La Mongie : 15-25 ; Peyragudes : 0-0. ; Piau-Engaly : 0-90 ; Saint-Lary-Soulan : 0-10 ; Superbagnères : 0-0.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 0-10 ; Besse/Super-Besse : 0-10 ; Super-Lioran : 0-10.

JURA

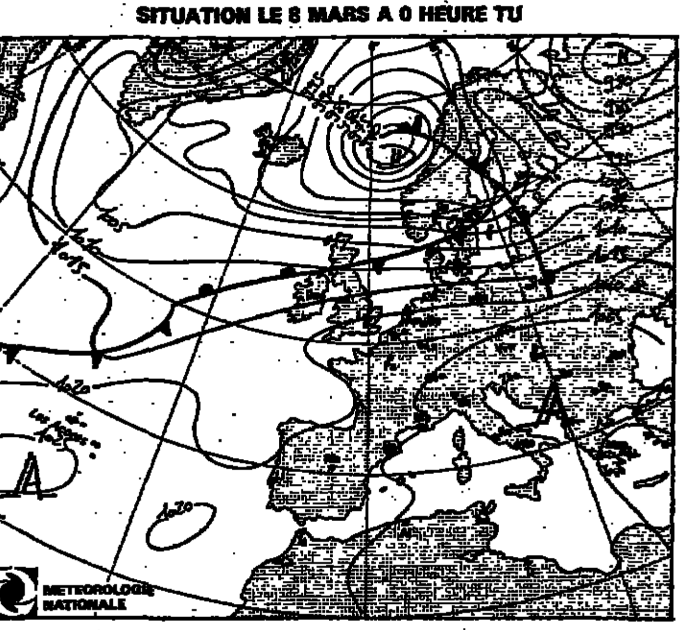
Métabief : 5-30 ; Les Rousses : 5-25.

VOSGES

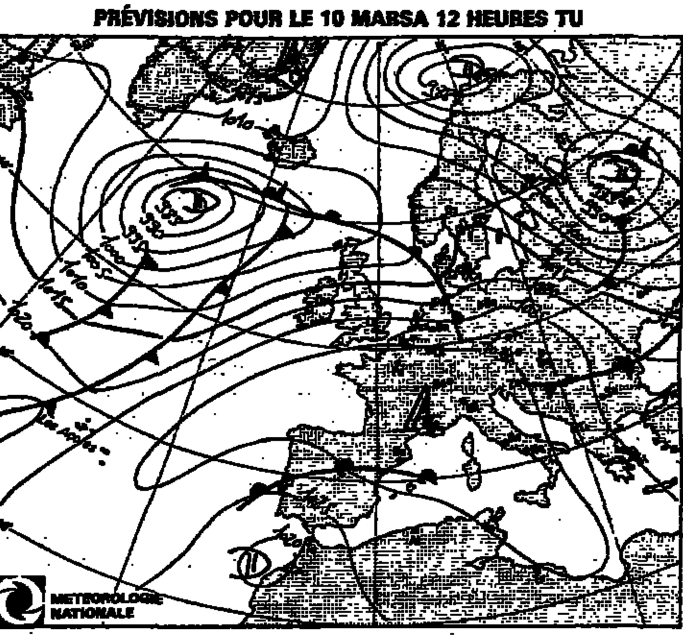
Le Bonhomme : n.c. ; La Bresse-Hohneck : 10-25 ; Gérardmer : 10-20 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : n.c. ; Ventron : 0-10.

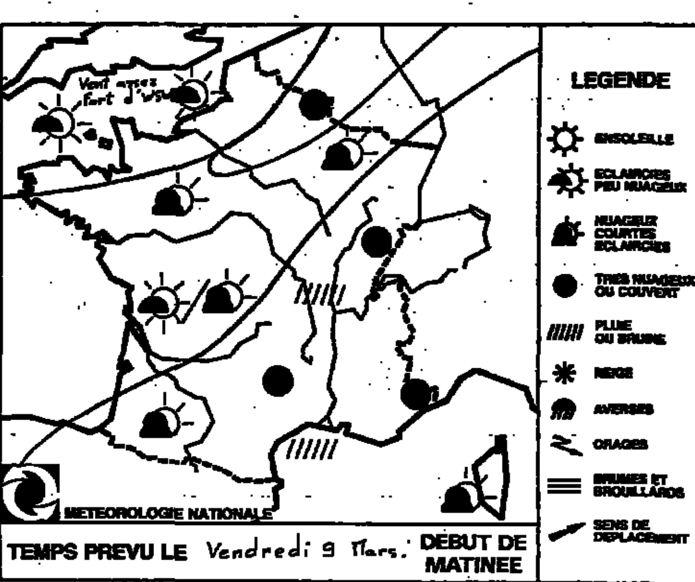
Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national de tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 47-42-04-38 ; Andorre : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. 42-61-50-55 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. 42-66-66-68 ; Suisse : 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris, tél. 47-42-45-45.

SITUATION LE 8 MARS A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 10 MARS A 12 HEURES TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 8-3-1990
Valeurs extrêmes relevées entre le 7-3-1990 à 6 heures TU et le 8-3-1990 à 6 heures TU

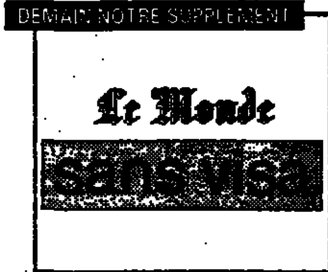
FRANCE			
AJACCIO	17	2	D
BIARRITZ	22	14	C
BORDEAUX	20	5	N
BOURGES	14	1	D
BREST	15	5	N
CAEN	13	4	C
CHERBOURG	10	4	B
CLERMONT-FER	18	3	N
DIJON	14	–2	N
GRENOBLE St-M-H	18	1	N
LILLE	11	7	C
LIMOGES	19	6	D
LYON	16	2	C
MARSEILLE-MAR	19	10	D
NANCY	11	–2	B
NANTES	17	6	D
NICE	16	10	N
PARIS-MONTS	11	6	C
PAU	20	7	C
PERPIGNAN	18	8	C
RENNES	14	6	B
ST-ÉTIENNE	17	2	C
STRASBOURG	13	–1	D
TOURS	15	3	D
TOULOUSE	21	6	C
POINTE-A-PITRE	30	21	N

ÉTRANGER			
ALGER	24	15	N
AMSTERDAM	8	8	C
ATHÈNES	–	–	–
BANGKOK	33	25	N
BARCELONE	16	7	D
BELGRADE	17	1	D
BERLIN	11	9	C
BRUXELLES	12	8	C
LE CAIRE	19	10	D
COPENHAGUE	8	7	P
DAKAR	23	20	D
DELHI	26	13	D
DJERBA	15	8	D
GENÈVE	14	0	N
HONGKONG	20	16	N
ISTANBUL	–	–	–
JÉRUSALEM	12	3	B
LISBONNE	17	11	B
LONDRES	11	5	C
LOS ANGELES	19	9	N
LUXEMBOURG	8	2	N
MADRID	17	7	C
MARRAKECH	19	13	C
MEXICO	26	12	B
MILAN	20	2	D
MONTRÉAL	–6	–17	D
MOSCOU	2	–3	D
NAIROBI	27	16	O
NEW-YORK	1	–10	D
OSLO	2	0	D
PALMA-DE-MAJ.	18	7	N
PÉKIN	13	0	D
RIO-DE-JANEIRO	29	25	D
ROME	15	3	D
SINGAPOUR	31	26	C
STOCKHOLM	4	–	N
SYDNEY	21	19	D
TOKYO	15	4	D
TUNIS	18	1	D
VARSOVIE	8	6	C
VENISE	13	2	B
VIENNE	15	2	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ = TU temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)





AGENDA

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5213

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II							■		
III						■			
IV				■					
V					■				
VI			■	■				■	
VII						■			
VIII					■				
IX		■					■		
X				■					■
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Supporte mal les transports. – II. Agents de liaisons. Ne tombe généralement pas de haut. – III. Ses perles sont sans valeur. Le premier d'une longue série. – IV. Qui font rendre. Source de douceur ou bien de dureté. – V. Font des fleurs. Ouvre souvent le bec. – VI. Est fait d'eau. Moyens de possession. – VII. Il est préférable qu'il ait les nerfs solides. Donné quand on arriva. – VIII. Fait un tour. D'un auxiliaire. – IX. Chasse dans l'eau. Préfixe. – X. Vit dans plusieurs pièces. Un qui voyait loin. – XI. Qui ne peut plus aller de l'avant.

VERTICALEMENT

1. Fait des ouvertures de diaphragme sous une lumière vive. – 2. Chavirer sans faire basculer. En baisse. – 3. Sale vache ou mauvais cheval. Une est loin des yeux, l'autre n'est pas loin du cœur. – 4. Il faut s'inquiéter quand elle est à la baisse. Renseigne sur sa position. – 5. Ne se terminent pas vite. Article. Pas des masses. – 6. Fait bien. Esr souvent sous la mousse. Idéal pour ceux qui pensent que l'on n'est jamais mieux servi que par soi-même. – 7. Convient à un bidet. Vit longtemps mais ne fait pas de vieux os. – 8. A su plaire aux femmes. Porte des verres. – 9. Est appelé à frapper fort.

Solution du problème nº 5212

Horizontalement

I. Débridées. – II. Emouvante. – III. Son. Tau. – IV. Sincère. – V. Elsa. Os. – VI. Intestat. – VII. Emeutes. – VIII. Ré, Rhea. – IX. Erin. Su. – X. Siècles. – XI. Osé. Sage.

Verticalement

1. Dessaisies. – 2. Emoi. Rio. – 3. Bonneteries. – 4. Ru. Clémence. – 5. Ivresse. – 6. Da. Raturées. – 7. Ente. Ath. Sa. – 8. Eta. Otées. – 9. Seuls. Sauce.

GUY BROUTY

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde SANS VISA

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 8 mars

TF 1

- 20.40 Série : Commissaire Moulin. Les buveurs d'eau, de et avec Yves Régnier. *Un gang de braqueurs imprenable.*
- 22.10 Magazine : Ex libris. Thème : Avons-nous un sixième sens ?
- 23.15 Sport : Spécial Harricana.
- 0.00 Journal, Météo et Bourse.
- 0.20 Sport : Patinage artistique.
- 1.15 TF1 nuit.
- 1.50 Feuilleton : C'est déjà demain.
- 2.10 Info revue.
- 2.55 Feuilleton : Ballerina (4ᵉ épisode).
- 4.20 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

- 20.40 Magazine : Envoyé spécial. Présenté par Bernard Benyamin. Sommaire : Le retour de Jean Lacouture au Cambodge ; les pisteurs : les anges gardiens de neiges ; Nanas Benz au Togo.
- 21.40 Cinéma : Les innocents. ■■ Film français d'André Téchiné (1987).
- 23.15 Informations : 24 heures sur la 2. Avec le magazine européen Puissance 12.
- 23.30 Météo.
- 23.35 Magazine : Du côté de chez Fred. Spécial Roumanie : la jeunesse roumaine.

FR 3

- 20.35 Cinéma : La boum. ■ Film français de Claude Pinoteau (1980).
- 22.30 Journal et Météo.
- 22.55 Magazine : Le bar de l'entracte. De Pierre Tchernia.
- 0.35 Musique : Carnet de notes. Notturno en mi bémol majeur, de Schubert, par Jean-Claude Pennetier, piano, Roland Pidoux, violoncelle, et Régis Pasquier, violon.

CANAL PLUS

- 20.30 Cinéma : Invasion USA. □ Film américain de Joseph Zito (1985).
- 22.20 Flash d'informations.
- 22.25 Cinéma : L'aventure intérieure. ■■ Film américain de Joe Dante (1987).
- 0.20 Cinéma : Les yeux de l'étranger. □ Film américain de Ken Wiederhorn (1980).
- 1.40 Documentaire : Terre déchirée. D'Adrian Warren.
- 2.30 Magazine : Rapido. Rediffusion de l'émission du 4 mars.

LA 5

- 20.40 Cinéma : American gigolo. ■■ Film américain de Paul Schrader (1979).
- 22.45 Série : Deux flics à Miami.
- 23.35 Magazine : Désir.
- 0.00 Journal de minuit.
- 0.05 Série : Les cinq dernières minutes.
- 1.55 Feuilleton : Joseph Balsamo (4ᵉ épisode).
- 2.55 Chéri-Bibi (rediff.).
- 3.10 Le journal de la nuit.
- 3.20 Tendresse et passion (rediff.).
- 3.50 Série : Voisin, voisine.
- 4.50 Joseph Balsamo (rediff.).

M 6

- 20.35 Téléfilm : Prison de femmes. D'Eric Stilt.
- 22.15 Série : Brigade de nuit.
- 23.05 Feuilleton : Jo Gaillard (rediff.).
- 0.00 Six minutes d'informations.
- 0.05 Magazine : Charmes.
- 0.35 Musique : Boulevard des Clips.
- 2.00 Rediffusions. Jo Gaillard ; Succès ; Jo Gaillard ; Culture pub ; Jo Gaillard.

LA SEPT

- 20.45 Jazz soundies collection.
- 20.50 Documentaire : Le métier de créer (Jean-Raoul Guerlain).
- 21.00 Magazine : Mégamix.
- 22.00 Documentaire : Hello Actor's studio. D'Annie Tresgot.

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Les deux voies de Jean Cocteau. Spectacle de Silvia Monfort.
- 21.30 Profils perdus. Milena Jesenska.
- 22.40 Nuits magnétiques. La vie d'artiste.
- 0.05 Du jour au lendemain.
- 0.50 Musique : Coda. The Boswell Sisters.

FRANCE-MUSIQUE

- 20.30 Concert (donné le 3 mars, salle Pleyel) : Ouverture de fête, d'Ibert ; Concerto pour piano et orchestre en ré majeur pour la main gauche, de Ravel ; Bacchus et Ariane : suites 1 et 2, de Roussel, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Hiroyuki Iwaki ; sol. : Jean-Philippe Collard (piano).
- 23.07 L'invité du soir. Gérard Caussé (alto).

Vendredi 9 mars

TF 1

- 13.35 Feuilleton : Les feux de l'amour.
- 14.30 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.
- 15.15 Série : Tribunal.
- 15.40 Variétés : La chance aux chansons.
- 16.20 Série : Vivement lundi.
- 16.45 Club Dorothée. Mes tendres années ; Mask ; Série : Cap danger ; Le clip ; Les jeux.
- 17.55 Série : Hawaii, police d'Etat.
- 18.50 Avis de recherche.
- 18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
- 19.25 Jeu : La roue de la fortune.
- 19.55 Divertissement : Pas folles les bêtes ! De Stéphane Collaro.
- 20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
- 20.40 Variétés : Avis de recherche. Invité : Hervé Vilard. Variétés : Carlos, Dave, Gloria Lasso, Isabelle Aubret, Les Forbans, Guesch Patti, Elodie et Bruno.
- 22.45 Magazine : Grands reportages. Beyrouth : la vie quand même, de Francis Bouchet et Michel Poulaud. *Le quotidien de trois familles : l'une chrétienne, l'autre musulmane et la dernière chiite.*
- 23.45 Documentaire : La saga de la chanson française. De Christian Mesnil. 2. Juliette Gréco.
- 0.40 Journal, Météo et Bourse.
- 1.00 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.

A 2

- 13.40 Série : Falcon Crest.
- 14.05 Série : Les cinq dernières minutes. Patte et griffe, de Claude Loursais, avec Jacques Debary, Marc Eyraud.
- 15.40 Après-midi show. Emission présentée par Thierry Beccaro.
- 17.05 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, présenté par Laurent Cabrol.
- 17.25 Magazine : Giga. Quoi de neuf docteur ? Reportage : Les années collège.
- 18.30 Série : Mac Gyver.
- 19.25 Jeu : Dessinez, c'est gagné ! Présenté par Patrice Laffont.
- 20.00 Journal et Météo.
- 20.40 Série : SOS-Disparus. Marie la nuit, de Pierre Boutron, avec Gilbert Montagné, Alexandra Stewart.
- 21.35 Apostrophes. Magazine littéraire de Bernard Pivot. Thème : La rencontre Eltsine-Zinoviev. Avec Boris Eltsine (*Jusqu'au bout*), Alexandre Zinoviev (*Katastroïka et Confessions d'un homme en trop*), Alexandre Adler, journaliste.
- 22.55 Journal et Météo.
- 23.15 Cinéma : Le poison. ■■■ Film américain de Billy Wilder (1945). Avec Ray Milland, Jane Wyman, Philip Terry (v.o.).

FR 3

- 13.30 Magazine : Regards de femme. Invitée : Fanny Pollarolo, médecin psychiatre chilienne.
- 14.03 Magazine : Tilleul-menthe.
- 14.30 Magazine : La vie à cœur.
- 15.03 Série : Sur la piste du crime.
- 16.05 Magazine : Télé pour, télé contre.
- 16.30 Magazine : Télé-Caroline.
- 17.30 Feuilleton : Guillaume Tell.
- 17.55 Dessin animé : Denver, le dernier dinosaure.
- 18.03 Magazine : C'est pas juste.
- 18.30 Jeu : Questions pour un champion.
- 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
- 20.05 Jeux : La classe.
- 20.35 Magazine : Thalassa. Bugie Blues à Java, de Bernard Dussol.
- 21.30 Feuilleton : Pierre le Grand. De Marvin J. Chomsky et Lawrence Schiller, avec Jan Niklas, Vanessa Redgrave (1ᵉʳ épisode). *Dans la tradition des superproductions !*
- 22.20 Journal et Météo.
- 22.45 Magazine : Faut pas rêver. De Georges Pernoud, présenté par Marc Bessou.
- 23.45 Musique : Carnet de notes.
- 23.55 Documentaire : Aventures de l'esprit. L'héritage de la chouette (7 et 8), de Chris Marker : Logomachie ou les mots de la tribu ; Musique ou l'espace de dedans.

CANAL PLUS

- 13.30 Cinéma : Les maris, les femmes, les amants. ■■ Film français de Pascal Thomas (1988). Avec Jean-François Stevenin, Susan Moncur.
- 15.20 Pochettes surprises.
- 15.45 Cinéma : Les petites chéries. ■ Film américain de Ronald F. Maxwell (1980). Avec Tatum O'Neal, Kristy McNichol, Armand Assante.
- 17.20 Cabou cadin.

En clair jusqu'à 20.30

- 18.15 Dessins animés : Ça cartoon.
- 18.30 Top album.
- 19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
- 20.30 Téléfilm : Le secret de l'araignée rouge. De Jerry Jameson, avec James Farentino, Jennifer O'Neill.
- 22.00 ▶ Documentaire : J'ai douze ans et je fais la guerre. De Gilles de Maistre.
- 22.50 Flash d'informations.
- 23.00 Cinéma : La couleur pourpre. ■■ Film américain de Steven Spielberg (1985). Avec Danny Glover, Whoopi Goldberg, Margaret Avery.

LA 5

- 13.35 Série : 200 dollars plus les frais.
- 14.40 Série : L'inspecteur Derrick.
- 15.45 Série : Le renard.
- 16.40 Dessins animés. Les triplés (rediff.) ; Lutinou et Lutinette ; Le petit lord ; Olive et Tom, champions de foot.
- 18.00 Série : Riptide.
- 18.50 Journal images.
- 19.00 Magazine : Reporters. De Patrick de Carolis.
- 19.40 Dessin animé : Manu.
- 19.45 Journal.
- 20.30 Dessin animé : Manu.
- 20.40 Série : Sur les lieux du crime. Un crime par amour, de Wolfgang Staudte, avec Hansjörg Felmy, Willy Semmelrogge.
- 22.25 Téléfilm : La proie. De Vivien Pieters, avec Maayke Bouten, Marlous Fluitsma.
- 0.00 Journal de minuit.

M 6

- 13.45 Feuilleton : Dynastie.
- 14.35 Musique : Boulevard des clips.
- 17.25 Informations : M 6 info (et à 18.25).
- 17.30 Série : L'homme de fer.
- 18.30 Série : Incroyable Hulk.
- 19.25 Série : Les années coup de cœur.
- 19.54 Six minutes d'informations.
- 20.00 Série : Cosby show.
- 20.35 Téléfilm : Noces de guerre. De Ray Austin, avec Tom Selleck, Larry Manetti.
- 22.05 Série : Brigade de nuit.
- 23.00 Feuilleton : Jo Gaillard.
- 0.00 Six minutes d'informations.
- 0.05 Capital.
- 0.40 Musique : Boulevard des Clips.

LA SEPT

- 14.30 Méthode Victor : Anglais.
- 15.00 Cinéma : En compagnie de Max Linder. ■■ Film français de Max Linder (1921-1922).
- 16.30 Court-métrage : Paris qui dort. De René Clair.
- 17.00 Documentaire : L'escalier céleste. De Hannsjörg Voth.
- 18.00 Téléfilm : Bouvard et Pécuchet. De Jean-Daniel Verhaegue, d'après Flaubert (1ʳᵉ partie).
- 19.30 Magazine : Dynamo. De Benoît Delépine et Matthias Sanderson.
- 20.00 Documentaire : Le vieil homme, le désert et la météorite. De Karel Prokop.
- 21.00 Téléfilm : Bouvard et Pécuchet. De Jean-Daniel Verhaeghe, d'après Flaubert (2ᵉ partie).
- 22.30 Film d'animation : Les prisonniers de la dame à la licorne. De Pierre Trividic.
- 23.00 Concert : Messe glagolitique. De Janecek, par l'Orchestre philharmonique et le Chœur de Tchécoslovaquie, dir. Vaclav Neumann.

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Radio-archives. Nijinski.
- 21.30 Musique : Black and blue. Armstrong et Oliver retrouvés.
- 22.40 Nuits magnétiques. La vie d'artiste.
- 0.05 Musique : Coda. The Boswell Sister.

FRANCE-MUSIQUE

- 20.30 Concert (donné le 29 décembre 1989 à Baden-Baden) : Concerto pour violoncelle et orchestre en forme de pas de trois, de Zimmermann ; Symphonie nº 3 en mi bémol majeur op. 55, de Beethoven, par l'Orchestre symphonique du Südwestfunk, de Baden-Baden, dir. Michaël Gielen ; sol. : Heinrich Schiff (violoncelle).
- 22.20 Musique légère. Triptyque futile, d'Aliprandi ; Portrait de famille, de Gérard ; La nursery, suite nº 2, d'Inghelbrecht.
- 23.07 Le livre des meslanges.
- 0.30 Poissons d'or.

Audience TV du 7 mars 1990 (BAROMÈTRE Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	53,5	Roue fortune 15,2	Pub 8,6	Actual. région 18,0	Football 7,0	Reporters 3,5	Bande ann. 1,9
19 h 45	58,5	Roue fortune 23,9	Dessinez 10,6	19-20 Info 10,4	Football 7,7	Journal 2,9	Coup de cœur 3,5
20 h 16	71,6	Journal 25,8	Journal 16,6	La classe 13,3	Football 6,6	Journal 4,9	Publicité 5,8
20 h 55	71,1	Sacrée soirée 23,2	Diamants... 14,4	Cirque 15,5	Football 6,2	Confessions 7,7	Mort... 5,2
22 h 08	57,0	Sacrée soirée 21,3	Diamants... 16,6	Soir 3 5,2	Overdose 2,2	Confessions... 7,1	Mort... 5,2
22 h 44	33,4	Football 13,6	Fruits passion 5,8	Mille bravo 2,3	Overdose 2,0	Debat 5,1	Le saint 4,2

COMMUNICATION

Avec l'appui de toute la classe politique

Nuit de violences à Saint-Denis de la Réunion pour « Télé Free-Dom »

SAINT-DENIS (La Réunion)

(de notre correspondant

Plusieurs policiers et journalistes blessés à la tête par des jets de pierres, des vitrines brisées, des voitures renversées, les locaux de la direction de l'équipement saccagés et incendiés : la ville de Saint-Denis a vécu le soir du 7 mars des scènes de violence inouïe à la suite d'une manifestation de soutien à Télé Free-Dom, une télévision privée qui émet depuis 1986 à La Réunion, sans autorisation.

La manifestation qui a rassemblé plus de 10 000 personnes, a dégénéré vers 20 heures alors que le *président de Télé Free-Dom*, le docteur Camille Sudre – adjoint au maire de Saint-Denis – se rendait à la préfecture pour exiger des pouvoirs publics une autorisation d'émettre pour sa station. Les premiers projectiles ont commencé à pleuvoir dès cet instant et les *affrontements* entre *des manifestants* incontrôlés et les forces de l'ordre se sont poursuivis très tard dans la nuit.

Quelques heures à peine auront *suffi pour que* la *« manifestation des casseroles »* (Télé Free-Dom avait appelé ses « fans » à faire beaucoup de bruit avec des casse*roles sur la place du Barachois* à Saint-Denis) bascule dans la violence. Depuis plusieurs jours, il est vrai, le public de Télé Free-Dom avait été chauffé à blanc par des *messages aux allures très martiales* diffusés sur les ondes même de la station. Au nom de la « liberté d'expression », le docteur Sudre avait appelé les Réunionnais à manifester contre le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) qui a accordé une autorisation d'émettre à Antenne-Réunion, un projet concurrent de Free-Dom pour la création d'une chaine de télévision privée à La Réunion.

Unanimité des élus

Estimant sans doute que l'antériorité de Télé Free-Dom sur les ondes *réunionnaises lui* valait une reconnaissance implicite d'émettre, le docteur Sudre a violemment contesté le choix du CSA.

N'hésitant pas à faire monter la pression – à aucun moment une interdiction d'émettre n'a *été* prononcée contre Free-Dom – le responsable de la station « pirate » a rallié à sa cause l'ensemble de la classe politique *locale*. Ainsi plu*sieurs communes ou département* – notamment Saint-Denis (PS), Saint-André (UDF), Le Port (PCR) ou Sainte-Marie (divers gauche) – ont mis un nombre impressionnant d'autobus à la disposition de la population pour qu'elle puisse se rendre sur le Barachois. Certaines mairies ont même réduit leur services à la population, mercredi après-midi. A droite comme à gauche, on a voulu faire de cette journée un moment de protestation contre la différence de traitement entre La Réunion et l'Hexagone en matière de paysage audio-visuel.

L'unanimité politique autour de Free-Dom est d'autant plus étonnante que la chaîne du docteur Sudre n'a qu'un seul mérite : celui d'exister. La programmation laisse en effet à désirer. Entre les séries américaines, les films de série B, les films de karaté ou à caractère pornographique diffusés à longueur de journée, la place à la production locale ou à la culture est réduite à sa plus simple expression. Ironie du sort, les programmes *de Télé Free-Dom* annonçaient pour jeudi soir, entre 20 h 30 et minuit trois films : *« Ninja Fury »*, *« Nuit d'enfer »* et *« Reactor »*...

ALIX DIJOUX

Les difficultés financières de l'agence d'images télévisuelles

La société de production SIIS devient l'actionnaire majoritaire de Sygma TV

Après de nombreuses semaines d'atermoiements, Sygma TV, filiale à 54 % de Sygma SA (première agence de photographie mondiale) devrait annoncer ce week-end le nom de son futur repreneur. Il s'agit de l'agence de presse *audiovisuelle* SIIS (*société* internationale d'image et de son), dirigée par l'ancien journaliste Jean-Jacques Mauriat. Ce dernier devrait présider Sygma TV. La *maison* de production *audiovisuelle*, qui a connu à partir de 1987 de graves difficultés financières, était depuis quelques mois en quête d'un *« partenaire »* qui, en rachetant *la totalité* des parts des frères Marouani (33 %) et une partie des parts de la maison mère, jusqu'alors actionnaire majoritaire (54 %), deviendrait, avec 50 % des parts, son actionnaire principal.

Réuni mardi 6 mars, le conseil d'administration de Sygma SA (130 millions de chiffre d'affaires en 1989) a adopté le principe d'une augmentation de capital de 40 millions de francs, dont une partie *devait être consacrée, selon* M. Hubert Henrotte, PDG de l'agence photo, *« à combler le passif de l'agence télé »*. Les pertes de Sygma TV, *estimées* à 3 millions de francs en 1989, s'élèveraient au total, d'après l'un des repreneurs consultés, à 12 millions de francs, soit la moitié du chiffre d'affaires *1989 (23 millions de francs)*.

Créée en 1976 par Hubert Henrotte, Sygma TV n'a connu son véritable essor que huit ans plus tard, en 1984. Alors que l'agence venait de s'équiper de caméras Bétacam, Michel Parbot couvrit pour elle en exclusivité les événements de la Grenade ; dans le *même temps*, Sygma TV décrochait un contrat régulier de trois ans avec Canal +, qui comprenait notamment quinze minutes d'images quotidiennes pour Zenith. *Lorsque, en 1987, le* contrat n'est pas renouvelé, trente-cinq des soixante personnes attachées à l'agence travaillaient alors pour la chaîne cryptée. La même année, le groupe Maxwell fait son entrée, à hauteur de 25 % des parts, dans la *maison mère*. En « dédommagement » de la promesse, non tenue, de création d'une chaîne européenne qui aurait constitué pour la filiale télé un excellent débouché, le groupe anglais octroie un prêt de 3,5 millions de francs. Ce prêt est arrivé à échéance le 28 février dernier.

Ancien *journaliste*, successivement directeur délégué à l'information de RFO (1984) et directeur de l'agence internationale d'images (AITV) jusqu'en novembre 1986, M. Jean-Jacques Mauriat a finalement été retenu parmi tous les intéressés qui se sont présentés à M. Hubert Henrotte. M. Mauriat devrait bientôt nommer le nouveau directeur de Sygma TV, un poste laissé vacant en décembre dernier *par le départ de M. Alain Denvers*, conseiller pour la production audiovisuelle auprès du groupe Maxwell et placé à ce poste un an plus tôt par le magnat de la presse britannique. *M. Maurice Albert* devrait être confirmé dans son poste de rédacteur en chef. M. Henrotte ne prévoit « en principe » aucun licenciement.

ARIANE CHEMIN

Un groupe européen à Hollywood

Pathé communications lance une OPA sur la Metro Goldwyn Mayer

Les grands studios de cinéma d'Hollywood passent en des mains étrangères. Après le rachat de Columbia Pictures par le japonais Sony, pour plus de 3 milliards de dollars en septembre dernier (*le Monde* du 29 septembre 1989), la Metro Goldwyn Mayer – United Artists (MGM-UA) devrait passer sous le contrôle du groupe européen de M. Giancarlo Parretti Pathé communications (ex Cannon Group), qui a lancé le 7 mars une offre publique d'achat amicale de 1,2 milliards de dollars sur la célèbre firme au lion rugissant.

Il y a un peu plus d'un an, tout le monde s'était gaussé en entendant M. Giancarlo Parretti déclarer à notre journal : *« Je veux marier Pathé avec la Metro Goldwyn Mayer. Quand nous aurons les 1 200 films du catalogue United Artists et les droits d'exploitation des titres de la MGM, quand j'aurai réuni MGM et Pathé, les deux plus vieux noms du cinéma mondial, ce sera un grand jour pour l'Europe... »* (*le Monde* du 17 janvier 1989). C'est presque chose faite. L'accord exclusif de distribution conclu il y a quelques jours par Pathé communications et la MGM (*le Monde* du 7 mars) n'était qu'un galop d'essai. Mercredi 7 mars, le conseil d'administration de la célèbre compagnie hollywoodienne annonçait qu'elle acceptait l'offre publique d'achat (OPA) de 1,2 milliard de dollars (7 milliards de francs) lancée par Pathé communications. L'OPA démarrera dans les cinq jours et devrait se clôturer le 23 juin.

L'OPA porte sur la totalité du capital de la MGM, à raison de 20 dollars par action. Le principal actionnaire de la MGM-UA, M. Kirk Kerkorian, s'est engagé à vendre sa part (80 %) au groupe de M. Parretti. La compagnie hollywoodienne était depuis plusieurs mois la proie de rumeurs de vente et de rachat. Le japonais Sony, le *magnat de la communication* Rupert Murdoch (propriétaire de la Twentieth Century Fox), mais aussi le groupe L'Oréal étaient sur les rangs. L'an dernier, la société australienne Quintex avait fait une offre d'achat de 1,5 millions de francs qui avait finalement échoué, faute de garanties financières suffisantes (*le Monde* du 12 octobre 1989).

Afin de concrétiser son offre d'achat, Pathé communications a décidé de placer sous séquestre la somme de 200 millions de dollars, qui sera versée par échéances entre mars et juin. En outre, le groupe dirigé par le financier italien Giancarlo Parretti a accordé à MGM-UA *certains droits de distribution* sur certains films et des intérêts jusqu'à concurrence de 70 millions de dollars, en guise de garantie supplémentaire. *« Nous pensons que les réseaux de distribution de MGM-UA ainsi que son fantastique catalogue de films ne peuvent que favoriser l'expansion actuelle de Pathé sur le plan international »*, a déclaré M. Parretti.

En dépit de la perte de ses studios de tournage, vendus à Lorrimar, et de la cession de 3 650 films de la grande époque d'Hollywood, la Metro Goldwyn Mayer possède encore un département TV (productions de films et de vidéos), un département de merchandising et surtout le catalogue de United Artists riche de plus de 1 000 titres *dont les James Bond, Rocky*, la *Panthère rose, Rainman*, etc. La firme américaine distribue également le catalogue Turner-MGM, qui comprend 2 950 titres. Pourtant, *malgré des succès récents au* box office (avec notamment. Un *poisson nommé Wanda)*, MGM-UA perdrait une cinquantaine de millions de dollars par mois.

Pathé communications, qui dispose d'un catalogue de 500 films et de 2 000 *actualités filmées* et qui gère un millier de salles en Europe et a indiqué que les deux sociétés poursuivraient, pour l'instant, leur activité séparément. Le PDG de MGM-UA, M. Jeffrey C. Barbakow, a été reconduit dans ses fonctions.

Mais des rumeurs circulent déjà sur une possible revente par Pathé communications des droits d'une partie des films du catalogue MGM-UA à Time-Warner, M. Parretti refusant d'indiquer comment il allait réunir l'argent nécessaire au rachat de la MGM.

Y.-M. L.

L'audiovisuel public perturbé par les grèves

La CFDT radio-télé a confirmé le 7 mars son appel à la grève pour l'ensemble des personnels dans toutes les entreprises de l'audiovisuel public à partir de 0 heures, jeudi 8 mars, pour la défense du pouvoir d'achat des salariés. La CFDT fait valoir que les propositions avancées par l'Association des employeurs du secteur public sont *« inacceptables »*. *« Verrouillée par les consignes gouvernementales, l'Association des employeurs du secteur public [a été] incapable de proposer les mesures salariales garantissant le maintien du pouvoir d'achat pour 1989, et aucune proposition n'a été faite pour 1990 »*, indique un communiqué du syndicat. Le Syndicat national de l'audiovisuel CFTC a également appelé à la grève le personnel de FR3 pour manifester son inquiétude quant à la survie de l'information nationale sur cette chaîne.

Radio-France, Antenne 2, FR3, RFO, RFI, et surtout Télédiffusion de France (TDF), devaient être touché par cette grève, les télespectateurs de la région de Marseille ayant subi ses premiers effets dès mercredi soir, à minuit, toutes les émissions (émanant tant des chaînes publiques que des chaînes privées) étant brusquement interrompues. Le mot d'ordre de grève lancé, de son côté, par le Syndicat des journalistes FO de Radio-France a, quant à lui, été largement suivi, mercredi 7 mars à la rédaction de France-Inter. *« Cela démontre la nécessité que s'ouvrent sans délai des négociations avec la direction de Radio-France pour un véritable rattrapage des disparités salariales »*, affirme le syndicat dans un communiqué.

□ **M. Marc Avril est nommé directeur général de l'Institut national de l'audiovisuel (INA).** – M. Marc Avril a été nommé, en conseil des ministres, mercredi 7 mars, directeur général de l'INA que préside M. Georges Fillioud depuis la mi-janvier.

[Né le 29 août 1945, M. Avril est *entré à l'ORTF en 1963 avant d'être* affecté à Télédiffusion de France en qualité de cadre technique en 1975. Secrétaire général du Syndicat unifié de radio-télévision (SURT-CFDT) de 1975 à 1982, il devient membre du haut conseil de l'audiovisuel de 1976 à 1982, puis chargé de mission au service juridique et technique de l'information (SJTI). Chargé à ce poste des *problèmes* sociaux de l'audiovisuel public, il devient secrétaire général de l'Association des employeurs du service public de l'audiovisuel auprès de M. Jacques Pomonti qu'il suit à l'INA. M. Avril y était directeur des moyens d'exploitation.]

Détente dans la guerre pour le contrôle de Mondadori ?

M. Berlusconi prêt à s'entendre « sans conditions préalables » avec M. De Benedetti

M. Silvio Berlusconi, patron de la Fininvest, *s'est déclaré prêt* à une entente *« sans conditions préalables »* avec M. Carlo De Benedetti, dans le conflit qui les oppose à propos du contrôle du premier groupe d'édition italien, Mondadori. Dans un entretien publié le 6 mars par le quotidien romain *Il Tempo*, M. Berlusconi se dit *« prêt à examiner toute proposition qui aille dans l'intérêt du groupe Mondadori et de ses actionnaires »*.

Sans entrer dans le détail, « Sua Emittenza » a estimé que *« les groupes européens doivent atteindre des dimensions suffisantes pour pouvoir être compétitifs face aux colosses étrangers »*. Il a exprimé la crainte que *« l'Italie ne devienne terre de conquête pour les grands groupes et qu'elle ne soit incapable d'être présente avec un groupe à elle sur le marché international de l'édition »*.

Des phrases qui, au sein de la guerre judiciaire que se livrent les deux hommes, *paraissent* indiquer qu'une détente est aujourd'hui possible. L'affaire Mondadori avait débuté en décembre dernier après le revirement des héritiers de Mondadori, qui avaient rejoint M. Berlusconi et rompu avec M. De Benedetti.

SPORTS

FOOTBALL : la Coupe de l'UEFA

L'exil de la Fiorentina

L'AJ Auxerre s'est inclinée face à l'équipe italienne de la Fiorentina (1-0), mercredi 7 mars, à Pérouse, en match aller des quarts de finale de la Coupe de l'UEFA. Les chances de qualification auxerroise restent entières contre un adversaire florentin qui traverse la plus grave crise de son histoire.

PÉROUSE

de notre envoyé spécial

Auxerre se prend au jeu de l'Europe. Au fil des tours, à *mesure* que tombent les adversaires – les Yougoslaves de Zagreb, les Albanais de Fier, les Finlandais de Rovaniemi, puis les Grecs de *l'Olympiakos*, – *l'équipe entraînée* par Guy Roux repousse les limites de ses possibilités, de ses rêves aussi. En n'étant battue que par 1 but à 0 par la Fiorentina, mercredi 7 mars à Pérouse, en *match* aller des quarts de finale de la Coupe de l'UEFA, les Bourguignons ont préservé toutes leurs chances de qualification avant le match retour.

« C'est un bon résultat, sauf contre une équipe italienne », tempérait Guy Roux à l'issue de la rencontre, en faisant sans doute allusion à l'élimination de Sochaux au tour précédent par cette même formation florentine malgré un excellent match nul à l'aller (0-0) en Italie. Pourtant, Auxerre se voit bel et bien offrir une chance unique d'accéder aux demi-finales. Non pas que les Italiens soient moins brillants que les Français : au contraire, *ils les dominent largement* du strict point de vue du jeu et l'ont prouvé mercredi soir. Mais Auxerre a d'autres raisons d'espérer : son adversaire est moralement atteint. A vrai dire, jamais un club français n'a trouvé sur sa route un représentant transalpin en aussi mauvaise posture. Club prestigieux dont le capital est détenu à 98 % par les Pontello (1), une riche famille de nobles florentins (*le Monde du 1er novembre 1989*), la Fiorentina traverse la plus grave crise de son existence, au point d'être la risée de toute la Péninsule.

Passe encore sur la onzième place au classement du championnat : bien que peu glorieuse pour *une équipe qui s'est toujours* targuée de concurrencer les Milan AC, Juventus et autres AS Roma, elle n'a rien de catastrophique au regard des malheurs qui accablent par ailleurs le club toscan, menacé de perdre sa place *parmi les grands*.

A l'origine de cette situation, le meilleur joueur italien actuel, adulé à Florence, redouté partout ailleurs, Roberto Baggio. Le jeune homme est si doué que son départ pour la puissante Juventus de *Turin la saison prochaine aurait* déjà été négocié entre le comte Flavio Pontello, patriarche de la famille du même nom, et M. Gianni Agnelli, grand patron de la Fiat, donc de la Juventus.

Le départ de l'idole

Ces négociations auraient dû demeurer secrètes. L'affaire a tourné au scandale. Les supporters florentins ont hurlé à la trahison. Certains ont organisé de violentes *manifestations contre le départ* de l'idole. D'autres ont décidé de bouder les gradins en signe de protestation. La polémique a pris une telle ampleur dans une ville où tout ce qui touche au football est toujours frappé du sceau de la passion que la famille Pontello, qui soutenait le club depuis 1958, a annoncé son intention de le vendre pour 230 millions de francs.

De nombreux candidats se sont alors *manifestés*. Le nom du roi de la maille colorée et des tricots fluo, Luciano Benetton, a *été* évoqué. Plusieurs journaux ont suivi des pistes menant au Japon ou dans les *Emirats*. La candidature la plus sérieuse serait celle de Mario Cecchi Gori, un richissime producteur de cinéma, supporter passionné de l'équipe au maillot violet. Les négociations – *les Pontello et Cecchi* Gori se sont rencontrés mercredi 7 mars à Rome – seraient en très bonne voie.

Les Pontello sont nobles. L'acheteur ne l'est pas. Le club passerait donc de l'aristocratie à la grande bourgeoisie. Mais les supporters ne s'en formalisent pas. L'essentiel est de se débarrasser des « traîtres » Pontello et de conserver l'idole Roberto Baggio. Mercredi, lors du match contre Auxerre, *le* stade était orné de banderoles à l'adresse du producteur (*« Nous te voulons pour président »*). Les tifosi ont entonné à plusieurs reprises des couplets hostiles aux Pontello, naguère respectés (à défaut d'être *aimés) et désormais détestés*.

A l'annonce du transfert de Baggio à la Juventus et de la passation de pouvoirs qui devrait prochainement intervenir, est venue s'ajouter une affaire tragique dont le club se serait bien passé. Mardi 27 février, de jeunes *supporters florentins ont* agressé et grièvement blessé trois émigrés nord-africains dans les rues de la vieille ville. Cette agression raciste a suscité de vives polémiques en Toscane et dans le reste du pays. Elle a contribué à ternir davantage encore la réputation d'un club qui se voulait à l'image de la ville, fantasque mais brillant, frondeur mais respectueux de certaines valeurs.

Les plus superstitieux voient là les multiples conséquences d'une *grave infidélité à la terre toscane*. Son stade étant en pleine rénovation en vue de la prochaine Coupe du monde, la Fiorentina doit en effet évoluer sur d'autres terrains. C'est ainsi qu'elle a dû affronter Auxerre à Pérouse, en Ombrie, à deux heures et demie de train de la cité des Medicis, autrement dit le bout du monde dans un pays plus morcelé que jamais lorsqu'il est question de football. Malgré *l'enthousiasme des vingt mille* Florentins qui avaient effectué le déplacement, la Fiorentina ne se sentait pas chez elle dans cette cité située à mi-chemin entre Rome et Florence et réputée pour son esprit d'indépendance. Du haut de ses collines, la vieille ville de Pérouse, recroquevillée derrière des remparts bâtis jadis par les Etrusques, paraissait narguer ces Florentins parqués quelque centaines de *mètres plus bas, dans la plaine*, sur les gradins d'un stade indigne de son rang.

Condamnée à l'exil, en passe d'être vendue à un roturier, la Fiorentina est mal en point et ne risque pas d'être dans un meilleur état, mercredi 21 mars, pour le match retour en France. Car le jeu de l'équipe est lui-même atteint. Ainsi les Florentins ont-ils largement dominé les Auxerrois, pratiquant un jeu aussi ciselé et lumineux que la façade de leur cathédrale. *Mais ils* n'ont marqué qu'un seul but, en début de match, par Giuseppe Volpecina (6e minute de jeu). Sans l'excellente prestation du gardien de l'équipe de France Bruno Martini et avec un peu plus de réussite, les attaquants *Roberto Baggio et Marco Nappi* auraient pu doubler ou tripler la mise. Ils n'y pouvaient rien. Le sort, tout autant que le courage des Bourguignons, était contre eux. Il y avait dans leur obstination à tenter de nouvelles offensives comme une pathétique volonté d'échapper à la décadence, de conserver un rang que le club dans son ensemble mérite chaque jour un peu moins.

PHILIPPE BROUSSARD

(1) La société Pontello, avec un millier d'employés et un chiffre d'affaires de 3,2 milliards de francs, occupe le vingt-deuxième rang des entreprises de construction en Italie.

Résultats

FOOTBALL

QUARTS DE FINALE DES COUPES D'EUROPE

Coupe des clubs champions

Marseille (Fra.) b. *Sofia (Bul.), 1-0 ; *Malines (Bel.) et Milan AC (Ita.), 0-0 ; *Bayern Munich (RFA) b. PSV Eindhoven (P-B), 2-1 ; *Benfica (Por.) b. Dniepropetrovsk (URSS), 1-0.

Coupe des vainqueurs de coupe

*Dinamo Bucarest (Rou.) b. Partizan Belgrade (You.), 2-1 ; *Real Valladolid (Esp.) et AS Monaco (Fra.), 0-0 ; *Sampdoria Gênes (Ita.) b. Grasshoppers Zurich (Sui.), 2-0.

Coupe de l'UEFA

*Fiorentina (Ita.) b. AJ Auxerre (Fra.), 1-0 ; Juventus de Turin (Ita.) b. *Hambourg SV (P-B), 2-0 ; Werder Brême (RFA) b. FC Liège (Bel.), 4-1 ; *FC Cologne (RFA) b. Royal Antwerp (Bel.), 2-0.

□ RECTIFICATIF. – A la suite d'une erreur dans la transcription de l'interview du secrétaire général de la Fédération roumaine d'athlétisme, M. Nicolae Maracescu (*le Monde* du 6 mars), nous avons attribué la présidence du comité olympique roumain à la championne olympique 1988 du 1 500 m, Paula Ivan, *alors qu'a été* élue à ce poste la championne olympique 1968 du lancer du disque, Lia Manoliu.

هكذا من الأصل

SPORTS

OTBALL : la Coupe de l'UE

exil de la Fiorentina

Le Monde

SECTION C

LIVRES • IDEES

Quand les Samouraïs répondent aux Mandarins

Julia Kristeva, dans son premier roman, veut être, pour sa génération intellectuelle, le témoin que fut Simone de Beauvoir pour la sienne. Elle s'en explique ici, et Michel Braudeau, dans son feuilleton, rend compte de son livre.

LES SAMOURAIS
de Julia Kristeva.
Fayard, 460 p., 120 F.

Les Samouraïs ne sont pas fils des *Mandarins*, ce roman pour lequel Simone de Beauvoir obtint le prix Goncourt en 1954. Ils renvoient à une autre civilisation : aux lettrés chinois succèdent les guerriers japonais. Aux conformistes, les battants ? « *Non,* répond Julia Kristeva, *mais aux maîtres à penser succèdent les guerriers. Non que les « mandarins » n'aient eux-mêmes combattu, voire blessé, mais, se pensant purement comme des hommes de conscience, ils voulaient croire que tout se déroulait dans le seul domaine de la pensée, que le conflit n'atteignait jamais les corps, le foie, le cœur, et que l'agression se justifiait par la volonté de dire le « bien », qui amnistiait tout. La génération des « samouraïs » n'a pas ce sens enthousiaste et euphorique de l'engagement qu'a eu la génération Sartre-Beauvoir. Pour elle, la conscience du mal que l'on fait existe, mais elle témoigne de la complexité de la vie et de la volonté de survivre. C'est une génération fascinée par la recherche du sens de la vie jusque dans la mort, que son extrême joie de vivre conduit à considérer la vie comme un art martial.* »

Ce qui rapproche les « mandarins » des « samouraïs », c'est la volonté de Julia Kristeva de reprendre la fonction de témoin que s'était assignée Simone de Beauvoir — « *même si c'est une ambition bien vaniteuse de risquer un geste analogue au sien* » — en entreprenant « *une sorte de fresque* », la chronique de sa génération intellectuelle, du milieu des années 60 à aujourd'hui.

Dans le premier numéro de *l'Infini* (1) — la revue qui, avec le même directeur, Philippe Sollers, a pris en 1983 le relais de *Tel Quel*, Julia Kristeva a publié *Mémoire*, un texte qui peut être considéré comme la matrice de son roman, *les Samouraïs*. Il n'était pas encore question pour elle, sémiologue et psychanalyste, d'écrire de la fiction, mais, dans cet article, elle amorçait une tentative d'autobiographie, esquissait le singulier parcours de la jeune fille bulgare qu'elle fut, arrivant sans un sou dans le Paris de décembre 1965. Surtout, elle rendait d'emblée hommage à Simone de Beauvoir : « *Il faut sans doute posséder la cruauté naïve de cette femme exceptionnelle pour, sinon fonder un mythe, du moins le faire exister en lui fournissant sa trame narrative. Je suis persuadée que, malgré sa légende, l'auteur des* Mandarins *n'est pas encore appréciée à sa juste valeur de chroniqueuse ayant su construire tout un événement culturel.* »



JEAN-PIERRE COUDERC/L'EXPRESS

L'équipe de « Tel Quel » en 1971 (de gauche à droite) : Pierre Rotenberg, Jean-Louis Baudry, Denis Roche, Julia Kristeva, Marcelin Pleynet, Philippe Sollers et Jean Ricardou

Le roman de Julia Kristeva est — aussi — un hommage allusif aux *Mandarins* : Sartre y porte le même nom, Dubreuilh ; l'une des héroïnes, Olga Morena (Julia Kristeva elle-même, pour partie au moins) a un prénom très « beauvoirien » ; dans le chapitre titré « Algonquin » — l'hôtel new-yorkais cher aux « mandarins » — est racontée la liaison d'Olga et d'un Américain... Qui n'y verrait l'écho de l'aventure de Simone de Beauvoir et de Nelson Algren ?

L'exil, l'étrangeté, la maternité

Simone de Beauvoir, pour tenir la chronique de son époque, avait utilisé la fiction avec *les Mandarins*, puis avait opté pour les Mémoires. Pourquoi Julia Kristeva a-t-elle résolument choisi la première forme, elle qui, contrairement à son aînée, n'avait encore jamais écrit de roman ? « *On m'avait sollicitée pour faire sur ma génération intellectuelle un essai qui tiendrait compte aussi de l'expérience individuelle de cette génération,* explique-t-elle. *Mais sachant qu'on ne reconstitue évidemment pas un passé tel qu'il fut, qu'on opère toujours une reconstruction, d'autant plus insidieuse qu'elle est à son auteur même obscure, j'ai préféré la fiction. On y déforme peut-être la réalité des faits, mais on leur redonne l'intensité de la vérité subjective. A l'intérieur d'une histoire en pleine mutation, nécessairement perçue par fragments, il m'a semblé que la véritable fidélité était celle de la fiction.*

» *C'est une sorte de mi-dire où l'on révèle certaines réalités, où l'on en cache d'autres. Ce qui peut paraître un masque est peut-être la manière la plus directe d'aller au nerf de ce qui a été vécu, de faire de personnages à clef des personnages d'époque. Et puis, écrire de la fiction est beaucoup plus une véritable intégration à la langue française que tout écrit théorique.* »

Les Mémoires ont pourtant l'avantage de ne pas obliger aux « clefs », toujours suspectées de réserver le « vrai » sens du livre à un petit nombre d'initiés. « *C'est faux, on n'a pas besoin de décrypter les identités pour comprendre mon propos. Les « clefs » permettent d'infléchir un portrait, de déformer pour mieux protéger, et pour avoir plus de liberté. Bréhal n'est pas absolument Barthes. Sinteuil ressemble à Sollers, mais n'est pas Sollers. C'en est une des visions possibles, la mienne. La proximité interdit, sous peine d'autres déformations, de dire les choses telles quelles, mais en les détournant, on peut y garder l'intensité des passions, des amours, des affinités. Comme toujours lorsqu'une littérature essaie de décrypter le réel, il y a ce bord à bord inévitable avec l'indiscrétion. J'ai voulu à la fois respecter l'intimité des gens dont je parle et éviter de tomber dans l'hagiographie des « grands maîtres ».*

» *En dévoilant certains petits côtés tels que je les ai vus — d'autres les auront vus autrement — je veux restituer des personnages de chair et d'os, les rendre intimes, les faire aimer, y compris à travers l'ironie, à travers ce que certains jugeront inacceptable puisqu'il s'agit de vie privée. C'est un peu cela, l'art compromettant du roman. On compromet les autres, mais on se compromet soi-même. C'est une forme de vérité et non « la » vérité. C'est un regard fragmentaire, partiel, et je tiens beaucoup à souligner ce côté subjectif.* »

Au fond, si Julia Kristeva avait tant besoin de la fiction, c'était peut-être moins pour décrire une génération intellectuelle que pour écrire le roman d'un grand amour — celui d'Olga Morena et d'Hervé Sinteuil, qui très vite prend le pas sur tout le reste — et pour retracer en toute liberté son propre chemin elle est à la fois Olga Morena et la psychanalyste Joëlle Cabarus, dont le journal est « *le principe organisateur du livre* » : « *Un parcours qui comprend l'exil, l'étrangeté, la maternité, le désir de comprendre et aussi de se déprendre du comprendre.* »

La maternité, qui occupe la dernière partie du livre, « Luxembourg », est certainement l'expérience la plus importante pour Olga, qui affirme qu'entre un homme et une femme, « *une grossesse est la plus absolue des complicités* ». Une phrase ressassée par les femmes les plus conventionnelles, et que Simone de Beauvoir eût certainement qualifiée de rétrograde.

C'est toutefois sur cette question que, selon Julia Kristeva, le discours de la « *femme samouraï* » est le plus nouveau : « *Dans le féminisme de Simone de Beauvoir, il y avait une revendication d'égalité, et la maternité était considérée comme un esclavage. Il était sans doute alors important de la dénoncer comme telle. Aujourd'hui, la complexité de la vie d'une femme peut, certes, ignorer la maternité, mais peut aussi ne pas l'ignorer. Il n'y a aucune raison de se châtrer dans ce domaine. On a découvert le rôle créateur de la maternité, l'extrême enrichissement sensuel, l'enrichissement de pensée qu'elle peut être. On le voit bien avec la lutte — dramatique souvent — contre la stérilité, avec les espoirs que fait naître la fécondation artificielle. Cela n'a pas été dit par les générations précédentes. Ce n'est pas une polémique, c'est un fait d'époque.*

Josyane Savigneau

Lire la suite et le feuilleton de Michel Braudeau page 20

(1) Denoël, hiver 1983. *L'Infini* dont le numéro 29 vient de sortir (avec notamment un passionnant petit texte de Philip Roth) est aujourd'hui publié chez Gallimard. (N° 29, printemps 1990, 128 p., 75 F.)

PHILOSOPHIE

Une boussole pour l'Antiquité



Richard Goulet a conçu l'immense projet de recenser toutes les données dont nous disposons sur les philosophes de l'antiquité grecque et romaine.

Page 22

HISTOIRE

Genèse de la « grande » Allemagne

Au moment où elle fait un retour fracassant sur la scène de l'Histoire, deux livres retracent les origines médiévales de la « grande » Allemagne.

Page 24

Les promoteurs des cathédrales.

La construction des cathédrales, débarrassée de la vision romantique que nous a léguée le XIXe siècle, de Victor Hugo à Viollet-le-Duc.

Page 24

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Zinoviev et la logique de la « katastroika »

Devenu citoyen allemand, le « logicien de la vie sociale » russe poursuit son travail de démolisseur.

Page 26

Tennessee Williams, puritain et débauché

Des nouvelles écrites par le dramaturge tout au long de sa vie : une musique plus intime que celle de son théâtre.

NOUVELLES
de Tennessee Williams.
Traduites de l'anglais (Etats-Unis)
par Jean Lambert, Maurice Pons, H. de Sarbois, Bernard Willerval.
Introduction de Gore Vidal.
Robert Laffont, 584 p., 180 F.

Rien ne se révèle à la longue moins favorable à une œuvre romanesque que le succès obtenu par son auteur dans le domaine du théâtre ou du cinéma, pour peu que Hollywood s'en soit mêlé, lui apportant la gloire à la fois universelle et éphémère dont il a le secret.

Pirandello, peut-être le plus grand inventeur théâtral du siècle, est aussi l'auteur d'une vaste œuvre en prose qui n'est en rien inférieure à ses pièces, mais, hormis quelques studieux et érudits, qui s'en soucie ?

A l'étage en dessous, on peut dire que le succès international de deux ouvrages pour la scène, *Notre petite ville* et *la Peau de nos dents*, dans les années 40, se trouve à l'origine de la progressive négligence qui a fait de Thornton Wilder, l'un des romanciers les plus subtils d'Amérique, un méconnu.

Quant à l'auteur du *Fil du rasoir*, W. Somerset Maugham — à propos duquel Borges s'étonnait que « *le bon sens resplendisse, que la simple sagesse puisse enchanter* », — on le méprise en toute bonne conscience, alors que tant le lecteur cultivé que l'écrivain gagnerait à le lire, ne fût-ce que pour ses préfaces et son journal (1).

Le cas de Tennessee Williams est bien plus grave en ce que, dramaturge au principal — vingt-quatre pièces longues et vingt-cinq en un acte, — son œuvre restera à jamais liée à quelques-uns des plus grands noms de l'après-guerre parmi les metteurs en scène et les comédiens du théâtre et du cinéma : de Kazan à Visconti, de Brando à Ava Gardner, en passant par Losey et Peter Brook, Anna Magnani, Liz Taylor ou Vivien Leigh. Et, rien que pour la France, Jeanne Moreau, Arletty — deux fois — et, dans *le Doux Oiseau de la jeunesse*, Edwige Feuillère : « *L'une des plus grandes interprétations que j'ai jamais vues* », s'écrie l'auteur dans ses *Mémoires* (2).

De son vrai nom Thomas Larnier, Tennessee Williams est né en 1911, à Columbus, dans le Mississippi, d'un père dont les ancêtres étaient des huguenots français — homme violent, buveur, joueur, plus enclin à partager ses nuits avec des amis et des filles qu'avec les siens — et d'une mère aussi enfantine que possessive, aussi coquette que belle, et par ailleurs d'un puritanisme si extrême qu'elle fit subir à sa fille, Rose, une lobotomie parce que, en proie à des phantasmes sexuels inassouvis, elle proférait à longueur de journée des obscénités.

Hector Bianciotti

Lire la suite page 26

(1) *Et mon fantôme en rit encore*, Ed. du Rocher (1989).

(2) Robert Laffont, 1978 (en cours de réimpression).

LES SAMOURAÏS
de Julia Kristeva.
L'ÉTOILE RUBIS
de René de Ceccatty.
Julliard 224 p., 90 F.
FANFAN
d'Alexandre Jardin.
Flammarion 234 p., 89 F.



LE FEUILLETON

de Michel Brandeau



Nous nous sommes tant aimés

NOUS avons tous été amoureux de Julia Kristeva, ceux qui l'ont connue dès 1966 à son arrivée à Paris, aussi bien que ses étudiants en sémiologie, ses amis plus ou moins dans la mouvance de *Tel Quel*, ses analysants *a fortiori* depuis qu'elle est analyste, et maintenant probablement les lecteurs de son gros roman autobiographique, à peine camouflé et tintinnabulant de clés diverses, plein de reflets, d'anecdotes, de souvenirs partagés et d'amour. Le charme de l'auteur, sa beauté chinoise, ne sont pas seuls en cause, mais aussi son intelligence souple et opiniâtre, son goût de la vie, sa *générosité* et sa droiture intellectuelle, toutes vertus cardinales qui ne se rencontrent pas souvent réunies, et peuvent à l'occasion tourner bien des têtes et en remplir avantageusement quelques autres.

La voici donc, aux premières pages de ces *Samouraïs* qui répondent à trente-six ans d'intervalle aux *Mandarins* de Simone de Beauvoir, en jeune Bulgare débarquant d'un Tupolev à Orly en 1965, dans le personnage d'Olga Morena, venue étudier la linguistique et la sémiologie, le temps d'une bourse. C'est l'hiver, la neige est vite sale à Paris et les Français lui semblent peu chaleureux avec leurs paquets-cadeaux de Noël, leur messe de minuit pour les touristes, à Notre-Dame. Mais c'est l'abondance tout de même, les gâteaux des pâtisseries sont si beaux qu'elle les photographie avant de les manger.

Quant aux intellectuels qu'elle est venue rencontrer, ils sont encore meilleurs que les gâteaux. Il y a Fabien Edelman, qui ressemble beaucoup à Lucien Goldmann, le théoricien du Dieu caché de Pascal, et Armand Bréhal, *« le prof le plus chic qui soit, un artiste, un magicien du concept »*, dont la voix lente, *« au vibrato lascif »*, parle si bien de Proust, et qui ne peut être que Roland Barthes.

C'EST tout un réseau d'artisans méticuleux de la pensée qu'elle découvre, un îlot miraculeux de philosophes et d'écrivains, débordant d'*« un enthousiasme austère mais incroyablement intense »*, gravitant entre Montparnasse, la rue d'Ulm et Saint-Germain-des-Prés, où siègent les Éditions de l'Autre (Le Seuil) et la revue *Maintenant* – alias *Tel Quel*, – avec son jeune gourou Hervé Sinteuil, traduisez Philippe Sollers, dont Olga-Julia tombe amoureuse après un dialogue serré Sollers-Barthes au Rosebud.

Le Paris des sixième et septième arrondissements, dans ces années-là, était il est vrai un beau vivier d'espèces aujourd'hui fortement menacées. L'anthropologie était structurale avec Lévi-Strauss, l'inconscient structuré comme un langage avec Lacan (Lauzun dans le roman), et on comptait assez sur la linguistique déjà chomskienne pour faire le pont entre les deux. Les idéologies n'étaient pas toutes mortes ni les frontières gauche-droite, Est-Ouest.

C'est ce qui surprend Olga, du reste, que ces gens brillants souhaitent que la France devienne le plus avancé des pays de l'Est, inconscients d'habiter ce *« port cosmopolite et pourtant uniquement français, peut-être même exclusivement parisien par sa rapidité, sa désinvolture, son allégresse »*. Bref, on vivait la fin d'une époque avec l'impression délicieuse de devancer un avenir qui se révélerait par la suite tout autre qu'on l'avait conçu, riche en renversements et désillusions, dans une rive gauche qui n'était pas encore la proie tondue des marchands d'habits et de la restauration rapide.

CETTE fin d'époque, on la sent vibrer sous la plume de Kristeva, notamment dans maints portraits de personnages dont les modèles réels ont acquis assez de notoriété pour qu'on les reconnaisse en dehors du cercle des initiés parisiens. La silhouette élégante de Barthes (*« Le nez découpé en ouvre-boîte penchait asymétriquement à gauche et lui donnait, au gré des circonstances et des jeux du visage, un aspect simplet ou insolent. Le regard et la bouche affichaient sans frein le plaisir – ou, très facilement, l'ennui – qu'il éprouvait à écouter les autres. »*; celle plus carrée de Sollers (*« C'était un jeune homme plutôt grand, corpulent, dont l'aspect physique ne trahissait en rien l'intellectuel d'avant-garde, le « pape de Saint-Germain », disaient les journaux, mais évoquait davantage un médecin posé et rusé consacrant ses loisirs au tennis et au golf »*), dont elle aime l'ironie et le rire, avant de l'aimer, lui, tout à fait, jusqu'à l'épouser.

D'autres figures d'importance sont plus vite esquissées, pour ne pas dire expédiées. Scherner (*alias* Foucault, très en vue chez nos auteurs, ces temps-ci) est un peu réduit à son *« rire idiot »*, à ses pratiques sexuelles, n'est pas « senti ». Lacan, avec sa cape à la Zorro et ses cigares tortillés, n'est approché que dans la *déconvenue d'un jour où il* trouve sa fidèle Séverine avec un de ses disciples. Roman Jakobson (Romanski) et Emile Benveniste (Bensérade), les maîtres de Kristeva, sont peu apparents. Benveniste n'existe bien qu'au moment, touchant, de sa mort, aphasique. Comme lui, Barthes, Lacan, Foucault meurent avant la fin de ce livre qui aurait dû compter le double de pages pour leur rendre justice ainsi qu'à la période qui prit fin avec eux.

Pour rendre compte non seulement des riches heures de Philippe Sollers et de son épouse Julia Kristeva entre *leurs retraites ensoleillées* à l'île de Ré (excellente et fidèle description de l'île et de ses oiseaux) et leurs expéditions en Chine avec Barthes – *lorgnant sur un jeune* Chinois – ou à New-York dans les boiseries de l'hôtel Algonquin, mais aussi de l'espoir déçu ou dépassé d'une génération. Laquelle ne se compose pas seulement des gens de même âge à peu près, mais aussi d'ancêtres très présents. Ne serait-ce que Sartre.

On aurait bien fait l'économie de nombreuses pages du journal intime de la psychanalyste Cabarus, de la correspondance de la jeune Carole, frigide et amoureuse d'un Martin comme il y en a tant, incapable de finir sa thèse, hésitant entre le terrorisme et la partouze mondaine – personnages et intrigues annexes servant d'éclairages latéraux, sinon d'appoint, de chambres d'écho – au bénéfice d'un développement plus aigu sur mai 68, survolé en quelques pages (Sollers *« sauve sa bagnole »* et noue des contacts avec le PC) ; il semble qu'un meilleur équilibrage des densités aurait pu être soutenu, cela dit sans vouloir peiner l'éditeur ami, Claude Durand, qui lui aussi fut en ces temps-là acteur et témoin aux mêmes éditions. On a plus d'une fois l'impression de manquer un épisode important ; il est vrai qu'il fallait bien trancher dans le souvenir, les mille événements.

LE grand public comprendra-t-il ces mystères d'alcôves pensantes, ces débats de revue ? Peut-être, car les ressorts d'un roman « populaire » sont mis en œuvre, mais il risque de trouver les acteurs trop cultivés et les dialogues trop intelligents (Sollers et Barthes au Rosebud, Sollers et Philip Roth à Paris). Les complices de ces jours peu tranquilles à Paris s'étonneront de leur côté, sans doute à tort, d'une démarche inaugurée en toute rigueur sous les bannières de Joyce et de Mallarmé se contemplant aujourd'hui dans le plat miroir d'un roman comme les mitonnent Mmes Frain ou Manceaux, genre honni jadis par l'auteur. L'art du roman, hélas, ne s'emprunte pas, il coûte trop cher.

Reste le récit d'une intégration passionnée, un chant d'amour à Paris, à Sollers, ce héros si français, et la joie de découvrir après tant d'années passées dans les livres et les luttes une saveur plus immédiate à la vie : *« Les choses simples ne sont jamais d'une simplicité anodine quand on les découvre sur le tard ou après coup* (...). *Il y a une nature et vous en êtes. Il y a une bêtise et vous en êtes. Il y a un rire innocent et vous en êtes »*.

ON n'a pas que des relations amoureuses avec son éditeur, tant s'en faut, il en est de sordides, de méchantes ou de comiques. Dans la première partie de son huitième roman, *l'Etoile Rubis*, René de Ceccatty insère dans le beau récit d'une reconnaissance incertaine, d'un manuscrit perdu et retrouvé, la description d'une maison close où travaillent des travestis japonais, qu'il n'est pas trop difficile d'identifier comme une transposition acide de la maison Gallimard. L'auteur y est prostitué (e) sous le nom d'Oyoné et doit subir les caprices et les jérémiades des clients – les auteurs – avec patience et sans dégoût. Elle a pour protectrice la maquerelle Otaka et pour camarade la spirituelle Oharu, une bonne fille.

Dans la rotonde, le vieux Goinkyo *« se noie dans la vieillesse »*, au fond du jardin des clients décatis trottinent vers un pavillon des cancéreux qui a tout l'attrait funéraire de la Pléiade. Encore des clefs et des serrures. La mieux bouclée n'est pas la grosse Osomé : *« Elle surgit du vestiaire, tout enveloppée de ses couvertures rêches et de ses jupes de paysanne. Elle a le cheveu dru et sain, grisonnant et abondant, elle a la couperose généreuse et, au milieu de son visage de poupon, un pif granuleux de buveuse de bière. »* S'agirait-il de l'illustre Mme Verny ?

Pour nous en assurer, reportons-nous à l'ouvrage d'un jeune poulain de celle-ci, Alexandre Jardin. Dans *Fanfan*, sobre éloge de la rétention et du coït remis au lendemain, son père l'emmène dans un bordel pour écrivains rue de Naples, voir Mado la tenancière et agent littéraire, qui fait tourner son boxon en taxant 10 % de ce que touchent ses auteurs : *« La porte s'ouvrit. Mado apparut, vêtue d'une robe-sac noire. Elle devait peser 100 kilos. Son regard de dinosaure extrêmement sensible et intelligent me fit peur. Tout de suite, je sentis qu'avec elle je ne pourrais pas tricher. »* Ce doit être un compliment. On n'en attend pas moins le droit de réponse littéraire de Mme Verny. Il est annoncé, avec ses Mémoires, pour juin.

Quand les Samouraïs répondent aux Mandarins

Suite de la page 19

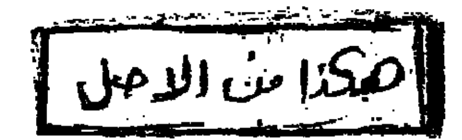
» *L'expérience de la grossesse et de la maternité a quelque chose de mystique*, explique Julia Kristeva. *Chacun des deux sexes la vit de manière incommunicable. Le pari de cette génération dont je parle dans* les Samouraïs *est qu'il est possible de joindre cette expérience du corps – et la complexité déchirée qu'elle suppose avec l'homme – avec une complicité intellectuelle.*

» *Je crois qu'en n'étant pas mère, Simone de Beauvoir a manqué quelque chose, mais nous manquons tous quelque chose. Ce qui me reste problématique chez elle, c'est qu'elle ne semble pas avoir eu le sentiment d'un manque. Je ne crois pas que la maternité soit la voie royale. Ce n'est pas la seule manière pour une femme d'être autre. Mais pour la grande majorité des femmes, cela peut passer par là, et j'essaie de leur dire de rejoindre leur expérience biologique.* » C'est certainement dans cette image d'Olga en mère que *les Samouraïs* est le plus à l'écart des *Mandarins*, auquel il est par ailleurs une réponse, une suite ironique, c'est-à-dire à la fois connivente et distante.

L'itinéraire personnel de Julia Kristeva fait son geste de témoignage symétrique, à la fois semblable et inverse, de celui de Simone de Beauvoir. Mlle de Beauvoir a mis toute son énergie à s'arracher à la bourgeoisie française, au mariage convenable et aux thés d'après-midi auxquels elle était promise. La jeune femme bulgare s'exilant en France a accompli *« une longue tentative de devenir française où intégration et « estrangement » coexistent »*. Elle a voulu s'enraciner profondément, de cœur, d'esprit, de sensations, dans ce pays, dans une famille qui le symbolisait.

Elle y est parvenue au point de représenter, pour les Américains qui l'invitent sans cesse à faire des cours et des conférences, l'archétype de l'intellectuelle française. Et si elle continue d'accompagner par son récit la génération dont elle vient de commencer l'histoire, elle sera, définitivement, le témoin français d'une partie de sa mémoire.

Josyane Savigneau



L'humeur buissonnière de Jacques Bens

NOUVELLES DÉSENCHANTÉES
de Jacques Bens
Seghers, 224 p., 98 F.

Comment raconter une histoire ? C'est en se livrant à des réflexions oulipiennes sur cette épineuse question que Matthieu, le héros de la treizième et dernière des *Nouvelles désenchantées* de Jacques Bens, traverse la place Ponson-du-Terrail... C'est dire que l'imagination, certes, doit travailler. Mais qu'il faut avant tout un point de départ : une situation, un personnage, un nom, *« un petit fait, apparemment anodin, de la vie quotidienne, un événement insignifiant que personne ne devrait avoir remarqué »*. A partir de là naît, par une modeste mais curieuse alchimie, tout un petit monde qui reflète plus ou moins les goûts et les humeurs de l'auteur.

L'humeur de Jacques Bens est plutôt buissonnière : ironique sans méchanceté, joueuse mais avec discrétion, rigoureuse sans cuistrerie. Car chaque nouvelle, sous une apparence de fantaisie, est construite avec soin, et attention ! La présence d'un mot d'argot ça et là n'exclut pas l'exigence dans le style, le refus du hiatus et la colère contre la *« confusion lexicale »*. Avant tout, l'auteur de *la Cinquantaine à Saint-Quentin* (1) aime la précision. Le lieu, la date, l'heure, la profession des personnages, rien n'est laissé dans le flou. Telle nouvelle commence *« le 4 juillet de cette année-là, c'était un vendredi, vers 11 heures et demie du soir »*, dans la forêt domaniale de la Grésigne, telle autre le 22 mai 1988, à Granville-sur-Oudon, sous le clocher de Sainte-Ursule.

Car toutes ces nouvelles, comme celles de Daniel Boulanger, se situent dans de petites villes de province où rumeurs, ragots, réputation, prennent vite d'importantes proportions. Etre vice-président de la Société ornithologique du bas Quercy ne console pas d'infortunes conjugales, pas plus qu'être sous-ingénieur de l'équipement dans la circonscription de Noyon, quand on voit sa femme émigrer du numéro 37 au numéro 34 de la même impasse. C'est encore l'amour qui exerce ses ravages sur les habitantes de l'arrondissement de Villefauneix-Rempnat (Vienne supérieure), peut-être parce qu'elles sont clientes de la même boutique de « Lingerie féminine-Frivolités »...

Au-dessus des rascasses

Au fond, ces personnages sympathiques et cocasses sont de grands passionnés, qui frisent parfois l'exaltation : et là tous les enchantements sont permis. Ainsi un amoureux déçu se console lorsqu'il se découvre le singulier pouvoir de déclencher des averses en remuant les oreilles, et de déconsidérer ainsi son rival, un météorologiste. Mais il peut s'agir aussi de passion scientifique comme chez le poissonnier Barthélemy, qui invente une mécanique dont le mouvement perpétuel, faute de faire sa fortune, agite l'eau des aquariums et fait tourner le ventilateur au-dessus des rascasses.

Bens sait aussi énoncer des vérités générales ou particulières, comme celle par laquelle il met en garde les violoncellistes amoureux : *« Le violoncelle est un instrument fragile et encombrant, dont on ne sait quoi faire à la fin du concert. »* La plus drôle de ces nouvelles, « désenchantées » sans amertume, est celle où le prisonnier Baptiste Pataud, creusant un mur à la petite cuiller, arrive par accident dans une cellule d'un couvent voisin. Le dialogue de l'inoffensif repris de justice et de la conventine – qui n'a pas toujours mené une vie exemplaire – est particulièrement savoureux. On prend plaisir à lire ces nouvelles fraîches, légères, dont l'humour rappelle celui de Vialatte et de Queneau.

Monique Petillon

(1) Seghers.

« Un extra terrestre chez les nègres »

A travers la quête d'un Africain entre deux continents, Henri Lopes chante la douleur du métissage

LE CHERCHEUR D'AFRIQUES
d'Henri Lopes,
Seuil, 301 p., 85 F.

C'était au temps où les juke-boxes jouaient Sidney Bechet, Eddie Constantine ou Mouloudji. *Gare au gorille* était interdit d'antenne. C'était au temps du jazz et du cha-cha-cha. Dans les boîtes on dansait *« le vrai mambo, c'est vraiment beau »*. Pour beaucoup, les Arabes s'appelaient des fellagas. En Algérie, c'était la guerre. En Afrique noire, c'était – pour quelque temps encore – le temps des colonies.

C'est dans cette atmosphère des années 50 qu'Henri Lopes, ancien premier ministre du Congo, situe son quatrième roman. *Le Chercheur d'Afriques* est un livre plus intimiste, plus personnel que *le Pleurer-rire* dans lequel il racontait, sur un mode tragi-comique, les aventures de Tonton, tout-puissant chef d'Etat, disciple des libertés au même titre que Bokassa ou Amin Dada, qui impose la domination de son ethnie de la façon la plus sanglante avec la bénédiction des anciens colons.

Le narrateur du *Chercheur d'Afriques* est un jeune métis – comme Henri Lopes, – fils d'un médecin militaire colonial tôt revenu au pays des *« Mouroupéens »* et d'une femme noire qui va l'élever dans le souvenir de son père. André Leclerc a hérité du *« commandant »* une certaine pâleur, des cheveux non crépus et des yeux verts qui font de lui *« un extra terrestre égaré chez les nègres »*.

Ni Blanc ni Noir. En Afrique, on se rit du *« Blanc-manioc »*. En France, on apostrophe *« Sidi cacahuète »*, car la différence serait trop subtile à faire entre André le métis et un fellaga du FLN : *« Là-bas on montrait le* moundélé *du doigt, ici on ricanait du moricaud. »*

« Une question de racines »

A l'heure où l'on célèbre volontiers les richesses et les vertus du métissage, Lopes en chante plutôt la douleur : *« Malgré l'affection dont on m'entourait, je me suis souvent demandé si je n'étais pas un enfant recueilli. A bien y réfléchir, je ne pouvais être le fils ni du commandant ni de Ngalaha* [sa mère]. *Ma peau était différente de la leur, différente même de celle des albinos. »*

Pour retrouver son identité, pour échapper *« à l'arrogance et à la grossièreté de ceux qui s'imaginent leur sang pur »*, il faut qu'André retrouve ses origines, recherche son père afin peut-être de le renier, de le rejeter à son tour. Il a besoin de cette confrontation avec ses racines blanches, avec ce père qui l'a abandonné, mais qui l'a fait rêver, quand, pendant la guerre, il lisait les exploits de la division Leclerc, persuadé qu'elle était commandée par l'ancien médecin militaire.

Temps et continents se mêlent pour restituer cette quête qui nous fait passer de l'Afrique (celle des légendes, de l'enfance et de l'adolescence) à la France (celle des études, des amours et de la politique). André va retrouver son père à Nantes, où il fait deux séjours à quelques semaines d'intervalle. Le premier est placé sous le signe du carnaval, de la danse et de l'innocence, le deuxième sous celui de la solitude et de la faute. Les deux récits s'entrecroisent et s'éclairent. On comprend seulement dans les dernières pages du roman que la faute a marqué la fin du premier épisode nantais et déclenché la nécessité du second voyage. Nous ne dirons rien de cette faute sinon qu'elle touche deux êtres innocents, dévorés par une mauvaise conscience qui aurait dû être celle de leurs parents : la mauvaise conscience devant l'Afrique colonisée.

Ayant retrouvé son père, il doit retrouver l'Afrique. Mais quelle Afrique ? Celle de son oncle, l'Afrique des ancêtres et des légendes, celle de son père adoptif, Joseph, le métis qui *« proteste qu'il n'est pas nègre »* et se moque des colons, *« les petits Blancs, les hommes aux culottes courtes »* ? André *« a besoin de* [se] *rattacher à* [sa] *famille de la forêt »* car *« être Noir n'est pas une question de peau mais de racines »*.

Mais pourra-t-il un jour retrouver ses racines ? Il retourne au Congo. Sortant de l'aéroport il s'adresse en lingala (2) à un chauffeur de taxi qui éclate de rire en lui répondant qu'il parle bien pour un Martiniquais.

Il ne lui reste plus qu'à aller au bord du fleuve, *« contempler les jacinthes d'eau, îles déracinées »* dont *« l'origine demeure nimbée de mystère »*. André est condamné à flotter sur le fleuve, à errer entre deux continents, à chercher ses Afriques, à poursuivre sa quête douloureuse : *« Savez-vous donc, ô vous tout d'une roche, la torture de la vie entre les eaux ? »*

Alain Salles

(1) Editions Présence africaine (1982).

(2) Langue largement répandue en Afrique centrale.

Le réalisme au jour le jour de Claude Duneton

Comment raconter la monotonie sans se faire monotone ?



P.O. DESCHAMPS/VU

RIRES D'HOMME ENTRE DEUX PLUIES,
de Claude Duneton.
Grasset, 468 p., 125 F.

Dans le sillage de Raymond Queneau, Claude Duneton s'acharne à donner au français une leçon de savoir-vivre. Depuis le temps où il sévissait derrière son pupitre d'instituteur déjà marginal, son œuvre ne cesse de fouetter la langue trop écrite et bien pensante jugulée par l'Académie. *Je suis comme une truie qui doute*, *l'Anti-Manuel de français*, *l'Ouilla* (1) ou *la Puce à l'oreille* (2) sont autant de dénonciations d'un verbiage bourgeois, centralisateur et sans fantaisie, figé entre les brancards des conventions de salon. Duneton, lui, écrit comme il parle et parle « popu ».

Son dernier roman, *Rires d'homme entre deux pluies*, donne un aperçu de la douce gouaille urbaine des années 70 et, à travers elle, d'un art de vivre ou de flotter. Naturaliste de la vie de bohème, Claude Duneton la peint comme elle va, au fil de la pluie et du beau temps. Car il y va des sentiments comme de la météo : le cœur connaît ses orages et ses embellies, passe du brouillard au ciel clair ou au givre. Des « rires d'homme entre deux pluies », cela surgit sans crier gare, aussi furtivement qu'un arc-en-ciel un peu fade.

Les personnages du roman n'ont ni le rire franc ni le désespoir tenace. Funambules rêveurs et désinvoltes dans leur vieil immeuble parisien du neuvième arrondissement, ils se laissent porter au gré des amourettes, des hasards et de la fauche quand il faut bien. On vivote son petit quotidien loin des grands états d'âme, nostalgique entre deux rires et souriant dans la mélancolie, plié aux caprices du temps : *« Je regardais tomber la pluie sur la place Saint-Georges. Je contemplais le ciel pourri, en me demandant si Dieu, un jour, allait colmater les fuites. »* Il ne se passe pas grand-chose mais au bout de la vie on pourra bien se laisser dire, comme Zazie : *« J'ai grandi. »*

L'argot se conjugue à l'imparfait du subjonctif, s'articule en phonétique parigote et s'écrit comme il se respire : des relents de Raymond Queneau, quelques accents céliniens et une atmosphère à la Rohmer de réalisme au jour le jour. Le ton est donné, il n'y aurait plus qu'à se laisser empoigner. Mais ces petites tranches de vie regardées à la loupe manquent décidément de poigne. Comment raconter la monotonie sans se faire monotone ? Quand on n'est pas Georges Perec, le « parler croquant » et même l'habileté des mots ne suffisent pas, loin s'en faut, à sauver la mise.

Marion Van Renterghem

(1) Tous aux éditions du Seuil.
(2) Balland.



DICTIONNAIRE DES PHILOSOPHES ANTIQUES.
Tome I, Abam(m)on à Axiothéa. Sous la direction de Richard Goulet. Préface de Pierre Hadot. Editions du Centre national de la recherche scientifique. 842 p., 425 F.



Une boussole pour l'Antiquité

JEU de société : nommez des philosophes grecs et romains. Notez vos résultats. Moins de dix noms : retournez à l'école, ou trouvez d'autres récréations. De dix à trente : la bonne moyenne de l'honnête homme qui n'a pas tout oublié de ses humanités, sans être aucunement spécialiste. Plus de trente ? Il y a chance que vous soyez helléniste, latiniste, ou les deux. On dit même que quelques joueurs, des professionnels sans doute, auraient dépassé la centaine de patronymes cités. Mais rien n'est sûr, et il n'est pas facile de savoir comment se départagent les faits et la légende. D'ailleurs, certains pensent que ce passe-temps ne fut jamais pratiqué.

Il reste une vraie question. Savons-nous combien furent ces humains héroïques, qui cherchèrent un salut sur les chemins de la sagesse ? Plutôt que de bâtir de froids systèmes, ils rectifiaient en eux-mêmes la vie et la pensée l'une par l'autre. Devenir auteur d'une œuvre, au sens où nous l'entendons, n'était pas leur souci majeur. Il est donc malaisé de connaître exactement leur nombre, leurs noms, leur vie, leurs actes. Et puis, douze siècles séparent les aurores présocratiques des derniers néoplatoniciens. Ce que nous appelons l'Antiquité, c'est plus d'un millénaire. Des mondes mentaux et sociaux très divers s'y sont affrontés ou mêlés. Les écoles et les courants s'y sont succédé ou combinés de façon complexe. Et la plupart des textes nous manquent. De nombreux philosophes antiques sont à jamais engloutis dans l'oubli – sans épitaphe, sans même la sépulture minimale d'un nom mentionné quelque part.

On ne les connaîtra donc jamais tous, fût-ce de réputation. Mais il nous reste d'innombrables traces de leurs pas et de leurs voix. C'est pourquoi on a pu forger le projet de recenser, de manière exhaustive, toutes les données dont nous disposons à propos de ces philosophes, dans l'état actuel des connaissances. Richard Goulet, chercheur au CNRS, s'est attelé depuis une dizaine d'années à cette tâche gigantesque. Entouré de quatre-vingts spécialistes internationaux, cet érudit épris de grec, d'hébreu et d'informatique (1), a entrepris de rassembler et de répertorier tout ce qu'on sait, de tous côtés, sous toutes les formes, sur les philosophes d'expression grecque et latine.

Ce dessein démesuré aboutit déjà à d'étonnants résultats quantitatifs. On croyait avoir repéré, au mieux, sept cents figures. Richard Goulet et ses collaborateurs en ont compté... plus de quatre mille ! Avec plus de huit cents pages serrées et de cinq cents notices (dont certaines sont presque des livres), le premier tome de ce *Dictionnaire des philosophes antiques* n'épuise pas la lettre « A » (2), initiale plus fréquente en grec qu'en français. Quatre ou cinq autres volumes devraient achever l'ensemble dans les dix ans à venir. *D'ores et déjà, on peut* affirmer que cette somme, qui n'a pas d'équivalent dans le monde, va grandement faciliter bien des recherches en cours, et même en rendre possibles de nouvelles. Il est probable que, à long terme, l'image qu'on se fait de l'héritage philosophique s'en trouve modifiée. Comment et pourquoi ? Voilà qui demande quelques précisions.

REPARTONS du plus simple. Comme le rappelle Pierre Hadot dans une remarquable préface, la littérature philosophique de l'Antiquité a été victime d'un naufrage immense. La plus grande part en est détruite. Nous ne possédons qu'une infime partie des milliers de traités, notes de cours et autres vestiges d'une vie intellectuelle et spirituelle foisonnante. Décomposé, le papyrus. Fondue, la cire. Brisées, les tablettes. Les bibliothèques ? Brûlées ou évanouies. D'un philosophe, il ne nous reste bien souvent qu'un nom, quelques anecdotes, un propos rapporté, des dates approximatives. Dans certains cas nous possédons encore une liste de titres, parfois squelettique, des ouvrages qu'on lui attribue. Au mieux, quelques citations, un fragment, un résumé succinct de doctrine nous sont parvenus. Au regard de ce qui fut, cette poussière de ruines, à l'évidence, est infiniment peu.

D'un autre côté, ces restes du naufrage ont engendré une multitude impressionnante de publications dispersées. Deux siècles de philosophie savante ont déjà produit des centaines de périodiques. Et leur prolifération va croissant. En effet, aux sources habituelles de l'érudition – comme les grands manuscrits, défrichés de longue date, – sont venues s'ajouter de nouvelles données. L'information s'est enrichie d'indications glanées par exemple dans les découvertes de la papyrologie, ou dans les nouvelles inscriptions que déchiffrent les archéologues. Des renseignements abondants sur les œuvres des philosophes grecs et latins émanent aussi des travaux récents qui explorent des ensembles d'œuvres arméniennes, géorgiennes, hébraïques, syriaques ou arabes jusqu'ici mal connues. *Bref, les éléments du* puzzle antique sont aujourd'hui centuplés, et transformés.

Cette expansion colossale des travaux érudits n'est pas dépourvue d'effets pervers. La recherche est comme empêtrée d'elle-même, écrasée sous son propre poids, paralysée de ses richesses. Faire le point sur un auteur ou sur un thème relève de l'exploit, quand les données le concernant sont disséminées dans des publications disparates, auxquelles bien souvent on ne peut accéder que dans des bibliothèques différentes. Dans ce dédale, le profane est perdu d'avance. Les chercheurs professionnels s'orientent à force d'habitude et d'intuition, mais au prix de fréquentes occasions manquées ou de perspectives inaperçues. Un index complet des sources et des références disponibles fait défaut.

Le projet de Richard Goulet est de mettre un terme à cette situation faite de tâtonnements et de bouts de ficelle. Il souhaite que les historiens de la philosophie antique cessent d'être *« des géographes sans atlas »*. Son dictionnaire fournira donc une extraordinaire table d'orientation à tous ceux qui ont quelque passion pour la connaissance philosophique. La notice d'un philosophe contient d'abord une fiche d'identité. Elle regroupe les renseignements concernant son nom exact, ses origines, sa formation, sa carrière, ses lieux et dates d'activité, ainsi que les références des sources dont dépendent ces informations. Une deuxième section répertorie tous les titres des ouvrages attribués à cet auteur, que le texte en ait été perdu ou conservé, par bribes ou en totalité. Une dernière partie rassemble les indications *bibliographiques* de toutes les éditions, études et commentaires nécessaires à une recherche de première main sur le philosophe ou l'œuvre considérés. Quand des bibliographies *abondantes existent* déjà, le lecteur y est directement renvoyé.

ON s'en doute, ce fabuleux instrument de travail ne se lit pas comme un roman. Il a même quelque chose d'éminemment austère, hérissé de sigles abréviatifs, truffé de citations grecques, latines, allemandes, ou anglaises, toutes dépourvues de traduction. On y chercherait en vain *un exposé des doctrines des philosophes* à propos desquels il regroupe les pistes de toutes les documentations disponibles. Son objectif n'est pas d'écrire une histoire de la philosophie antique, mais d'épargner toutes sortes d'errances et de pertes de temps inutiles aux étudiants et aux chercheurs. N'aurait-il que ce mérite, la gratitude de bien des gens lui serait acquise.

Mais il a d'autres qualités, plus accessibles au public. Car rien n'empêche de faire de cet outil scientifique un usage rêveur. Même si la boussole n'aura jamais le charme du paysage, pas plus que le cadastre n'a la saveur du village, ce fort volume réservera des surprises. On y croisera par exemple quelques silhouettes féminines, comme Axiothéa de Phlionte, dont Thémistius rapporte *qu'elle quitta* l'Arcadie pour Athènes après avoir lu *la République* de Platon, afin d'aller écouter le philosophe à l'Académie, en dissimulant qu'elle était femme. On découvrira que plusieurs disciples d'Epicure, malgré l'indifférence *de leur maître en* matière de politique, se sont mêlés aux affaires publiques, comme Apollophanès de Pergame, auquel sa cité érigea une statue, pour l'avoir sauvée, précise une inscription, de nombreux dangers.

SI Alexandre d'Aphrodise n'est pour vous qu'un nom, vous aurez de quoi découvrir l'un des commentateurs d'Aristote parmi les plus *influents du monde antique. Et si* vraiment Apelle, tout court, ne vous dit rien, vous en aurez quatre (sans compter Apelle de Chios, ami et disciple d'Arcésilas), et de quoi dépister à votre choix un néo-sceptique, un *épicurien*, un disciple de Chrysippe ou un gnostique alexandrin qui enseigna à Rome sous l'empereur Commode. Les amateurs de famille seront comblés par celles de Platon ou d'Aristote. La disposition des bâtiments *de l'Académie n'aura plus de* secret pour les curieux. Entre autres.

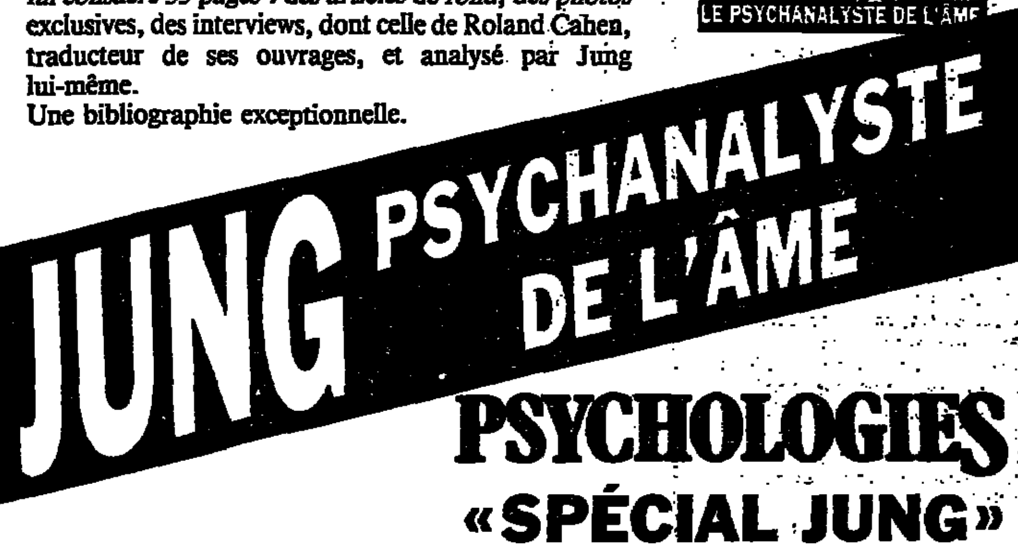
On a finalement comme un vertige. Pas devant l'érudition pointilleuse, mais face au charme étrange que dégage cette carte d'état-major d'un vaste cimetière. *Périple autour* des pierres tombales, écornées ou disjointes. Lecture des inscriptions – certaines sont à demi effacées. Monuments sans *tête*, ou sans yeux. Et puis des ombres passent, des foules d'ombres pensantes, de siècle en siècle. Un vent tiède emporte à jamais leurs paroles. On entrevoit seulement qu'elles sont animées du désir fou de comprendre et du rêve inouï de se surmonter soi-même, à force de vivre. Cela suffit à rêver.

---

(1) Il a notamment publié *la Philosophie de Moïse, essai de reconstitution d'un commentaire philosophique préphilonien du Pentateuque* (Vrin, 1987). Outre ses très remarquables qualités philosophiques, cette thèse présente la particularité d'avoir été entièrement composée par l'auteur sur son ordinateur Apple Macintosh, à l'aide notamment de polices *de caractères grecs et hébreux créées par* lui à cette occasion, et depuis commercialisées chez Vrin.

(2) Parmi les nombreuses notices consacrées aux divers aspects du corpus des œuvres d'Aristote, certaines ont en effet été reportées au tome II, qui couvrira les lettres B, C, D, et doit paraître en 1992.





De Platon à Damascius

L'abondance des publications consacrées à la philosophie grecque ne permet évidemment pas de les signaler toutes. Nous indiquons ici quelques titres, parmi les ouvrages. Ils permettent une première approche ou éclairent un aspect mal connu, depuis l'âge classique jusqu'à l'antiquité tardive.

Pour aborder la lecture de Platon sans dogmatisme ni préjugé, et ne pas transformer hâtivement en système figé ou en doctrine toute faite sa démarche essentiellement ouverte, on peut se reporter au guide clair et simple que propose Abel Jeannière (*Lire Platon*, Ed. Aubier, « Philosophie de l'esprit », 280 p., 130 F.). On le complétera utilement par une anthologie intelligente de textes choisis et traduits par Louis *Guillermit, publiée à titre posthume* par les éditions de l'Eclat (*Platon par lui-même*, 189 p., 125 F.).

⁂

Des nouvelles traductions d'œuvres d'Aristote sont également à signaler. Pierre Pellegrin bouscule la tradition en mettant au pluriel le titre de cette œuvre tant commentée qu'est *la Politique*. En publiant cette nouvelle version des *Politiques*, la collection de poche « GF-Flammarion » se montre fidèle à son projet de proposer au plus grand nombre des volumes à la fois bon marché et conformes aux exigences de rigueur de l'édition contemporaine (576 p., 45 F.).

⁂

Sous le titre *la Décision du sens*, Barbara Cassin et Michel Narcy publient un travail absolument remarquable, philologique et philosophique, consacré *au livre gamma de la Métaphysique* d'Aristote. L'ensemble du volume comprend une édition critique du texte grec, une nouvelle traduction et des commentaires, ainsi que d'abondantes et *originales études introductives*. Rappelons que ce livre est en un sens la pierre d'assise de l'édifice métaphysique occidental. Les fines analyses de Barbara Cassin et de Michel Narcy en restituent la complexité, les ambiguïtés, les aspects conflictuels et polémiques. Il est rare qu'un ouvrage soit à la fois si savant et si ouvert aux perspectives les plus *contemporaines* (Vrin, coll. « Histoire des doctrines de l'antiquité classique », 298 p. 219 F.)

⁂

Interlocuteurs ou adversaires de Platon et d'Aristote, les philosophes de l'école de Mégare, d'Euclide à Stilpon, sont longtemps demeurés méconnus. On a même mis en doute l'originalité de leur pensée, et contesté qu'une authentique école existât. Un regain d'intérêt pour leur apport philosophique se manifeste actuellement, comme en témoignent l'existence de deux éditions contemporaines de leurs fragments, dont une traduite en français par Robert Muller (*les Mégariques*, Vrin, 1975). Ce même auteur propose aujourd'hui une *Introduction à la pensée des Mégariques*, qui tente de mettre en lumière la cohérence et l'importance de leur apport, au moyen *d'une interprétation globale des* fragments très divers qui nous sont parvenus. On y découvrira notamment des précurseurs des stoïciens dans les domaines de la logique et de la morale (*Cahiers de philosophie ancienne*, Ouzsia, 236 p., 135 F.)

⁂

Aux stoïciens est consacré un important numéro spécial de la *Revue de métaphysique et de morale*, qui rassemble, sous la direction de Jacques Brunschwicg, la traduction de travaux *anglo-saxons récents* (N° 4, 1989, 140 p., 72 F.). Dans un autre registre, la collection « Biblio-Essais » du Livre de Poche réédite l'étude consacrée aux *Grands Sophistes dans l'Athènes de Périclès*, par Jacqueline de Romilly, précédemment parue aux éditions de Fallois en 1988. Avec la clarté dont elle est coutumière, l'helléniste y brosse le tableau de ce que la culture grecque, et par contrecoup la nôtre, doit à ces esprits subtils et libres, qu'on a trop souvent décriés, par le fait d'une ignorance mêlée d'ingratitude (288 p., 36 F. 50).

⁂

Tandis que le monde antique va bientôt sombrer, la réflexion philosophique est portée à ses limites extrêmes par Damascius, au sixième siècle de notre ère. Dernier responsable de l'école néoplatonicienne d'Athènes, il laisse *une œuvre* vertigineuse, qui demeurera pratiquement sans influence jusqu'au siècle dernier. Joseph Combès, qui édite ses textes en collaboration avec L.G. Westering aux éditions Les Belles-Lettres, lui a consacré depuis vingt ans une importante série d'articles. Elle constitue la partie principale des *Etudes néoplatoniciennes* qui viennent de paraître. Leur lecture permet de mesurer l'apport précieux de Joseph Combès à l'intelligence de ce courant majeur, qui demeure trop peu considéré, bien que sa portée dépasse de très loin la seule histoire de la philosophie (Ed. Jérome Millon, coll. « Krisis », 318 p., 115 F.).

Dans cet assemblage éclectique de livres dissemblables, il revient à chacun de glaner son bonheur.

R.-P. D.



Le retour du mal

LA TRANSPARENCE DU MAL
de Jean Baudrillard.
Galilée, 190 p., 98 F.

DU MAL
de Denis Rosenfield.
Aubier, 200 p., 93 F.

Voici deux livres qui traitent apparemment du même sujet : le mal. Et qui se ressemblent effectivement par le désir qu'ils ont tous deux de prendre au sérieux ce terrible concept. Pourtant, tout semble séparer leurs auteurs : Jean Baudrillard est sociologue ; Denis Rosenfield, philosophe.

Ce sont les rapports du mal avec la nature (Kant), la liberté (Schelling) et l'histoire (Hegel), qu'étudie celui-ci, tandis que celui-là s'intéresse exclusivement aux « phénomènes extrêmes » qu'il repère dans l'actualité des sociétés occidentales en cette fin du second millénaire.

Le mal fait donc retour dans la pensée. On ne l'y voyait plus guère : mis à part Lévinas, Jankélévitch et quelques moralistes, le problème de ce qu'on appelait jadis le « mal radical » n'était plus à l'ordre du jour de la philosophie contemporaine — qui n'y voyait sans doute qu'un reste d'idéologie chrétienne. A tort : le mal est un phénomène bien réel.

L'être et son reflet

Il est partout, en nous et hors de nous. Agressivité, sadisme, violence et terrorisme, épidémies et catastrophes de toutes sortes : le vingtième siècle, coincé entre Auschwitz et Hiroshima, devrait en savoir un bout sur la question. Il était donc normal de voir celle-ci revenir au premier plan des préoccupations théoriques.

Classique — il s'agit de relire trois grandes philosophies du mal pour en tirer une problématique actuelle, — le propos de Denis Rosenfield est servi par un style clair, une sensibilité moderne, une remarquable attention au dit et au non-dit des textes.

Jean Baudrillard, lui, se meut dans l'univers du quotidien redoublé par les médias, lesquels fabriquent jour après jour une image du réel plus « vraie » que le réel lui-même. Car telle est la loi de notre société du simulacre : l'enjeu n'y est plus l'être, mais un reflet de celui-ci — moyennant quoi les passions qu'il déclenche, rendues aveugles par ce jeu de miroirs, n'en sont que plus mortelles.

De quoi parlent donc les médias ? Du sida et du terrorisme, mais aussi de krachs boursiers purement spéculatifs et d'armes nucléaires heureusement inutiles. Le monde paraît s'effondrer à chaque seconde, happé par l'une ou l'autre de ces catastrophes, et pourtant il continue de tourner. C'est que, à force d'avoir mélangé le réel et l'imaginaire, nous ne savons plus les distinguer...

Face aux images de ruines provoquées par une bombe aveugle ou, à l'inverse, face au modèle transsexuel dominant illustré par les stars d'aujourd'hui (de Madonna à Michael Jackson), notre seul recours contre le mal réside, selon Baudrillard, dans l'ouverture à l'Autre. A condition de ne pas entendre par là une quelconque tentative d'OPA sur ce qu'on appelait en 1968 la « différence », laquelle relève encore du simulacre, mais une authentique reconnaissance de l'altérité, irréductible au même et à jamais rebelle à toute captation imaginaire.

Par où l'on retrouve Hegel. Et par quoi il se vérifie que Baudrillard est le plus philosophe des sociologues français. Ce qui, bien entendu, est le contraire d'un reproche.

Christian Delacampagne

Kojève, le voyageur curieux

L'introducteur de Hegel en France, a traversé le monde avec entrain et ironie



D.R.

Kojève par Giacometti

ALEXANDRE KOJÈVE
de Dominique Auffret,
Grasset, 458 p., 148 F.

Alexandre Kojève (1902-1968) fut l'un des philosophes français les plus importants de ce siècle. Né en Russie, passionné par les spiritualités orientales, il étudia à Heidelberg avant de s'installer à Paris. Il tint, de 1933 à 1939, un séminaire fameux à l'Ecole pratique des hautes études, au cours duquel il lut et commenta la *Phénoménologie de l'esprit* devant un public d'autant plus attentif que l'œuvre de Hegel était alors à peu près inconnue chez nous.

Parmi ses auditeurs de l'époque, on retrouve bien des noms célèbres : Raymond Aron, Georges Bataille, Raymond Queneau, Jacques Lacan et d'autres, qui, grâce à lui, découvrirent les figures hégéliennes de la lutte des consciences, du désir, du travail et de la guerre. Ne serait-ce que pour l'ampleur de cette influence culturelle, Kojève méritait d'être arraché à l'oubli dans lequel il semble être tenu depuis sa mort.

La biographie solidement documentée que vient de lui consacrer Dominique Auffret répare donc une injustice. Elle montre aussi la variété des intérêts du philosophe — qu'atteste d'autre part la publication d'un inédit de 1932 consacré à *l'Idée du déterminisme dans la physique classique et la physique moderne* (1).

Regrettons seulement que, voulant à tout prix offrir une vision hégélienne de l'homme qui introduisit Hegel en France, Auffret prétende donner au moindre épisode biographique, au moindre texte de Kojève (qui publia peu mais écrivit beaucoup), une signification qu'ils n'ont pas nécessairement. Dialecticien redoutable, Kojève s'est plus d'une fois contredit.

La liste de ses palinodies politiques est stupéfiante : il approuve la révolution mais fuit l'URSS en 1918 ; il s'affirme marxiste et gaulliste à la fois : il entre en 1945 à la direction des relations économiques extérieures où il va faire une honorable carrière mais, en 1953, il déclare pleurer la mort de Staline « *comme celle de son propre père* ». Dominique Auffret veut voir dans ces revirements perpétuels — ou dans l'adhésion simultanée de Kojève au modèle américain, aux idées tiers-mondistes et à ce qu'il appelle lui-même le « snobisme » japonais — une cohérence profonde.

De même la lecture kojévienne de Marx (réduit à Hegel), de Nietzsche (hâtivement écarté) et de Freud (tenu pour négligeable) devrait faire aujourd'hui l'objet d'une critique lucide ou, tout au moins, de certaines réserves.

Le livre de Dominique Auffret excelle en revanche à faire revivre l'atmosphère intellectuelle de l'époque de Kojève, ainsi que les relations entretenues par ce dernier avec nombre de personnages qu'on ne s'attend pas toujours à retrouver là : Alexandre Koyré (qui facilita sa carrière), Wassily Kandinsky (qui fut son oncle), Raymond Barre (un temps son collègue) ou Olivier Wormser (son dernier ami). Par leur diversité même, ces multiples témoins nous renvoient une image singulièrement vivante du philosophe qui, loin de s'enfermer dans la sphère du pur concept, sut traverser ce monde en voyageur curieux, ironique et toujours plein d'entrain.

Ch. D.

(1) Le Livre de poche, coll. « Biblio-Essais », 350 p.

Entre physique et métaphysique

Prix Nobel en 1933, Erwin Schrödinger était savant et philosophe

L'ESPRIT ET LA MATIÈRE
d'Erwin Schrödinger
Traduction et introduction par Michel Bitbol.
Le Seuil, 256 p., 120 F.

Deux systèmes difficilement compatibles se partagent, au vingtième siècle, le champ de la physique : d'une part, la théorie de la relativité (Einstein), qui vient couronner la mécanique classique ; de l'autre, la mécanique quantique, dont l'interprétation la plus répandue, celle de l'école de Copenhague (Bohr, Heisenberg), aboutit à une conception de la réalité fort éloignée de l'idée que nous nous faisons habituellement de l'espace et du temps. C'est entre les deux qu'il conviendrait de situer l'apport d'Erwin Schrödinger (1898-1961).

Bien que les travaux qui lui valurent en 1933 le prix Nobel aient pour l'essentiel porté sur la mécanique quantique, il n'accepta jamais l'interprétation de Copenhague et demeura jusqu'au bout persuadé, comme Einstein, qu'on finirait par trouver aux phénomènes quantiques une explication plus conforme à nos schèmes spatio-temporels et à l'idée traditionnelle de « réalité objective ».

Mais Schrödinger ne fut pas seulement un grand savant. Il consacra également une part importante de sa vie à la philosophie. Et cet intérêt fut à l'origine de plusieurs livres, dont trois ont été traduits en français : *Ma conception du monde* (1), *Qu'est-ce que la vie* (2) et — tout récemment — *l'Esprit et la Matière*. Rédigé en 1956, ce dernier ouvrage est le plus important des trois. Schrödinger y expose les raisons proprement philosophiques qui l'amènent à croire en l'unité fondamentale de la nature, dont « matière » et « esprit » ne sont, selon lui, que deux aspects indissociables.

Ce « monisme » le rattache au courant panthéiste issu de Spinoza mais aussi à certaines philosophies traditionnelles de l'Inde. Comme nombre d'hommes de sa génération marquée par l'influence de Schopenhauer, il était particulièrement sensible aux pensées orientales et ne manqua jamais une occasion de souligner leur convergence avec les idées de la physique moderne.

La philosophie de Schrödinger s'appuie par ailleurs sur deux principes qui expliquent sa ferme opposition aux thèses de Copenhague : d'une part, l'idée selon laquelle la nature est compréhensible, de l'autre, l'affirmation du caractère indiscutablement réel et objectif du monde qui nous entoure. Fort de ces deux principes, Schrödinger développe, dans *l'Esprit et la Matière*, une théorie originale du « sujet » de la connaissance, ainsi qu'une conception — très kantienne — des rapports entre science et religion.

Chacune de ces deux disciplines, explique-t-il, a droit à son autonomie, mais aucune des deux ne peut imposer ses conclusions à l'autre, puisqu'elles ne parlent pas de la même chose. Voilà un distinguo qu'on aurait tort de croire banal. L'histoire de la pensée contemporaine abonde, hélas ! en exemples de confusions ou de glissements illégitimes de l'une à l'autre. De ce point de vue, la lecture de Schrödinger demeure une salutaire leçon de lucidité.

Ch.D.

(1) Mercure de France, 1982.
(2) Ch. Bourgois, 1986.

Genèse de la « grande » Allemagne

De la migration des colons allemands vers l'Est, aux douzième et treizième siècles, aux contradictions de l'Empire à la fin du Moyen Age

LES ALLEMANDS EN EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE AU MOYEN AGE,
de Charle Higounet. Aubier, 454 p., 195 F.
LES ORIGINES MÉDIÉVALES DE L'ALLEMAGNE MODERNE
de Francis Rapp, Aubier, 436 p., 172 F.

A un moment où la « grande » Allemagne paraît faire un retour fracassant sur la scène de l'Histoire, voici deux livres qui retracent parfaitement quelques aspects essentiels de sa genèse lointaine et qui devraient retenir l'attention. Jeune professeur d'histoire, Charles Higounet eut la malchance, comme beaucoup d'autres, de se trouver sur la ligne Maginot en mai-juin 1940. Il se retrouva donc dans un camp d'officiers en Silésie.

Il fallait bien passer le temps et, à l'instar de son illustre aîné Fernand Braudel dont on sait qu'il écrivit son chef-d'œuvre, *la Méditerranée*, dans les mêmes conditions, le jeune Higounet choisit de poursuivre ses recherches historiques. Puisqu'il était en Silésie, pourquoi ne pas s'intéresser au phénomène qui avait tant marqué les destinées de ce pays : l'émigration, au cours du Moyen Age, de milliers d'Allemands vers les pays de l'est de l'Europe ?

De retour en France, Charles Higounet ne perdit pas totalement de vue ce projet et il acheva, au début des années 80, seulement, un ouvrage sur l'émigration allemande au Moyen Age. Dès 1986, ce livre était, signe de sa qualité, traduit et publié par un éditeur allemand ; il fallut toutefois encore quelques années pour que, après la mort de l'auteur, un éditeur français, Aubier, mette l'ouvrage à la disposition des lecteurs pour lesquels il avait été écrit.

Ce livre devrait pourtant permettre de dissiper les clichés – de ceux-ci aussi il faudrait écrire l'histoire – que les historiographies nationalistes, d'un côté comme de l'autre, avaient contribué à faire naître au dix-neuvième siècle et dans la première moitié du vingtième siècle. La migration de colons allemands (et hollandais) vers l'Est, c'est bien peu le « Drang nach Osten » des chevaliers Teutoniques, massacrant au nom de la foi les Pruthènes, habitants originels de la Prusse, avant que leur marche en avant ne soit elle-même brisée en 1410 par les guerriers du roi de Pologne sur le champ de bataille de Tannenberg. C'est encore moins la conquête ou la reconquête d'un prétendu espace vital par les Germains aux dépens des Slaves. Cette image caricaturale et anachronique pèsera pourtant lourdement, on le sait, sur les destinées de l'époque contemporaine.

La réalité que montre Charles Higounet est bien différente : aux douzième et treizième siècles, l'Occident connaît un vaste mouvement d'essor démographique et d'expansion économique. Partout en Europe, les défrichements de terres incultes allèrent bon train, des villages neufs furent créés, des faubourgs neufs entourèrent les villes anciennes et de nouvelles villes se développèrent. Les migrations vers l'Est sont un aspect de ce phénomène général.

Au-delà de l'Oder

Des hommes que la Flandre, la Hollande, les régions de la vieille Allemagne produisaient en trop grand nombre partirent au-delà de l'Elbe et de la Saale, comme pour le Far-West, là où ils trouveraient, selon les promesses qu'on leur faisait, *« une terre très bonne, vaste, riche en fruits, en poisson et en viande »*, en tout cas des terres qui, sans être désertes, étaient beaucoup moins peuplées que celles qu'ils quittaient.

Par la suite, d'autres hommes mais aussi certains descendants de ces premiers émigrants allèrent plus loin encore à l'Est, au-delà de l'Oder, dans les pays baltes, en Pologne, en Bohême-Moravie, dans les Carpates et en Hongrie. Toute une série donc de petites entreprises sans coordination entre elles.

Point de fièvre nationaliste dans tout cela. Les seigneurs et les princes qui faisaient venir ces hommes en leur promettant des terres et un droit avantageux étaient parfois des princes allemands qui s'étaient taillé un territoire à l'Est comme le margrave de Brandebourg ou le duc d'Autriche, mais c'était tout autant des princes slaves, tels que les rois de Pologne et de Bohême, ou bien le roi de Hongrie. Ils savaient que le peuplement renforçait la solidité de leur domination et assurait l'accroissement de leurs revenus en mettant le sol en culture, en exploitant les mines, en animant l'artisanat et le commerce.

Mais à la faveur de ce vaste mouvement de migration à la rencontre des anciens habitants, c'est un monde nouveau qui naissait : un paysage agricole marqué par des terroirs tirés au cordeau et de grands villages-rues ou linéaires ; des grandes villes telles que Lübeck ou Berlin mais aussi Gdansk (Dantzig) et Cracovie, ou encore Sibiu et Brasov, devenues récemment célèbres ; une civilisation nouvelle, car ces émigrants étaient venus avec leurs propres traditions ; une nouvelle géographie linguistique, l'allemand s'imposant dans de vastes territoires mais aussi cédant ailleurs devant les langues déjà établies, comme le tchèque, ou bien coexistant plus ou moins facilement avec elles. Cette migration vers l'Est des douzième et treizième siècles est bien un fait fondamental de l'histoire de l'Allemagne et de l'Europe centrale.

Le rêve et la réalité politique

Le livre de Francis Rapp, publié simultanément par le même éditeur, se présente différemment. C'est une vaste fresque, bien enlevée, de l'Allemagne à la fin du Moyen Age, juste avant qu'un certain Luther ne publie des thèses qui devaient changer la face du monde. Si un pays se définit par son poids politique, alors l'Allemagne de cette époque est bien peu de chose. Existe-t-elle même ? Ce qui existe, c'est en principe toujours l'Empire tel que les souverains allemands du dixième-onzième siècle l'avaient créé : une réunion des trois royaumes d'Italie, de Bourgogne (tout ce qui va du Jura à la Méditerranée) et d'Allemagne, dont le souverain *élu par les princes est appelé à* gouverner l'ensemble avec le titre d'empereur.

Mais l'Empire n'est plus que l'ombre de lui-même : en Italie, en Bourgogne, le souverain n'a plus d'autorité effective ; en Allemagne même, son pouvoir ne s'exerce que sur les territoires héréditaires de sa dynastie ; dans les autres régions, le pouvoir est aux mains de dynasties princières ou bien de gouvernements urbains autonomes. Certains empereurs ont essayé de revenir sur cette évolution. En vain.

Depuis la fin du quinzième siècle, il est définitivement acquis que les princes sont maîtres chez eux et qu'une grande assemblée, le Reichstag, se chargera de faire régner un minimum d'ordre en Allemagne. Mais sur la scène internationale, l'Empire et l'Allemagne en tant que tels ne comptent pas. Les Allemands souffrent de cette impuissance et de ce manque de considération alors qu'ils ont une haute conscience du passé glorieux de l'Empire et sont fiers d'en être les dépositaires.

L'Allemagne à la fin du quinzième siècle est sans doute déjà une nation, elle n'est pas un Etat. Et pourtant, c'est un pays bouillonnant de forces créatrices. Ce sont les Allemands qui font faire des progrès décisifs à l'extraction minière et à la métallurgie. L'imprimerie est, chacun le sait, une invention allemande. Leurs bombardes tirent mieux que celles des autres. Le capitalisme allemand est déjà surpuissant. Son plus brillant représentant est ce Jacob Fugger qui dira froidement à Charles Quint qu'il lui devait son trône et qui répondait à ceux qui lui conseillaient de prendre sa retraite *« qu'il voulait gagner aussi longtemps qu'il en aurait la force »*. Et sur le plan culturel et artistique, le tableau n'est guère moins brillant ; les noms d'Erasme et de Reuchlin, de Dürer, de Grünewald ou des Holbein, parlent d'eux-mêmes.

Mais il y a aussi le revers de la médaille : les pauvres des villes et surtout les paysans pressurés par les exigences seigneuriales et chez qui la révolte gronde. Comme souvent au Moyen Age, c'est dans le domaine de la religion que ces différents aspects du malaise allemand viennent s'exprimer : la ferveur religieuse est grande mais l'insatisfaction aussi. On accuse le clergé de compromettre le salut de tous ; on reproche au pape de ne penser qu'à exploiter financièrement les Allemands en profitant de leur inexistence politique. L'idée d'une réforme qui serait à la fois politique et religieuse enflamme les esprits.

C'est à la fin du Moyen Age, comme le montre Francis Rapp, que se met en place *« ce climat d'opposition entre le rêve et la réalité politique, d'inadéquation entre l'Etat et les richesses matérielles, intellectuelles et spirituelles »* qui pourrait bien avoir été, jusqu'à maintenant, un des principaux ressorts de l'histoire allemande.

Jean-Marie Moeglin

Les promoteurs des cathédrales

La construction des cathédrales n'a pas été un mouvement spontané du peuple chrétien, mais une entreprise due à l'audace d'évêques bâtisseurs

LA CATHÉDRALE
d'Alain Erlande-Brandenburg
Fayard, 418 p., 195 F.

Dans notre imaginaire, la cathédrale est gothique, naturellement. Elle est entrée en littérature française avec *Notre-Dame de Paris*, de Victor Hugo (1831), et devenue modèle d'architecture peu après avec Viollet-le-Duc et quelques autres. La lecture que nous faisons de la cathédrale est fille d'un dix-neuvième siècle qui, dans son élan romantique puis urbanistique, a sauvé le monument, mais l'a bien souvent sauvé seul, désertifiant ses abords, l'isolant au fond d'un vaste parvis désolé, qui doit plus à Haussmann et à ses émules qu'aux « bâtisseurs de cathédrales ».

Alain Erlande-Brandeburg, à qui l'on doit déjà au moins deux des meilleurs et des plus beaux livres sur l'art gothique (1), propose aujourd'hui de restituer le sens et les fonctions de la cathédrale dans le temps long, qui court des origines du christianisme à la fin du Moyen Age, et dans l'espace de la cité antique puis surtout médiévale, en relation avec un ensemble de monuments dont elle est indissociable.

Les premières églises épiscopales, où se trouvait le siège de l'évêque (sa cathèdre), ont été dès l'origine à l'intérieur des murs de la cité antique. Il faut ranger au magasin des illusions romantiques le christianisme des catacombes hors de la cité. Très vite, on a eu non pas une cathédrale, mais un « complexe cathédral » comportant le plus souvent deux basiliques, un baptistère et une maison pour l'évêque et le clergé. Dans la tradition de la romanité tardive, l'évêque carolingien fait encore figure de chef de la cité : le clergé s'organise autour de lui en collège de chanoines, ce qui se transcrit dans l'espace par l'apparition au flanc de la cathédrale du cloître canonial, puis d'un véritable quartier, où les chanoines remplissent deux fonctions essentielles de la cathédrale : l'enseignement dans une école du cloître et l'assistance aux pauvres et aux malades dans un hôtel-Dieu.

Pourquoi imaginons-nous si mal une cathédrale romane ? Parce que la préservation du patrimoine est une idée récente ! On a sans scrupule détruit, à partir du treizième siècle, d'admirables cathédrales romanes à Orléans, à Rouen, à Auxerre ou à Chartres, pour les remplacer par les monuments gothiques que nous connaissons. C'est pourtant juste après l'an mille que, dans la vague d'expansion urbaine portée par l'expansion économique de l'Occident, la cathédrale s'est unifiée : une des basiliques originelles a concentré les fonctions liturgiques. La nef est alors développée pour les fidèles, qu'il faut accueillir toujours plus nombreux ; les chanoines sont installés dans le chœur, au plus près du sanctuaire, et le baptistère est aussi intégré au monument principal. Restent alentour le palais épiscopal et l'enclos canonial qui tend à devenir un véritable quartier.

La révolution gothique

La disposition générale n'est pas différente à l'époque suivante. La révolution gothique, symbolisée par l'achèvement dans les années 40 du douzième siècle de la façade de Saint-Denis, est stylistique, elle concerne aussi bien l'architecture que la sculpture, le vitrail que les arts décoratifs. Elle est aussi dans l'ampleur des monuments et des chantiers qu'ils nécessitent. Il faut imaginer ces chantiers ouverts au cœur des villes, pendant plusieurs générations, le nouveau monument grignotant peu à peu l'ancien dans lequel il ne fallait pas interrompre le culte, le dépassant dans toutes les directions, rendant nécessaires de nombreuses destructions plus ou moins bien acceptées, bouleversant le réseau traditionnel de circulation. La construction des grandes cathédrales a un aspect dramatique sur lequel ce livre attire justement l'attention.



DUBOUT/TALLANDIER

Vue intérieure de la cathédrale d'Amiens

D'aussi vastes chantiers ont été animés par des générations successives de bâtisseurs qui ont dû modifier le projet initial en fonction des difficultés rencontrées ou des évolutions du goût. De véritables colloques d'architectes se sont réunis à Gérone, Milan ou Sienne pour étudier les différents partis possibles. Et la mise en route de tels chantiers supposait des « décideurs » – généralement en France les évêques – animés d'une audace suffisante pour entreprendre, capables de comprendre les possibilités de l'architecture nouvelle, susceptibles enfin de réunir les capitaux et les hommes nécessaires. Et nous voilà loin ici encore de l'illusion romantique du mouvement spontané du peuple chrétien porté par sa seule foi. La cathédrale est une énorme entreprise.

Beaubourg à la place de Notre-Dame

Le résultat, nous le connaissons et l'admirons dans beaucoup de villes d'Europe, mais d'abord d'Ile-de-France. L'ampleur de ces longs vaisseaux qui conduisent le regard vers le sanctuaire placé en pleine lumière saisit l'esprit le moins religieux. Et pourtant, l'homme du Moyen Age n'a sans doute jamais vu le monument ainsi. Le volume était divisé en plusieurs ensembles nettement individualisés. En particulier, la nef réservée au fidèles était séparée du chœur des chanoines par un mur de pierres surmonté d'un jubé, qui barrait la perspective qui nous est familière.

C'est la réforme liturgique consécutive au concile de Trente qui devait amener la destruction des jubés au dix-septième et au dix-huitième siècle, sans davantage de scrupule que pour la destruction des cathédrales romanes ou préromanes cinq siècles plus tôt. A notre époque, où l'on demande souvent à la culture de tenir lieu de religion, la logique des « bâtisseurs de cathédrales » eût été de construire le Centre Georges-Pompidou à la place de Notre-Dame de Paris.

La cathédrale d'Alain Erlande-Brandenburg est un organisme vivant, qu'il nous donne à voir dans sa dynamique propre, inséré dans un environnement urbain qu'il contribue à façonner, dépendant aussi des capacités créatrices des sociétés qui l'engendrent. Montrer cela n'est en rien minimiser la foi de ceux qui ont élevé ces monuments. C'est obliger seulement à se méfier d'un certain nombre d'illusions ou de nostalgie, nées au dix-neuvième siècle du romantisme littéraire et de la restauration catholique pour comprendre, dans toute la densité de leur histoire, la cathédrale et ses bâtisseurs.

Michel Sot

(1) *L'Art gothique*, Mazenot, 1983 ; *la Conquête de l'Europe, 1260-1380*, Gallimard, « L'univers des formes », *le Monde gothique*, tome II, 1987.

□ **A signaler la réédition du livre devenu classique de Pierre du Colombier, *les Chantiers des cathédrales*. Editions Picard, 250 F, et chez le même éditeur, *Lorraine gothique*, par Marie-Claire Burnand, troisième titre de la collection « Monuments de la France gothique », 350 F.**

A l'origine des civilisations

Un entretien avec Jean Grosjean et J.-M.G. Le Clézio qui lancent chez Gallimard une nouvelle collection : « L'aube des peuples »

« L'aube des peuples » : ce beau titre pour la collection qu'inaugurent, avec deux premiers titres (1), Jean Grosjean et J.-M.G. Le Clézio, est aussi une profession de foi en faveur de la jeunesse des cultures et des civilisations ; jeunesse comme préservée, par la force et la nécessité de son jaillissement, de tout vieillissement. En deçà de la science des textes et de l'érudition, « L'aube des peuples » donnera à lire, au rythme prévu de deux titres par an, les sources, littéraires, poétiques, religieuses, sur lesquelles les civilisations ont fondé leur identité.

Tirés, du vaste fonds des origines, viendront ensuite : le *Kalevala* (Finlande) ; l'*Edda*, poème en prose de Snorri Sturluson (Moyen Age islandais) ; la *Gesta Danorum*, de Saxo Grammaticus (douzième siècle danois) ; des chants populaires afghans ; et plus tard, les annales d'un village préhispanique péruvien, un poète frison du dix-septième siècle, une anthologie tamoule...

– Comment et pourquoi vous est venue l'idée de cette collection et de son nom ?

– J.-M.G. Le Clézio : C'est un désir ancien que nous avons l'un et l'autre. Jean Grosjean l'a concrétisé plusieurs fois en traduisant le Coran, la Genèse... C'est moins l'ancienneté des textes qui nous attire que le fait qu'ils nous parlent directement, sans passer à travers une culture, une connaissance. Ce sont en quelque sorte des sources.

» C'était aussi une manière de sauvegarder un trésor verbal. Je crois que le monde est changé quand quelque chose de cet ordre disparaît. Ce sont des livres qui ont une gravité. L'aube des peuples, c'est important, parce qu'on en vit un peu le crépuscule. On a le sentiment d'être très près de la fin. Il y a trop de communication, trop de livres, trop de culture et puis il y a surtout cette situation d'éradication violente des cultures. On n'a jamais autant parlé de culture et on se rend compte en même temps que beaucoup de cultures ont disparu ou sont en voie d'extinction. Ces livres sont une manière de dire « souvenez-vous ».

– Jean Grosjean : En les publiant aujourd'hui sous cette forme, on les sauve aussi de ceux qui veulent en tirer des symboles, des interprétations ésotériques suspectes.

« Un projet fraternel »

– Qu'est-ce qui rapproche ces textes ? Qu'y a-t-il de commun entre le* Pop Wuh *des Indiens d'Amérique et l'*Histoire des rois francs *de Grégoire de Tours ou les autres textes qui viendront ensuite ?

– J.-M.G. Le Clézio : Je pense que l'élément commun serait la jeunesse. L'aube des peuples, c'est la jeunesse des peuples, lorsque la civilisation n'est pas encore enveloppée par l'écrit. Grégoire de Tours, par exemple, parle avec la voix de quelqu'un de très jeune et, quand on regarde les dates, on est sidéré de voir comme c'est ancien (2). La langue elle-même n'est pas un facteur important. Ce qui importe c'est ce qui passe à travers la langue d'authentique et de vrai. En Amérique aussi il y a des cosmogonies indigènes retranscrites en espagnol.

» Cette réduction de la géographie permet d'ouvrir un champ imaginaire beaucoup plus grand et de ne pas ramener l'être humain à sa circonscription et à sa civilisation. Elle permet toutes sortes de rêveries.

– Il s'agit donc davantage d'un projet poétique ou littéraire que d'un projet scientifique.

– Jean Grosjean : Je dirai projet fraternel. C'est par le fond de l'âme que les peuples peuvent être près les uns des autres. Au départ, l'âme est vraie, après, elle se voile. Comme l'enfant est plus direct que l'adulte.

– J.-M.G. Le Clézio : La littérature préexiste à l'écriture, c'est certain. Ce qui est passionnant, c'est de voir que cela dure encore, qu'on peut lire encore ces textes et être touché par ce qu'il y a de simple. Cela révèle en nous ce besoin de simplicité, ce besoin de retrouver un fond vrai et une force dans la parole.

– Jean Grosjean : Ce n'est pas fané.

– J.-M.G. Le Clézio : Ce n'est pas non plus calculé. Ça n'a pas été dit, écrit, mémorisé pour nous convaincre.

– Ces textes jouent un rôle fondateur. La forme littéraire qu'ils prennent est-elle importante ?

– Jean Grosjean : Je ne sais pas s'il n'y a pas une forme de hasard dans la forme que cela prend. Dans l'Évangile, les gens s'étonnent de la manière de parler du Christ qui ne s'exprime pas comme les écrivains mais parle d'autorité. Et cela paraît évident. Hors de cette évidence, l'affirmation de l'autorité demeure gratuite. A chaque fois qu'il y a une autorité, on assiste au fond à un commencement. En ce moment – mais peut-être suis-je incrédule – je ne vois aucune autorité dans le monde. Personne ne me convainc plus par ses discours !

– J.-M.G. Le Clézio : On n'est plus à l'aube !

Propos recueillis par
Patrick Kéchichian

(1) *Pop Wuh*, le Livre des événements, version d'Adrian I. Chavez, traduit de l'espagnol par Anny Amberni, Gallimard, 182 p., 88 F, et *L'Histoire des rois francs*, de Grégoire de Tours, traduit du latin par J.J.E. Roy, précédé d'un texte d'Erich Auerbach, Gallimard, 200 p., 88 F.

(2) Signalons également la biographie de *Grégoire de Tours, le père de l'histoire de France*, par Jean Verdon aux éditions Horvath, 194 p.

Après la démission de M. André Schiffrin

M. Alberto Vitale : « Poursuivre l'activité de Pantheon »

A New-York, après la démission de M. André Schiffrin, la manifestation et les divers témoignages de solidarité avec celui qui fut près de trente ans durant directeurs de Pantheon Books (*le Monde* des 2 et 7 mars), M. Alberto Vitale, président du groupe Random House, souhaite apaiser l'émotion qui, en Europe et en Amérique, s'était exprimée dans le monde de l'édition.

« En ce qui concerne Pantheon, a expliqué M. Vitale, *mon espoir était de pouvoir reconsidérer la situation pour équilibrer le programme éditorial avec une base plus solide du point de vue financier*, nous a-t-il dit. *Pantheon Books, en effet, était déficitaire depuis plusieurs années et perdait environ 2 millions de dollars par an.*

» Il fallait la collaboration complète de l'éditeur, qui a refusé, et nous avons nommé Frank Jordan, de Grove Weidenfeld, qui, nous l'espérons, pourra poursuivre l'activité de Pantheon en totale indépendance éditoriale et en préservant son image. »

Après la mise en vente de Grove Weidenfeld par Mrs Ann Getty et lord Weidenfeld, le président de Random House va étudier l'éventualité d'un rachat par son groupe.

Au cinquième Festival du livre

Bohumil Hrabal à Nantes

Consacré cette année aux littératures de langue allemande (RFA, RDA, Autriche, Suisse), le cinquième Festival de Nantes installé pour la première fois sous un chapiteau au centre de la ville, place de la Petite-Hollande, près de la médiathèque, a connu un succès certain tant auprès des visiteurs que des auteurs invités.

Traduits ou non en français, treize écrivains germanophones avaient fait le voyage de Nantes : les Autrichiens Gabriel Loidolt, Milo Dor, Joseph Haslinger, Dieter Hornig, Peter Rosei ; les Allemandes de l'Est Helga Schutz et Brigita Burmeister ; les Suisses Paul Nizon et Martin Dean ; les Roumains de langue allemande vivant à Berlin-Ouest, Herta Muller et Richard Wagner.

Les lectures, les débats (« L'Autriche face à ses écrivains » ; « Le mur at-il donné naissance à deux littératures ? » ; « Existe-t-il un fonds commun aux écrivains de langue allemande ? ») firent le plein.

Enfin, en présence de M. Jean-Marc Ayrault, maire socialiste de Nantes, le Prix de littérature traduite fut remis à l'écrivain tchèque Bohumil Hrabal (*Vends maison où je ne veux plus vivre*, Laffont ; *La chevelure sacrifiée*, Gallimard) et à sa traductrice Claudia Ancelot.

Arrivé de Prague, Hrabal a dit son bonheur d'être en France, *« pays de la Révolution qui a engendré notre jeune révolution de velours »*.

Le thème du 6e Festival en 1991 pourrait être la langue portugaise (Europe, Afrique, Brésil).

La mémoire en disques de Bernard Frank

Il est né en 1929, l'année du krach et celle où fut vendangé un des meilleurs bordeaux du siècle ; il a connu, sous l'Occupation, la vie inquiète d'un petit enfant juif ; il a fait ses débuts littéraires dans le Paris de l'après-guerre, sous la houlette de Jean-Paul Sartre, en compagnonnage avec Françoise Sagan, et les cinq livres qu'il écrivit alors, il vient d'avoir l'audace de les redonner à lire comme s'il s'agissait d'œuvres toutes fraîches...

C'était une bonne idée de demander à Bernard Frank de remâcher ses souvenirs devant un micro ; ce que fit Colette Fellous sur France-Culture au cours d'un de ses « Bons plaisirs ». A l'initiative de Francis Bueb, animateur de la FNAC de Strasbourg, ces entretiens viennent d'être gravés sur deux grands 33-tours, présentés sous une jaquette élégante, avec des préfaces de Jacques Brenner et de Raphaël Sorin.

Bernard Frank n'a pas, c'est une litote, la voix aussi alerte que la plume. Mais ce sont justement ses hésitations, ses bafouillages, son « ironie murmurante » qui font le charme de ces deux heures d'entretiens, coupés de témoignages, de lectures, de larges plages de jazz d'un démodé émouvant.

Renouant avec une tradition pas si ancienne qui permit, par exemple, à Léautaud de s'évader de son ermitage de Fontenay, les auteurs de ce disque ont estimé qu'à côté de la « grande » littérature, celle qu'on lit, il en existait une autre, celle justement des « à-côtés » – propos sans suite sur les livres, ceux qui les lisent, les écrivent, – et que cette littérature-là, il était préférable de l'écouter, de la *« sucer avec l'oreille »*, comme Jules Renard le disait de la musique. C'est un pari ; on aimerait qu'ils le gagnent.

J.-F. S.

▶ **Au bon plaisir**, de Bernard Frank. Deux disques, 140 F. En vente chez les disquaires, dans les FNAC et plus particulièrement à la FNAC de Strasbourg, 24, place Kléber. Tél. : 88-22-03-39.

Les premiers pas des éditions Manya

Appliqués au domaine de l'édition, la vitalité et l'esprit d'entreprise prennent vite des allures d'aventures et le risque y est sans doute plus facile à calculer que l'éventuelle rentabilité. Raison suffisante pour saluer la naissance d'une nouvelle maison d'édition au nom exotique, Manya, dont les deux premiers titres seront en librairie le 12 mars.

Avec Paul Duflos pour le commercial et Pierre Drachline pour l'éditorial, Manya s'attachera surtout à la littérature contemporaine tout en se donnant le plaisir de rééditer quelques textes rares ou peu connus. Ainsi, outre un roman grinçant à souhait de Daniel Zimmermann, *les Virginités*, paraît une œuvre de jeunesse de Balzac, datant de 1825, *le Code des honnêtes gens ou l'art de ne pas être dupe des fripons*. Préfiguration de la *Comédie humaine*, ce texte n'avait pas été réédité depuis près de quarante ans. Dans la même série, est annoncé un Rétif de la Bretonne.

Avant d'élargir son horizon à la littérature étrangère, la nouvelle maison publiera en avril un livre de Jean Schuster (*T'as vu ça d'ta f'nêtre*) et un roman épistolaire, *Lettres en liberté conditionnelle*, de Mireille Bonnelle et Alain Caillol, qui fut condamné et emprisonné dans l'affaire de l'enlèvement du baron Empain.

Un livre, c'est aussi l'apparence que l'éditeur lui donne. Due à Marc Taraskoff, la maquette des deux premiers livres des Editions Manya est une réussite.

P. Ke

EN BREF

□ **Quelques prix littéraires.** – Marguerite Duras s'est vu attribuer le prix de Littérature européenne, décerné depuis 1965 par le ministère autrichien de la culture ; le prix Reconnaissance a été décerné au philosophe Gustave Thibon pour *le Voile et le Masque* (Fayard) ; l'Aigle d'or de la ville de Nice est allé à Alfred Hart pour sa trilogie des Mogliano (Maren Sell) ; le prix Jean Freustié a récompensé Marcel Schneider pour *l'Eternité fragile* (Grasset) ; le prix Contrepoint a été décerné à Régine Michel pour son roman *les Petits Mensonges* (Le Pré aux Clercs) ; selon le règlement de ce prix l'auteur devra verser un franc à chaque membre du jury, *« pour la peine prise à lire son livre »*. Le groupement des écrivains médecins a attribué le prix de l'académie Littré aux docteurs Dobot et Role pour leur livre *Bichat* (Perrin) et le prix de la Nouvelle à Michel Junod et à Chantal Hermine. Enfin plusieurs prix de poésie ont été récemment décernés : prix Max-Jacob à Pierre Torreilles pour *Parages de séjour* (Grasset) ; Marie-Claire Bancquart, pour *Opéra des limites* (José Corti), et Louis Pauwels pour *Dix Ans de silence* (Grasset) ont reçu le prix Alfred-de-Vigny. Les prix de poésie Jean-Malrieu ont été attribués à Christian da Silva pour son manuscrit *Hivernale Patience* et au Polonais Adam Zagajewski pour *Palissade, marronniers, liseron, Dieu* (Fayard). Enfin, l prix Méditerranée est allé à Philippe Le Guillou pour *la Rumeur du soleil* (Gallimard).

□ **Exposition Traversière.** – Une exposition consacrée aux réalisations des éditions Traversière se tient jusqu'au 12 mars à la bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou.

□ **Rencontre autour de « l'Hexameron ».** – A l'occasion de la parution de *l'Hexameron* (Seuil), la Maison des écrivains organise une rencontre autour des auteurs : Michel Chaillou, Michel Deguy, Florence Delay, Natacha Michel, Denis Roche, Jacques Roubaud, mardi 13 mars à 18 h 30, 53, rue de Verneuil, 75007 Paris. Tél. : 45-49-31-40.

□ **Exposition Souchi.** – A l'occasion de la parution du livre *Résonances* (Actes Sud), qui rassemble des poèmes inspirés par les œuvres du peintre Souchi, une exposition de celles-ci se tiendra du 8 au 31 mars à la librairie-galerie Biffures (44, rue Vieille-du-Temple – 75004 Paris). Les auteurs signeront le livre jeudi 8 mars à 18 h 30.

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Zinoviev et la logique de la « Katastroïka »

KATASTROIKA
d'Alexandre Zinoviev
Traduit du russe par Wladimir Berelowitch. Age d'homme, 204 p., 95 F.

CONFESSIONS D'UN HOMME EN TROP
d'Alexandre Zinoviev.
Traduit du russe par Gala Ackerman et Pierre Lorrain, Olivier Orban. 504 p., 150 F.

L'ŒUVRE d'Alexandre Zinoviev apparut en France au printemps de 1977 avec la publication en français des *Hauteurs béantes*, satire mordante mais désespérée d'une société qui ne pouvait être réformée. Dans le ronron uniforme des écrits dissidents qui dissertaient tristement sur la trahison des idéaux du communisme, les paraboles de ce logicien firent l'effet d'une bombe : n'affirmait-il pas, contre tous, que les idéaux du communisme étaient effectivement réalisés dans son pays, que le principe « à chacun selon ses besoins » y était désormais appliqué et que celui qui n'en était pas convaincu s'excluait de lui-même du paradis ?... Non seulement, il se montrait fier d'« *exposer publiquement une opinion non conforme à celle des autorités et, par voie de conséquence, à celle du peuple tout entier, puisque lesdites autorités passent leur temps à exprimer les pensées et les aspirations profondes du peuple* ». Mais encore il osait démontrer en « logicien de la vie sociale » et grâce à une observation concrète la faillite de tout un système...

Paru en 1976 en russe à L'Age d'homme, les *Hauteurs béantes* firent immédiatement sensation à Moscou où l'on se repassait les exemplaires arrivés subrepticement. Quelques jours plus tard, il fut renvoyé de l'Université, puis bientôt chassé de l'Institut de philosophie où il travaillait depuis vingt-deux ans, boudé par la plupart de ses ex-amis, privé de tous ses titres scientifiques et de ses décorations militaires, déchu de la nationalité soviétique en septembre 1978 alors qu'il se trouvait en voyage à Munich. « *Mon plus grand crime n'était pas la parution d'un livre en Occident. C'était d'avoir écrit un livre sur mon entourage* (l'intelligentsia russe), *et qui plus est un livre pertinent, si l'on en juge par son succès. Si mon livre avait été mauvais et avait diffamé vraiment la réalité en la travestissant, on ne s'en serait pas pris à moi avec une telle véhémence* ».

Après quinze années et quatre secrétaires généraux du PCUS, en dépit – ou à cause – des bouleversements survenus dans son pays, Alexandre Zinoviev, devenu citoyen allemand, poursuit méthodiquement son travail de démolisseur. Il publie cette semaine son vingtième livre, *Katastroïka*, en même temps que ses Mémoires intitulés *les Confessions d'un homme en trop*, prouvant une fois de plus qu'il est toujours cet « *otchtchépénets* », cet exclu volontaire, cet « *homme en trop* » qu'il fut à Moscou jusqu'à cinquante-six ans. Jamais autorisé de publication en URSS jusqu'à ce jour (1), alors que les dissidents et les émigrés de toutes les époques sont édités : « *Plusieurs personnes me disaient que mes livres seraient bientôt publiés en URSS et que l'interdiction me frappant serait annulée.* » On a réhabilité Kamenev, Zinoviev, Boukharine. On parle de manière positive de Trotski ! On autorise la publication de Goumilev, Pasternak, Akhmatova, Tsvetaieva, Platonov, Boulgakov et tant d'autres. On mentionne dans la presse Soljenitsyne (2) Nekrassov, Galitch et Axionov. Un peu de patience, et votre tour viendra ! « *Non ! Mon tour ne viendra jamais, car mes œuvres n'ont pas perdu et ne perdront pas de sitôt leur actualité. Leur objet principal, ce sont les lois et les mécanismes de la société communiste qui restent inchangés et immuables quels que soient les changements dans la vie courante du pays. Je décrivais et je continue à décrire ce qui ne peut être corrigé sans menacer l'existence même de la société soviétique.* » Incroyant en l'avenir radieux comme en la perestroïka, quitte à rester isolé, il veut surtout rester lucide. « *Je suis sûr qu'en Russie, aujourd'hui, on comprendrait mes livres* », dit-il.



Dessin d'A. Zinoviev : Union des écrivains soviétiques. Goumilev, Pasternak, Platonov.

KATASTROIKA... Ce titre, qui pour Zinoviev n'est nullement un jeu de mots gratuit, va sans doute désespérer l'Occident qui a mis tant d'espérances en Mikhaïl Gorbatchev. Mais, incontestablement, c'est là un livre qui devrait faire réfléchir les politiques au moins autant que les simples lecteurs, par son humour décapant. « *Dès le début de la perestroïka gorbatchévienne, les choses changèrent radicalement*, écrit-il dans son prologue. *Non pas que l'aspect extérieur du pays et la vie des gens se fussent améliorés (au contraire tout cela s'aggrava). C'est le point de vue des dirigeants sur toutes ces choses qui changea en pire. Finie l'époque – la première période de l'histoire soviétique – où l'on cachait les défauts. La nouvelle ère reconnaissait les défauts, mieux elle les montrait du doigt. Cette stigmatisation n'était du reste pas tant destinée aux citoyens soviétiques qui connaissaient ces défauts mieux que quiconque, qu'à l'usage des pays occidentaux. On peut dire que ce fut une véritable orgie de contemplation complaisante des différentes tares du pays dont on entreprit de se vanter devant l'Occident (...) Puisque le pouvoir soviétique reconnaissait qu'en URSS les choses allaient mal et que les gens vivaient mal, les Occidentaux décidèrent que c'était signe que les choses n'allaient pas si mal. Du coup on pardonna à l'Union soviétique tout le mal qu'elle avait causé, parce qu'elle avait reconnu une infime partie de ce mal...* » Vaste entreprise d'autostigmatisation organisée.

Abandonnant Iebansk, la « ville-foutoir » des *Hauteurs béantes*, de *l'Avenir radieux* (Prix Médicis étranger 1978), des *Notes d'un veilleur de nuit*, Alexandre Zinoviev se transporte à Partgrad (la ville du parti), localité de province imaginaire qui va devenir un « *phare de la perestroïka* », une « *cité-modèle de la nouvelle ligne générale* » et qu'on va, sur ordre de Moscou, « ouvrir » aux étrangers enthousiastes pour leur montrer ce qui ne marche pas : huit itinéraires répulsifs d'un Baedeker (ou d'un Guide bleu) « nouveau style » pour une leçon édifiante d'histoire contemporaine et de sociologie dont le style féroce et dru, l'humour décapant ont été admirablement rendus par le travail de son traducteur attitré Wladimir Berelowitch (« *Nous devons réaliser une perestroïka de notre langage* », propose l'auteur). Comment ne pas éclater de rire par exemple à *la Roue sanglante*, la désopilante parodie de *la Raie rouge*, de Soljenitsyne, un « *écrivain émigré* », qui met en scène Lénine dans son cercueil entouré de ses disciples parmi lesquels Khrouchtchev, Staline, Gorbatchev, Sakharov... Eltsine !...

SEULES la dérision et la satire la plus burlesque, la plus grossière, obscène même, sont, selon l'auteur, aptes à rendre compte de la réalité afin de débusquer les fondements d'un système qui pousse la logique à un point d'aberration difficilement compréhensible pour les Occidentaux que nous sommes. Il est vrai, que Zinoviev n'éprouve pas vraiment pour nous de sympathie, ou d'estime. Et qu'il ne nous pardonne pas une crédulité entretenue par l'ignorance délibérée. Dans ses *Confessions d'un homme en trop* qui, par hasard (3), paraissent en même temps que *Katastroïka* (alors qu'elles ont été écrites l'année précédente), Alexandre Zinoviev – né cinq ans après la révolution d'Octobre – « *né pour devenir un citoyen modèle dans une société communiste idéale* », raconte comment il s'est toujours trouvé dans l'histoire à contre-courant. Dans un style complètement différent de l'humour bouffon de *Katastroïka*, sans doute beaucoup plus destiné aux « étrangers » que ses autres œuvres, il tient à expliquer clairement, longuement, quitte à se répéter parfois, les faits marquants de son existence en corrélation très étroite avec les événements de son pays.

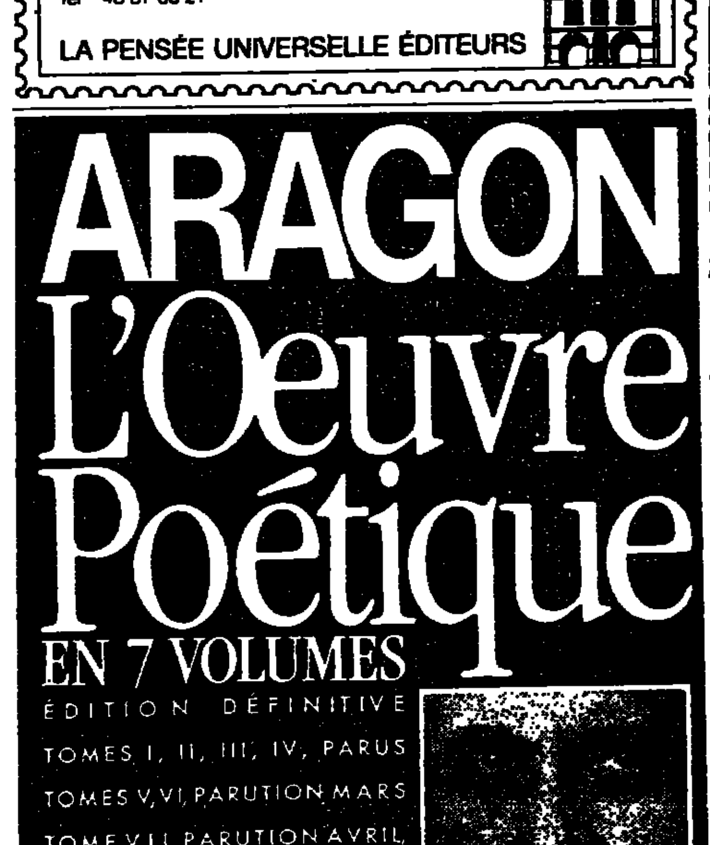
Souvent, pourtant, les deux livres se complètent : « *Les gorbatchéviens ne sont pas une poignée d'hommes réunis autour de Gorbatchev*, précise-t-il avec beaucoup de clairvoyance dans un des derniers chapitres des Mémoires. « *Ce sont des centaines de milliers de fonctionnaires de tout genre qui ont commencé leur carrière dans les années khrouchtchéviennes, ou à la fin de la période stalinienne, et qui sont parvenus aux échelons moyens ou supérieurs du pouvoir sous Brejnev ou Andropov. Pour toute une série de raisons, le phénomène prit l'Occident au dépourvu... La politique de démocratisation est une mesure temporaire des autorités d'un pays non démocratique en réponse au défi de la démocratie occidentale, dont le seul but est de résoudre des problèmes qui n'ont rien à voir avec la démocratie. Ceux qui connaissent la structure réelle du système soviétique savent bien que ce dernier ne changera pas de façon substantielle, même si cent pour cent des fonctionnaires sont remplacés par des sympathisants de Gorbatchev, même s'ils sont élus parmi des dizaines de candidats « non uniques » et même si les partis politiques sont autorisés. Cette démocratisation apparente cache un processus plus profond (...), Gorbatchev tend à mettre en place les mécanismes qui rendraient possible une dictature personnelle en dehors du parti. Ce serait donc un appareil de superpouvoir de type stalinien, d'où la volonté du numéro un de renforcer le pouvoir du Soviet suprême et du « président* ».

DANS cette optique, il sera passionnant de considérer vendredi soir chez Bernard Pivot le face-à-face d'Alexandre Zinoviev avec Boris Eltsine, de l'émigré déchu de sa nationalité pour avoir « *nui au prestige soviétique* » et du contestataire officiel, à condition évidemment que le nouveau député de Sverdlovsk – élu dimanche avec 85 % des voix – ne soit pas retenu par les exigences de sa candidature à la présidence de la Fédération de Russie... Quoi qu'il en soit, malgré (ou à cause de) sa mégalomanie indubitable, son mode de pensée et d'expression typiquement soviétique, sa hargne dans la lucidité, sa fécondité (21 titres publiés en français depuis 1977, des articles, des manifestes, etc.), sa rancune irréconciliable à l'égard de ses « *anciens condisciples, disciples, collègues, compagnons de bouteille et amis* (qui) *font maintenant partie de l'entourage de Gorbatchev* » (« *J'ai eu beau multiplier les observations, je n'ai pas remarqué entre eux plus de différences significatives qu'entre les punaises qui se glissent dans les interstices d'une isba* »), il fait la preuve une fois de plus qu'il existe, qu'on le veuille ou non, un « phénomène Zinoviev ».

(1) Il a été cependant l'objet d'une interview récemment à la télévision dans l'émission la plus inventive de l'époque de la perestroïka, « La cinquième roue », à propos des écrivains vivant en République fédérale d'Allemagne.

(2) La revue *Novy Mir* vient de fonder une maison d'édition dont les premiers livres seront des œuvres de Soljenitsyne en sept volumes – dont trois de *l'Archipel du Goulag* (*le Monde* du 7 mars).

(3) En réalité, les Editions Olivier Orban, qui annonçaient pour avril la sortie des *Confessions*, ont avancé sa date de parution pour coïncider avec la venue de l'auteur à « Apostrophes » vendredi 9 mars face à Boris Eltsine, auteur de *Jusqu'au bout* (Calmann-Lévy).



Tennessee Williams, puritain et débauché

Suite de la page 19

Son frère, qui s'était rendu compte de l'« étrangeté » de sa sœur le jour où, sur le ton le plus sérieux, elle lui demanda s'il était vrai que les étoiles avaient cinq pointes, ne se pardonnera jamais d'avoir laissé pratiquer une telle intervention chirurgicale, qui condamna la victime à l'hôpital psychiatrique pour le restant de ses jours.

Garçon timide, efféminé, que son père surnommait « Miss Nancy » – et dire que, bien des années plus tard, Visconti l'appellerait Blanche DuBois, du nom de l'héroïne du *Tramway nommé Désir* ! – Tennessee sut, en lisant Tchekhov, Rilke, Hart Crane... – que son destin était la littérature. Des nouvelles, des poèmes (3) qu'il publiait dans des revues firent d'emblée reconnaître son talent, avant qu'il ne se voue à la scène où, après quelques échecs, il obtint, en 1945, un succès vite devenu mondial avec *la Ménagerie de verre* – pièce autobiographique où l'on voit, conduits par un narrateur derrière lequel se masque, mal, l'auteur, ses parents déchirés et sa sœur.

Scandales à répétition

On connaît la suite : les années triomphales, *le Tramway*, qui lance un inconnu, Marlon Brando, et que Cocteau adapte ; *la Rose tatouée*..., et cela jusqu'à cette *Nuit de l'iguane* qui marque, en 1961, sa dernière réussite. Entre-temps, il y aura eu de nombreux amants – « *J'ai toujours suivi des inconnus...* », dit Blanche DuBois, – son amitié pour Carson McCullers, pour Gore Vidal ; ses voyages en Europe, ses longs séjours à Rome. Et les scandales à répétition que, surtout dans son pays, ses pièces provoquent et, inséparable de celles-ci, lui-même, à qui l'on reproche son homosexualité affichée.

Fervent de D. H. Lawrence, il n'arrive pas à imposer, comme l'Anglais, à travers ses personnages l'idée de sacré et d'innocence dans la sexualité. Puritain et débauché comme seuls les puritains savent l'être, la sexualité a, pour lui, la saveur de la réalité, qui est amère quand, satisfaite, survient une culpabilité diffuse qui cherche en vain à être pardonnée...

En tête des inquisiteurs à ses trousses, *Time Magazine*, qui renouvelle ses attaques à l'occasion de chaque première à Broadway : « Marécage fétide », titre un jour l'hebdomadaire – et la presse française, à quelques exceptions près, ne sera pas en reste, qui parle de « *stupéfiant magma de hideurs* », quand elle ne prend pas des airs de vieille fille pour s'avouer « *vilainement attirée, attisée, angoissée par ces drames hideux* » (*bis*). Soyons justes : en France, Williams finira par recueillir quelques éloges, et, en tout cas, on le raille plus à cause de ses plongées dans les eaux bourbeuses de la psychanalyse qu'en raison de son « immoralité ».

On lui reproche ses invraisemblances, bien que, comme l'observait Boileau, « *le vrai puisse quelquefois n'être pas vraisemblable* ». Et aussi ses exagérations. Et, certes, personnages et situations souffrent d'un certain décalage, d'une certaine rupture entre eux et le réel, de sorte que, comme dans les romans de Faulkner, tout en sachant que ce qui a lieu est atroce, on ne sait pas toujours avec précision ce qui a lieu. Mais c'est là sa manière à lui de rendre visibles certains aspects du monde ; c'est là une sorte de réseau métaphorique dont il a besoin pour faire sourdre la poésie. Réprouver l'exagération n'est, au demeurant, qu'une manière de puritanisme esthétique, d'ascèse « minimaliste ».

Comme à la fin d'un film de Fellini

Après *la Nuit de l'iguane* commence une suite ininterrompue d'échecs. Et l'alcool et la drogue, jusqu'à cette nuit de 1983 où, dans un grand hôtel de New-York, Tennessee Williams avale le bouchon d'un flacon de médicaments et meurt étouffé.

Publiées jadis ici et là, voici en un seul volume, et par ordre chronologique, toutes les nouvelles de Williams, soit quarante-neuf au total. La première fut écrite lorsqu'il avait dix-sept ans ; la dernière – admirable symétrie en miroir des chiffres – à l'âge de soixante et onze.

Comme à la fin d'un film de Fellini – auquel le mot « exagération » fait songer, – les masques tourbillonnants exaltés par la scène et par l'écran s'estompent ; dans leurs loges, les acteurs se dégriment ; les créatures de Williams ne ressemblent plus ni à Brando ni à Magnani. Et si l'on trouve dans ces nouvelles, comme dans ses pièces, un perpétuel et effréné besoin d'amour, l'obsession de la chair à travers laquelle les êtres cherchent à se réconcilier avec eux-mêmes, une musique plus intime, plus intemporelle se fait entendre, comme du Satie murmuré par Billie Holliday.

Encore plus que dans son théâtre, on est frappé par la recherche obstinée de solidarité, de ces contacts dits humains qu'éprouvent des personnages réduits à des rencontres de hasard, à l'alcool qui réchauffe l'âme et qui, un moment, efface la douleur du monde, rend Dieu superflu – sans que, pour autant, ils versent dans la sentimentalité, convaincus qu'ils sont que « *le monde est un texte comique que l'on doit lire à l'envers* » et que, à l'envers, « *il n'est pas tellement comique* ».

La solitude les guette, et ils finissent tous par la choisir, les uns comme un moindre mal, les autres comme un privilège – ceux du moins qui savent que, sur cette planète, la solitude est une denrée qui se fait rare et qu'il faut en être digne.

Hector Bianciotti

(3) *Dans l'hiver des villes*, Seghers, 1964 (épuisé).

BILLET

Yeux doux franco-japonais

Au moment où à Bruxelles les ministres des Douze, déchirés entre le clan des « durs » et celui des « ultra-libéraux », se chamaillent sur la politique de la CEE vis-à-vis des importations japonaises, dans les provinces, le ton des responsables économiques est beaucoup plus policé.

Dans le somptueux décor de la salle des chasses de François Ier, à Chambord, a été ratifié le 6 mars un protocole d'accord mettant en place le « club d'affaires franco-japonais ». Sous l'égide de l'Association des chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI), qui prend la relève de la désuète Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie (APCCI), quatorze chambres de commerce aussi diverses que celles de Marseille, Strasbourg ou Charleville-Mézières ont entrepris avec la Chambre japonaise en France, qui regroupe 230 entreprises une association pour promouvoir, en dehors des aléas politiques, les échanges et le partenariat entre les deux pays. C'est la très puissante chambre de commerce de Paris (257 000 entreprises, 4 000 salariés, 10 000 étudiants, un budget de près de 2 milliards de francs) qui pilote l'opération.

Pour bien montrer que sur le terrain la logique française peut se démarquer de celle qui est défendue à Bruxelles, le préfet du Loir-et-Cher et l'ambassadeur nippon en France, assis côte à côte, ont oint ce baptême de leur symbolique présence.

Sans doute ce club ne permettra-t-il pas de gommer toutes les frictions commerciales entre les deux pays, mais il contribuera peut-être à faire mieux comprendre comment raisonnent les industriels nippons... et que l'économie française ne se résume pas au foie gras et aux parfums.

***« D'accord pour une libéralisation des importations,* a précisé M. Philippe Clément, président de l'ACFCI, *mais par étapes et sur un pied d'égalité. »* Le président de la chambre japonaise en France, M. Yuki Hiko Sato, a eu cette formule : *« Comme il y a Eurotunnel entre la France et la Grande-Bretagne, notre club doit devenir l'Euro-Asie Tunnel. »*.**

Il reste que la France demeure moins séduisante que ses voisins européens pour l'accueil sur son sol d'investissements japonais. Ceux-ci n'auront représenté l'an dernier que la création de 1 200 emplois liés surtout à l'extension d'usines implantées au début des années 80. Région-phare pour faire les yeux doux aux firmes de l'empire du Soleil-levant : l'Est et surtout l'Alsace.

F. Gr.

Nombreux incidents dans plusieurs villes

Les contribuables britanniques rejettent le nouvel impôt local

Depuis plusieurs semaines, l'Angleterre et le pays de Galles sont le théâtre d'une véritable rébellion des contribuables contre la réforme controversée de l'impôt local qui doit entrer en vigueur le 1er avril.

LONDRES

de notre correspondant

Une véritable bataille rangée opposant manifestants hostiles à l'impôt local et forces de l'ordre devant la mairie de Bristol fait vingt-cinq blessés. Plusieurs centaines de protestataires contraignent les conseils municipaux de Reading, Maidenhead, Exeter et Bradford à interrompre leurs délibérations. Plus de deux mille personnes défilent à Manchester. L'ensemble des conseillers conservateurs du comté de l'Oxfordshire, riche en universités, châteaux, fermes et cathédrales, démissionnent en bloc pour protester contre l'« impôt néfaste ». Le conseil municipal travailliste de Liverpool évoque une nouvelle faillite, similaire à celle de 1985, plutôt que d'accepter les consignes officielles...

Le changement de l'assiette et du mode de prélèvement de la taxe locale (« poll tax »), déjà en vigueur depuis l'an dernier en Ecosse, et prévu pour le 1er avril, provoque une fronde depuis plusieurs semaines en Angleterre et au Pays de Galles qui a surpris le gouvernement conservateur de Mme Thatcher. Parce qu'ils comprennent mal cet impôt « par tête » qui fait payer les pauvres autant que les riches et entraîne un accroissement moyen de la charge de 30 %, de nombreux Britanniques, toutes tendances politiques confondues, sont descendus spontanément dans la rue.

Plusieurs motifs à cette fronde sans précédent. L'injustice d'un impôt qui frappe désormais toute personne âgée de plus de dix-huit ans, indépendamment de tout signe extérieur de richesse, choque un public qui, après dix ans de « révolution » libérale thatchérienne, aspire à une pause. Ensuite, cette charge, fixée par les autorités locales en fonction de leurs besoins de financement, varie d'un bourg à l'autre. Les habitants des municipalités travaillistes, plus dépensières sur le plan des services sociaux, paient davantage que ceux des bourgs dirigés par les tories, plus soucieux de respecter les restrictions budgétaires imposées par l'hôtesse de Dowring Street. Goodwyns-Vale, une rue du quartier de Finchley, dans le nord de Londres, la circonscription de Margaret Thatcher, est le meilleur exemple de cette iniquité : la facture des numéros pairs, situés sur le territoire de la commune tory de Barnet, s'élève à 268 livres par tête (soit 2 500 F), celle des numéros impairs, dépendant du bourg de Haringey (Labour) atteint 573 livres.

Erreur psychologique

Le système pénalise autrement les familles modestes car les enfants de la classe ouvrière ont l'habitude de rester à la maison jusqu'à leur mariage. En revanche, les jeunes de la classe moyenne ont tendance à déserter très tôt le toit familial pour aller étudier dans une autre ville. Or les étudiants bénéficient d'abattements. Retenues sur les salaires et les versements de sécurité sociale, saisie de biens : les lourdes pénalités prévues en cas de non-paiement par un dispositif encourageant de surcroît la délation choque l'opinion publique.

Le ministère de l'environnement, responsable en Grande-Bretagne des collectivités locales, a également commis une grave erreur psychologique : craignant une rébellion des élus modérés de la majorité, les responsables ont volontairement sous-évalué l'impôt nouveau. Les citoyens redevables ont découvert en janvier que l'addition serait plus salée que prévu : 100 livres de plus, en moyenne, par rapport au montant de l'ancienne taxe par unité d'habitation. Or les Britanniques, dont 70 % achètent leur logement à crédit, sont déjà confrontés à des taux d'intérêt astronomiques – plus de 15 % – destinés à contenir une inflation qui dépasse les 9 %.

Tous les sondages mettent aujourd'hui l'impôt local au premier rang des préoccupations de l'opinion et accordent au Labour une avance de près de vingt points sur les conservateurs. Opposés dès le départ à ce chambardement fiscal, les travaillistes ont pourtant insisté sur la nécessité de respecter une loi qu'ils s'engagent à supprimer en cas de victoire lors du prochain scrutin général, au plus tard en juin 1992. Acculés, les tories réagissent en dénonçant le rôle des trotkistes derrière la soudaine flambée de violence.

La polémique n'épargne même pas la reine Elizabeth II. La caisse du duché de Lancaster réglera les taxes locales du personnel résidant dans les châteaux de Balmoral et de Sandrigham, ses domaines privés. Les employés du palais de Buckingham, propriété de la couronne, qui dépendent eux de la liste civile, n'ont pas cette chance. Que l'impôt prélevé par le très conservateur conseil de West minster soit l'un des plus bas du royaume constitue une bien maigre consolation. Honni soit qui mal y pense. – *(Intérim.)*

Malgré des interventions concertées des banques centrales

La hausse du dollar continue

Pour la quatrième journée consécutive, l'intervention des banques centrales sur les marchés des changes n'a pas réussi à endiguer la hausse du dollar, jeudi 8 mars. Malgré la volonté des autorités du « G 7 », réuni au Japon depuis mercredi, de maintenir le dollar en dessous de 150 yen et de 1,70 deutschemarks.

A Tokyo, malgré la vente d'un milliard de dollars en milieu de séance par la Banque du Japon, la devise américaine a finalement terminé en hausse de 0,08 yen à 150,83 yens. A Francfort, au cours des premiers échanges entre banques, le dollar était en léger repli par rapport à la veille, mais dépassait toujours les 1,70 mark.

« La dépréciation du yen est excessive »

L'autorité du directoire monétaire informel que constitue le « G 7 » (Etats-Unis, Japon, RFA, France, Grande-Bretagne, Italie et Canada), réuni au Japon depuis mercredi au niveau des adjoints des ministres des finances ou des gouverneurs des banques centrales, est ouvertement battue en brèche. Dans la journée de mercredi, l'agence japonaise Jiji, citant une « source monétaire internationale », annonçait que le G 7 avait décidé de maintenir le dollar en dessous de 150 yens et de 1,70 deutschemark. D'habitude, la plus grande discrétion entoure ce genre d'objectif, pour ne pas donner aux opérateurs des marchés des changes le sentiment qu'il y a un « plafond » jusqu'où on peut aller en toute sécurité (les interventions des banques centrales menacent en effet ceux qui ont acheté au-dessus de ce plafond de lourdes pertes de change). Or, dès mercredi après-midi, il était clair sur toutes les places que l'intervention des banques centrales et les démonstrations d'intimidation du G 7 n'étaient pas en mesure de casser la hausse du dollar.

La raison en est toute simple : la monnaie américaine reste la plus demandée. Le yen souffre de l'incertitude entretenue au Japon sur une éventuelle hausse des taux. Le vice-gouverneur de la Banque du Japon, M. Hiroshi Yoshimoto, a affirmé jeudi qu'il n'y avait pas de raison de relever le taux d'escompte japonais (actuellement à 4,25 %), alors que chacun s'attend à un nouveau relèvement après le retour à Tokyo du gouverneur Yasushi Mieno, en voyage en Europe.

Quant au mark, les détenteurs de capitaux se montrent prudents dans la perspective de la prochaine union monétaire entre les deux Allemagnes, qu'ils analysent comme porteuse de risques, notamment d'inflation.

Tant que les arbitrages des opérateurs joueront objectivement en faveur du dollar, les interventions forcément limitées des banques centrales se noieront dans la masse énorme des transactions (quelque 500 milliards de dollars par jour). Les appels, même les plus explicites, du groupe des Sept, n'y peuvent rien changer.

Jeudi matin devant la presse le ministre français de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy, a pour sa part déclaré : *« On peut considérer que la dépréciation du yen est excessive. Aux Japonais de prendre les mesures correctrices appropriées. »*

S. G.

Une bonne année pour l'emploi

Suite de la première page

Après avoir progressé de 2 % en 1987, puis de 3,8 % en 1988 et encore de 3,7 % l'année dernière, la richesse nationale exprimée en termes de produit intérieur brut marchand (PIB) croîtrait de 3 % en rythme annuel au cours du premier semestre 1990.

En fait, ce ralentissement de la croissance est déjà, en grande partie, derrière nous s'il ne l'est pas tout à fait. Les chiffres de l'INSEE montrent que si l'activité a été très forte au premier semestre 1989, atteignant le rythme annuel de 4,4 %, elle s'est nettement ralentie durant la seconde partie de l'année, revenant à un rythme annuel de 2,6 %. Le premier semestre 1990, s'il suit bien une pente annuelle de 3 %, comme le prévoit l'INSEE, enregistrerait donc plutôt une légère accélération de l'activité par rapport à la fin de l'année dernière.

De même faut-il voir, comme le souligne l'INSEE, que la décélération du PIB par rapport à 1988 et 1989 ne s'explique pas par un phénomène général de ralentissement mais par une moindre activité industrielle dans la branche de biens intermédiaires et dans l'automobile. Les autres branches – biens d'équipement et biens de consommation – restent, elles, très dynamiques.

Pourquoi ce fléchissement des industries produisant des biens intermédiaires ? A cause de l'affaiblissement de la demande étrangère qui manifeste là très rapidement ses effets. Quand l'automobile se porte mal ou moins bien aux Etats-Unis, ce sont les ventes françaises d'acier et de métaux non ferreux qui fléchissent. Il en est de même avec la Grande-Bretagne, dont l'activité économique fléchit elle aussi.

Vives tensions

Ces facteurs de freinage peuvent être durables. Mais il n'en va probablement pas de même pour d'autres facteurs comme la sécheresse, qui a réduit l'utilisation des engrais et donc les ventes des usines de produits chimiques, ni pour les grèves des établissements Peugeot, qui ont fait complètement stagner la production automobile au second semestre 1989. Si le marché automobile américain s'est littéralement effondré à la fin de l'année dernière, le marché européen, lui, a très bien résisté. A cela s'ajoute le fait que les branches produisant des biens d'équipement ménager, celles aussi de la construction mécanique, aéronautique et navale, celles de la pharmacie et de la parachimie ont connu une année 1989 aussi brillante que 1988. Et si la construction de logements neufs est moins dynamique qu'en 1988, les travaux publics connaissent une activité très soutenue alors que l'ensemble bâtiment-génie civil entre dans sa cinquième année d'expansion.

Cette croissance un peu moins rapide de la production a l'avantage de réduire les tensions sur l'appareil productif qui restaient vives, soumis jusqu'au printemps 1989. Depuis 1987, le taux d'utilisation des capacités de production n'a cessé d'augmenter et l'a fait plus vite que chez nos concurrents étrangers du fait du retard d'investissements pris par la France jusqu'en 1984. Ce taux d'utilisation des capacités culmine depuis le printemps 1989 à 88 %, dépassant le très haut niveau de 85 % atteint à la fin de 1979.

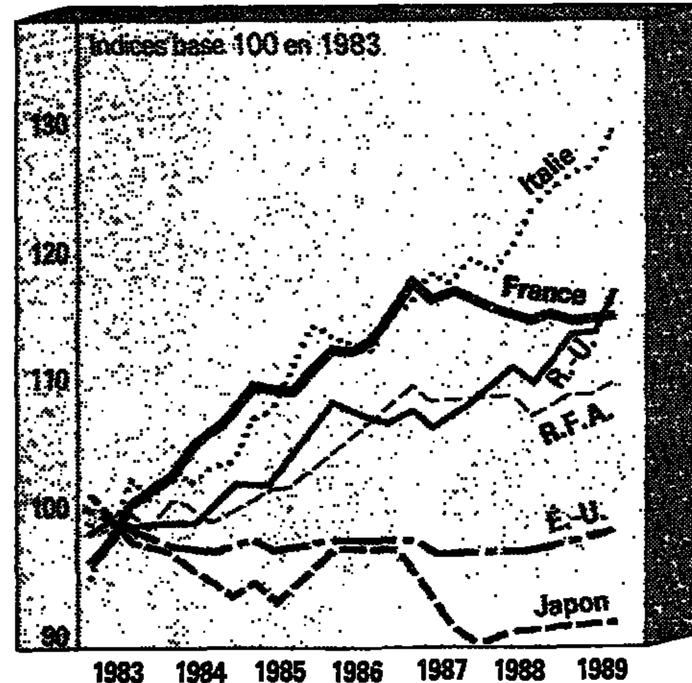
La croissance que connaît actuellement la France est donc plus vertueuse qu'auparavant. Elle l'est pour des raisons involontaires qui tiennent au ralentissement de l'activité outre-Atlantique et outre-Manche. Mais elle l'est aussi pour des raisons positives puisque ce sont les investissements très importants effectués par l'industrie française ces dernières années qui ont détendu l'appareil productif et ont évité tout à la fois un emballement des prix et un déficit extérieur plus important.

L'INSEE rappelle les très gros efforts d'équipement accomplis par l'industrie française ces dernières années : + 5,7 % en 1987, + 11,2 % en 1988, + 9 % en 1989. Si l'effort d'investissement de l'ensemble des entreprises s'est un peu ralenti l'année dernière (+ 6,5 % après + 9,4 % en 1988), c'est à cause du secteur tertiaire, des services, et non pas de l'industrie, qui ne se contente pas de renouveler ses équipements mais augmente ses capacités de production.

Fait notable : les chefs d'entreprise ont vu se réduire un peu leur capacité d'épargne du fait notamment de la hausse des taux d'intérêt. En même temps, leur capacité d'autofinancement diminuait. Malgré cela, ils ont eu davantage recours au crédit bancaire, ce qui témoigne, souligne l'INSEE, de leur confiance dans l'avenir. Attitude qui se justifie : les importants efforts d'investissements accomplis ces dernières années n'ont permis d'accroître les capacités de production (l'offre potentielle) que de 2,5 %, beaucoup de dépenses d'équipement ne faisant que remplacer du matériel déclassé. L'effort productif n'est donc probablement pas encore suffisant pour répondre à la demande intérieure et étrangère. Cela, les industriels l'ont compris.

Autre effet vertueux de l'investissement : il permet aux entreprises françaises de beaucoup exporter. L'aggravation du déficit du commerce extérieur passé de 33 milliards de francs en 1988 à 44 milliards de francs en 1989, l'aggravation du déficit de la balance des produits industriels passé de 38 milliards de francs en 1988 à 51 milliards de francs en 1989, ne sont certes pas de bonnes choses. Mais, outre que le déficit global du commerce extérieur français s'explique en partie par le renchérissement des prix pétroliers, l'aggravation du déficit manufacturier a eu, lui, pour cause de fortes importations et non de faibles exportations. Ces dernières, bénéficiant de la forte conjoncture européenne, ont progressé de 9 % en volume, ce qui est le meilleur résultat depuis dix ans. Mieux : pour la première fois depuis quatre ans, la part du commerce extérieur français dans le commerce mondial ne s'est pas réduite. Cela grâce à une compétitivité prix qui ne s'est pas dégradée. L'INSEE souligne que la demande étrangère adressée à la France reste soutenue, la RFA et l'Europe continentale dans son ensemble compensant le fléchissement des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne.

Coûts salariaux unitaires :
la sagesse française



Faut-il voir dans cet ensemble de bonnes nouvelles les fruits des efforts consentis par la France ? Toujours est-il que l'INSEE parle de croissance vertueuse, soulignant que l'évolution des salaires du secteur privé reste modérée, même si elle s'accélère un peu : + 3,3 % en 1987, + 3,4 % en 1988, + 4 % en 1989. Ce qui compte finalement le plus est la sagesse des augmentations du pouvoir d'achat : 0,8 % par tête dans le secteur privé l'année dernière après + 1,1 % en 1988 et + 0,3 % en 1987. Sagesse générale même si la progression est nettement plus forte dans le secteur public avec + 2,9 % de gain de pouvoir d'achat en 1989. Mais celle-ci était peut-être exceptionnelle.

Tout compte fait, la consommation des ménages reste soutenue mais ne s'emballe pas (+ 3 % l'an) en partie à cause d'une forte croissance des prélèvements sociaux et finalement des prélèvements obligatoires qui s'alourdissent de 0,2 point ; en partie à cause d'une remontée du taux d'épargne revenu à 12,7 % en 1989 après 11,5 % en 1987.

Cette sagesse française entretient la croissance économique sans déséquilibre majeur. L'inflation sous-jacente, c'est-à-dire hors énergie et alimentation, est inférieure à 3 % : 2,8 % en 1989, soit le taux le plus faible depuis 1964.

Ces évolutions très positives rendent finalement crédible l'analyse de l'INSEE qui prévoit tout à la fois la poursuite de nombreuses créations d'emplois, une meilleure stabilité de ces emplois et la baisse du taux de chômage, qui reviendrait de 9,4 % de la population active fin 1989 à 9 % au cours de l'été prochain.

ALAIN VERNHOLES

INSOLITE

La fin d'une escale

L'aéroport de Prestwick, à 35 kilomètres au sud de Glasgow, va perdre son monopole sur les vols intercontinentaux au départ et à destination de l'Ecosse. C'est M. Cecil Parkinson, ministre britannique des transports, qui l'a annoncé mardi 6 mars, à la grande satisfaction des compagnies aériennes qui le demandaient depuis des années.

Jusqu'à présent, les compagnies désirant desservir les Etats-Unis au départ de Glasgow devaient obligatoirement faire escale à Prestwick après quelques minutes de vol à peine. Prestwick se trouve en pleine campagne et n'accueille qu'un peu plus de trois cent mille passagers, au lieu de quatre millions à Glasgow et deux millions à Edimbourg. Mais ce monopole était farouchement défendu par le député local, M. George Younger, qui était jusqu'à l'an dernier, ministre de la défense. Le principal titre de gloire de l'aéroport est son implantation à portée de « *swing* » du parcours de golf de Troon, où a lieu régulièrement le British Open, et à proximité d'une usine de Bristish Aerospace.

C'est la fin d'une escale, et, pour tout dire, la fin d'une tradition.

ÉCONOMIE

En construisant une usine de camions

Le groupe suédois Scania va créer 1 500 emplois à Angers

Le groupe suédois Saab-Scania devrait annoncer, vendredi 9 mars, la construction de trois ateliers de camions à Angers représentant un investissement de 1,7 milliard de francs et la création de 1 500 emplois d'ici à quatre ans.

Angers avait été retenue pour la mise en seervice d'une usine de voitures par le japonais Subaru en 1988 qui aurait créé 900 emplois, mais les services du ministère de l'industrie avaient tardé à donner leur accord et le projet fut abandonné. Scania, la division du groupe suédois qui fabrique les camions, cherchait un nouveau site en Europe pour compléter ses installations en Suède et aux Pays-Bas. Avec un chiffre d'affaires de 15,4 milliards de francs en 1988, Scania est le constructeur de camions européen le plus rentable (3,4 milliards de francs de bénéfices).

L'ensemble comportera une usine de moteurs, une autre de cabines et une troisième d'assemblage final. Une part de 70 % à 80 % de la production devrait être exportée.

Angers était en concurrence avec la Grande-Bretagne et l'Espagne du Nord pour ce projet. La mise à disposition de l'ancienne usine de matériels agricoles de International Harvester a facilité la conclusion de la négociation.

La France accordera des aides (300 millions de francs au total dont environ 200 millions du budget de l'Etat) au groupe suédois mais sans dépasser le plafond de 17 % de l'investissement total pour respecter la réglementation européenne.

1989, année chaude pour le nucléaire français

Le rapport Tanguy : une autocritique sans complaisance

Le nucléaire français traverse une crise. Le ralentissement géné ral des programmes depuis la catastrophe de Tchernobyl, le suréquipement de la France, la multiplication des petits incidents dans l'Hexagone..., autant de motifs d'interrogation sinon d'inquiétude. A la demande du gouvernement, trois « sages », MM. *Rouvillois, Guillaume* et Pellat, ont ausculté sans complaisance la filière électronucléaire française. Par ailleurs, le rapport annuel sur la sûreté nucléaire, de M. Tanguy, qualifie de « chaude » l'année écoulée.

Les conclusions de ces deux rapports sont publiées au moment où, paralysé par les discussions d'avant congrès socialiste, le gouvernement hésite devant les décisions à prendre dans le nucléaire, que ce soit sur le choix d'un site de stockage des déchets (remis à un an) ou sur le lancement d'une usine de combustible Mox (plutonium-uranium). Seul le CEA (Commissariat à l'énergie atomique) a fait l'objet récemment d'une réforme approfondie.

« S'il ne m'apparaît pas que la sûreté des centrales EDF ait été réellement mise en cause en 1989, on doit constater que sont survenus au cours de ces douze derniers mois des incidents d'exploitation qui méritent d'être pris sérieusement en considération. » Le ton est modéré mais il ne fait pas de doute pour M. Pierre Tanguy, inspecteur général pour la sûreté nucléaire à Electricité de France, qu'une utilisation maximale du parc électronucléaire français *« exige d'abord une bonne sûreté, car sinon l'image sera ruinée, immédiatement ou à terme, et l'outil sera inexploitable ».*

De ce point de vue, 1989, *« année chaude pour la sûreté »* a permis de prendre pleinement conscience de l'enjeu que cette *dernière* représentait et des nouvelles orientations à prendre pour l'améliorer. Trois problèmes rencontrés dans l'exploitation quotidienne des centrales illustrent, selon M. Tanguy, ce propos.

Premier exemple : les anomalies relevées dans les procédures, qui auraient du être modifiées à la suite du chargement de combustible Mox (Oxyde mixte d'uranium et de plutonium) dans le cœur du réacteur de Saint-Laurent B.

« Cette anomalie, découverte par les inspecteurs du Service central de sûreté des installations nucléaires, (...) a mis en évidence des défaillances de l'organisation, tout en confirmant que la sûreté de la centrale n'a jamais été vraiment en cause. » Mais nul ne *« pourrait affirmer*, écrit M. Tanguy dans le rapport de sûreté 1989, rendu public mercredi 7 mars, *que nous ne découvrirons pas d'autres anomalies similaires dans l'avenir ».*

Le deuxième type de problèmes, selon M. Tanguy, est lié au vieillissement des installations. Ainsi, l'usure des grappes de contrôle des réacteurs de 900 mégawatts s'est révélée plus rapide que prévue. Si le Service central de sûreté des installations nucléaires (SCSIN) et EDF s'accordent pour considérer que le problème, une fois découvert, a été correctement traité sur le plan technique, ils s'interrogent en revanche sur le fait de savoir *« s'il n'aurait pas pu être légèrement anticipé. »*

Des erreurs de maintenance

Troisième exemple enfin : celui de modifications de conception ou de fabrication, sur des systèmes dont on pouvait penser qu'ils étaient éprouvés. A cet égard, *« deux problèmes génériques majeurs sur les tranches de 1 300 mégawatts, touchant directement la sûreté, marqueront sans contexte l'année 1989 »* : des défauts de soudure sur les pressuriseurs et *« le nouveau type de déformation observé sur les tubes des générateurs de vapeur ».*

De même, M. Tangoy souligne deux erreurs de maintenance ayant affecté les centrales de Dampierre et de Gravelines. La première concernait le maintien en place *« pendant plus de deux ans »* de deux pièces rendant indisponibles un circuit de sauvegarde *« qui n'est nécessaire qu'en cas d'accident de faible probabilité ».* La seconde a mis en cause pendant quinze mois le fonctionnement des sécurités de surpression de la centrale de Gravelines. Incident classé 3 dans l'échelle de gravité et qui, de l'avis de M. Tanguy, pourrait être, après analyse, *« déclassé au niveau » 2.*

« Quoi qu'il en soit, ces incidents ont appelé notre attention, et celle des autorités de sûreté, sur la possibilité de dysfonctionnements graves du système d'assurance de qualité dans les opérations d'entretiens des matériels importants pour la sûreté. » C'est pourquoi il est bon, selon l'inspecteur général, que l'expérience acquise en matière d'exploitation en 1989 sur le parc électronucléaire français ait permis *« à tous de reprendre conscience de la spécificité du nucléaire »* et qu'il devienne évident que *« dans les stratégies de rupture, le risque d'accident ou d'incident nucléaire ne doit pas être ignoré ».*

A l'appui de cette profession de foi, le rapporteur conseille de concentrer les efforts sur trois types d'incidents :

— les incidents de niveau 3 dans l'échelle de gravité, tel celui qu'a connu la centrale de Gravelines ou, dans un passé plus lointain, celui survenu en 1984 à la centrale du Bugey. Deux incidents en cinq ans sur une quarantaine de réacteurs, *« c'est peu (...) mais il est certain que secouer l'opinion publique avec un tel « presqu'accident » n'est pas la meilleure méthode pour améliorer l'image de la sûreté nucléaire en France ».*

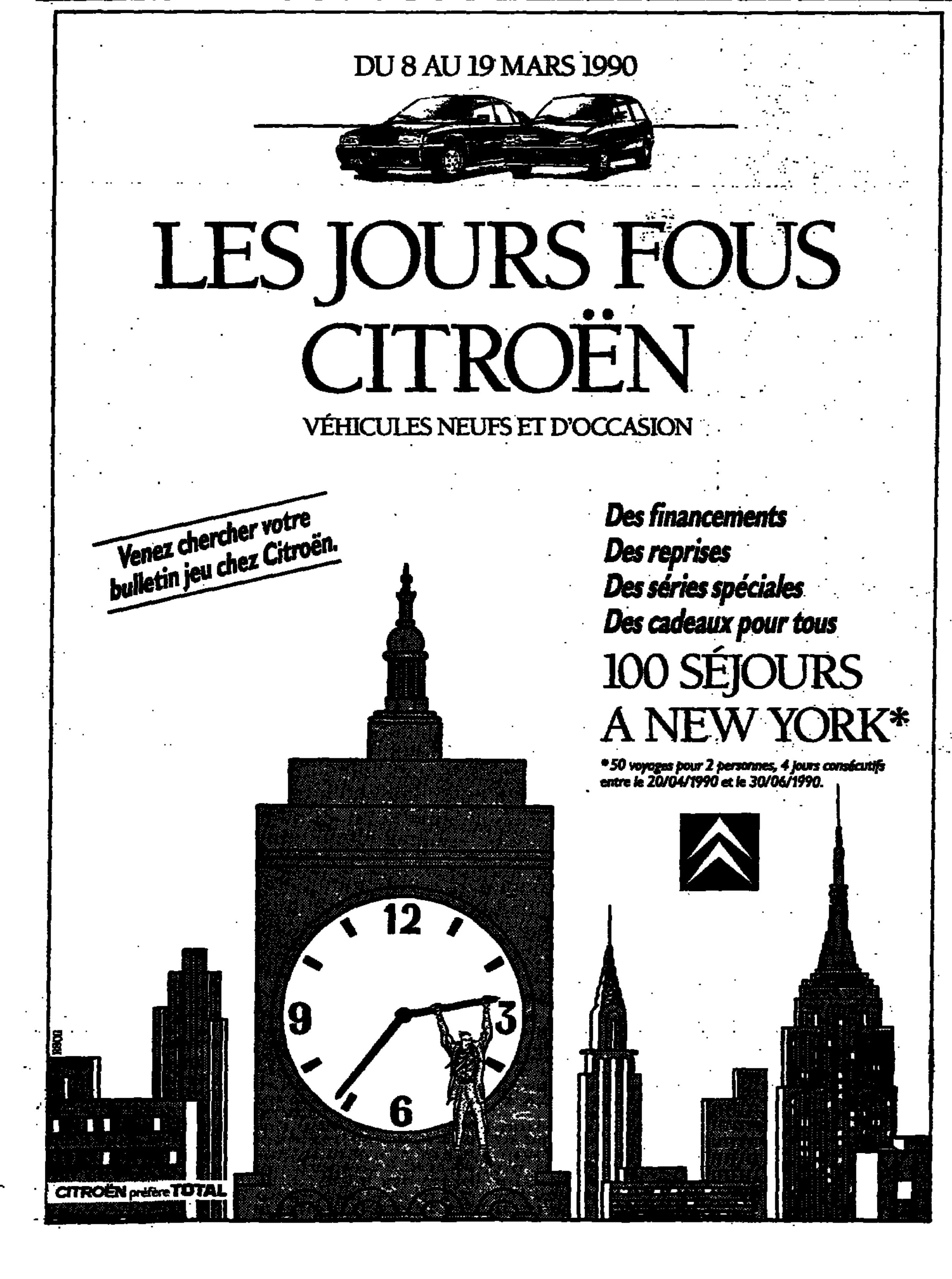
— les accidents, qui sans être graves d'un point de vue radiologique, impliqueraient néanmoins des contrôles dans l'environnement ;

— enfin les accidents graves conduisant à un risque radiologique suffisamment important pour que les pouvoirs publics jugent nécessaire de déclencher sur le site le plan d'urgence. *« Il faut considérer*, souligne le rapport, *que dans l'état actuel de sûreté du parc EDF, la probabilité de voir survenir un tel accident sur une des tranches du parc dans les vingt ans à venir peut-être de quelques pour cent. »*

Il est donc bon *« qu'EDF se fixe comme objectif de réduire significativement le risque de ce type d'accident ».* Mais, estime-t-il, l'objectif fixé par le directeur général d'EDF, d'une meilleure sûreté des centrales françaises n'a de chance d'être atteint *« que si des progrès notables sont faits dans la qualité des hommes à tous les niveaux, leur motivation, leur culture de sûreté ».* Reste que cela ne sera pas suffisant, selon le rapporteur, si rien n'est fait pour réduire le fossé qui sépare la réalité de la sûreté nucléaire de la perception qu'en ont les élus et le public.

Or, estime M. Tanguy, *« l'affirmation d'indépendance du Service central de sûreté des installations nucléaires par des critiques dures de la manière dont EDF exploite ses centrales, a surtout conduit le public à perdre la confiance qu'il avait dans l'exploitation du nucléaire. L'utilisation de l'échelle de gravité comme instrument de pression du SCSIN sur EDF*, conclut-il, *me paraît un détournement d'un outil qui ne sera un bon vecteur médiatique que s'il s'appuie sur la vérité technique ».*

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU



Le rapport Rouvillois : une photographie sans retouche

Tout le monde en parlait depuis l'été dernier, mais personne ne l'avait vu, à l'exception des pouvoirs publics, auxquels il était destiné. Brusquement, le rapport Rouvillois fait irruption dans l'actualité : il sera divulgué vendredi 9 mars par la CFDT.

S'il brosse un tableau sans complaisance du comportement des grands acteurs du feuilleton nucléaire français, il ne remet à aucun moment en question les grandes orientations du pays. Bien au contraire : les trois auteurs (1) dressent un bilan très élogieux du programme électronucléaire français, *« exemple à peu près unique au monde de réussite technique ».* Grâce à une *« politique d'équipement cohérente »* et à une standardisation des équipements, les coûts d'investissements sont les plus bas du monde. Cependant, affirment-ils, *« la situation de surdimensionnement du parc EDF conduit à nuancer ce tableau sans toutefois remettre en cause son bilan largement positif ».*

« Suréquipement, surcapacités, surdimension »... Tout le vocabulaire de l'excès de taille est utilisé pour évoquer les erreurs de prévision d'EDF dans les années 70 qui conduisent à un suréquipement de sept à huit tranches nucléaires. Estimations erronées qui se répercutent sur l'ensemble de l'industrie du cycle. Ainsi le stock d'uranium d'EDF atteint dix ans au lieu des trente-six mois réglementaires, ce qui représente pour EDF *« une immobilisation de l'ordre de 53 milliards de francs ».* Et dans l'industrie française du combustible, *« des réductions d'effectifs devront être envisagées au cours des prochaines années, et la fermeture d'une des usines n'est pas à exclure si les progrès envisagés à l'exportation ne se concrétisent pas ».*

Le CEA sévèrement critiqué

Cette situation s'inscrit dans un contexte général de stagnation de l'électronucléaire dans le monde. Il ne faut pas attendre la reprise d'investissements significatifs avant 2010, estiment les auteurs du rapport. *« Dans tous les pays, la clé du redémarrage résidera dans la réponse apportée aux problèmes de sûreté et d'environnement »*, et si l'effet de serre causé par les combustibles fossiles peut jouer en sa faveur, *« les mérites du nucléaire à cet égard seront progressivement reconnus à condition que la gestion de la fin du cycle soit convenablement effectuée ».*

Constatant que, en France la peur des déchets radioactifs semble progresser plus rapidement que celle des centrales, ils estiment, entre autres, que les problèmes de stockage *« n'ont peut-être pas assez mobilisé l'attention des pouvoirs publics »*, alors qu'ils sont cruciaux pour *« l'acceptation durable du nucléaire par l'opinion ».* Si, selon eux, *« la cohérence théorique du dispositif* [NDLR : du retraitement des combustibles irradiés et de gestion des déchets] *est incontestable »*, des problèmes concrets importants restent à résoudre, notamment en ce qui concerne le plutonium.

Ils s'interrogent en particulier sur la rentabilité de la construction éventuelle d'une usine à Marcoule pour la fabrication de combustible Mox (mélange d'uranium et de plutonium). Tous ces problèmes mal résolus *« pourraient éventuellement conduire EDF à recourir d'avantage dans le futur au stockage temporaire des combustibles irradiés afin d'éviter l'accumulation en aval des stock de plutonium, ceci jusqu'à ce que l'évolution de la technologie permette d'utiliser plus complètement les combustibles de retraitement »*, écrivent-ils, évoquant ainsi une solution totalement absente du discours officiel français mais largement pratiquée à l'étranger.

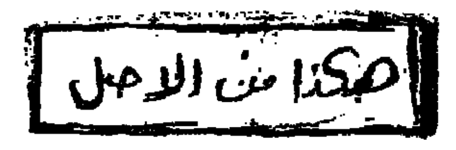
Enfin, les auteurs préconisent *« que le choix du site* (NDLR : de stockage souterrain pour les déchets hautement radioactifs) *soit fait rapidement par les pouvoirs publics »* pour éviter un phénomène de rejet du type de celui de Plogoff dans les années 70.

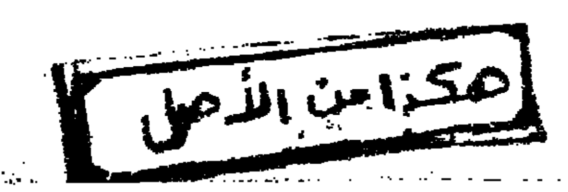
Le CEA, commissariat à l'énergie atomique, dont le nouvel administrateur général n'est autre que l'un des trois auteurs du rapport (M. Rouvillois), est sévèrement critiqué, les rapporteurs allant jusqu'à parler de *« fixisme doctrinal »* à propos des surgénérateurs. Evoquant un rapport non publié de la Cour des comptes, ils portent un *« jugement sévère sur la gestion interne »* du commissariat qui, d'ailleurs, vient d'être réformé profondément (*le Monde* du 23 février).

Quant aux pouvoirs publics, leur *« attitude a été d'avantage d'accompagner la mise en œuvre des décisions antérieures (...) que de conduire une véritable politique ».* Seule exception à ce suivisme, le refus de poursuivre dans la voie des surgénérateurs. *« Mais le sentiment prévaut qu'il s'est agi d'avantage d'une non-décision prolongée de ne pas lancer de superphénix II que d'une prise de partie très consciente. »*

JEAN-PAUL DUFOUR et FRANÇOISE VAYSSE

(1) Le rapport « Rouvillois », remis aux pouvoirs publics le 20 mai 1989, a été rédigé par MM. Henri Guillaume, aujourd'hui à la tête de l'ANVAR, René Pellat, actuel président du CNRS, et Philippe Rouvillois, administrateur général du CEA depuis peu.





... sans complaisance

Le rapport Rouvillois : photographie sans retouche

... deux cent vingt milliards de francs d'actifs : la solidité de l'UAP.

Les chiffres clés de l'UAP

Données consolidées (en millions de francs)	1987	1988	1989(e)
Chiffre d'affaires	50.525	55.633	64.000
Résultat net (part du Groupe)	2.550	2.852	3.300 à 3.400
Résultat net par action (en francs)	37,95	42,44	49,1 à 50,6
Valeur des actifs gérés (e)	165.567	202.881	220.000
Cours de l'action (c) (en francs) h / b	437 / 188	350 / 205	726 / 315

(e) : chiffres estimés. (c) : cours en données ajustées, h : le plus haut, b : le plus bas.

Sécurité et rentabilité : deux principes permanents de notre stratégie d'investissement. Premier investisseur privé français, l'UAP gère plus de 220 milliards de francs pour le compte de ses clients. Près de la moitié de ces actifs est représentée par des obligations ; un quart est investi dans le capital des entreprises françaises les plus performantes. L'UAP est également propriétaire de quelque 3,5 millions de m2 de locaux commerciaux et d'habitation. En 1990, l'UAP investira plus de 30 milliards de francs dans l'économie française. Pour se donner les moyens de poursuivre son développement national et international, l'UAP augmente son capital. Associez-vous à cette opération.



Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

8e arrdt

62, RUE DE PONTHIEU 8e Dble liv., 3 chbres, 2 sdb, terrasse s/jardin, 2 parkings. S/pl. jeudi et vendredi de 13 h 30 à 17 h 30. Tél. : 47-42-72-78

77 Seine-et-Marne

Particulier vend, dans résidence (dans parc 2 ha), bel appartement, 6 pièces, 105 m², balcon 8 m. Vue dernier étage. Cellier, 2 salles de bain, 2 w.-c., cuisine équipée chêne massif. Ecole, collège, lycée, commerces, RER à 8 mn. Torcy-Marne-la-Vallée. Prix : 790 000 F. Tél. : 64-40-11-42, de 11 heures à 19 heures

TORCY 77. Au dern. ét. imm. 87, F3, 64 m² + balc. et loggia (12 m²), séj. 21 m², b. expos., cuis. am. et box fermé. Prox. imm. RER (200 m), lycée, matern., hypermarché. Frais not. réd. à 3 %. 580000 F. 60-17-16-78 (bur.). 64-80-41-92 (apr. 19 h).

94 Val-de-Marne

CHARENTON

3, rue Pasteur appart. 2 pces. Visite vend., sam. et dim., 14 h-18 h

95 VAL-D'OISE

CERGY CENTRE

Dans petite résidence grand standing, F 3, 74 m², séjour, cuisine, balcon, exposition sud, 2 chambres, interphone, cave, parking en sous-sol, gardien, charges 600 F/mois, RER, tous commerces, parc bord Oise, maternelle, écoles à 5 mn, lycée, tennis, stade à 2 mn, très calme. Pas de vis-à-vis. Prix : 680 000 F Tél. : (1) 30-38-07-13

appartements achats

Rech. 2 à 4 pces, Paris préf., 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sans travaux. Paie comptant chez notaire. 48-73-48-07, même soir

locations non meublées demandes

Paris

MASTER GROUP

47, r. Vaneau, 75007 Paris rech., pour cadres multinationales et banques, appart. vides ou meublés, du studio au 7 p. de stand. 42-22-24-68 - 42-22-14-61

propriétés

LA CELLE-ST-CLOUD 78 Maison directoire 167 m² hab., 431 m² de terrain. 4 350 000 F. Très soigné. Tél. : 30-82-01-28

LOUVECIENNES Sur plan, 3 800 m² de terrain, 320 m² hab., 11 millions. Tél. : 30-82-01-28

Vends AUPS Var, entre mer et lac, bastidon 6 P., salle de bains, cabinet de toilettes, cave, garage, sur terrain 2 000 m² avec 3 bassins. Vue. 1 km centre ville. Prix 1 320 000 F Tél. : 94-70-03-32

A SAISIR

1 h Paris direct aut. Sud MONTARGIS (45) Vds cause divorce splendide CORPS DE FERME aménagé en fer à cheval s/terrain 4 HA CLOS. Bordé par canal. Plan d'eau, source. Mais. gardien, dépend. Px tot. 895 000 F. Crédit 100 % remboursable comme un loyer (16) 38-85-22-92 24 h/24

DÉPART A saisir ! Vds cause décès MONTARGIS (45) 1 h Paris, direct aut. Sud, maison, centre village, ts comm., docteur, pharmacien, supermarché. 6 pces + 2 cham., grenier aménageable + dépendances, gar. Le tt s/son splendide terrain clos paysagé. 3 000 m² Px total : 360 000 F Crédit 100 % p/Caisse d'épargne Tél. : (16) 38-85-22-93 24 h/24

pavillons

NICE

Cause départ, exceptionnel, magnifique villa pleine de charme, env. 190 m², gd séj., 4 chbres, studio indépendant, parking, 400 m² env. jardin de rêve. Prix : 1 800 000 F 46-22-03-80 43-59-68-04, poste 22.

TORCY (77)

Vd cause mutation pavillon F5 récent (1980) 120 m² + garage et cellier. 4/5 chambres avec étage, séjour 33 m², cuisine aménagée, 2 w.-c., s.d.b., douche séparée, s/jardin 250 m². Prox. RER, SNCF et ts commerces et écoles. 850 000 F. Tél. : (1) 60-28-91-13

maisons individuelles

Part. vd à AVIGNON à 200 m des remparts maison 5 P. avec dépend. et jardin de 600 m². Prix 700 000 F 88-84-82-26 à part. 18 h

bureaux

Locations

DOMICILIATION Bureaux, télécopie, télex **AGECO : 42-94-95-28**

VOTRE SIÈGE SOCIAL **DOMICILIATIONS** Constitution de sociétés et tous services : 43-55-17-50

Location bur. équip. réunion journée ou demi-journée Domiciliation sièges sociaux CONSTITUTION SOCIÉTÉS RÉDACTION TOUS ACTES **FIDASSIST** Paris 8e : 42-89-58-26 Départ. 95 : 34-64-18-12

GROUPE ASPAC 1er réseau national de centres d'affaires Propose bureaux et salle de réunion équipés ttes durées + ts services : tél., télex, fax secrét. ttx, sièges sociaux Boulogne 46-20-22-26 Strasbourg 88-75-78-78 Marseille 91-72-45-00 Rouen 35-71-80-80 Paris 8e, 9e, 15e 42-93-50-54 + de 20 centres en France Infos Minitel : 3616 ASPAC

fonds de commerce

Ventes

Part. vend, cause santé, fonds de commerce prêt-à-porter gros, centre de Lyon, petit loyer. 78-28-34-63

MIPIM 90 - COLLOQUE CDE/FNAIM

Le CDE, COMPTOIR DES ENTREPRENEURS, présidé par Mme Paule DUFOUR, également Président de l'Association Europe Entreprise, et la FNAIM, FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER, présidée par Jacques LONGUET, organisent un colloque sur le thème :



le lundi 12 mars 1990 lors du MIPIM, Premier Marché International des Professionnels de l'Immobilier, au Palais des Festivals de Cannes avec la participation de :

- Paule DUFOUR, CDE ;
- Henri MONOD, HOECHST ;
- Gary GERST, LASALLES PARTNERS (USA) ;
- Hideyuki MIYASAKI, YASUDA (Japon) ;
- David SPITTLES, THE INDEPENDANT (G.-B.) ;
- Clive LLEWELLYN, FEAU HAMPTON (France) ;
- Jean-Jacques PIETTE, CDE (France) ;
- Christian GIRERD, AGF (France) ;
- David YORKE, WEATHERHALL (G.-B.) ;
- Heinrich VIII Prinz REUSS, MULLER Gmbh (RFA) ;
- Pedro GAMERO del CASTILLO, VALLEHERMOSO (Espagne) ;
- Pierre BONDELE, JONES LANG WOOTTON (Belgique) ;
- Jean-Louis THOUARD, Jean THOUARD (France) ;
- JACQUES Longuet, FNAIM (France).

MIPIM - PALAIS DES FESTIVALS, CANNES. Tél. : 93-39-01-01

AGENDA IMMOBILIER



OFFRES D'EMPLOIS

Sté de crédit cherche **CORRESPONDANTS(ES)** pour Paris, banlieue et province. Conviendrait à retraités de banque ou assurance. Ecr. avec C.V. à S.M.O., 219, rue St-Honoré, Paris 1er

COLLÈGE PRIVÉ cherche **SURVEILLANT** plein temps Tél. : 42-27-44-06

DEMANDES D'EMPLOIS

SOMMELIER-CAVISTE 25 ans expérience. Réf. sérieuses, recherche emploi stable. Tél. : 34-74-35-48 ap. 19 h.

Graphologue recherche poste stable exp. recrutement TRI-FLASH Tél. : 43-07-91-11

propositions diverses

ROUMANIE Entreprises : votre correspondant permanent à Bucarest. Tél. : 56-97-02-58 province

L'AGENDA

Décoration

L'ENTREPOT DU CANAPÉ Les 9 et 10 mars vente exceptionnelle de canapés et fauteuils. Nombreux modèles en cuir et tissu. Par exemple canapé 3 places entièrement déhoussable : 2 490 F. Canapé 3 places cuir pleine fleur aniline 9 900 F au lieu de 17 450 F. Venez vite pour avoir le choix, tous les modèles sont disponibles. Entrepôt du canapé 26, rue des 7 Arpents Le Pré-Saint-Gervais. Tél. : 48-44-83-81 Ouvert de 10 h à 19 h.

Livres

ACHAT DE LIVRES tous genres, du poche à l'encyclopédie, compacts, 33 t. Parfait état. SACELP. Tél. : 43-54-59-23

Le Monde
IMMOBILIER
AGENDA IMMOBILIER
mercredi + jeudi + vendredi
+ samedi (RADIO-TÉLÉVISION)
PUBLICITÉ :
RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS :
45-55-91-82, poste : 43-24

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Pour échapper aux effets négatifs de ses liens avec l'Afrique du Sud

De Beers, numéro un mondial du diamant crée une filiale en Suisse

Conséquence des bouleversements récents en Afrique du Sud, le groupe minier De Beers se réorganise. Le numéro un mondial du diamant a annoncé, mardi 6 mars, à Londres, la création d'une nouvelle compagnie, De Beers Centenary AG, basée à Zurich, qui regroupera tous ses intérêts non sud-africains du *groupe de Kimberley*.

LONDRES

correspondance

« *L'objectif de cette réorganisation est de souligner le caractère international de la De Beers et d'éliminer la moins-value politique qui frappe notre titre en Bourse* », a déclaré M. Julian Ogilvie Thompson, le président du club diamantaire De Beers, qui contrôle 80 % des ventes mondiales de diamant non taillé, à l'occasion de la publication des résultats « *satisfaisants* » de l'année 1989.

Basée à Zurich, la nouvelle société De Beers Centenary (allusion à la fondation par Cecil Rhodes en 1888 de cet empire de la gemme) reprendra avoirs miniers et financiers dans les autres pays africains, les stocks de diamant détenus par les filiales commerciales hors Afrique du Sud, les avoirs étrangers de la société de vente Central Selling Organisation (CSO), les usines de diamant synthétique à usage industriel (Suède, Irlande) et les participations financières dans certains holdings (Minorco, Anglo-American Corporation of South America...).

Un « attachement romantique »

Pour sa part, De Beers Consolidated Mines gardera les intérêts purement sud-africains : mines, filiale de Kimberley du CSO et participations dans la maison mère Anglo-American Corporation. De Beers Mines demeure l'actionnaire majoritaire de la nouvelle compagnie. Les deux sociétés auront le même patron, en l'occurrence M. Thompson, qui tient aussi désormais les commandes de la maison mère, l'Anglo-American Corp., et le même conseil d'administration. Les titres des deux entités ne pourront pas être négociés séparément en Bourse. « *Nous maintenons le cordon ombilical sud-africain par souci de défendre les intérêts de nos actionnaires et des diamantaires et aussi un peu par attachement romantique à l'épopée de Kimberley* », a expliqué M. Thompson.

En créant cette société suisse, De Beers espère gommer ce label sud-africain qui, malgré la libération de Nelson Mandela et le processus de réformes en cours dans ce pays, sent toujours le soufre dans la City et à Wall Street. « JOT », comme l'appellent ses collaborateurs, estime qu'une image plus internationale vaincra notamment les réticences des organismes de placement, des caisses de retraite, des *unit trusts* américains et britanniques, qui drainent d'énormes capitaux à la recherche d'un placement rémunérateur à investir dans un groupe sud-africain à la lumière d'un assouplissement possible des sanctions occidentales contre le régime de l'apartheid.

Des résultats satisfaisants

Malgré les résultats excellents de 1986-1987, le titre De Beers n'a cessé de somnoler, en raison de l'effet négatif sur l'ensemble de l'économie sud-africaine des mesures punitives prises par la communauté internationale en 1985 et 1986 à l'encontre de Pretoria.

Pourquoi la Suisse et non pas Londres, où est basé le CSO, voire une autre capitale de la CEE, comme siège de la nouvelle compagnie ? De Beers possède déjà une filiale à Lucerne, la Diamant Trading Company, qui, au même titre que Londres et Kimberley, tient régulièrement des « vues » *(sights)*, l'attribution des lots aux diamantaires membres du « syndicat » de la CSO.

Par ailleurs, selon le secrétariat du Commonwealth à Londres, cette filiale s'occupe également d'organiser le détournement du courant commercial traditionnel des diamants bruts sud-africains de la Grande-Bretagne vers la Suisse en raison des menaces de nouvelles sanctions de la CEE. Accusations que dément catégoriquement la De Beers.

Pour l'exercice 1989, la De Beers affiche des résultats globalement satisfaisants. Les bénéfices globaux avant impôts s'élèvent à 1,5 milliard de dollars contre 1,2 milliard l'année précédente. Les profits tirés du commerce des diamants ont augmenté de 12 %. Reste que les ventes de la plus brillante des pierres précieuses ont diminué de 2 % en 1989, atteignant 4,08 milliards de dollars contre 4,17 milliards pour l'année précédente. Ce recul est attribué au ralentissement de la demande de grosses pierres aux Etats-Unis et à l'augmentation des prix de 15 % survenue en mars 1989.

Les ventes en Europe ont souffert de la fermeté du dollar. Les meilleurs résultats ont été toutefois obtenus sur le marché japonais et en Asie du Sud-Est.

Pour les analystes de la City, des facteurs négatifs pèsent sur l'évolution future du cours : les déclarations de M. Nelson Mandela, chef du Congrès national africain, en faveur des nationalisations des mines, la poursuite de la guerre civile en Angola qui retarde l'application de l'accord de coopération signé en 1988 avec les autorités de Luanda, les intentions du nouveau gouvernement en Namibie et la politique de vente de l'URSS, suspecte d'être le premier producteur mondial, plus que jamais en quête de devises fortes.

MARC ROZEN

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CHRYSLER CORPORATION

Le Conseil d'Administration de la société CHRYSLER CORPORATION a, dans sa séance du 1er mars 1990, décidé la mise en distribution d'un dividende de 30 cents par action ordinaire détenue, payable le 16 avril 1990, aux actions inscrites à la date du 15 mars 1990.

Les actions ordinaires seront négociées ex-coupon à la Bourse de New-York à compter du 9 mars 1990.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CAISSE DE GESTION MOBILIÈRE -CGM-

Les conseils d'administration de la CAISSE DE GESTION MOBILIÈRE et de sa filiale CGM-INTERMÉDIATION se sont tenus les 28 février et 6 mars 1990 pour statuer sur les comptes de l'exercice social 1989.

Au titre de la CAISSE DE GESTION MOBILIÈRE, le total du bilan s'établit à 19,684 milliards de francs. Pénalisé par l'inversion de la courbe des taux et la baisse des cours sur le marché obligataire, le bénéfice s'élève à 74 669 000 F contre 84 969 605 F lors de l'exercice précédent. Le conseil a décidé de proposer la distribution d'un dividende de 60 F par action auquel s'ajoute l'impôt payé au Trésor de 30 F.

Au titre de CGM-INTERMÉDIATION, le total du bilan s'établit à 2,416 milliards de francs et reflète la nouvelle activité de cette société qui a repris l'agrément de spécialiste en valeurs du Trésor à la CGM et qui a acquis une part significative du marché de l'intermédiation obligataire. Les résultats s'élèvent à 6 613 290 F et tiennent compte des frais de démarrage de cette nouvelle activité.

Le bilan consolidé, dont le périmètre de consolidation s'est enrichi de la société de Bourse Roger Kempf SA, totalise 21 milliards de francs, le bénéfice consolidé du groupe s'établissant à 77 062 000 F et tient compte du retraitement des survaleurs et des dividendes.

A l'issue du conseil d'administration de CGM-INTERMÉDIATION, M. Jean-Patrick Chatillon a été amené à remettre, pour convenances personnelles, la démission de ses fonctions de président. M. Jean-Noël Barthélemy a été appelé à lui succéder. Regrettant cette décision, les conseils d'administration ont tenu à rendre hommage à M. Jean-Patrick Chatillon et à le remercier pour sa participation active au développement du groupe CGM depuis plus de onze ans.

Les conseils ont également pris connaissance des budgets prévisionnels. L'activité et le résultat des deux premiers mois s'annoncent déjà supérieurs aux prévisions.



SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE

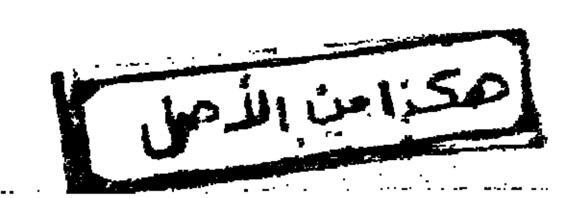
Le conseil d'administration qui s'est réuni le 7 février 1990 a décidé de convoquer les actionnaires de la SICAV VALREAL en assemblée générale extraordinaire sur première convocation, le 3 avril 1990 à 15 heures 30 afin de leur soumettre un projet de modification des statuts prévoyant notamment la capitalisation des intérêts conformément aux dispositions de la loi du 2 août 1989 et de la loi du 29 décembre 1989. Par ailleurs, le conseil a arrêté les comptes du 8e exercice couvrant la période du 2 janvier au 29 décembre 1989.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui sera réunie le 17 avril 1990 à 15 heures 30 d'affecter à un compte de réserves le montant des revenus distribuables soit 544 136 510,22 francs, conformément aux statuts modifiés prévoyant la capitalisation des revenus acquis par la SICAV.

L'option en faveur de la capitalisation permettra pour chaque actionnaire, une meilleure valorisation du capital tout en bénéficiant d'un traitement fiscal plus favorable.

Il est rappelé que les actionnaires qui ne souhaiteraient pas bénéficier de la capitalisation peuvent demander le *rachat de leurs actions sans frais.*

Siège social et bureaux :
5, avenue de l'Opéra, 75001 Paris - tél. : (1) 49.27.63.00



OMIE

mondial du diamant
iale en Suisse

FINANCIERS DES SOCIÉTÉ



(Publicité)



NOUVELLES COLLECTIONS

LE printemps approche et, avec lui, l'envie irrésistible de renouveler votre garde-robe, vos parfums et vos bijoux. Les nouvelles collections arrivent fort à propos. Découvrez avec nous quelques-unes des *boutiques où s'allient avec bonheur* le charme français et le chic anglais. Au détour de cette page, vous trouverez la réponse à vos exigences et à vos envies.

• LA CHAUSSURE CLASSIQUE

Ashford vous propose, monsieur, des chaussures made in Great Britain, de haute qualité, montage en double peau, finition cousue Good-Year, *en noble cuir box-calf. Les* modèles existent en trois coloris, noir, marron et bordeaux, du 38 au 48 avec demi-pointures, et, souvent, en double largeur. Bref, voici de superbes mocassins, de splendides Derby à boucle, de magnifiques chaussures à pompons, de merveilleux Richelieu à bout fleuri, pour la campagne, des semelles en gomme. *De 715 F à 835 F.* Ashford, 4, rue du Général-Lanrezac et 4, rue de Châteaudun, à Paris.

• LES COSTUMES ULTRA-LÉGERS !

La Vogue, le grand rendez-vous de l'élégance masculine, à deux pas de l'Opéra Garnier, vient de recevoir la nouvelle collection proposant bon nombre de costumes magnifiques et signés Pierre Cardin et Louis Ferraud. Ils sont taillés *dans* des lainages très légers et très agréables à porter, à partir de 2 390 F. Vous trouverez également *des vestes et des pantalons en laine* super 100, une laine merveilleuse ! Des costumes Prince de Galles en *pure* laine à *2 290 F seulement*, signés M. de Fursac. A noter, aussi, les chemises, unies ou fantaisies, en voile de coton suisse, c'est vraiment ce qu'il y a de plus agréable à porter, 495 F, signées Cardin, 38, bd des Italiens, 75009 Paris.

***• LE SPÉCIALISTE* DE SUPER 100**

Dans les magasins Club des Dix (*58, fbg St-Honoré, ouvert même* le dimanche) et David Shiff (4, rue Marbeuf) vous trouverez toujours, au 1er étage, la laine super 100 qui est la vedette de la collection masculine. Voici, toujours à des prix imbattables, des *costumes en plusieurs coloris et* modèles à partir de 2 895 F l'un, 4 995 F les deux. Des pantalons à 1 195 F l'un, 2 895 F les deux. Bien sûr, vous trouverez aussi d'autres textures tels le coton, le lin, la soie... Pour madame, de très belles *robes et ensembles habillés dans un* grand choix de couleurs et de coupe sans oublier les tailleurs, bien sûr ! Le tout placé sous le signe de l'élégance et griffé par les plus grandes marques françaises et italiennes, à des prix de rêves. Qui dit mieux ?

• BIJOUX « HAUTE COUTURE

Les années 60 sont à la mode et, s'il y avait un pionnier dans la création de bijoux pendant ces années-là, c'était bien Jacques Gautier. La maison Nina Ricci le sait bien, elle lui a demandé de réaliser des bijoux pour sa collection de haute couture printemps-été 1990. Pour cela, Jacques Gautier a repris ses modèles des années 60, aux formes géométriques noir et blanc, tout en créant de nouveaux modèles dans le même esprit : des bracelets en émaux dans une mosaïque noir et blanc, des pendentifs comme des flammes noires, des cœurs en émail blanc barrés d'un trait noir... Bref, les bijoux qui ont marqué une époque et qui s'imposent dans une autre. C'est tout cela les bijoux intemporels de Jacques Gautier. 36, rue Jacob, 75006 Paris.

• LA ROLLS DES IMPERMÉABLES

Les vêtements de pluie ont une griffe : « Aquascutum », vous le saviez déjà ! En effet, elle vous propose les plus beaux imperméables. Il y en a même de voyage, dont les poches intérieures sont à fermeture Éclair, c'est plus sûr pour les portefeuilles ! En voici encore, des *pliables et ultra-légers. Bref, des* imperméables à partir de 2 470 F.

Pour hommes, n'oublions pas les costumes et les vestes d'été dans les prince de Galles et des écossais superbes. Pour vous, madame, des tailleurs sublimes dans des tons raffinés, des prince de Galles fondus *et beaucoup de tons de rose.* En soie ou en laine, par exemple, de 4 800 à 6 800 F, ainsi que des jupes et des sweatshirts avec des écussons brodés. 10, rue Castiglione, 75001 Paris.

• DAKS POUR LES BEAUX JOURS !

Un seul regard suffit et vous reconnaissez la signature du vêtement : Daks. Tout d'abord, de beaux matériaux : toile de lin et coton divers en compagnie des *lambswool et des cachemires* légers. Pour monsieur, deux lignes : une plus stricte et indémodable aux côtés d'une autre, plus « relaxe », sans oublier les magnifiques gilets réversibles aux couleurs vives et aux dessins cachemire coordonnés *à l'envers ! Pour madame*, des tailleurs et vestes classiques, bien sûr, ainsi que des vêtements plus fluides, jeunes et sportifs ! Nouveau, pour tous les fous du « green », voici « Daks Golf », une ligne qui vous propose des *vêtements prestigieux* et *voués* à la décontraction. 269, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.

***• HABILLEZ-VOUS* COUTURE**

Allez chez « Toutes griffes dehors » *veut dire s'habiller* avec les plus grande griffes françaises et à des prix défiant toute concurrence ! Comment cela est-il possible ? C'est parce que dans ces trois boutiques vous trouvez, griffés ou dégriffés, des fins de séries, des retours d'exportation (les marques ayant été livré trop tard) ainsi que des modèles prototypes (pour ces *derniers, la taille mannequin* est de rigueur). Voici donc une collection printemps-été aux allures dynamiques et haute en couleur, avec des chemisiers à partir de 390 F, des ensembles veste avec jupe culotte ou pantalon à partir de 790 F et des robes à *partir de 590 F. 84, rue de* Sèvres - 76, rue Saint-Dominique, et 17, rue Lecourbe à Paris.

***• LES MONTRES* MASCULINES !**

Les célèbres chaussures Bowen ont fait de cette griffe une *marque* prestigieuse qui persiste et signe dans la tradition et les valeurs sûres ! En effet, sa nouvelle ligne de montres nous le confirme. Elles sont en acier inoxydable, parfois plaquées or ou parfois les deux. Elles ont toutes un verre bombé avec une petite loupe pour voir la date du jour. Pour des modèles plus *chers, voici les phases de la Lune* et, encore, deux mini-cadrans indiquant le jour de la semaine ainsi que la date. Ces cadrans existent en blanc cassé, camel et vert très *foncé. Quant aux bracelets, ils sont* superbes et « couture sellier ». C'est le retour, enfin, des montres vraiment masculines ! De 990 F à 1 990 F dans toutes les boutiques Bowen.

• ACCESSOIRISEZ-VOUS !

Cela se passe au deuxième étage (ascenseur) et c'est une adresse en or, à savoir Michel Swiss, au 16, rue de la Paix, à *Paris.* Là, *vous* pouvez bénéficier de prix réduits sur tout ce qui touche l'univers du rêve : parfums, bijoux, accessoires, maroquinerie... Oui, les touristes étrangers ne manquent jamais ce rendez-vous, pourquoi pas vous ? Voici de superbes bijoux Yves Saint Laurent, ou signés Stern, en pierres de couleur. Vous aimez peut-être les foulards Dior, Céline *et Yves Saint Laurent* ? Ils y sont tous, et à des prix incroyables. Voici encore de la maroquinerie Lanvin, Didier, Lamarthe et autres marques italiennes magnifiques, sans pour autant oublier tous vos parfums et vos crèmes de beauté préférés !

• ARNOULD UN JOAILLIER RIVE GAUCHE

Arnould, un nom que les initiés connaissent bien puisque installé à Paris depuis 1890. Cette maison est un lieu privilégié dans le domaine de la création traditionnelle et originale de bijoux et plus particulièrement de bagues. Actuellement dirigé par deux jeunes passionnés de joaillerie : Romain Saïd et Emmanuel Benetreau, la maison Arnould propose avec un *égal* succès des modèles rehaussés de pierres précieuses ou de pierres plus insolites (tanzanite ou l'alexandrite). Ces bagues aux lignes élégantes ont parfois plusieurs styles : moderne, classique ou années *folles)*.

Notons également que ces deux jeunes créateurs fidèles à la tradition joaillière française propose à leur clientèle la création personnelle de leurs bijoux. 7, rue Racine, 75006 Paris.

Ça vient de sortir

Parfums nouveaux !

D'abord, il y a Christian Lacroix, le chou-chou de ces dames, qui vous propose son premier parfum, « C'est la vie » ! La fragrance est très sensuelle, fleurie et ambrée. Le flacon est beau et drôle à la fois, ce qui est tout à fait dans le ton du créateur Lacroix. Ensuite, il y a l'univers « Cottage anglais » de Laura Ashley, déjà célèbre pour ses tissus décoratifs, qui nous propose maintenant son parfum, « N 1 ». Il est présenté dans un très joli flacon imprimé de fleurs, dans une fragrance fruitée et fleurie.

Splash

Deux nouvelles façons de prendre son bain ! Commençons avec le parfum « Madame Rochas », né en 1960, qui, trente ans plus tard, se voit agrandi d'une ligne de bain. Faites aussi un splash dans la mer Morte ! Oui, parfaitement, et cela chez vous ! En effet, sous le nom de « Massada », vous trouverez des sels, des boues, des bains purifiants, des bains amincissants, tous aux actifs minéraux de la mer Morte.

Cosmétique pour stylos

Waterman, la grande marque de l'écriture, inventeur des cartouches à encre, continue d'innover en créant la cartouche autonettoyante. En effet, le stylo-plume avait tendance à s'encrasser d'impuretés et autres poussières dans le débit de l'encre. Dorénavant, ce ne sera plus qu'un mauvais souvenir. L'étui de 7 cartouches à 8,10 F.

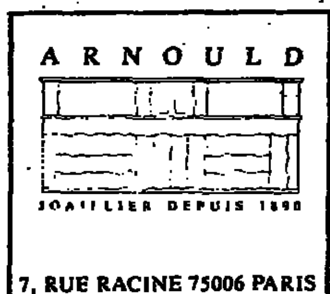
Chacun son shampooing

Pour les messieurs à la tempe grisonnante, faites attention aux reflets jaunes, il n'y a pas pire. Voici votre shampooing « Phytargent » de Phytosolba, à l'azulène de camomille, 35 F pour 150 ml. Pour ceux qui ont des pellicules et qui ont déjà tout essayé, Revlon propose sont shampoing ZP 11 Formula. Pour les cheveux gras avec états squameux et démangeaisons, voici le shampooing traitant de Neutrogena, « T-Gel », à base de goudron de houille efficace comme tout ! 44 F seulement les 125 ml.

Spécial déco !

Comment restaurer un meuble ancien, peint ou verni ? « Véraline », grand spécialiste en la matière répond à votre question en vous donnant des explications sous forme d'une bande dessinée. Envoi gratuit sur simple demande à Véraline, 106, avenue des Roissys-Hauts, BP 44, 91540 Mennecy Cédex.

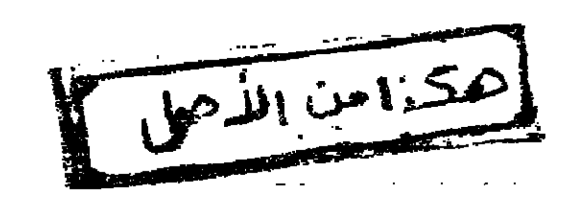
GUNNAR P.











Le Monde

TECHNOPOLES

NANCY-BRABOIS

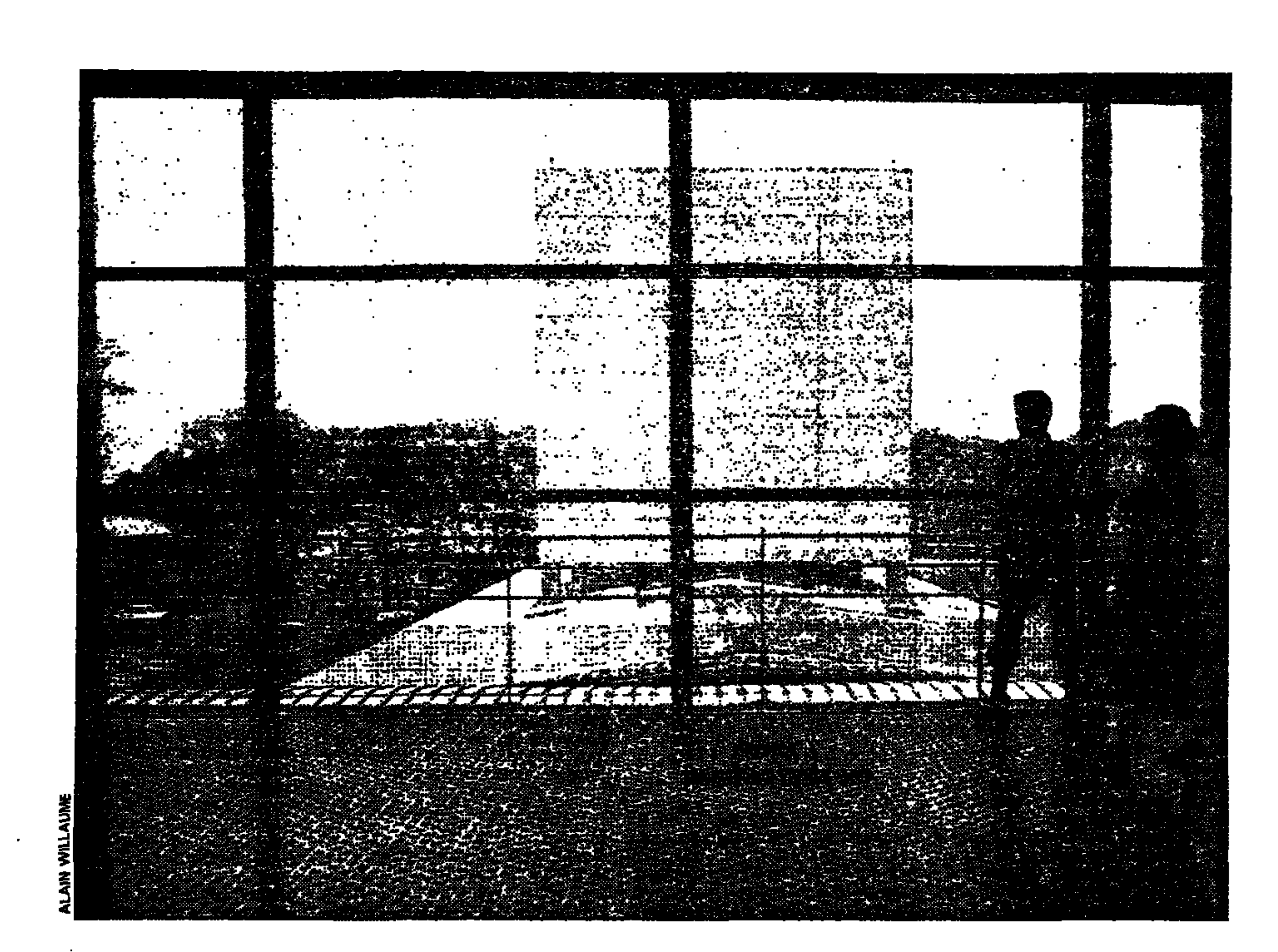
LES innovations les plus surprenantes ne sont souvent que la reprise de vieilles idées. Pierre Laffitte, qui fut le créateur de la formule « technopôle » dont il lança l'application en créant Sophia-Antipolis, l'admet tout à fait. *« La créativité,* explique-t-il, *a toujours été liée au choc des idées, aux échanges entre scientifiques, philosophes, marchands et banquiers, qui s'organisaient dans l'agora de la cité antique, les jardins de la Renaissance, les salons du XVIIIe siècle. » « Depuis la révolution industrielle,* ajoute-t-il, *cette convivialité urbaine a éclaté. Industriels, universitaires, chercheurs, n'habitent plus ensemble, ne se rencontrent plus, ne peuvent plus s'échauffer mutuellement. »*

L'objectif du technopôle est de leur permettre de retrouver cette connivence créative. C'est l'idée qui a présidé en 1968 à la création de Sophia-Antipolis puis, quelques années plus tard, de la ZIRST de Meylan à Grenoble et de Nancy-Brabois. Il s'agissait – démarche parallèle à celle qui était menée autour de quelques grandes universités américaines – de rassembler en un lieu agréable des chercheurs, des universitaires, des chefs d'entreprise dynamiques et de les inciter à échanger leurs projets et leurs soucis.

Le succès de la formule a prouvé sa pertinence. Peu de villes de quelque importance qui, aujourd'hui, ne jouent ou ne veuillent jouer la carte « technopôle ». Les plus importantes ont leur club international et le modèle occidental est en passe d'être copié à l'Est.

***« Le modèle est universel »,* aime à rappeler Pierre Laffitte. Il a aussi beaucoup évolué. Sans s'engager dans une querelle sémantique, on est en train de passer, pourrait-on dire, de l'âge du technopôle à celui de la technopole. Les villes prennent désormais en charge les préoccupations et les ambitions de leur technopôle qui n'était en somme, jusqu'à présent, qu'une zone industrielle plus « branchée » installée à leurs abords. Elles deviennent des technopoles, ces cités de la fin du vingtième siècle dans lesquelles les échanges retrouvés entre le monde universitaire, scientifique et industriel sont en passe de créer une nouvelle culture urbaine.**

J.-F. Simon



ALAIN WILLAUME

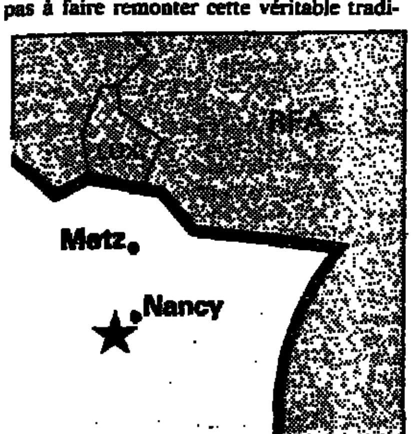
Les quinze ans d'une idée neuve

Le gadget des années 70 mobilise aujourd'hui les ambitions de l'agglomération

MILLE neuf cent quatre-vingt-trois. Dans une Lorraine coupée en deux par l'annexion allemande, Nancy oublie lentement la défaite de 1871 en digérant l'arrivée massive, depuis vingt ans, des Alsaciens-Lorrains qui ont choisi la France. Tout un petit peuple d'ouvriers, d'artisans, de paysans a accompagné dans l'exode les riches industriels et financiers qui ont pu rapatrier leurs capitaux. Pour la Lorraine du Sud, c'est une manne qui va progressivement réhabiliter une économie mise à mal par l'effort de guerre.

Dans ce contexte laborieux mais optimiste, l'industrie de la brasserie, en pleine restructuration, découvre la nécessité et les vertus de la formation. En 1893, le pastorien Duclaux, le doyen Bichat et le brasseur Antoni Moreau fondent la première grande école professionnelle de la ville. Intégrée à l'Ecole nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires (ENSAIA), l'école de brasserie rejoindra en 1971 quatre autres écoles d'ingénieurs au sein de l'Institut national polytechnique de Lorraine, l'INPL. Et en ville vieille, l'Ecole d'électricité et de mécanique, l'ENSEM, est toujours logée à l'enseigne de la « fondation Solvay », du nom de la famille d'industriels belges qui la créa au début du siècle. *« A Nancy, la symbiose entre les entreprises et les universitaires existe depuis un siècle »,* raconte le professeur Michel Boulangé, président de l'université Nancy-I, dans son bureau installé au premier étage de la somptueuse demeure style école de Nancy de l'imprimeur Bergeret.

Anecdotiquement, d'autres n'hésitent pas à faire remonter cette véritable tradition au dix-huitième siècle de Stanislas Leszczynski.



Pourtant, dans les années 60, les ambitions intellectuelles de Nancy semblaient devoir se confirmer dans des limites de plus en plus étroites, au fur et à mesure que s'affirmait la vocation industrielle de sa puissante voisine, Metz. *« La Lorraine dispose d'un puissant capital industriel, et sa vocation et son dynamisme ne sont contestés par personne (...). La Lorraine de l'université et de la recherche est moins connue, et c'est une surprise pour de nombreux visiteurs de découvrir le nombre et la qualité des laboratoires, instituts de recherche publics ou privés, souvent de niveau très élevé, et atteignant parfois une réputation mondiale dans leur spécialité »,* constatait en 1977 un petit groupe d'élus et d'économistes locaux, qui lançait l'idée d'un *« regroupement de la matière grise »* pour recréer les complémentarités du début du siècle.

Pour sortir du ghetto

Telle est bien l'origine du pôle technologique aménagé par la SOLOREM, la Société lorraine d'économie mixte, sur le plateau de Brabois, un espace boisé et vierge, situé dans les limites de la commune de Vandœuvre, à quelques dizaines de mètres de la faculté de médecine et de l'énorme centre hospitalier universitaire. Soutenu plus tard à tour de bras par le baron Bernard Guerrier de Dumast, personnage inévitable de la vie régionale, le projet suscita d'abord un beau scepticisme. Gadget, jouet pour les élus... Que n'en a-t-on pensé, dit et écrit ! Aujourd'hui, Bernard Guerrier de Dumast et ses amis peuvent savourer leur victoire. Le technopôle de Nancy-Brabois est considéré, par son importance, comme le troisième de France, après ceux de Sophia-Antipolis à Nice et de Grenoble, et toute l'agglomération reconnaît que son propre développement est en partie lié à l'évolution de la zone de Brabois. Ce qui n'empêche qu'en célébrant son quinzième anniversaire, le technopôle nancéien se pose la question de sa finalité, sinon de son efficacité.

Le technopôle actuel n'est pas sans présenter quelques failles. Si son aménagement est considéré comme une réussite irréprochable, en particulier grâce à la préservation sourcilleuse de la qualité naturelle de l'environnement boisé, on lui reproche souvent le caractère hétéroclite de ses occupants. A côté de petites unités issues plus ou moins directement de la recherche scientifique se sont installées des activités dont la spécificité technologique laisse songeur, depuis la direction régionale du réseau Renault jusqu'à celle des pompes funèbres générales, entre autres. *« C'est une question de mesure »,* explique Gérard Rongeot, directeur de l'Agence d'urbanisme de l'agglomération de Nancy (AUAN). *« A la limite, la présence de ces établissements évite la constitution d'un ghetto et donne au site sa crédibilité. Mais il faudra désormais bloquer ce type de développement pour privilégier le thème des technologies de pointe. »*

Le credo du technopôle reste néanmoins la dynamisation des transferts de technologies et de compétences. L'exemple de la petite société Mediacom, créée en 1986 par un universitaire, Daniel Fernandès, en est une belle illustration. Fondateur en 1973 du centre audiovisuel de l'université Nancy-I, Daniel Fernandès anime aujourd'hui une unité de réalisation de supports de communication à l'usage presque exclusif du monde médical. Avec trois collaborateurs, il développe en particulier la création graphique par ordinateur grâce aux contacts obtenus dans le réseau universitaire. Pourtant, Daniel Fernandès n'est pas installé sur le technopôle proprement dit, mais à quelques dizaines de mètres de là. *« L'infrastructure du technopôle ne m'aurait rien apporté ; en revanche, je ne me serais peut-être pas lancé s'il n'y avait eu l'incitation créée par l'esprit de technopôle »,* estime-t-il.

Mediacom n'est même pas passée par le CAT, le Centre d'accueil des technologies, la pépinière d'entreprises créée par l'association Promotech. Son marché était suffisamment assuré pour n'avoir pas besoin d'être expertisé, ce qui est l'une des missions de Promotech, l'autre consistant à accompagner les candidats à la création d'entreprise jusqu'à la réalisation de leur projet. Dans ce domaine, le CAT constitue un des meilleurs outils du technopôle de Brabois.

« Le technopôle, pour moi, c'est d'abord un environnement », insiste Daniel Fernandès. De fait, l'animation pour les responsables de Brabois, réunis au sein de l'association NBI (Nancy-Brabois Innovation), une priorité essentielle. Elle s'est traduite par la création d'un « centre de vie » – bureau de poste, restaurant rapide, cafétéria – et par l'instauration de rendez-vous, les « petits déjeuners » bimensuels. S'y ajoutent la lettre mensuelle d'informations de NBI et les « Entretiens de Brabois », colloques internationaux à périodicité variable qui attirent sur le site des experts de toutes les disciplines. Quant au nerf de la guerre, il est présent avec le fonds commun de placement, dont l'objectif est de rassembler 30 à 50 millions de francs à investir dans les entreprises innovantes.

Tout cela finit par composer un dispositif complexe, qui n'a plus guère de rapport avec les 50 hectares du site initial. Isolé à l'origine sur son plateau de Vandœuvre, le technopôle de Brabois est aujourd'hui en correspondance avec un système qui s'élabore progressivement dans toute l'agglomération nancéienne – au point que ses promoteurs commencent à évoquer, un peu rapidement peut-être, la constitution d'« une » technopole. Des convergences se forment avec, par exemple, le Centre régional de recherche image, plate-forme informelle de rassemblement des recherches graphiques à laquelle est associé l'Institut national de recherche en informatique et automatique (INRIA). Brabois attend également beaucoup du « pôle de gestion » qui s'édifie au cœur de la ville, autour de l'Institut commercial de Nancy.

Voilà de quoi, espère-t-on, régénérer la « concentration de matière grise » qui existe déjà à Brabois avec l'important capital universitaire qu'on y trouve. La liste est longue. Des formations dispensées dans les deux universités de Nancy (27 500 étudiants, 1 500 chercheurs), les cinq grandes écoles et l'unité de formation en génie des systèmes industriels de l'INPL (800 élèves – ingénieurs, plus de huit cents chercheurs). Il faut y ajouter les travaux menés dans les laboratoires du CNRS, de l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) ou de l'INRIA ainsi que la capacité de recherche générée par le centre hospitalier universitaire, ne serait-ce que par l'intermédiaire des unités de l'INSERM, et par les pôles de compétences disséminés dans l'agglomération, depuis l'Institut des biotechnologies (IBN) jusqu'à l'Institut lorrain des matériaux, *via* le NanCIE, Centre international de l'eau...

Aujourd'hui changer d'horizon

A coup sûr, la création du technopôle a permis l'émergence ou le renforcement d'une partie de ces potentialités. D'autres auraient vécu leur vie de toute façon, et auraient produit les mêmes effets. Dans quelle proportion ? C'est tout le fond du débat. *« L'ouverture d'un certain nombre de portes et l'effet de « vitrine » de Brabois ont des conséquences impossibles à mesurer,* estime le président de l'INPL, Michel Gantois. *Il fallait bien, un jour ou l'autre, matérialiser géographiquement le vieil état d'esprit économique en vigueur à Nancy. »*

Mais aujourd'hui, l'« effet- technopôle » a atteint à Nancy une limite. Il s'agit désormais d'aborder un nouveau siècle avec la fondation d'une métropole technologique à dimension européenne. C'est un formidable pari dont les industriels et les scientifiques regrettent qu'il soit, trop souvent, posé en termes trop étroitement politiques. Il y a, là aussi, une nouvelle dimension à acquérir par les responsables nancéiens, qui ont commencé à raisonner sur le principe de l'agglomération. Ici se trouve peut-être la clef de la mutation provoquée, il y a plus de dix ans, par une poignée d'utopistes volontaires.

BERNARD MAILLARD

Dans ce numéro

Le laboratoire à la rencontre de l'entreprise

La difficile catalyse des transferts de technologie

« BOCKEL, *Marchand, Assefeld, Antonczak...* » Dans la salle de travail nº 21 de la faculté des sciences de Nancy, André Pentenero, professeur de chimie-physique, distribue des conventions de stage. Ici la Suisse, là la République fédérale d'Allemagne, un peu plus loin Lyon et encore Paris. Chaque année, quatre cents étudiants en maîtrise partent ainsi pour trois mois en stage en entreprise. Beaucoup y resteront. « *Voilà un véritable transfert, qui plus est issu d'une tradition ancienne ici. On en parle peu, parce que le système fonctionne à merveille*, explique le professeur Pentenero. *Chaque année, les offres de stages des entreprises dépassent largement nos possibilités.* »

C'est d'ailleurs au sein de la faculté des sciences que sont nées au début du siècle les cinq grandes écoles d'ingénieurs de Lorraine, pas encore fédérées dans l'Institut national polytechnique (INPL). « *Les transferts de savoir ou de technologie sont, il est vrai, les héritiers d'une longue tradition nancéienne depuis le début du siècle* », confirme le professeur Michel Gantois président de l'INPL. Ainsi, l'Ecole des mines travaille actuellement sur des problèmes de solidification des fontes pour le compte de Pont-à-Mousson SA. Il s'agit là, semble-t-il, de la vingtième opération de recherche avec PAMSA en dix ans.

Mille chercheurs

En fait, on ne sait plus très bien, tant les passerelles sont anciennes. Les exemples sont multiples : de l'Ecole d'électricité et de mécanique, qui intervient lorsque le groupe sidérurgique SOLLAC décide de réviser la conception de ses processus d'élaboration de l'acier, aux chercheurs de la faculté des sciences, qui créent en liaison avec les industriels lorrains de l'agroalimentaire une structure commune, ARILEST... La naissance du technopôle de Nancy-Brabois n'aura pas été un simple coup de baguette magique politique destiné à calmer une Lorraine traversée par les crises successives de la sidérurgie et du textile. Mieux vaut y voir la cristallisation d'une « démarche technopolitaine ».

Attirer des entreprises intéressées par les recherches conduites à Nancy ou, mieux encore, favoriser des créations nouvelles par le biais des transferts de compétence ou de technologie était la philosophie qui a présidé à la création du technopôle. La réalité est plus floue. « *La quasi-totalité de mes contrats sont hors Lorraine* », nuance Jean-Paul Haton, chercheur à l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA). En intelligence artificielle, « *80 % des étudiants lorrains que nous formons quittent la région* ». En matière de transferts, l'INRIA n'est intervenu que sur la réalisation de quelques systèmes experts, en particulier d'aide au placements financiers avec la Société nancéienne et Varin-Bernier (SNVB, membre du groupe CIC) et d'aide à l'apprentissage de consignes pour la coulée continue avec SOLLAC. Et, sur le technopôle même, dans un travail de rééducation vocale des malentendants avec la société ECM.

« *Normal !*, répond le professeur Gérard Beck, délégué régional du CNRS, *la France est à peine de la taille de la Californie. A Nancy travaillent mille chercheurs qui réalisent 250 millions de francs de chiffre d'affaires. Comment voulez-vous que nous limitions nos transferts à la région*, a fortiori *au technopôle ? Notre rôle en Lorraine doit s'entendre comme un soutientechnique aux entreprises.* »

Nancy subit le défaut de tout créatif, l'individualisme. « *Demander aux universitaires nancéiens de se lancer dans l'industrie revient à peu de chose près à demander à un grand cuisinier d'ouvrir une pizzeria* », commente le docteur Max Amor, tête pensante de la société Medicorp. Un homme qui sait de quoi il parle puisque avant de se lancer sur le technopôle dans la production industrielle de cathéters, il fut en qualité de cardiologue l'un des piliers hospitalo-universitaires du CHU. « *Leur devise reste « publier ou mourir », et ils arrivent mal à intégrer dans leur démarche la cuisine commerciale qui est notre lot quotidien.* » Si Nancy-Brabois n'a pas encore atteint sa masse critique, c'est sans doute parce que l'interpénétration université-technopôle y est encore trop faible.

L'attrait des aides publiques

A la nuance près que là où le technopôle, zone géographique, semble marquer le pas, le technopôle-système, état d'esprit cher au baron Bernard Guerrier de Dumast, président de Nancy-Brabois-Innovation (NBI), s'en tire beaucoup mieux. De nombreux transferts technologiques réussis ces quinze dernières années relèvent certes d'une « démarche technopolitaine », mais hors technopôlitaine.

A titre d'exemple, la société SEPAREX s'est installée en 1985 sur la zone industrielle de Champigneulles, dans la banlieue nord de Nancy. Spécialisée en chromatographie industrielle, SEPAREX développe ces procédés de purification à grande échelle de produits jusqu'alors impossibles à purifier par les méthodes classiques de distillation ou de cristallisation. Ces techniques ont été mises au point à l'Institut des biotechnologies de Nancy.

« *Brabois n'est qu'à un quart d'heure de voiture. Etre à Champigneulles ne m'empêche pas d'avoir des contrats de recherche avec l'université Nancy-I ou l'Ecole nationale supérieure des industries chimiques* », explique Pierre Bourgogne, le PDG de SEPAREX, qui ne se cache pas d'avoir choisi ce site en raison des aides publiques. Même le président de l'INPL, Michel Gantois, a installé il y a treize ans les Ateliers de traitement thermique et ionique (ATTI) et Techniques métallurgiques avancées (TMA), deux sociétés spécialistes du traitement thermochimique dont il est à l'origine, sur la zone industrielle d'Heillecourt, à une quinzaine de kilomètres de Brabois : « *La préservation d'un certain style d'apparence du technopôle était incompatible avec les moyens industriels dont nous avions besoin ainsi qu'avec la production de machines lourdes* », souligne-t-il aujourd'hui.

Quant aux échecs de transferts, ils semblent être essentiellement dus au fait que la dimension économique du projet n'est que trop peu souvent prise en compte dès le début du processus : « *Il ne suffit pas de mettre en un même lieu universitaires et entrepreneurs pour obtenir un transfert*, estime Henri Bégorre, directeur d'études à l'Ecole nationale supérieure d'électricité et de mécanique (ENSEM), maire de Malzéville et vice-président du district, délégué aux affaires universitaires. *Encore faut-il les mobiliser autour d'un projet commun viable dans une opération qui inclut dès le départ tous les aspects de la question, y compris l'étude du marché.* »

A l'unité 284 de l'INSERM, on répond cinq sur cinq. Avec une cinquantaine de chercheurs, l'unité dirigée par le professeur Jean-François Stoltz oriente ses recherches vers la biologie cellulaire, l'hématologie, le génie cellulaire et la biotechnologie des protéines. Parallèlement, l'unité dispose d'une équipe destinée à valoriser économiquement ses travaux, une troisième équipe testant les prototypes en situation de laboratoire de routine. Sur la dizaine de transferts réalisés en cinq ans par l'unité 284 de l'INSERM, huit l'ont été sur le technopôle avec la société SEFAM, spécialisée dans le génie médical.

« *Nous gagnerions certainement plus d'argent avec des contrats de recherche pour des grands groupes industriels français ou étrangers*, souligne le professeur Stoltz, *mais cette valorisation de nos recherches sur le plan local n'est pas pour nous déplaire.* »

Faire communiquer

Pour l'heure, Nancy-Brabois revendique une quinzaine de créations d'entreprises directement issues de la recherche locale. Mais là n'est certainement pas sa principale réussite. Son succès réside plutôt dans l'état d'esprit qu'il a su générer pour faire communiquer entre eux des gens de culture différente qui se complètent mais qui n'ont pas l'habitude de vivre ensemble. « *Il faut reconnaître que, sans lui, nous ne nous serions pas lancé dans notre projet de plate-forme de recherche et développement agro-bio-industrielle*, concèdent les professeurs Engasser et Bagrel, de l'Institut des biotechnologies. *L'exemple des autres nous a aidés à nous jeter à l'eau. Sans Nancy-Brabois, le projet n'aurait certainement pas existé, ou du moins il serait venu beaucoup plus tard.* »

La symbiose est loin d'être parfaite au royaume de Brabois : « *Il serait bon que tous nos chercheurs parrainent une PMI*, souhaite Gérard Beck. *Le chercheur passerait au moins une journée par mois dans l'entreprise. Cela ne pourrait qu'être bénéfique pour l'un comme pour l'autre.* » Quand à Henri Bégorre, il appelle de ses vœux un rapprochement sous forme de convention avec la région lyonnaise : « *Là-bas, beaucoup de PME aimeraient des relations plus étroites avec des laboratoires qui, malheureusement, débordent de demandes. Nancy a certainement là une carte à jouer.* »

L'intérêt de Nancy-Brabois ne réside finalement pas tant dans les transferts qu'il facilite que dans ceux qu'il n'aurait pas entraîné s'il n'avait pas existé. C'est d'autant plus vrai que la concurrence entre technopôles est chaque jour plus aiguë. Récemment, Gérard Beck a reçu un appel téléphonique d'un cabinet parisien, chargé d'une étude pour la ville de Strasbourg. Il souhaitait en savoir plus sur les atouts nancéiens en matière d'informatique, la capitale alsacienne projetant de créer chez elle un grand pôle informatique : « *Voilà qui est quand même inquiétant*, note Beck, *même si, dans le cas présent, c'est le nain qui s'attaque au géant.* »

OLIVIER LEDERLÉ

L'eau sous toutes ses facettes

Une concentration de moyens de recherche et d'audit au service des collectivités locales

Au cœur de la démarche généraliste de Nancy-Brabois est venue se greffer depuis 1985 celle, radicalement thématique, du Centre international de l'eau de Nancy, le NANCIE, et de son prolongement, le tout jeune « Pôle de l'eau », au service des collectivités locales en matière d'audit, de recherche, de formation et de transferts technologiques.

Pôle de l'eau. Une idée neuve à Nancy, née d'un constat : l'eau, élément vital, devient rare et chère. Cette situation oblige désormais à une gestion tant qualitative que quantitative des ressources dans le monde entier. La démarche du Pôle de l'eau est de regrouper en un même lieu différentes structures privées ou publiques capables, par leur complémentarité, d'offrir une panoplie de services abordant tous les problèmes, y compris ceux liés aux loisirs.

« *La volonté constante de l'agglomération et le rôle moteur de notre association scientifique et technique ont permis d'attirer des institutions et des équipements qui dépassent aujourd'hui la masse critique et nous rendent encore plus crédibles vis-à-vis de nos partenaires nationaux et internationaux* », souligne Claude Gaillard, député de Meurthe-et-Moselle et président du NANCIE. De cette volonté est donc né un pôle thématique aux multiples facettes, enchevêtrement de cuves, bacs, tuyaux voisinent avec des laboratoires, une usine de traitement ultra-moderne et même une piscine, tous nichés sur le site de l'ancienne usine des Eaux Saint-Charles, entre deux jardins municipaux de Vandœuvre.

Diagnostic des piscines

Parmi la douzaine d'institutions publiques, parapubliques ou privées installées sur le pôle, la plus originale est sans doute Aqua-Promo-Conseil. APC est un bureau de diagnostic des piscines. Avec une particularité : son capital est détenu à 51 % par l'université Nancy-I. APC travaille en étroite collaboration avec les autres organismes du pôle qui assurent, chacun dans leur domaine, la gestion d'initiatives propres ou d'opérations concertées. C'est en particulier le cas pour le laboratoire d'analyse et de recherche du pôle qui abrite sur 3 000 mètres carrés plusieurs *structures privées ou publiques*.

C'est également Nancy qu'a choisi la SOGEA – l'un des trois grands distributeurs d'eau français – pour développer son centre de recherche national sur les eaux usées. La Fédération française de natation, celle des maîtres nageurs-sauveteurs, ainsi que l'Ecole française de natation, ont décidé le transfert de leur siège respectif de Morzine à Nancy, dans le cadre du Centre international d'étude, de recherche et de formation aux métiers de l'eau. « *Notre atout réside sans doute dans notre structure thématique, qui peut directement engendrer des retombées concrètes pour les institutions du pôle*, explique Patrick Faivre, responsable des contacts internationaux et de la formation au NANCIE. *Nous privilégions aussi dans notre réflexion la dimension « loisirs ». Nous avons doté la nouvelle piscine de Vandœuvre d'équipements spéciaux qui en font un site expérimental dans le domaine des eaux de loisirs.* »

Un jeu indispensable

L'idée qui a présidé, il y a cinq ans, à la création du NANCIE, la locomotive du pôle de l'eau, était de faire un centre de recherche, de formation et de transferts technologiques qui s'appuierait sur le potentiel scientifique et technique lorrain. En peu de temps, le NANCIE a acquis ses lettres de noblesse : par ses expertises d'Alger à Moscou en passant par Tunis, Rabat ou Monaco ; par ses recherches sur la gestion automatisée des réseaux d'assainissement, mais aussi par la signature en novembre 1987 d'une convention avec l'Organisation mondiale de la santé. Il achève pour l'OMS l'évaluation de la décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement en Europe (les premiers résultats seront communiqués en juin prochain à Belgrade).

« *Dans notre hall-pilote en eau potable, nous travaillons actuellement au programme « Biofilms » d'étude de la qualité des eaux tant à l'étape de leur traitement que de leur distribution*, indique Thierry Coulon, responsable de l'innovation et de la recherche au NANCIE. *Ces travaux sont menés en liaison avec l'Agence de protection de l'environnement des Etats-Unis (EPA) qui passe là son premier contrat avec l'Europe.* » Même démarche, avec OTV, filiale de la Générale des eaux, qui vient d'acquérir la licence du programme Biolift, un nouveau procédé d'épuration biologique, utilisant la technique des lits fluides.

La recherche – un budget de 13 millions de francs en quatre ans – reste donc le point d'ancrage du NANCIE et du pôle de l'eau : « *La recherche doit impérativement se solder par un transfert vers l'industrie qui signifiera des rentrées d'argent. Celles-ci induiront elles-mêmes de nouveaux programmes de recherches. Il s'agit pour nous d'un jeu indispensable* », notent Patrick Faivre et Thierry Coulon.

O. L.

Les convictions d'un président

Bernard Guerrier de Dumast, le moral et la morale

SI l'on pose quelques questions, forcément indiscrètes, sur sa vie et sa carrière, à Bernard Guerrier de Dumast, il s'agace : « *Quel intérêt ?* » Le président de Nancy-Brabois Innovation (NBI), secrétaire général du groupe Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, accepte d'exister publiquement, mais ne le revendique pas. Il se méfie de l'esbroufe, des effets médiatiques. Il pense au fond de lui-même que les choses avancent à petits pas, dans la discrétion. A condition d'être portées par une volonté.

Lui en a une – presque une passion – qu'il s'est découverte au fil des années : le développement régional. Surtout ne pas lui parler du technopôle de Brabois comme d'une fin en soi ! « *Tout ne passe pas et ne se résout pas par le technopôle-système. C'est un élément parmi d'autres.* » Vie professionnelle aux activités multiples, engagement municipal (adjoint au maire de Nancy chargé... du développement économique) et présence dans tout ce que la Lorraine compte de structures économiques ne font qu'un chez ce personnage de cinquante-huit ans, qui pose sur les hommes et les organisations un regard presque candide, paraissant faire peu de cas des aléas de la politique politicienne pour ne retenir que l'essentiel : le moral et la morale. *Les deux vont de pair*, souligne-t-il dans un petit recueil des billets éditoriaux qu'il écrit pour la lettre de la chambre de commerce (1).

Une notice biographique de onze centimètres dans le *Who's who ?* Le baron Dumast, pour un peu, demanderait qu'on l'en excuse. Et cette noblesse, issue du Roussillon d'avant qu'il soit français ? Cette plaque Guerrier de Dumast sur une rue proche de la place Stanislas (un trisaïeul, Prosper, commissaire ordonnateur des guerres, comme plusieurs ancêtres de la famille) ? Cette vice-présidence régionale de l'Association de la noblesse française ?...

Service !

La réponse tient en un mot : service. « *La noblesse n'a de sens que si elle est au service des autres. Les Guerrier de Dumast ont toujours été au service de l'Etat. Nous sommes, avec l'un de mes frères, la première génération qui travaille dans le privé. Mon engagement dans la vie publique est dans le droit fil familial.* »

Chevalier de l'ordre de Malte : service. Engagement dans le développement économique et la vie politique locale : service. Et surtout pas service d'un parti. « *Je respecte ceux qui militent, mais je tiens tellement à ma liberté ! La politique, je la vis au sens grec du terme et je suis capable de travailler avec des gens qui ne sont pas de mon bord.* » Bernard Guerrier de Dumast aime se définir comme un « *libéral éclairé* » car « *le libéralisme a ses limites* ».

Mais les « politiques », eux, ne se servent-ils pas de l'homme, de son action, du succès de Nancy-Brabois après des années de travail dans l'ombre ? « *Les politiques ont soutenu dès le départ le technopôle. S'ils s'en servent maintenant pour l'image de Nancy, ça ne me choque pas. Et s'ils se servent de moi à des fins d'intérêt général, je suis d'accord.* »

Même s'il n'en est pas l'inventeur (2), Bernard Guerrier de Dumast personnifie aujourd'hui le technopôle qu'il préside depuis le 16 juin 1984. « *Chargé du développement économique dans la municipalité d'André Rossinot, il m'est très vite apparu qu'il fallait quelques instruments pour mener une action efficace. J'ai découvert le technopôle. Ce pouvait être un moyen de développement. J'ai demandé à en prendre la présidence, qui était vacante.* »

A l'époque, en pleine reconversion lorraine, on songeait seulement à faire venir les entreprises. « *J'ai commencé en faisant le voyageur de commerce. Et je me suis progressivement rendu compte que le problème n'était pas de vendre de l'espace, mais de vendre l'intelligence et le savoir-faire concentrés sur le technopôle.* »

Le néophyte se convertit aux principes du père fondateur, Pierre Laffitte. Il théorise à son tour, opposant « l'espace » à « l'esprit », et proposant un « *concept systémique : imposer le partenariat entre le monde économique et le monde scientifique et universitaire* ». Son modèle : « *le souk* ». « *Je crois aux concentrations d'activités ; il y a concurrence et entraide et il en naît une convivialité féconde.* » Une démarche empirique, progressive, et qui ne peut aboutir qu'à l'élargissement de la fonction technopôle : « *L'objectif n'est pas de parfaire la ZAC de Nancy-Brabois, mais de contribuer au développement au sens large.* »

Faire vite

Le moment est maintenant arrivé où la ville et la région vont pouvoir valoriser le travail accompli. Avec la rançon du succès. Pour garder « l'esprit », Bernard Guerrier de Dumast et son équipe refusent l'implantation d'entreprises qui ne viennent à Brabois que pour « *bénéficier de l'image* ». Ce que lui reproche, par exemple, André Rousselot, le maire socialiste de Vandœuvre, l'une des communes où se situe NBI.

Tenir le cap, ne pas confondre la fin et les moyens : voilà aujourd'hui le souci de Bernard Guerrier de Dumast. Ce technopôle, « *élément fédérateur de l'agglomération* », à quoi doit-il servir au fond ? L'emploi, d'abord. « *Il a un effet starter sur les créations d'emplois.* » Pour le président de NBI, « *l'esprit technopôle* » (...) « *a un caractère prérévolutionnaire sur les plans économique, industriel et sociologique* ». Il favoriserait une nouvelle manière de vivre et conduirait à de nouvelles formes d'emploi.

Autre finalité : l'Europe. « *Tout le monde le dit, l'Europe future sera celle des villes. Ne pourront prétendre accéder à ce réseau des eurocités que les villes-technopoles. L'agglomération Nancy-Metz, avec ses complémentarités, en est une. Il faut faire vite, c'est notre seule chance.* »

C'est, bien sûr, du long terme. Car, Bernard Guerrier de Dumast en est conscient, il y a parfois loin du discours à la réalité. « *Rien n'est joué, on est loin d'avoir gagné. Mais il y a des choses qui marchent. La difficulté, c'est d'animer en permanence. Cela demande un effort énorme et constant pour remuer tout cela.* » Le long terme, il en a fait sa vocation. Même si ce n'est pas toujours très payant politiquement. Mais cela ce n'est pas son affaire.

YVES AGNÈS

(1) *Et après ?*, Presses universitaires de Nancy, 1986.

(2) Le premier président était son prédécesseur au secrétariat général de Pont-à-Mousson, Bernard de la Roche-Saint-André, décédé.

Les mordus et les sceptiques

Il reste du chemin à parcourir pour faire se rencontrer le petit monde de la « high tech ».

LE technopôle ne se livre pas d'un coup et les non-initiés, perdus dans la circulation en centre-ville, sont loin de se douter que la direction à suivre est celle... du terrain de camping de Brabois, savoureux rappel d'un balisage archaïque. Après deux ans de palabres entrecoupées de campagnes électorales, aménageurs, municipalité et ponts et chaussées viennent enfin et seulement de se mettre d'accord pour donner au cœur nancéien de la « high-tech », une signalisation digne de ce nom.

Une fois gravie la rude côte, le visiteur découvre dans la foulée centres de recherche, campus universitaires, ensemble résidentiel, parc d'entreprises confirmées et pépinière d'entreprises balbutiantes. Une maquette d'architecte grandeur nature qui se conjugue en vert : forêt de hêtres et de chênes, sapinière, herbe de l'hippodrome et parc du château de Brabois enveloppant, en effet, les bâtiments du technopôle.

Au dire des responsables une véritable fourmilière : des étudiants qui envahissent les locaux des sociétés prestigieuses – Matra, Alsthom, laboratoires Boiron, – les chefs d'entreprise investissant les laboratoires des chercheurs, ces derniers faisant le siège des sociétés, inventions en tête, ou encore mieux, fondant leur propre entreprise dans la couveuse rose du Centre d'accueil des technologies. En fait, ce qui frappe, c'est avant tout le silence, à peine troublé par le chant des oiseaux et le bruit de l'autoroute de Lunéville, masquée par les arbres. Où bat le cœur de ce technopôle ? Par quels canaux cachés passe donc cette énergie qui transforme en organisme vivant ce qui ressemble encore trop à une zone industrielle cinq étoiles avec ses places de parking bien délimitées et ses routes proprement bornées de billots de bois ?

« Au Centre de vie, sans doute », imagine tout d'abord le visiteur. Ce centre d'accueil et de restauration inter-entreprises devrait forcément être le lieu de rencontres de toute cette matière grise en suspension. En fait, la réalité est plus prosaïque. Des *« petits déjeuners »* bimensuels y sont bien organisés, pour que tous les habitants du technopôle se retrouvent, en toute décontraction, autour de conférences-prétextes. Certains en profitent pour présenter leurs derniers-nés, d'autres pour échanger des tuyaux : *« Tu es content de tes stagiaires de l'ENSM ? » « Ton problème de commercial en Rhône-Alpes, comment tu l'as réglé ? »* Mais, ombre au tableau, tout le monde ne vient pas, certains par désintérêt, d'autres par manque de temps. *« Ce n'est pas parce qu'on s'y congratule qu'on y traite les dossiers au fond »*, lâche un sceptique qui pourtant vient de temps en temps pour *« montrer sa bobine »*.

Un « club house » au château

Installé au cœur du campus industriel, le *« centre de vie »* est, avant tout, un restaurant d'entreprises, géré par la Sodexho, qui sert quelque deux cent cinquante repas par jour. Les « transferts inter-entreprises » se limitent généralement à la moutarde. On aurait même tendance à *« s'y ennuyer ferme entre midi et deux »*, la seule animation existante – une agence de voyages – ayant déserté l'an dernier, faute de clients.

Les aménageurs du technopôle n'ont toutefois pas dit leur dernier mot. Ils lorgnent désormais du côté du château de Brabois, installé derrière l'hippodrome et qui abrite actuellement un restaurant et un centre équestre, l'Eperon de Nancy. Les murs rongés du château, les pavés disjoints de la cour et les murets en ruine tranchent singulièrement avec l'immense bateau en aluminium de l'Institut national d'information scientifique et technique (INIST) que l'on aperçoit par-dessus les hangars. Qu'importe, tout est déjà dans les cartons des aménageurs : l'Eperon sera relogé dans de nouveaux bâtiments, le château, transformé en « club house ». Une façon pour les aménageurs d'essayer de retenir sur le plateau des travailleurs qui s'empressent de redescendre en ville, une fois leur journée finie.

ALAIN WILLAUME

Une entreprise de pointe à Brabois : Medicorp spécialisé dans les catheters

Pierre Blondelet en sait quelque chose. Comme 25 % des résidents du plateau, il travaille et vit dans *« la ville au vert »*. A la tête de l'association Vivre à Brabois, créée en juin dernier, il tente de faire se rencontrer ce monde « high-tech » dans des séances de gymnastique ou des tournois de tarots. En septembre, quelque cent vingt foyers étaient déjà venus grossir les rangs de ce club et le journal trimestriel gratuit était diffusé à plus de 2 000 exemplaires. *« Une misère à côté de ce que cela pourrait être. »*

L'animation sur le technopôle ? Un vœu pieux et ce ne sont pas les étudiants installés sur le plateau qui diront le contraire. Les occupants de l'Ecole nationale supérieure d'agronomie et des industries agroalimentaires (ENSAIA) semblent largement indifférents à ce qui se passe *« de l'autre côté de l'hippodrome »*. Penchés sur leurs éprouvettes et leurs ordinateurs, enfermés dans les serres ultramodernes reproduisant tous les climats du monde, ils envient plutôt leurs congénères chanceux de l'Ecole des mines... restés en centre-ville. Les étudiants de l'ENSAIA sont, eux, parqués dans des petits blocs de quatre étages et, démunis de moyens de locomotion après huit heures du soir, il ne leur reste plus qu'à *« se croquer les godasses jusqu'au centre-ville »*.

« L'important, c'est d'y croire »

Dans l'esprit technopôle, une passerelle timide a bien été jetée entre étudiants et industriels avec la récente création d'une junior-entreprise, l'ADN (Agro-alimentaire développement Nancy). Mais l'essentiel des relations se limite encore, selon un des responsables de l'ADN, à *« la retape des entreprises pour récupérer des sponsors »*.

Nombre de ces entreprises sont venues sur ce « Silicon plateau » *« parce que tout le monde y est et que cela fait chic »*. Les rapports entre sociétés relèvent plutôt du bon voisinage. Cet ingénieur de TRI-TI – une filiale de Philips chargée de maintenance informatique – n'a, par exemple, jamais vu un chercheur et n'a, de toute façon, besoin de personne pour régler ses problèmes : c'est le rôle de la maison mère. Seuls quelques stagiaires de l'Institut national polytechnique de Lorraine (INPL) défilent chaque année dans ses locaux. Dans cette quête d'une vie collective, il ne reste plus que le Centre d'accueil des technologies (CAT), pépinière d'entreprises, installé sur un monticule à l'extrémité ouest du plateau. Avec ses deux ailes reliées par un couloir de verre, le CAT embrasse d'un coup d'œil tout le technopôle jusqu'à la barre du CHU Brabois. Dans l'aile gauche, Promotech et l'Institut européen des entrepreneurs de Lorraine : dans la droite, l'UFR en génie des systèmes industriels animés par Maurice Castagné et Claudine Guidat de Queiroz, maîtres de conférences. Ces deux universitaires s'efforcent, eux, d'insuffler vie à la coquille de Nancy-Brabois. Avec leur bataillon de consultants-juniors et d'ingénieurs thésards, ils coopèrent en permanence avec les PME du site et d'ailleurs, réalisant des études et défrichant de nouveaux marchés à l'étranger. *« Pour une fois qu'on les a tous sous la main ! »*, s'enthousiasme Claudine Guidat de Queiroz, qui, à trente-deux ans, mène une triple vie de chef d'entreprise, universitaire et consultante.

Chefs d'entreprise-vedettes du technopôle, Bernard Deymié et Max Amor sont de la même trempe. Le premier a volontairement installé son Institut français des boissons et de la brasserie-malterie sur le plateau, pour profiter de la présence des centres de recherche. *« Nous faisons sous-traiter par eux ce que nous ne savons pas faire »*, explique cet industriel qui voudrait voir s'installer autour de lui *« encore plus de chercheurs et d'un encore plus haut niveau »*.

Brillant cardiologue, Max Amor a, lui aussi, délaissé les rails d'une carrière confortable, pour monter sa société de matériel médical de pointe. Ultime pied de nez aux mandarins du corps hospitalier, ce remuant petit-fils du grand rabbin du Maroc a installé sa société sur le technopôle en face de la barre du CHU Brabois. A charge pour cet adepte des méthodes américaines de, tout à la fois, tester ses prototypes à la faculté de médecine, confier des études aux chercheurs et dénicher de futurs collaborateurs parmi la cinquantaine de stagiaires testés chaque année.

Grâce au travail de ces « bulldozers », le petit monde du plateau s'ébroue lentement, sous le regard intéressé des penseurs du technopôle, réfugiés, eux, en centre-ville dans l'ancienne Manufacture des tabacs. Cela fait quinze ans qu'à Nancy, élus, fonctionnaires et animateurs du technopôle se battent pour faire vivre une abstraction ! Parmi eux, une quinzaine d'anciens cadres supérieurs, retraités ou laissés sur le bord de la route par la crise économique, qui, depuis le départ, ont été associés à cette folle aventure. Ces ex-banquiers, commerciaux et industriels de haut vol se sont répartis le travail, suivant la règle de deux hommes par poste. *« histoire*, précise Jean Courquin, co-directeur du technopôle, *de profiter un peu de nos petits-enfants »*.

Computervision, l'occasion manquée

Tout au fond du technopôle de Brabois, en bordure immédiate de l'autoroute A 33, un immense bâtiment et des parkings vides. Et une enseigne, bleue sur fond blanc : Computervision. Ici rôdent les fantômes d'un beau rêve, et le souvenir d'une aventure qui, tout de même, ne fut pas pour rien dans la notoriété de Nancy-Brabois : l'éphémère implantation de 1985 à 1988, de la seule usine française d'un géant américain de l'informatique. Accueillie dans l'euphorie par les élus locaux, elle est repartie en catimini vers la République irlandaise, qui offrait de meilleures conditions financières, en particulier grâce aux primes de la Communauté européenne.

Fondée en 1969 à Bedford (Massachusetts), la Computervision Corporation a rapidement pris place parmi les leaders mondiaux en matière d'automatisation du processus industriel, grâce à ses systèmes de conception et de fabrication assistées par ordinateur. En 1982, la firme ajoutait à ses six usines américaines un premier centre de production en Europe, à Francfort-sur-le-Main (RFA). La même année, elle se mettait en quête d'un site d'assemblage en France et le trouvait à Nancy-Brabois. Le protocole d'achat d'une surface de 5 hectares étant signé en mai 1982, la première pierre était posée, en grande pompe, le 19 mars 1984. Un an plus tard, l'inauguration d'une première tranche de 5 000 mètres carrés – il ne devait pas y en avoir d'autre – était saluée avec enthousiasme comme le premier événement majeur sur le technopôle.

Les félicitations qu'on s'adressait alors à Nancy ne manquaient pas de fondements. D'abord parce que les dirigeants de Computervision eux-mêmes s'y s'associaient sans arrière-pensée : *« La qualité de l'accueil que nous avons reçu ici, comme l'originalité du site, ont pesé pour beaucoup dans notre décision »*, répétaient-ils à l'envi. Un bon point pour les initiateurs du pôle, qui avaient tenu à lui conserver son environnement naturel... à l'américaine.

Mais le départ – à l'anglaise – de Computervision a aussi mis en évidence les carences locales. En matière d'incitation tarifaire, et dans le domaine des communications. A leur arrivée, les Américains avaient prévenu : *« Nous avons besoin d'une bonne desserte aérienne pour notre fret. » « Aucun problème, nous construisons à 20 kilomètres d'ici un aéroport régional »*, avaient répliqué les Lorrains. Promesse téméraire. La première pierre de l'aéroport Metz-Nancy n'a été posée qu'en 1989, et les responsables de Computervision avaient transféré leur unité de production en Irlande depuis près de deux ans.

B.M

Un steak en trente secondes

UNE omelette cuite en cinq secondes, un steak en trente. Et cela grâce à un alliage miracle pour les poêles à frire inventé après la rencontre entre un chercheur du CNRS et une PME de la grande banlieue nancéienne, France-Grignotage à Sommerviller.

Ce n'est pas tous les jours que mathématiciens et chercheurs viennent au secours de la restauration rapide ! Surtout lorsque la collaboration portant à l'origine sur un programme de recherche quasi fondamentale se traduit par des résultats économiques aussi concrets. C'est pourtant ce qui est arrivé à cette petite entreprise, fondée en 1985 et spécialisée dans les équipements pour restauration rapide.

L'histoire – presque de la science-fiction – commence il y a un peu plus de quatre ans en Grande-Bretagne où un groupe de mathématiciens met au point un être mathématique à plusieurs dimensions. Peu de temps après, un chercheur nancéien, Jean-Marie Dubois, tente d'appliquer les travaux de ses confrères britanniques à son domaine d'activité : les alliages. Bien vite, les résultats dépassent les espérances de toute l'équipe du laboratoire de sciences et génie des matériaux métalliques du professeur Beck qui travaille dans les sous-sols de l'Ecole des mines de Nancy.

Au même moment, à Sommerviller, Jean-Charles Weber, gérant de la SARL France-Grignotage, réfléchit sur les difficultés que rencontrent les restaurateurs pour détruire les odeurs et nettoyer grills et plaques de cuisson.

C'est autour de ces deux questions que le chemin de l'industriel croisera celui du chercheur, lorsque Jean-Marie Dubois publiera ses travaux sur les alliages quasi cristallins. C'est-à-dire des alliages de cristaux métalliques, *« très résistants à l'abrasion, à la corrosion, d'une très grande dureté et d'une conductibilité surprenante »*, de l'avis même de Jean-Charles Weber, qui ne se fit pas prier pour lancer France-Grignotage corps et âme dans la fabrication industrielle des grills, casseroles, poêles à frire, barbecues et autres plaques de cuisson.

Rançon de la gloire, la petite PME de Meurthe-et-Moselle commence à être courtisée par des multinationales qui verraient du meilleur effet son nouveau matériau appliqué à leur gamme de produits.

La société vient, d'autre part de se voir attribuer le prix de l'innovation de la région Lorraine en même temps qu'elle portait sur les fonts baptismaux à Giraumont, dans le pays haut-meurthe-et-mosellan, sa nouvelle unité de production « HTTI », pour « haute technologie thermique industrielle », qui devrait employer cinquante personnes d'ici à trois ans.

O L

Redécouverte du design

L'esthétique industrielle prend un nouveau départ

DESIGN : « *Esthétique industrielle appliquée à la recherche de formes nouvelles et adaptées à leur fonction* », nous dit le dictionnaire Robert. Dans le franglais courant, ce mot désigne surtout une esthétique fortement teintée de modernisme. Mais cette définition – réductrice – est loin de coïncider avec le vocabulaire professionnel. Pour les spécialistes, le design est d'abord « *la gestion de l'innovation* », formule qui englobe aussi bien l'esthétique de l'objet fabriqué que son ergonomie (la science de l'adaptation des outils au corps et à l'esprit humain), la sécurité, l'hygiène, ses rapports harmonieux avec l'environnement ou son ingénierie. Il s'agit donc d'une discipline qui touche tous les secteurs d'activité, de la banque aux transports en passant par l'agro-alimentaire et la machine-outil.

Mais cette discipline a du mal à s'imposer en France. Beaucoup de professionnels la perçoivent comme un investissement peu rentable, réservé à quelques grosses entreprises (l'aéronautique, la SNCF ou les constructeurs automobiles). De ce fait beaucoup de produits français sont absents du marché international parce qu'inesthétiques parfois mal adaptés et souvent plus chers. Car la beauté et la qualité sont indissociables, affirment les apôtres du design industriel.

Ce sont eux qui ont créé en 1989, à Nancy, un Centre du Design-Est France qui vise essentiellement les PMI-PME. Sa vocation, souligne Jacky Chef, son directeur, est de « *développer une aide aux entreprises dans le domaine de la normalisaton, de l'ergonomie et de la sécurité. Ce centre de design doit favoriser les relations entre les industriels et les métiers de conseil impliqués dans la démarche design et en faire découvrir les vertus aux industriels* ». Promotion, information et conseils sont donc les trois axes de son action.

Révolution aux Beaux-Arts

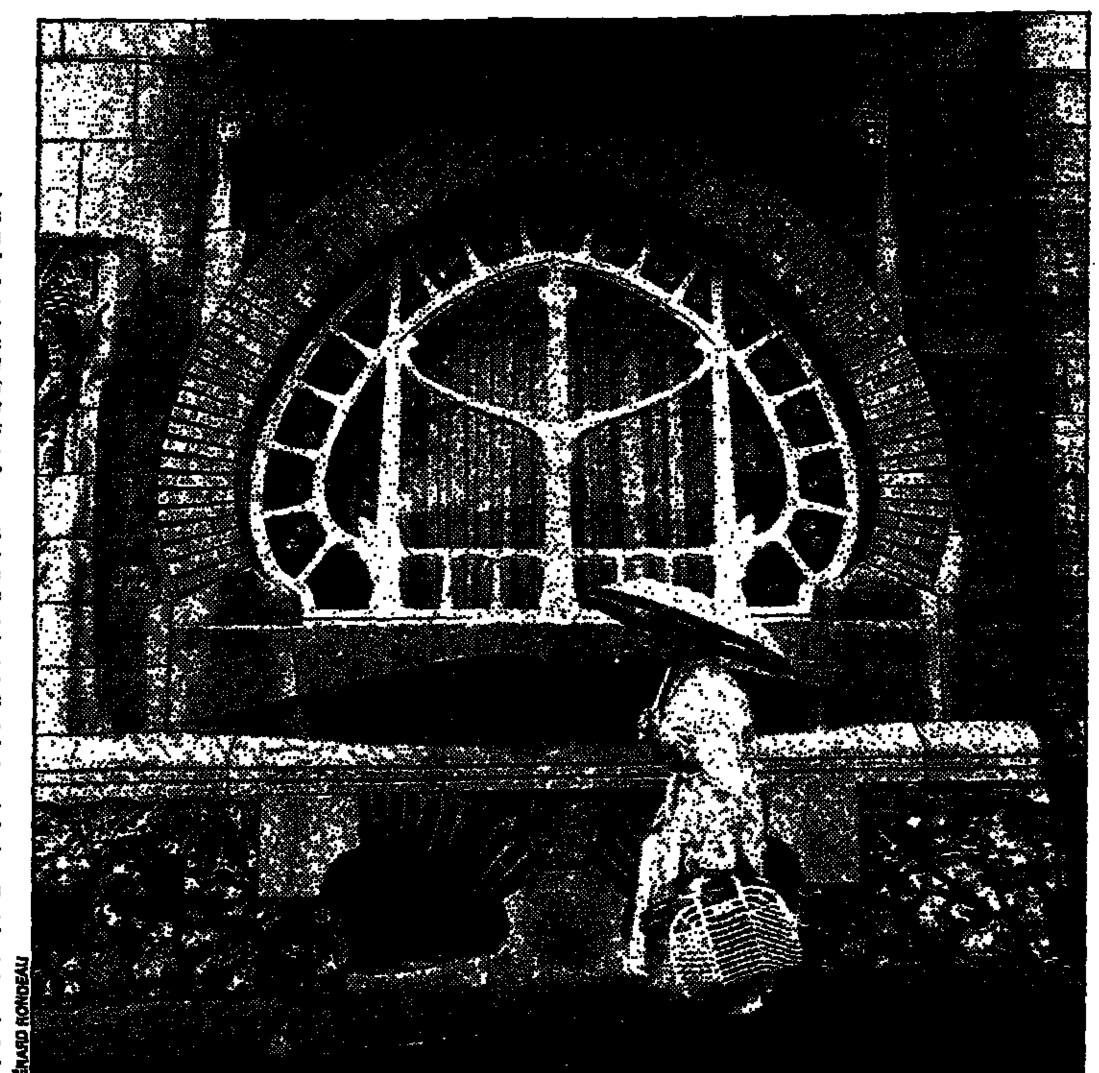
Le centre est installé sur le technopôle du plateau de Brabois. Cette implantation a coïncidé avec une petite révolution qui touche l'Ecole des beaux-arts de Nancy, un établissement qui a longtemps vécu dans le souvenir frileux de ses grands aînés – Gallé, Prouvé, Majorelle – inventeurs de formes nouvelles au début de ce siècle. Désormais, les beaux-arts s'intitulent : Ecole supérieure de création industrielle. Un changement de nom opéré avec l'arrivée d'un nouveau directeur, Joël Gauvain, intronisé, l'an passé, par Dominique Bozo, alors délégué aux arts plastiques. La mise en place d'un nouveau programme d'étude a rapidement suivi la nouvelle appellation. Ce qui n'a pas été sans quelques grincements de dents du côté du corps enseignant. « *L'école doit s'ouvrir aux disciplines nouvelles, issues des mutations accélérées de l'audiovisuel, des arts graphiques et de l'industrie,* affirme Joël Gauvain. *L'enseignement artistique ne sera pas oublié, mais il sera sans doute différent : nous devons former des gens capables d'appréhender des situations nouvelles, en liaison avec la vie active.* »

Les 160 élèves de l'école – ils devraient bientôt être 200 – suivront deux années de formation commune avant de choisir une option propre : arts plastiques, design ou communication audiovisuelle. Ceux qui suivront les deux dernières filières seront particulièrement instruits dans le domaine du design industriel et graphique, mais tous seront initiés aux nouveaux médias, infographie, installation, photographie, vidéo, etc. « *Les matières traditionnelles – dessin, peinture, sculpture – ne seront pas oubliées mais leurs problématiques seront renouvelées* », note M. Gauvain qui indique les trois bases du nouvel enseignement : l'information (sur les pratiques du monde artistique, marché compris comme sur l'évolution des formes industrielles, du marketing ou de la vie des entreprises), la formation (avec les outils mentaux et conceptuels d'aujourd'hui, c'est-à-dire l'informatique et ses dérivés), et la transversalité (chaque étudiant devra faire son chemin à travers les disciplines de son choix, de la sémiologie à la philosophie en passant par la mécanique appliquée).

Arts, sciences, entreprise seront les mots d'ordre de la nouvelle école qui semble renouer avec une sorte de positivisme que ne renierait pas Auguste Comte. Elle veut tisser des liens étroits avec le monde industriel et les universités dites de pointe. Elle désire également accueillir comme professeurs associés des professionnels européens dans tous les domaines. Les premiers contrats sont signés. Bien sûr, cette réforme se fera graduellement. Elle devrait être complètement achevée au bout de cinq ans (le temps d'une promotion).

L'ambition de Joël Gauvain ? Que l'on vienne étudier à Nancy en fonction d'un choix et non plus seulement à cause d'une proximité géographique. La situation régionale de la capitale lorraine, à proximité de l'Allemagne, de la Suisse et du Benelux, est un atout à l'heure du grand marché européen. Peut-être un handicap : Bâle, Cologne, Bruxelles, Sarrebruck et Karlsruhe seront des partenaires mais aussi des concurrents.

EMMANUEL DE ROUX



GÉRARD RONDEAU

L'école de Nancy a aussi profondément marqué l'architecture de la ville

Parole de « rétro »

Au fond de la cave voûtée où il a installé son bureau, sous la petite librairie du centre-ville qu'il tient depuis 1954, Roland Clément s'interroge. L'avenir technologique de Nancy ne parle guère à cet archétype de l'érudit local, conseiller municipal socialiste depuis 1981.

« *Brabois ? J'en garde le souvenir de très agréables promenades dans un parc superbe.* » Ce qui l'inquiète, lui, c'est l'avenir de sa ville. « *Comme franc-maçon, je suis à la recherche d'un humanisme intégral qui ne sépare pas l'essence de l'homme de l'essence de l'univers* », résume-t-il. « *C'est pour cette raison que je mets en avant le génie du lieu, c'est-à-dire, à Nancy, l'héritage des Ducs, celui du XVIIIe siècle de Stanislas, celui de l'école de Nancy, celui enfin de l'industrie. Concilier la modernité et la tradition classique nous amène, à Nancy, à concilier des logiques contradictoires.* »

A coup sûr, ce Nancéien de soixante-deux ans, a le sentiment de se faire le porte-parole d'un bon nombre de ses compatriotes en exprimant ses doutes. « *Le technopôle, n'est-ce pas simplement l'importation d'une mode américaine ?* Et puis, toujours, le problème de l'intégration : « *Pour ceux qui y vivent, Nancy s'arrête à la Meurthe, à Beaure gard, au Haut-du-Lièvre... Brabois n'est pas vraiment intégré à ce cœur de la cité.* » Pour autant, Roland Clément n'a aucune intention de partir en guerre. Il entend en revanche qu'on n'y sacrifie rien de son cher « *génie du lieu* ». « *Les biotechnologies, le centre international de l'eau... c'est très bien. Mais il faut qu'il y ait des gens capables de maintenir à travers tout cela la continuité de la ville. Parce que, si les universitaires, via Brabois, tronquaient leurs sources profondes au profit de la seule utilité, alors nous y construirions tout sauf une civilisation.* » Parole de « vieux Nancéien »...

B. M.

Espaces de la culture

La ville projette la construction de nouvelles salles

Nancy a longtemps vécu à l'heure du théâtre. Quand un certain Jack Lang présidait aux destinées d'un festival de théâtre qui était vite devenu l'affaire de toute la ville. Aujourd'hui, la musique a pris le relais. D'abord parce que Nancy a « produit » quelques musiciens qui ont fait parler d'eux : Charlélie Couture et son frère, Tom Novembre ou le groupe Kas Product. Mais aussi parce que son festival de jazz est devenu une institution, présentant au fil des ans un panorama de plus en plus complet des musiques du monde entier, de la salsa à la samba en passant par le raï et les sons indiens. Et que la culture rock est solidement implantée dans la capitale lorraine. Un festival – Trace Rock – le troisième du genre, a eu lieu au début de l'année, à l'initiative de Patrick Mettavent de la MJC de Lillebonne.

Cette locomotive a tiré derrière elle toute une série d'expositions, de photos (Kris David, Jacky Joannes), d'arts plastiques et de graphismes divers (Manuel Poydenot, Sophie Guinzbourg) ou de nouveaux mobiliers (Philippe Zunino). Dominique Répécaud a réussi à faire de la cité-dortoir de Vandœuvre – il y anime le centre André-Malraux – un des hauts lieux du rock lorrain. Le groupe Double Nelson, originaire de Nancy, tourne aux quatre coins de la France. S'il est aujourd'hui édité à Paris (Cobalt), sur place, deux labels indépendants, les Disques du Soleil et de l'acier, de Gérard N'Guyen et Permis de construire, de Richard Fanoux, poursuivent leur travaux.

Mais le gros problème de la ville est le manque de place. La salle Poirel – excellente pour les concerts classiques, mais qui sert trop souvent de salle des fêtes – ne peut accueillir que 800 personnes et souffre de son sous-équipement technique. L'opéra (800 places) est réservé au lyrique et à la danse (et encore les Ballets français de Nancy ne bénéficient pas d'un espace de répétition dans les lieux). Le Centre dramatique de Lorraine ne dispose que de 320 places. Le petit théâtre de la Cuvette (150 places) animé par Michel Benoît ne répond plus aux normes de sécurité. Les espaces d'expositions sont pratiquement inexistants.

La municipalité a donc lancé un projet de construction d'un Zénith, une structure modulable de 2 000 à 6 000 places pour les concerts de rock et une salle à l'équipement plus sophistiqué, de 400 à 600 places, pouvant également accueillir des troupes de théâtre. Cette salle serait construite dans la zone Meurthe-canal ou seront élevés l'hôtel du département et la nouvelle école d'architecture. Une charge lourde pour la ville qui consacre plus de 13 % de son budget à la culture : elle doit également entreprendre les travaux de rénovation et d'extension de son Musée des beaux-arts.

E. de R.

Une usine à traiter l'information

Le CNRS a regroupé à Nancy sa documentation scientifique

DEPUIS le 15 novembre dernier, une usine tourne à plein régime sur le plateau de Brabois. Dessinée par Jean Nouvel, l'architecte qui créa (entre autres) l'Institut du monde arabe à Paris, ses lignes et ses matériaux, aluminium et béton, tranchent sur les bâtiments environnants.

Sa matière première aussi puisqu'il s'agit de... l'information. L'INIST (Institut de l'information scientifique et technique), dépendant du CNRS, a pour mission de collecter, traiter et diffuser les résultats de la recherche francaise et internationale. Il gère, pour en démultiplier l'accès, 20 000 titres de périodiques scientifiques par an : revues spécialisées francaises ou étrangères, compte rendus de congrès du monde entier, thèses et rapports de recherches francais.

A la différence des industries traditionnelles, celles qui, par exemple en Lorraine, transformaient le charbon en acier, la matière change ici de forme sans perdre pour autant son état d'origine. Un grand bâtiment de stockage abrite, soigneusement classés, l'ensemble des ouvrages sur les sciences, les technologies, ou la médecine, reçus à l'institut, après qu'ils ont été traités, c'est-à-dire indexés pour figurer dans la base de données Pascal.

Le tiers du personnel de l'INIST, qui emploie en tout 440 personnes travaillent à cette tâche ; 80 d'entre elles sont toujours basées à Paris, à la Maison des sciences de l'homme. Ils réalisent la banque de données Francis, spécialisée dans les sciences humaines. Un système d'indexation assisté par ordinateur est en cours d'étude.

La bibliothèque de l'INIST, ses banques de données documentaires qui engrangent 500 000 références par an, constituent une mine d'information pour les chercheurs du monde entier. Ceux-ci peuvent obtenir la liste des références bibliographiques relatives à n'importe quel sujet en se connectant de tout point du globe aux ordinateurs des sociétés qui hébergent Pascal ou Francis. Il est aussi possible de s'y connecter à partir d'un minitel, en composant le 36-29-36-01 ou en se procurant les bulletins élaborés à l'INIST, ou le CD-Rom, disque compact numérique qui stocke une année de références de Pascal. Après avoir sélectionné les documents les plus pertinents, ils peuvent ensuite en demander la photocopie ou une traduction.

Installation pilote

L'INIST traite actuellement 450 000 demandes de documents par an. Transmises par minitel, téléphone ou simple courrier, ces demandes sont ensuite traitées manuellement. Dans un proche avenir, les 2 000 périodiques (sur lesquels se concentrent 80 % des demandes), seront numérisés et enregistrés sur des disques optiques numériques. Un automate ressemblant à un juke-box ira chercher le disque contenant le document recherché et pourra en commander l'impression sur imprimante laser ou l'enverra directement vers l'ordinateur ou le télécopieur du demandeur via le réseau Numéris. Une installation pilote sera terminée fin avril. Les clients de l'INIST devraient alors pouvoir recevoir en quarante-huit heures les documents recherchés. Ce système, dont l'investissement initial est de 10 millions de francs (auxquels s'ajouteront 6 millions de francs par an pour la numérisation des documents), serait une première mondiale.

L'INIST commercialise aussi son savoir-faire et effectue des missions de conseil et de formation en sciences de l'information. Il intervient également à la demande pour mettre en place des centres de documentation. Pour commercialiser ces prestations, il a créé INIST Diffusion. Société de droit privée, filiale du CNRS, son objectif est de mieux faire connaître les services de l'institut auprès du CNRS, et d'autre types de clientèles peu desservies jusqu'à présent, les PME, en particulier. Actuellement, 5 % seulement des demandes émanent de chercheurs ou d'ingénieurs du CNRS ; plus de la moitié proviennent de grands groupes industriels et 25% de l'étranger.

Parmi les projets de l'institut un des plus prometteurs est le couplage avec le centre d'informations scientifiques de Karlsruhe en RFA très demandeur d'un tel mariage qui, s'il se réalisait, permettrait de disposer dans cette région d'un instrument d'information et de documentation véritablement unique en Europe.

25 « Parisiens »

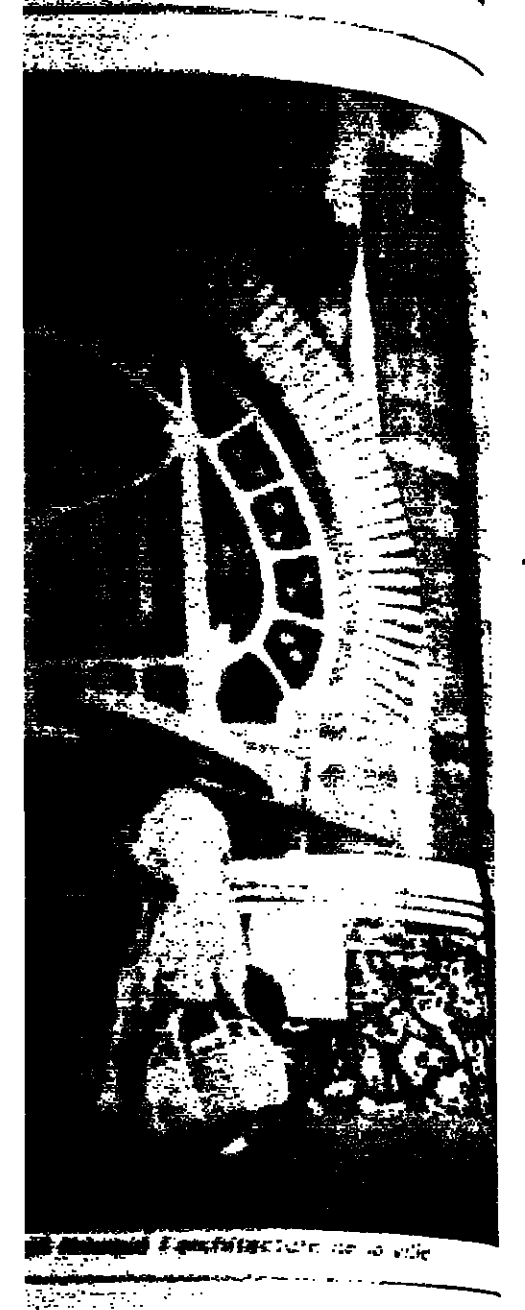
La décision de transférer ce qui s'appelait alors le Centre de documentation scientifique et technique (CDST) du CNRS de Paris à Nancy fut prise par Laurent Fabius en 1984. Décentralisation oblige. Mais le déplacement de cet organisme quinquagénaire ne fut pas du goût de tous, et ce n'est qu'en mars 1988 que le décret de création de l'INIST fut officiellement publié. Sur les 400 personnes qui travaillaient au CDST, 25 seulement acceptèrent d'être mutées à Nancy.

Pour déménager, les 70 000 caisses de papier, les responsables de l'INIST ont travaillé pendant un an pour mettre au point une organisation qui s'est avérée être d'une efficacité redoutable. Pour Mme Nathalie Dusoulier, directrice de l'INIST, qui, avec sa compétence, son dynamisme et sa ténacité souriante fut la véritable cheville ouvrière de toute l'opération, il était impératif que le service de l'INIST puisse fonctionner sans interruption pendant le déménagement. Il fallait donc que les documents soient transférés au plus vite pour pouvoir répondre aux demandes de la clientèle. Tous les soirs pendant quelques semaines, trois semi-remorques étaient remplis à Paris pour être déchargés à Nancy au petit matin. Les documents, déjà dans le bon ordre, étaient pris en main par le personnel du centre pour être classés sur les étagères déjà étiquetées. Les camions, vidés le soir même, pouvaient repartir vers Paris pour une nouvelle rotation. Un exemple que les responsables de la future Bibliothèque de France seraient déjà en train de méditer!

ANNIE KAHN

INIST : 2, allée du Parc de Brabois, 54514 Vandœuvre-lès-Nancy. Cedex ; tel : 83-50-46-00.

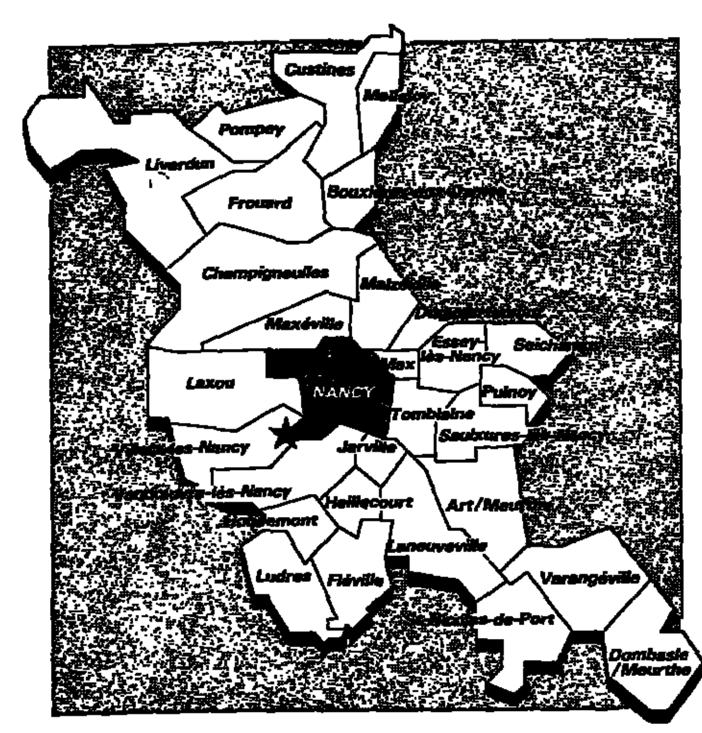




NANCY TECHNOPOLE

Du technopôle à la technopole

Les responsables de l'agglomération misent sur le succès de Brabois



Source : Atlas de l'agglomération de Nancy.

« AUJOURD'HUI, *le technopôle génère l'activité.* » Lancé par Jacky Chef, directeur de l'association Promotech, ce constat justifie à lui seul la convergence des huit groupes de travail constitués par le district urbain de Nancy pour la préparation d'un « projet d'agglomération ». Tous, à un stade ou à un autre de leur réflexion, ont noté la nécessité impérieuse de prendre en compte le développement du technopôle de Brabois dans la définition des perspectives du bassin de Nancy.

Le « projet d'agglomération », ce pourrait être le grand œuvre du député et maire UDF de Nancy, André Rossinot, qui l'a mis en chantier en mai 1989, un mois après son élection à la tête du district. Objectifs : établir un diagnostic de l'agglomération, dans sa plus large acception, avant d'établir une stratégie globale de développement. Ambitions : placer Nancy dans le réseau des villes européennes, dynamiser le développement économique, et créer une véritable « *solidarité d'agglomération* ». Et sans doute aussi, se préparer à une probable refonte nationale des collectivités locales, notamment en s'armant face au poids des régions.

En janvier dernier, les premiers « rapports d'étape » des commissions du projet d'agglomération sont arrivés sur le bureau du maire. « *L'esprit technopôle s'est largement répandu sur l'ensemble de l'agglomération*, y lit-on, *et il faut aujourd'hui considérer que c'est une démarche technopolitaine qui doit s'appliquer à l'ensemble du territoire.* » « *Aujourd'hui, le développement n'est plus endogène, mais exogène* », explique Gérard Rongeot, directeur de l'Agence d'urbanisme de l'agglomération de Nancy (AUAN).

En d'autres termes, dix ans après sa fondation, le technopôle de Nancy-Brabois doit se préparer à laisser la place à *une* technopole, en pratiquant l'essaimage à tout va. Brabois aborde les années 90 dans un relatif état d'isolement géographique, par rapport au cœur de l'agglomération, et économique, du fait de sa spécificité même.

Développer les communications

« *Il ne convient pas de laisser Brabois aspirer les activités qui pourraient s'implanter sur d'autres sites de l'agglomération* », ajoute Gérard Rongeot. Au-delà, les rapporteurs du district urbain estiment venu le moment où le technopôle doit provoquer dans l'agglomération « *des retombées en termes d'implantations d'entreprises ou de développement technologique* ». A défaut, on verrait le technopôle s'essouffler et passer à côté de ses objectifs.

Première réponse suggérée par le projet d'agglomération : désenclaver le site. Un important programme de voirie a été proposé, qui comporte en premier lieu la création d'une liaison directe entre le technopôle et l'important campus de la faculté des sciences.

Le désenclavement de Brabois passe aussi par l'amélioration de son réseau de télécommunications. Dès la mi-mars, France-Télécom mettra en service sur le plateau le réseau numérique RNIS, préfiguration d'un projet bien plus important de liaisons par fibres optiques, connecté sur l'extérieur. Rien ne s'opposera plus alors à la relation des entreprises entre elles, qu'elles se situent ou non dans les limites de l'espace technopôle.

Rester à intégrer Brabois à l'agglomération. Concrètement, « *Il faut que les Nancéiens identifient le parc technologique autrement que comme une pompe à fric* », affirme Gérard Rongeot. Ce qui passe d'abord par l'« affichage ». A l'étude depuis deux ans, un plan de jalonnement de toute l'agglomération devrait permettre la diffusion d'une image plus nette, tout comme le traitement esthétique des voies d'accès et des abords du site. « *Un site pauvre n'attire que des activités pauvres* », tranche le directeur de l'AUAN.

L'enrichissement du site, c'est aussi son équipement, physique et intellectuel. C'est pourquoi s'impose de plus en plus l'idée de polariser l'animation autour du château de Brabois. Un golf de six ou neuf trous, un restaurant, un hôtel, des salles de réunion seraient autant d'éléments propres à « *transformer Brabois tout entier en point de rencontre* », explique Gérard Rongeot.

Tout ce plan ne vise en effet qu'un objectif : créer à Nancy le « *réflexe-technopôle* ». « *Nous passons d'une zone de 50 hectares à un complexe de 500 hectares* », affirme le directeur de l'AUAN. Le technopôle de 1980 devient ainsi le centre d'un immense complexe urbain qui annexe des établissements proches, tels que l'Institut national d'information scientifique et technique (INIST), tels que les unités de recherche de l'INSERM enfermées dans l'enceinte du centre hospitalier universitaire, tels que ce mini-pôle de recherche que constitue le centre de médecine préventive de Vandœuvre... Mais ce faisant, il doit aussi servir de moteur à l'aménagement d'autres sites plus ou moins technologiques dans toute l'agglomération : à Ludres, qui s'est inventé son « boulevard des technologies », à Maxéville, où l'implantation d'une usine Thomson n'a guère eu d'effet démultiplicateur, à Nancy même, qui cherche de nouvelles vocations pour son ancien secteur d'entrepôts.

BERNARD MAILLARD

Nouvelle piste, nouveaux rails

Il n'aura pas fallu moins d'un quart de siècle aux Lorrains pour décider de se doter d'un véritable aéroport régional, symboliquement et diplomatiquement baptisé « Metz-Nancy », dans le respect de l'ordre alphabétique. L'idée avait été lancée en... 1963 par la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Meurthe-et-Moselle et par la ville de Nancy, pour pallier les insuffisances des aérodromes locaux de Metz-Frescaty, Nancy-Essey et Mirecourt, dans les Vosges.

La querelle portait essentiellement sur le site et le financement. Depuis septembre dernier, le chantier est ouvert sur la commune de Pagny-lès-Goin, en Moselle, près de Louvigny, en face de Pont-à-Mousson, à égale distance de Metz et de Nancy, et l'inauguration prévue pour 1991.

Quant à l'investissement de près de 380 millions de francs, il est assuré conjointement par le conseil régional, l'Etat, le FEDER (Fonds européen de développement des régions), le département de Meurthe-et-Moselle, la ville et le district de Nancy.

La pose de la première pierre, le 8 septembre dernier, a provoqué un véritable soulagement, non seulement chez les hommes politiques, mais aussi dans le monde économique.

La desserte aérienne de la Lorraine est ressentie comme une véritable nécessité pour l'accueil des entreprises. Encore faudra-t-il concrétiser la réalisation d'un bâtiment réservé au fret, qui ne figure dans le dossier qu'à titre d'« option ».

Tout aussi importante était pour la région la construction d'une ligne TGV connectée aux réseaux français et européens. Le principe en est désormais acquis, grâce à l'accord qui s'est dessiné sur le tracé et le financement de la ligne Paris-Strasbourg.

Comme pour l'aéroport, les décisions ont été précédées de *longues tergiversations non* dépourvues de sous-entendus politiques largement dirigés contre le président du conseil régional, M. Jean-Marie Rausch, maire *de Metz et membre du gouvernement*, auquel ses anciens amis ne pardonnent guère d'avoir rejoint la majorité présidentielle.

Les propositions de Philippe Essig, *ancien président de la* SNCF, ont été finalement retenues : le TGV franchira la Moselle entre Nancy et Metz, les deux villes étant raccordées au réseau par des *voies nouvelles qui en* desserviront directement les centres. La Lorraine apportera un milliard de francs, dont 800 millions à la charge du *conseil régional et 200 millions* répartis entre les quatre départements de la région.

B.M.

Le travail sans accident

L'INRS cherche à comprendre et à réduire les accidents du travail

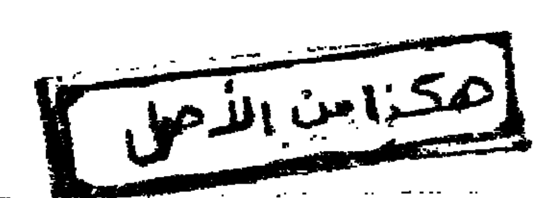
DANS *une pièce*, des *rats et* des souris déambulent dans 28 « chambres à gaz ». *Dans une autre, une chambre* sourde (c'est-à-dire isolée de tous les bruits et vibrations extérieurs), des instruments de mesure traitent les sons émis par une machine et analysent la facon dont ils se propagent. Dans une troisième, un opérateur travaille face à un écran *cathodique d'ordinateur : ses per*formances, son électroencéphalogramme, son électrocardiogramme sont enregistrés en fonction de l'éclairage de l'écran, du niveau de bruit exterieur, etc. Toutes ces expériences visent un même objectif : essayer de mieux comprendre et donc de réduire les accidents du travail et les maladies professionnelles. Avec bien d'autres appareillages de toutes sortes, ils sont la propriété de l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS), *dont le centre de recherche et de* formation est, depuis 1968, situé à Nancy, sur le plateau de Vandœuvre.

L'INRS est, en fait, un centre de recherche et de documentation de la Sécurité sociale. Il est placé sous une triple tutelle : le ministère du budget, la direction de la Sécurité sociale au ministère des affaires sociales et la caisse nationale d'assurance maladie qui lui alloue son budget (250 millions de francs environ cette année). Il est prélevé *sur les cotisations versées chaque* année, à la caisse, par les entreprises au titre des accidents du travail et des maladies professionnelles. Régi par un statut d'association, son conseil d'administration est paritaire et comprend 9 représentants du CNPF et 9 *représentants de syndicats* de salariés. Ses effectifs (600 personnes) se répartissent entre Paris (180 personnes) et Nancy.

Les travaux, s'ils visent tous un *même objectif, sont toutefois pluri*disciplinaires. Biologistes, physiciens, mathématiciens, psychologues s'y côtoient pour analyser la toxicité des produits industriels, réduire les pollutions chimiques ou sonores, améliorer la sécurité des outillages et leur confort d'utilisation. C'est à l'INRS que fut conçu un dispositif « anti-vibratil » pour rendre les marteaux piqueurs plus silencieux. L'institut a aussi développé un logiciel d'analyse d'images obtenues par tomogra*phie laser pour modéliser l'écoule*ment des gaz polluants ; il a permis d'optimiser des systèmes de ventilation de cabines de peintures dans des garages automobiles.

L'INRS exerce en outre une activité de conseil et d'assistance auprès du ministère du travail ; il contrôle les nouveaux *produits* chimiques et délivre les visas d'examens techniques pour les machines *jugées « dangereuses » vendues en* France. Il participe aux commissions de normalisation des régle*mentations dans le domaine de la* sécurité. Il vient de créer non loin de Nancy, à Neuves-Maisons, un centre de formation pour les agents des caisses régionales d'assurance-maladie et les médecins du travail.

A.K.


هكذا من الأصل

Gestionnaires entre eux

Dans l'ancienne Manu un véritable « pôle de gestion »

LES ouvriers l'ont désertée depuis longtemps. Ultimes vestiges du passé industriel de la Manufacture des tabacs de Nancy, une immense cheminée de briques noircies défie le ciel, et des rails à moitié recouverts de boue se perdent dans le chantier de rénovation de la « Manu ». En quête d'une nouvelle jeunesse, ces lieux centenaires se tournent aujourd'hui résolument vers l'avenir en se préparant à accueillir le futur « pôle de gestion » de Lorraine.

A partir de la rentrée 1990, près d'un millier d'étudiants dépendant de Nancy-II occuperont progressivement les 9 000 m² aménagés dans l'aile nord de l'ancienne usine. Cette concentration estudiantine, qui portera le pôle lorrain au rang européen, regroupera notamment, outre l'Institut commercial de Nancy (ICN), un Institut d'administration des entreprises, des maîtrises de sciences de gestion (MSG) et d'informatique appliquée à la gestion (MIAGE), un DEA de sciences de gestion pour relancer la recherche, et un centre de documentation de gestion de haut niveau.

Principale nouveauté du « pôle de gestion », ce centre de documentation devrait apporter aux entreprises une information concrète directement exploitable en matière, par exemple, d'innovations comptables ou de programmes communautaires. Belle performance pour la Lorraine qui a réussi à transcender, non sans mal, la concurrence Nancy-Metz pour réaliser ce projet d'un montant total de 60 millions de francs, financé à 85 % par les collectivités locales et la chambre de commerce.

Autre joli coup dû à l'initiative de Gérard Druesne, président de l'université de Nancy-II : l'inscription du pôle de gestion de Lorraine dans le cadre d'une des missions pilotes du plan européen ERASMUS – the European Credit Transfert System (ECTS), – projet destiné à faire éclater les cloisonnements de l'enseignement supérieur au sein de la Communauté. Ainsi les étudiants du pôle seront libres d'aller poursuivre leurs études dans la quinzaine de filières de gestion retenues à travers la CEE et, inversement, le pôle accueillera de plus en plus de jeunes étudiants européens.

Ce déménagement sera parallèlement l'occasion, pour chaque filière, de se refaire une beauté. Ainsi M. Jacques Thévenot, directeur de l'ICN, qui en était à louer des salles dans les banques et les hôtels pour loger ses étudiants, a plusieurs projets de développement dans ses cartons. Il s'agit, par exemple, de créer une nouvelle filière de formation (en trois ans) de commerciaux qui seront recrutés au niveau du BAC « *sur leurs tripes plutôt que sur leur savoir* ». Autre projet en direction des commerciaux diplômés de DUT ou de BTS : offrir à ces jeunes embauchés une formation supplémentaire d'un an, à raison d'une semaine de cours par mois.

M. Thévenot envisage, de surcroît, de renforcer les liens de l'ICN avec le monde de l'entreprise. Déjà, un accord de partenariat signé avec la SNCF permettait à une quinzaine de salariés candidats à la promotion interne de suivre cinq mois de cours théoriques à l'école de Nancy avant d'effectuer un stage dans une entreprise extérieure et un séminaire de fin d'études à l'étranger en compagnie d'étudiants de troisième année. Des contacts sont pris pour élargir cette expérience à d'autres entreprises.

Fidèle à sa vocation internationale, l'ICN entend aussi renforcer ses liens avec d'autres écoles outre-mer ou internationales. Ainsi la signature d'une convention avec l'école de commerce de Fort-de-France tournée vers le marché des Caraïbes va-t-elle permettre l'envoi, au printemps, d'une mission-export au Venezuela. Les élèves de l'ICN qui y participeront pourront ainsi défricher de nouveaux marchés pour les entreprises lorraines.

Cette connivence entre l'école et l'industrie, on la retrouve encore plus nettement dans le nouvel Institut européen des entrepreneurs de Lorraine, animé, tambour battant, par Mme Hélène Herzog et M. Georges Clément, directeur général d'IBM. En marge du pôle de gestion – il est installé sur le technopôle de Nancy-Brabois, – cet institut se propose de former des managers de choc confrontés, tout au long de leur année d'étude, aux réalités du terrain. Depuis le début de l'année, les neuf premiers étudiants de l'institut ont déjà participé à la création de trois entreprises, en ont redressé trois autres sous l'égide du tribunal de commerce de Nancy et ont monté trois dossiers de reprise de société. A la suite de leur stage en entreprise, les attendent des séminaires de vente, communication, négociation et de conseil en développement des entreprises.

L'initiation de ces neuf « privilégiés », sélectionnés sur leur punch, avait, de surcroît, débuté par un saut en parachute, histoire de les prémunir définitivement contre le vertige de cette aventure. Avatar régional de l'Institut européen des entrepreneurs fondé il y a dix ans par HEC, cet institut devrait être à terme entièrement financé sur fonds privés et accueilli jusqu'à quarante élèves par promotion.

V. D.

Pour en finir avec les querelles lorraines

Chérèque, Rausch, Rossinot, trois parrains sur le même projet

« GRAND *frère passe encore ; mais tuteur, pas d'accord* ». C'est en ces termes tranchés que se rebiffent – ou que marquent les limites – les socialistes du sud de la Meurthe et Moselle, le député rocardien Michel Dinet en tête, lorsqu'on évoque devant eux les velléités « impérialistes » du maire UDF de Nancy André Rossinot.

L'échiquier politique se présente en effet à la fois sous un jour limpide, mais aussi selon un équilibre subtil. L'ancien ministre radical de Jacques Chirac règne sans contestation aucune sur la ville, et tous les observateurs apprécient déjà sa durée puisqu'il est très rare dans la cité du bienfaisant Stanislas, roi de Pologne, mais non moins duc de Lorraine au XVIIIe siècle, qu'un maire accomplisse deux mandats successifs. Le district ? Il le domine aussi. Le comité d'expansion, bras séculier économique du conseil général ? C'est son premier adjoint, Claude Gaillard, ingénieur, député (UDF), qui même s'il se dit « *anticonformiste en politique* » le préside avec un enthousiasme d'ailleurs communicatif.

Mais devant André Rossinot, du côté de Lunéville et de Toul, se dressent trois députés socialistes. Sans oublier une autre figure connue, appréciée à droite comme à gauche, et qui compte bien en 1992 conduire la liste socialiste aux élections régionales : le ministre de l'aménagement du territoire, conseiller général de Pompey, ancien ouvrier sidérurgiste du cru, Jacques Chérèque. Bref, dans sa citadelle pour laquelle il nourrit des ambitions endiablées, culturelles et économiques, André Rossinot, s'il ne va pas jusqu'à parler de situation d'assiégé, se tient prêt à contrer toute manoeuvre trop précise d'encerclement qui viserait à entamer « *l'hégémonie* » (le mot est de Jacques Chérèque) du maire de Nancy.

Contre le technopôle de Brabois, aujourd'hui personne dans la classe politique ne songe à décocher des flèches. « *C'est un vrai pôle d'excellence et de concentration des talents* », lance sans ambages Jacques Chérèque. « *Une implantation prestigieuse comme le papetier américain Kimberley Clark, près de Toul, n'est pas directement liée à la proximité du technopôle, mais c'est un élément qualitatif qui a joué* ». Michel Dinet va plus loin : « *La technopole est une bonne chose dans sa conception, son esprit, la variété des activités, la qualité du site et de l'architecture. Et c'est le maire d'une petite commune rurale de cinq cents habitants qui pourrait pourtant éprouver de la jalousie vis-à-vis de la grande ville qui vous le dit. On ne peut pas demander tout à Brabois. Ne rêvons pas : les entreprises qui y sont installées ne peuvent, à elles seules, irriguer tout le département ainsi que les Vosges et la Meuse* » ..

Les équipements les plus modernes. Ici pour analyser l'air.

Mais comment dans une deuxième étape qui s'ouvre d'ici à l'an 2000, parvenir à démultiplier par des réseaux en tâche d'huile le dynamisme de Brabois sur tout l'arrière pays de Nancy ? Comment ne pas tomber dans le travers d'un égoïsme qui réserverait Brabois à la seule grande ville de Nancy ? Ces questions, tous les responsables se les posent. « *Il faut essaimer l'esprit de Brabois sur d'autres sites de l'agglomération,* répond André Rossinot en dépliant une grande carte du district. *Outre Brabois, nous prévoyons de développer deux autres pôles forts : les rives de la Meurthe connues comme l'ancien quartier de la Soupe maigre, et celui de Saint-Jacques. Brabois doit à l'avenir être plus une philosophie et un modèle de développement qu'un site à proprement parler* ».

Jacques Chérèque, pour sa part, toujours hanté par l'idée de reconquête économique, voit mal aujourd'hui se dessiner « *à partir de Brabois les tendances qui donneront naissance dans les dix ans qui viennent à des filières industrielles opérationnelles. Je voudrais qu'André Rossinot affiche plus nettement sa volonté politique de se servir, au delà du territoire contrôlé par ses amis politiques, de ce splendide outil qu'est Brabois* ».

« *Ce grand débat politique, stratégique n'a toujours pas eu lieu* », regrette Michel Dinet. « *Comment faire pour que ce laboratoire fertile soit le pôle d'excellence du plus grand nombre ? Et pour que dans une complémentarité entre la ville et la campagne à réinventer, il soit de nature à mobiliser le monde rural qui vit dans son orbite ?* »

Evoquer le deuxième âge du technolopôle conduit nécessairement à s'interroger sur la stratégie urbaine de Nancy dans l'ensemble de la Lorraine. Même s'il est par son budget le plus important de France, le district correspond-il à la forme administrative la plus judicieuse, adapté aux ambitions du Nancy de demain ? André Rossinot veut raisonner en termes de « bassin de vie » qui regroupe les trois cent cinquante mille habitants de l'agglomération. Il avance le concept de « sillon lorrain », regrette que les ouvertures de toutes sortes, notamment routières à partir de Nancy vers le sud, c'est-à-dire en direction de Besançon, Bâle et Belfort « *soient si médiocre* ». Mais, prudent, il prévient : « *Avant de songer à créer une nouvelle structure administrative plus étendue, pensons à un projet urbain pour mieux vivre ensemble . J'opère un peu comme Michel Rocard vis-à-vis de l'Ile de France. Dans un an, l'agence d'urbanisme pourra proposer un livre blanc sur le triangle Toul, Lunéville, Pont-à-Mousson, dont le centre est Nancy* ».

Dans cette optique, les Nancéiens pourraient utilement s'inspirer de la politique de Montpellier, où là aussi, un technopôle maintenant prestigieux cherche à irradier alentour . La ville de Georges Frêche vient en effet de signer avec Millau un accord de coopération.

« Chérèque doit trancher »

Elles sont sur toutes les lèvres la querelle historique et la tout autant complémentarité logique entre Metz et Nancy. Tout le monde a son idée pour assagir le couple terrible des deux villes.

« *Nancy doit être une ville qui ose et qui lance des expérimentations* » martèle Claude Gaillard. « *Pragmatiquement, sujet par sujet, cherchons à dégager des points d'accord avec Metz, sur la culture, puis l'Université,ou la promotion à l'étranger.* » André Rossinot aime bien le concept de communauté métropolitaine lorsqu'il songe à l'entité Metz-Nancy. « *Il faut absolument profiter des futurs aménagements de l'aéroport et du TGV pour établir un plan de la Lorraine centrale. Faisons nous aussi tomber notre mur de Berlin entre les deux villes !* ». Le maire de Nancy lance un appel à Jacques Chérèque : « *C'est à lui de réunir autour d'une même table tous les partenaires intéressés des collectivités locales. Pour ma part, j'y suis prêt. Le problème vient de Jean- Marie Rausch, le maire de Metz qui fait la sourde oreille.* » On ignore à ce jour si Jacques Chérèque est disposé ou en mesure de jouer ce rôle de « justicier ».

Jean-Marie Rausch, qui cumule – cas de figure unique – les fonctions de maire de la capitale régionale, président du conseil régional et ministre, a délibérément choisi une stratégie internationale dont Nancy n'est qu'un pion. Ces orientations sont d'ailleurs inscrites en toutes lettres dans le plan de la Lorraine 1989-1993 approuvé par le conseil régional à la fin de 1988. « *Pour tenir une place reconnue en Europe,* note Dominique Schmitt, directeur général des services du conseil régional, *il faut une région d'au moins 5 millions d'habitants (la Lorraine n'en compte que 2,4) et une métropole de un million de personnes. D'où l'idée de mettre en place une province d'Europe composée de cinq régions pour souder la Lorraine à l'axe vital européen Londres-Francfort-Milan.* »

Du coup, le couple Metz-Nancy apparaît trop étriqué et Jean-Marie Rausch raisonne déjà en termes de « métropole quadripolaire » autour de Luxembourg, Sarrebruck, Metz et Nancy. Réseau d'autoroutes, métro interurbain rapide, aéroport international, TGV, villes connectées en fibre optique, voilà les ingrédients d'une vraie ville européenne en train de naître. Avec à la clé un schéma de technopôles qui devraient être complémentaires et non concurrents : Nancy-Brabois, le pôle européen de Longwy, à cheval sur la Lorraine, la Belgique et le Luxembourg, Metz 2000 (spécialisé sur les métiers de la communication) et Sarrebrück, avec qui Metz a signé un accord pour vivre le mieux possible ensemble l'Europe technologique du XXIe siècle.

FRANÇOIS GROSRICHARD

La Bourse mise sur la proximité

Objectif : attirer les nouveaux entrepreneurs de la région

PRES de soixante dix ans après sa création, le 3 août 1921,la Bourse de Nancy vit une révolution qui pourrait si elle n'y prend pas garde l'amener à disparaître. En effet, tout comme les cinq autres bourses régionales (Lyon, Marseille, Lille, Nantes et Bordeaux),elle perdra dès le 1er janvier 1991, son monopole local de cotation sur lequel reposait jusqu'à présent sa légitimité. A elle et aux intervenants pour survivre d'y maintenir un certain attrait en utilisant l'un de leurs atouts : la proximité.

Dans moins d'un an, toutes les sociétés de Bourse opérant sur le territoire pourront négocier directement la soixantaine de titres cotés en Lorraine sans pour cela passer par l'un des quatre intermédiaires présents. Les transactions pour les valeurs cotées sur le marché officiel et le second marché ne s'effectueront alors plus à la criée dans les locaux de la Chambre de commerce et d'industrie entre 12H30 et 14H30 heures. Elles se réaliseront n'importe où, durant toute la journée, par le biais du système informatique CAC de cotation assisté en continu sur lequel se traitent déjà la plupart des actions et obligations françaises.

Ce mouvement, décidé en mai 1989 entre dans le cadre de la loi de réforme des marchés financiers de janvier 1988 qui dans un premier temps a supprimé la notion d'agent de change et permis aux sociétés de Bourse d'ouvrir leur capital. C'est désormais chose faite à Nancy où depuis le mois de décembre les quatre sociétés sont toutes affiliées à des groupes financiers nationaux (1).

Une nouvelle légitimité

Puis, aux premiers jours de cette année la notion de cotation en continu a fait son entrée dans la cité. Sept puis seize valeurs supplémentaires ont été intégrées dans ce système de négociation électronique. L'objectif est qu'à la fin du premier trimestre l'ensemble des titres,à l'exception de ceux négociés sur le hors cote, soient incorporés au CAC . Toutefois, l'instauration d'un tel système est loin de faire l'unanimité auprès des sociétés de bourses nancéiennes. Certains dirigeants, comme M. Daniel Blaizat, de chez Tuffier, Ravier, Py, reprochent à l'équipement d'être non seulement trop coûteux et peu adapté aux faibles échanges mais surtout d'agiter artificiellement avec peu de transactions les cours des entreprises.

« *Notre défi est à présent de trouver une nouvelle légitimité basée sur une compétence de proximité et non plus sur celle du lieu de cotation* » Ce sentiment exprimé par M. Hubert Vogelweith, secrétaire général de la Bourse Interrégionale de l'Est, est partagé par l'ensemble de la place, d'autant que l'enracinement local de la clientèle privée et des sociétés est important. « *Dans la plupart des successions, il n'est pas rare de trouver des portefeuilles de valeurs comprenant des actions de firmes régionales comme Gantois, Baccarat ou Clairefontaine* » affirme le repésentant de la Société des bourses françaises.

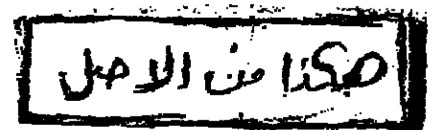
Pour cela les intermédiaires entendent utliser à plein leur rôle de société de bourses « *spécialistes* ». Cette connaissance régionale leur permet, par exemple, d'être l' un des interlocuteurs privilégiés des entreprises lors de montages d'opérations financières. Les autorités boursières ont entrepris, de leur côté, toute une série de promotions par le biais de publications, d'expositions itinérantes et même par la création d'un club des sociétés cotées. Car la deuxième place régionale derrière Lyon par sa capitalisation boursière (20 milliards de francs) souffre d'un appauvrissement de sa cote, conséquence des la crise économique qu'á traversé la région et des OPA dues aux restructuations en cours.

Tout est donc fait pour attirer vers la Bourse les nouvelles PME nées sur les friches industrielles. « *Nous sommes dans la situation de Lyon, voici cinq ans, juste avant l'explosion de son second marché* » affirme M. Christian Mermet directeur général de la Société de Bourse Kempf. Mais à trop tarder, ce deuxième printemps de la Bourse de Nancy n'arrivera-t-il pas trop tard ?

DOMINIQUE GALLOIS

(1) Sur les quatre sociétés de Bourse, deux étaient déjà intégrés à des groupes natinoaux (Schelcher et Tuffier, Ravier, Py).Durant l'été M. Roger Kempf a cédé la charge à la CGM, Caisse de gestion mobilière, filiale de Suez. Enfin, en décembre, M. Jacques Douilhet s'est rapproché de la BUE, Banque de l'Union Européenne.





AFFAIRES



elles lorraines

proximité

Le casse-tête américain du Club Méditerranée

L'aventure outre-Atlantique de l'entreprise de loisirs a failli mal tourner. Les résultats se sont améliorés en 1989 mais le cours de l'action plafonne

DANS la salle à manger géante, une kyrielle d'enfants costumés et hilares arpentent les tables à la queue-leu-leu. Les parents, pour la plupart new-yorkais, extirpent leurs caméras de leur housse afin de capter leur progéniture en mouvement. Ce n'est pas une soirée de remise des prix mais un dîner au Club Méditerranée en Floride, le deuxième village américain de l'entreprise de loisirs. La clientèle, composée à 90 % de familles, n'ira pas ce soir en discothèque. *« Les enfants d'abord »*, explique un des invités. Mais que sont devenus les bronzés d'antan ?

Au même instant, au quartier général de Club Med Inc. à New-York, la filiale américaine du Club Méditerranée, l'atmosphère est au soulagement. Les résultats nets de 1989, 21 millions de dollars (incluant la zone asiatique) permettent de digérer l'amère pilule de l'année précédente, qui avait vu ceux-ci chuter de 50 %. Les indicateurs commerciaux affichent des progrès : le taux d'occupation et le nombre de vacanciers a crû dans les villages de la région nord-américaine. Mais Wall Street n'a pas enregistré la bonne nouvelle : le cours de l'action plafonne à 19 dollars au 28 février contre 17 dollars il y a plus de cinq ans, en octobre 1984. *« Pourtant, c'est le juste prix »*, assure Edmond Swort, l'analyste financier de Value Line.

L'ensemble de la profession donne cependant raison à Serge Trigano, le patron de Club Med Inc., quand celui-ci répond : *« Le marché sous-évalue notre titre. »* Quoi qu'il en soit, malgré un succès initial incontesté, l'aventure américaine du Club Méditerranée a failli mal tourner. Et la réponse modulée du leader mondial des vacances a conduit à des dilemmes inextricables. Depuis près d'un quart de siècle, l'entreprise de Gérard Blitz et Gilbert Trigano *« met le paquet aux Etats-Unis »*, selon l'expression d'Edmond Swoart. Partie de néant en Guadeloupe, la filiale a bâti vingt villages et accueilli plus de deux millions d'adhérents durant cette période. En 1984, elle réussit une entrée en Bourse au New York Stock Exchange, s'assurant 52 millions de dollars d'argent frais tout en ne concédant que 26 % du capital. Jusqu'à ce jour, la stabilité et l'autonomie financière vis-à-vis de la société mère s'est renforcée. *« Avec 57 millions de dollars de trésorerie en 1989* (le double d'il y a deux ans) *et un ratio de dettes à long terme de 54 %, Club Med a les moyens de sa politique d'expansion »*, explique Dan Lee, un analyste de Drexel Burnham Lambert.



CLUB MÉDITERRANÉE

Gilbert Trigano et le fondateur du Club, Gérard Blitz, décédé le week-end dernier.

La formule prend racine

Sur le plan commercial, Club Med s'impose progressivement. Dans un pays où l'instinct collectif et la pratique intensive du sport sont fortement ancrés, la formule prend racine. Pourtant, au départ, *« les gens croyaient que la marque avait trait à un organisme médical »*, raconte Mary Hermann, vice-président d'Ammarati, l'agence de publicité de la firme.

Au fil des ans, le produit s'ouvre sur la culture américaine et abandonne son caractère strictement hexagonal. Dans les spectacles, les chefs de village substituent le mime et la comédie musicale au café-théâtre à la française, et les plaisanteries aseptisées remplacent l'humour gaulois. Le concept intrigue et les spots publicitaires gagnent deux « Clio Awards », les oscars de la profession. Le message « Antidote de la civilisation » frappe les esprits.

Les Yuppies célibataires des trois marchés-cibles (l'Illinois, la Californie et la côte est) qui réagissent aux « trois S » *(sean, sex and sun)* constituent plus de la moitié des vacanciers en 1982 (147 000). Enfin, le taux de satisfaction des clients dans la zone américaine progresse continuellement : 94 % annoncent leur intention de retourner pour un autre séjour au Club. *« C'est la clef de leur succès »*, estime Dan Lee.

Entre-temps, des difficultés imprévues s'accumulent. En Haïti, l'instabilité politique force la fermeture d'un village de 700 lits, avec un coût d'immobilisation annuel de 3 millions de dollars depuis 1986. Quelques mois après la réfection des sites en Guadeloupe et au Mexique, le cyclone Gilbert dévaste tout sur son passage. Il faudra des mois pour remettre en marche ces villages situés au bord de la mer des Caraïbes, exposés aux intempéries d'octobre.

Or la zone américaine, à l'inverse de l'Europe, fait le plein l'hiver grâce aux vacanciers fuyant les froids new-yorkais. Le taux d'occupation atteint alors 75 % contre 50 % en été. La haute saison à l'eau, l'entreprise équilibre à peine ses comptes pour l'exercice 1988. *« Nous avons réalisé qu'un coup de vent suffisait à faire chavirer Club Med »*, commente Ernie Levenstein, le vice-président de Tucker Anthony, qui suit l'entreprise de loisirs.

Dans une économie rivée aux tableaux de bord trimestriels, les déboires de Club Med ne passent pas inaperçus. A Wall Street, le cours de l'action plonge, passant de 32 à 18 dollars en 1988. Malgré plus de trois millions de titres négociables à la cote, le nombre d'actions échangées quotidiennement dépasse à peine 2 000.

La passivité, l'attentisme des investisseurs (les gestionnaires de portefeuille détiennent 1 250 000 actions) démontre leur méfiance. *« On doit encore faire la preuve de notre crédibilité aux Etats-Unis*, reconnaît Trigano. *Il est possible que la confiance de certains investisseurs ait baissé. Nous démontrons à présent que 1988, c'était un accident de parcours. Quand on affronte autant d'éléments adverses au cours d'un seul exercice, on doit s'attendre à des réactions de la communauté financière. »*

Par ailleurs, de nouvelles tendances sociologiques ont émergé dès 1985. La méfiance vis-à-vis du deuxième S s'accentue. La crainte du sida, la recrudescence du puritanisme aux Etats-Unis durant l'ère Reagan, la « Cocoon Culture » vont à l'encontre de l'image véhiculée par le Club Med. De plus la clientèle américaine rechigne face à l'hébergement spartiate : habituée au confort des hôtels d'affaires, elle demande des clefs pour les chambres et du luxe pour les 1 000 dollars dépensés à chaque séjour d'une semaine.

« Il fallait segmenter »

Deux types de concurrents tirent parti du concept créé par Trigano en l'imitant. De Jamaïque éclôt une série de firmes, où de véritables « clones de GO » selon Mary Hermann, organisent des fêtes au rythme du reggae. Sous des noms évocateurs *(Sandals, Couples* ou *Hedonism)*, elles s'attaquent à Club Med en attirant 150 000 visiteurs au cours de l'hiver 1989. A grands renforts médiatiques, les croisières font peau neuve. Dans le secteur du « tout compris », ce sont les seuls concurents directs du Club. Carnival Cruise, Norvegian Cruise s'alignent progressivement sur le Club en réduisant l'âge médian de leur public de cinquante-cinq ans en 1982 à trente-neuf ans. *« Le danger est proche »*, avoue Mary Hermann.

La menace apparaît clairement à l'équipe de Trigano. Le produit « Made in America » se démarque peu à peu sans pour autant résoudre tous les dilemmes posés. Club Med Inc. offre désormais des vacances modulées, quasiment à la carte : week-end, famille, célibataire, tout en se lançant dans les séminaires professionnels et les tournois de golf. Le bateau de croisière inauguré en janvier sillonne les Caraïbes, voguant proue contre proue avec les firmes américaines. *« Nous pouvions baisser les bras ou nous adapter à une demande plus segmentée qu'en Europe »*, explique Trigano. Les clefs pour les chambres apparaissent et la télévision fait déjà l'objet de débats au sein de la direction. La séparation tacite entre les célibataires et les familles s'opère.

« Il fallait absolument segmenter, raconte Oizan Chapon, *car les Américains ne cohabitent pas au sein des villages. C'est très différent de l'Europe. A titre d'exemple, la Floride accueillera désormais principalement des familles avec enfants tandis que Turquoise sera mieux adapté aux célibataires »*, dit Abdel Zouari, le patron du village de Floride. A chacun son soleil en somme.

ALEX SERGE VIEUX

Lire la suite page 42

Les ilotes de la fête

Les gentils organisateurs font peau neuve. Aux Etats-Unis, les bronzés ont été remplacés par des professionnels, assagis

C'EST le matin des magiciens. De jeunes hommes et femmes habillés de blanc de pied en cap débarquent de la nuit noire en claquant dans les mains au rythme d'une musique antillaise. La trentaine de vacanciers européens qui s'apprêtent à quitter le club de Sandpiper agitent des mouchoirs, les yeux écarquillés face à ce spectacle final. La fête s'achève. Quelques baisers furtifs, quelques larmes écrasées au passage, le bus s'enfonce dans l'aube et amorce le retour vers la civilisation. Les formes blanches, professionnels des adieux, s'éparpillent, affairées, dans les méandres du village. Il est 6 heures du matin et pour les 120 GO du Club Méditerranée, une nouvelle journée commence.

Quatre décennies ont suffi pour enraciner dans l'imaginaire collectif européen le concept des vacances tout compris, entourés d'une armée d'animateurs, les GO. *« Ce sont les pivots, la véritable constante du système »*, confie le directeur général, Serge Trigano. Cependant, la constante, les petites mains du Club Méditerranée, change.

Chaque année, alors que le Club emploie 10 000 GO (dont 7 500 dans les villages), 60 000 candidats se précipitent aux différents centres de recrutement. Le faible nombre de postes vacants, 3 500, ne décourage pas les postulants. *« Sans aucun doute, nous bénéficions d'une mystique »*, constate Michel Perchet, le directeur des ressources humaines. Certes, dans certains métiers, l'offre ne répond pas à la demande. Le Club recherche toujours des spécialistes (boulangers, éclairagistes), et *« nous devons aller les chercher à la sortie des écoles »*, explique Amal Benaïssa, le directeur de la formation.

En bref, la formule fascine. Pourquoi ? La fuite, en premier lieu. Abrités du monde réel, nombre de GO s'échappent des échecs personnels qu'ils ont essuyés, souvent d'ordre sentimental. Le village isolé dans les îles Caraïbes où la plage sénégalaise offre un refuge aux âmes en peine en quête d'oubli d'un passé peu clément. Liz Sexton, une GO américaine originaire de l'Arizona, avoue fuir *« un mariage raté et un divorce pénible »*. *« Une légion étrangère du plaisir, en quelque sorte »*, ironise le professeur Greenberg de l'université Yale.



CLUB MÉDITERRANÉE

Le Club Med de Floride : une clientèle familiale à 90 %.

Parcours du combattant

En second lieu, l'invitation au voyage. Nomade permanent qui déménage tous les six mois, le GO peut passer du Brésil au Colorado, des Bahamas à la Malaisie. Pour ces jeunes de vingt-trois ans en moyenne, le Club Méditerranée, c'est l'aventure avec une dimension touristique. *« Où rencontrer des Italiens, des Japonais et des Brésiliens chaque semaine sinon dans un village ? »* interroge Jenarda Harris, une jeune Américaine titulaire d'un diplôme de maîtrise de l'université Northwestern à Chicago. Pour les Américains qui ne parlent qu'anglais, l'entreprise de Trigano se transforme en *« un stage intensif culturel et linguistique »*, selon l'expression de Howard McCarley, un chef de village en formation. Un « super Berlitz », en quelque sorte.

Accessoirement, le GO y apprend un métier. *« L'intensité du travail force les jeunes à acquérir une certaine discipline »*, constate Michel Verdure, un ancien chef de village devenu patron d'une agence de photographes à New-York. La pluridisciplinarité, le passage des travaux comptables dans l'après-midi au métier de la scène dans la soirée développe des talents *« que les GO ne se connaissent pas »*, confirme Jean-Luc Oizan Chapon, le bras droit de Serge Trigano. Mais les mutations de ce groupe soulèvent des problèmes complexes pour la direction.

Des changements structurels affectent le recrutement des GO et alimentent leur malaise. D'une part, la mondialisation du Club Méditerranée et de ses adhérents contraint l'entreprise de loisirs à accélérer l'internationalisation des troupes. Tandis que les chefs de service étaient à 80 % francophones en 1985, la dernière génération issue du centre de formation de Pompadour n'en compte que 20 %. 52 nationalités participent aux villages, dont 1 200 Américains, recrutés pour la plupart au cours des cinq dernières années écoulées. Dans tous les villages (sauf aux Etats-Unis, pour des raisons afférentes aux visas de travail), 20 drapeaux sont fréquemment représentés parmi les gentils organisateurs.

D'autre part, les nouveaux animateurs possèdent souvent un bagage éducatif non négligeable. 75 % des GO américains détiennent un diplôme universitaire équivalant à la licence. Parmi les Européens, selon Amal Benaïssa, plus de la moitié des recrues a étudié trois ans après le baccalauréat et maîtrise trois langues vivantes. *« Le temps des marginaux et des aventuriers, c'est fini »*, s'exclame Michel Perchet. Abdel Zouari, le patron du village en Floride, poursuit : *« Les bronzés ont été remplacés par des professionnels du loisir. »*

Du fait de ce constat, le bât blesse. La direction reconnaît que la qualité du séjour des GO pâtit des exigences accrues des adhérents, qui requièrent un service hors pair (quasi hôtelier). Aux douze heures de travail quotidien, sept jours par semaine, six mois dans l'année, se conjugue le devoir d'une disponibilité totale à l'égard des GM (gentils membres). *« Le plus dur fut de supporter la fatigue constante, comme un zombie »*, se souvient Patricia Martin, une ancienne infirmière du Club.

Le travail s'apparente souvent autant au parcours du combattant qu'à une colonie de vacances pour ces ilotes de la fête, qui portent les bagages des vacanciers, jouent au café-théâtre en sus de leurs obligations quotidiennes. La promotion interne, fondée sur la satisfaction des adhérents, concourt à accroître l'anxiété des GO. *« On leur en demande de plus en plus »*, reconnaît Oizan Chapon avec euphémisme.

D'ailleurs, les soupapes traditionnelles des GO disparaissent. Les galéjades au détriment des adhérents ne sont plus de mise, la complicité, presque la promiscuité, entre les GO et les GM cédant la place à une relation de service. Le libertinage, contre toute attente, s'estompe. Bien que les réputations aient la vie dure, les études prouvent que la sexualité des GO demeure en retrait de celle des jeunes de leur âge inscrits en université. L'endogamie des animateurs remplace le « don juanisme » débridé, tombé sous les coups du sida. La drogue prend le relais avec 60 % des GO qui fument du haschich. Ce chiffre, accepté par les dirigeants du Club, suscite des frayeurs : ces jeunes de vingt-trois ans s'occupent parfois d'enfants en bas âge. Certes, cette statistique, inférieure à la situation prévalant sur les campus des universités américaines, inquiète les chefs de village. Abdel Zouari avoue : *« On ne peut placer un policier derrière chaque GO, qui est prévenu. Si la drogue a des effets sur son travail, on le renvoie. Sans discussions. »*

Face à ces mutations, la direction confronte un malaise qu'elle doit résorber de toute urgence. Les jeunes scolarisés aspirent à une progression rapide, en évitant le parcours initiatique traditionnel d'une dizaine de saisons (cinq ans). La rémunération mensuelle ne justifie pas les efforts des GO (450 dollars par mois, soit 2 500 francs), qui *« grâce aux cieux ne viennent pas au Club pour acquérir une sécurité financière, sinon ils se seraient trompés d'endroit »*, conclut Jenarda Harris.

Les bouchées doubles

Après sept ans, le chef de village lui-même ne gagne que 12 000 francs par mois bien qu'il gère des budgets de millions de francs. Mais, raisonne l'analyste de Wall Street de Tucker Anthony, Ernie Levenstein, *« tout le monde y trouve son compte : les quotidiens américains bénéficient bien du travail des petits livreurs de journaux »*.

L'équation américaine parachève le casse-tête. Les étudiants des meilleures universités affluent mais ne peuvent progresser au rythme de leurs ambitions. *« La rémunération hors marché entraîne une hémorragie des talents »*, confesse Michel Perchet. L'absence de fidélisation et la forte rotation des GO accentue le vide au niveau des cadres. Or gérer des Américains requiert l'utilisation de méthodes de consensus et d'encouragement continu que la formule à l'hexagonale, plus directe et autoritaire, considère secondaire. *« L'Amérique doit appartenir aux Américains »*, affirme Serge Trigano.

Aussi le Club met-il les bouchées doubles en réalignant les salaires de ceux qui restent et en accélérant la promotion des diplômés. Déjà quelques chefs de village (dont un ancien avocat allemand) ont été promus au bout de deux ans. *« La moyenne d'âge des chefs de village décroît »*, annonce Trigano qui ajoute : *« Et ce n'est qu'un début. »*

Quoi qu'il en soit, les GO sont heureux : *« Les jeunes Japonais apprennent à être plus débrouillards, les Américains plus dépolis »*, dit Amal Benaïssa avec humour. La direction du Club vit de ce sang neuf qui le maintient en contact avec la société civile. Les adhérents, *« véritables bénéficiaires »*, selon le professeur Greenberg, jouissent de la compagnie de professionnels assagis, mieux éduqués.

Pour les GO, c'est l'auberge espagnole. Certains s'arment de patience et en font un métier (1 sur 20 aux Etats-Unis). Les autres partent du Club avec une *« expérience monnayable »*, comme Patricia Martin désormais représentante de produits médicaux à Toulouse.

Les anciens chefs de village deviennent directeurs d'hôtel de stations balnéaires ou de ski, grâce à leurs qualités d'animateur. Mais, avant la quille, tous participent à cette brigade internationale du plaisir qui, contre une saison aux Tropiques, troque sa liberté... Et joue les fantômes, vêtu de blanc, au petit matin, concluant la semaine des vacanciers en menant une sarabande endiablé.

A. S.V.

Patrons : le passage du relais en famille

En France, une petite moitié d'entreprises se transmettent dans le giron familial. Enncore faut-il que les héritiers fassent la preuve de leurs compétences

« MON *arrivée à l'agence de voyages a d'abord été accueillie avec soulagement par les salariés. Cela signifiait que la succession de mon père était assurée. Mais cette période d'enthousiasme a vite été suivie d'une phase d'observation. La fille du patron avait à se faire un prénom. A l'intérieur, comme à l'extérieur »*, raconte Annick Penso, une ancienne de l'Agence nationale pour la création d'entreprises (ANCE) qui, à force de prêcher la bonne parole, a eu à son tour envie de passer à l'acte.

En France, une petite moitié d'entreprises se transmettent encore dans le giron familial. Propriétaires d'une entreprise qu'ils ont souvent créée, et presque toujours portée à bout de bras, les patrons des PME-PMI caressent tous le rêve, l'âge de la retraite approchant, de voir leurs descendants prendre la relève. A une condition, mais de taille : ils doivent avoir fait la preuve de leurs compétences.

« De toute façon, le père et le fils vont se livrer à un combat à mort. Le fils va devoir tuer son père et le père devra accepter d'être tué », assène sans ambages Michel Bauer, chercheur au CNRS qui a sondé les dirigeants, mais aussi leurs successeurs, les cadres et la famille pour une étude pour l'APRE (Association pour le rapprochement des entreprises).

Rallier les salariés

Candé, en Anjou, un samedi matin : les machines de l'imprimerie Lefrancq et Cie sont au repos, mais son futur patron, Eric, le fils du fondateur,est à son. Il y a neuf ans, il entrait pour la première fois, par la petite porte, à la fabrication. Ses motivations étaient alors de vivre à la campagne et de disposer de temps pour aller à la chasse.

Jusqu'au jour où il se voit confier le service clientèle. Il a alors procédé avec méthode : d'abord acquérir la confiance de son père, ensuite celle des salariés.

Sous son impulsion, l'imprimerie, spécialisée dans les notices pharmaceutiques, se dote de trois commerciaux, puis songe à sa première diversification : l'impression d'étiquettes autocollantes pour les produits frais alimentaires. *« Le secteur agricole commençait tout juste à mener une politique de marketing. J'étais convaincu qu'il y avait un marché à prendre, mais il m'a fallu deux ans pour convaincre mon père d'engager les investissements nécessaires, l'équivalent de 18 millions de francs »*, explique Eric Lefrancq. Aujourd'hui,les étiquettes autocollantes représentent 30 % du chiffre d'affaires de l'entreprise, et celle-ci croît au rythme annuel de 15 %.

Mais il lui restait à rallier les salariés. En l'espace de quatre ans, l'imprimerie est passée de vingt-cinq employés à soixante. *« Ce serait à refaire, je ferais mes premières armes à l'extérieur. Beaucoup m'ont connu en culottes courtes et ont eu du mal à comprendre que la nature de nos rapports avait changé »*, raconte Eric Lefranc.

« De plus, mon père n'hésitait pas à mettre la main au moteur quand cela coinçait quelque part. Chose difficilement compatible quand l'entreprise atteint une certaine taille. J'ai choisi de jouer à fond la responsabilisation et le relationnel. Je viens tous les soirs vers 10-11 heures parler quelques minutes avec l'équipe de nuit. De tout et de rien. Je connais chacun de leur « hobbies », et j'essaie de leur montrer que je ne suis pas indifférent à leurs problèmes. Je crois être sur la bonne voie », souligne ce jeune patron de vingt-sept ans qui a arraché le pouvoir à coups d'initiatives. Convaincu, son père a pris du recul, et devrait d'ici peu concrétiser sur papier sa succession.

Pour Jacques Boin, qui fêtera en juillet prochain ses soixante-cinq ans, mais aussi son départ à la retraite, sa succession à la tête de l'entreprise familiale ne sera pas non plus une affaire d'Etat. Tout le monde sait à Biars-sur-Cère que la confiture, *« quand c'est vraiment bon, c'est vraiment Boin »*. Derrière ce slogan publicitaire, qui marque une nouvelle étape de la vie de l'entreprise, se cachent un fils gestionnaire, un autre commercial, un neveu comptable et un autre spécialiste de la production. Tous bien à leur place.

« Il n'y a jamais eu chez nous de bagarre pour le pouvoir », jure Jean-Jacques Boin, le commercial. L'affaire tourne si bien qu'en neuf ans le chiffre d'affaires a doublé, passant de 90 millions à 180 millions de francs en 1989. Mieux, les confitures Boin, qui réalisaient l'essentiel de leur chiffre d'affaires en *« produits distributeurs »* (remplissage pour la grande distribution), ont hissé leur propre marque à la troisième place sur le marché hexagonal. Là encore, la jeune génération a acquis sa légitimité en faisant preuve d'imagination : communiquer pour développer leur propre marque.

Dans les deux cas, la transition s'est faite sans douleur, presque naturellement, sur une décennie. Les dirigeants ont d'abord eu l'intelligence d'encourager le développement en apportant leur caution morale, et parfois financière, ensuite celle de prendre la décision de laisser leurs successeurs « jouer » tout seuls.



S'imposer face à l'encadrement

Mais l'affaire se corse quand les successeurs ne se montrent pas à la hauteur. Jack G., dirigeant d'une entreprise de distribution du Cher qui emploie cent quatre-vingts personnes, en sait quelque chose. Fatigué, le PDG lui avait peu à peu laissé les rênes du pouvoir. Parallèlement, il avait placé son fils et son gendre, tous deux diplômés d'une école de commerce, à la tête de deux unités. Sans grand succès et sans grand espoir.

Tout a cependant bien fonctionné jusqu'à sa mort. *« Après*, explique Jack G., *le fils et le gendre n'ont cessé de se crêper le chignon. Excédée, la veuve a fini par se laisser convaincre de vendre à un concurrent. Nous sommes parvenus* in extremis *à une RES, et nous avons obtenu le départ du fils. »* Une histoire qui vient tout juste de se dénouer financièrement et juridiquement, mais qui n'a pas fini de se cicatriser.

Changement de décor. Quand il s'agit de faire son trou dans une entreprise bien structurée, la partie devient plus serrée. Comment succéder à un père-fondateur qui a mené son entreprise de main de maître ? Comment s'imposer face à un encadrement qui a pris ses habitudes ? Ces questions, Philippe Netter, quarante-deux ans, qui vient de succéder à son père après cinq ans de purgatoire, a eu à y répondre.

Quand il débarque en 1983 au siège de Centra, l'entreprise familiale qui emploie quatre cents personnes et fabrique à Colmar et Strasbourg des articles de papeterie de bureau, la situation est plutôt tendue. *« C'est simple, le jour où Pierre Netter m'a annoncé l'arrivée de son fils, mon sang n'a fait qu'un tour. Il m'a d'emblée déclaré : il va falloir vous entendre avec lui. C'était suffisant pour que je sorte les griffes »*, se souvient Henri Gruner, aujourd'hui directeur général. Pis, au lieu de détendre l'atmosphère, Pierre Netter place son fils, qui a pourtant fait ses preuves à l'extérieur, en situation de compétitivité face à son plus proche collaborateur.

Inévitablement, le premier contact sera celui de l'affrontement. L'un et l'autre sont de fortes têtes, au profil de *« travaillomanes-persistants »* selon leurs propres termes, et n'auront de cesse de s'imposer à coups de tension. Le personnel, conscient des différends qui agitent la direction, s'en mêle à son tour. *« Les salariés venaient m'exposer leurs problèmes et tentaient d'obtenir de moi ce qu'il n'avaient pas eu de Philippe Netter »*, se souvient Henri Gruner. Un jeu de « ping-pong » dangereux qui risquait à terme de déstabiliser toute l'entreprise. *« Peu à peu, nos griffes se sont usées, et nous sommes parvenus à faire équipe. Philippe a pris en main le contrôle de gestion et la production, et je supervise la stratégie commerciale de l'entreprise. Nous nous tenons mutuellement informés des décisions que nous prenons, et il nous arrive même de nous conseiller »*, ajoute Henri Gruner.

« Mon fils a beaucoup rué dans les brancards, reconnaît aujourd'hui Pierre Netter. *Bizarrement, il a contesté des principes qui me semblaient essentiels, comme la circulation de l'information, et il les applique aujourd'hui avec beaucoup plus de talent que moi. »* Explication de l'intéressé : *« J'héritais d'un outil qui marchait bien. Il ne s'agissait pas de casser, mais au contraire de gérer dans la continuité, en mettant l'accent sur certains points. »* Ce qu'il s'est employé à faire.

Aujourd'hui, la force de Centra repose sur sa culture, presque érigée en système à tous les échelons de l'entreprise. *« Une véritable bombe à retardement pour qui tenterait de porter atteinte à notre indépendance. »* Fermez le ban.

Mais se mettre dans les pas de son prédécesseur n'a rien d'évident, et peut, la conjoncture internationale aidant, tourner au pari impossible. Sylvie O. en a fait l'expérience. Ses diplômes (elle est brillamment sortie de Centrale et a complété sa formation par un MBA de gestion aux Etats-Unis) et ses performances dans l'entreprise n'auront pas suffi. Alors que son père dirige encore l'entreprise, elle se tire très bien des premières épreuves : d'abord fermer une des usines, ce qu'elle fait avec doigté, ensuite réorganiser le service informatique en collaboration avec tous les services, notamment administratif et financier. Bref, une transition sans heurts.

De conflits avec son père, elle n'en a pas le souvenir. *« Mon père s'y était préparé longtemps à l'avance, juridiquement, financièrement et psychologiquement »*, précise-t-elle. L'encadrement avait aussi très bien accepté l'arrivée de cette *« héritière active »* qui avait très vite su se montrer à la hauteur des tâches qu'on lui confiait. Mais l'édifice n'a pas résisté aux aléas du marché. A peine coiffée pédégère, elle se trouve confrontée à une guerre européenne des prix de la plaque de plâtre, activité qui représente alors les trois quarts du chiffre d'affaires de l'entreprise, et se retrouve seule.

Un personnel démobilisé

Sans se concerter avec ses collaborateurs, Sylvie O. décide de sauver les meubles avant le naufrage. L'encadrement apprendra finalement ses intentions par la presse. Une gaffe qui lui vaut l'hostilité d'un personnel démobilisé qui pendant plus d'un an va passer son temps à *« imaginer des scénarios catastrophes »*. Aujourd'hui, Sylvie O. se retrouve à la tête d'une société amputée du quart de son chiffre d'affaires et de ses effectifs, mais davantage à sa taille. La greffe n'avait pris qu'en surface.

Quand Paul Chauvin, fondateur du laboratoire qui porte son nom, annonce son intention de passer le flambeau à son fils dans un délai de deux ans, la situation est tout à fait différente. L'arrivée deux ans plus tôt du « fils du patron », médecin ophtalmologiste, à la tête du département recherche et développement avait fini par semer le trouble parmi l'encadrement. *« Clarifier les choses devenait essentiel si l'on ne voulait pas mettre en péril l'entreprise. Nous nous sommes alors réunis avec le directeur général pour définir ensemble les règles et convenir d'un calendrier »*, se souvient Bernard Chauvin.

Le futur dirigeant va mettre ces deux années de transition officielle à profit pour *« observer, écouter et analyser »*. Peu à peu, le puzzle prend forme ! Une fois la stratégie adoptée pour les dix ans à venir, il réfléchit à la structure à mettre en place. *« Mon père avait repris l'entreprise au lendemain de la guerre et en connaissait tous les rouages. Pour ma part, je souhaitais davantage travailler en équipe, et m'entourer de collaborateurs qui avaient connu un autre univers. »*

Un schéma qui excluait le directeur général, de dix ans son aîné, et trois autres cadres. Tous ont quitté l'entreprise en même temps que son père. *« Bernard n'avait pas envie de s'entendre dire : votre père aurait agi autrement »*, commente simplement Paul Chauvin. Aujourd'hui, la stratégie de la « rupture » a porté ses fruits. Le laboratoire montpelliérin a vu son effectif cadres presque doubler. Chiffre d'affaires et bénéfices progressent quant à eux à un rythme plus que raisonnable. Un parcours sans faute dont le succès tient au respect de quelques règles : des exigences claires et exprimées dès le départ.

Quant aux anciens, ils se félicitent tous d'avoir su passer le relais au bon moment. Ni trop tôt, ni trop tard. *« Sinon, on arrive à des gérontocraties épouvantables qui donnent aux jeunes générations toutes les raisons pour faire mai 68 plutôt deux fois d'une »*, souligne, pragmatique, Paul Chauvin.

Retraités actifs, ils regardent, non sans un certain amusement, leurs rejetons se débattre dans les *« offres de la direction d'entreprise »*. Transmettez, il en restera toujours quelque chose.

MARIE GALLAIS

Profession : redresseur de sociétés

Des successions qui se terminent mal, Daniel Galli en sait quelque chose. Sur les six entreprises en difficultés qu'il a reprises, trois d'entre elles n'avaient pas digéré le départ de leur fondateur, et surtout, l'arrivée de leurs successeurs, habitués à ce qu'on leur *« trace le chemin »* à suivre.

« Quand on veut reprendre une entreprise au bord de la faillite, il faut commencer par étudier quel incident de parcours est à l'origine des difficultés, analyser son âme. Une entreprise,c'est d'abord un climat, un état d'esprit. Il faut savoir déceler les aspirations des salariés et les dynamismes étouffés », explique Daniel Galli.

Les recettes de ce *« chef de troupe »* consistent à s'appuyer sur les hommes en place. *« Dans la reprise d'une petite entreprise, quelle qu'elle soit, ce qui compte, c'est un, les hommes, deux les hommes, trois le marché, et quatre, loin derrière, l'argent. On peut bien avoir le plus bel outil du monde, si le patron n'obtient pas le soutien des salariés, l'entreprise ne tournera pas. » Avant d'arrêter ma décision,* ajoute Daniel Galli, *je consulte le personnel. Je me présente, et leur expose mes conditions. Je les décourage au maximum. Ensuite, je leur propose de s'exprimer à bulletin secret sur ma candidature. »*

« On dirige les gens de façon stupide sans même se demander s'ils sont bien à leur place, tempête-t-il. *La principale qualité d'un chef d'entreprise repose sur sa capacité à stimuler le personnel. »*

Un principe qu'il applique au quotidien dans les six entreprises qu'il dirige. Finies les augmentations générales systématiques. Celles-ci sont désormais fonction des résultats et fixées au mérite. Mais attention : chaque salarié est noté, non par son seul supérieur direct, mais par lui-même, ses collègues, directs ou non, et des cadres plus éloignés. Résultat : sur cent personnes, seules vingt-deux y ont perdu au change. *« Le succès n'est jamais le fruit du hasard. »*

M. G.

Le casse-tête américain du Club Méditerranée

Suite de la page 41

L'objectif sous-jacent résulte de la volonté de Club Med d'augmenter le nombre de ses de ses adhérents (290 000 en 1989). Le potentiel global du marché s'élève à 8 millions d'âmes et l'entreprise de loisirs souhaiterait accélérer sa progression. En témoignent les 12 millions de dollars de la campagne publicitaire mise en œuvre lors de l'US Open en septembre dernier.

M. Tout-le-Monde a pris la place des mannequins : rond, lunettes en écaille, il goinfre ; son voisin boutonneux somnole. Le message : Club Med sied à toutes les clientèles. Lancée à cor et à cri, cette publicité, selon les spécialistes de l'agence américaine BBDO, *« c'est l'antipode de l'antidote »*. *« Nous avons décidé d'élargir notre base de clientèle »*, explique Mary Hermann.

Mais, outre-Atlantique, les campagnes attrape-tout, sauf à dépenser 100 millions de battage, obtiennent le résultat contraire, décourageant les habitués sans pour autant attirer les nouveaux consommateurs. *« Il fallait écarter l'image enracinée dans le public que nous nous adressons aux amateurs d'émotions fortes, alors que, depuis 1980, 45 % de nos adhérents sont des couples »*, dit Oizan Chapon. Cela ne convainc pas Levenstein. *« Le problème du Club, c'est qu'il souhaite plaire à tout le monde. »*

De même, le raccourcissement des durées de séjour, justifiable *a priori*, débouche sur une situation ambiguë. Certes, les Américains ne disposent que de deux semaines de vacances par an et Club Med ne souhaitait pas se priver de la clientèle habituée aux week-end prolongés. Dans la zone américaine, selon Trigano, *« la durée moyenne de séjour est inférieure à une semaine, contre dix jours en Europe »*. Mais comment harmoniser cette contrainte avec les autres paramètres.

D'abord, il faut trois jours au moins pour que le GM s'habitue au folklore du Club, aux GO, à l'essence du produit. Or, sans ce lien, comment conserver le taux de retour dans un village du Club (dans les vingt-quatre mois) de 40 % qui a constitué la norme dans le passé. *« Il faudra travailler plus en amont du voyage de l'adhérent »*, promet Trigano. Le casse-tête se forme. Or, toute formation en amont requiert une force de vente spécialisée.

Les Européens intéressés

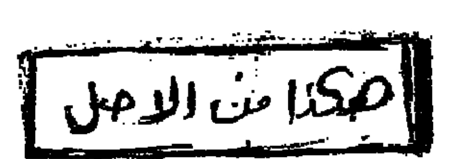
La sophistication du produit et des alternatives justifie un service personnalisé qu'on ne peut offrir aux Etats-Unis, où 85 % des séjours sont vendus par des agences indépendantes (contre 30 % en France). De surcroît, celles-ci sont passées de 7 000 à 30 000 en cinq ans, avec un taux de mortalité annuelle de 50 %. *« Difficile d'expliquer le concept à des revendeurs qui n'ont pas visité le Club Méd,* confie un spécialiste de BBDO *voire de leur demander d'en faire la promotion. »*

Enfin, comment américaniser une formule sans en altérer la philosophie. L'expression de Trigano *« l'Amérique aux Américains »* a redonné confiance aux GO outre-Atlantique, qui doutaient de pouvoir faire carrière au sein de la firme. Au contraire, semble-t-il, leur promotion est accélérée *(voir article sur les GO)*. *« Mais la particularité des coutumes américaines, leur perception de la fête et de ses modalités valent-elles que le Club Med s'essaie à les convaincre de venir »*, demande un ancien chef de village résidant en Europe. En d'autres termes, les Américains méritent-ils le folklore des signes démentiels ?

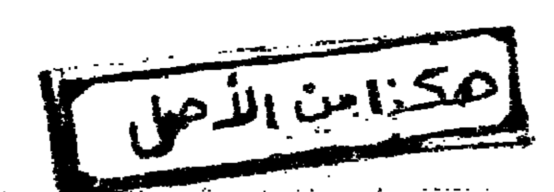
Le salut viendra-t-il d'Europe ? Depuis l'été dernier, les Français et les Britanniques ont envahi la zone américaine. L'entreprise de loisirs encourage désormais la venue des estivants de la Communauté européenne afin de réduire la saisonnalité de ses villages en Amérique du Nord.

A cela s'ajoute la perspective d'excursions à Cap Kennedy et à Dysneyworld, attractions à portée de roues. *« Cela comble la soif d'apprendre des vacanciers qui veulent désormais jumeler loisir et savoir »*, dit Abdel Zouari. *« Et cela rapporte des devises »*, ajoute le très prosaïque Oizan Chapon. Serge Trigano, quant à lui, n'est pas pressé. Plissant les yeux à la japonaise, il explique à qui veut l'entendre que, pour conquérir l'Amérique, il faut savoir prendre son temps et construire de l'intérieur. Il conclut : *« Après, cela viendra tout seul. » Sayonara.*

ALEX SERGE VIEUX







Pendant les tempêtes, le tunnel continue

La vie sur le plus grand chantier du monde semble peu troublée par les rumeurs boursières et les coups de vent. Côté français on continue de creuser. Un chantier presque ordinaire

SANGATTE

(Pas-de-Calais)

de notre envoyée spéciale

LES remous financiers ont beau se creuser à Paris et à Londres autour des états-majors du tunnel sous la Manche, sur le terrain en tout cas, rien ne semble pouvoir arrêter les hommes du chantier ! Pas même la tempête qui a fait rage, mercredi soir 28 février, sur cette partie de la Côte d'Opale.

Le vent a eu beau s'engouffrer à plus de 130 kilomètres à l'heure sous le hangar qui recouvre l'énorme puits reliant la surface aux tunnels, les travaux n'ont pas été ralentis. La respiration des pompes qui évacuent les déblais de craie bleue à l'extérieur du puits rythme, comme d'habitude, la vie du chantier, tout comme les treuils qui acheminent, en cadence, les palettes de cinq voussoirs de béton armé nécessaires pour tapisser d'un anneau supplémentaire les parois du tunnel. Seuls les projecteurs vacillants et les routes gorgées d'eau rappellent l'âpreté du climat.

A 65 mètres sous terre, les cinq équipes qui se relaient, jour et nuit, sur les quatre tunneliers en service avancent à bonne allure. Alors que le vent s'était déjà levé, lundi, les ouvriers du tunnelier Brigitte – du nom de l'épouse du patron du chantier, Pierre Matheron – ont encore progressé de plus de 22 mètres, dépassant une fois encore l'objectif, fixé ce jour-là à 18,70 mètres.

Dans ce tunnel de service, long de plus de 8 kilomètres, trois quarts d'heure de draisine sont nécessaires à ceux que l'on appelle les *« banlieusards »* pour gagner leur lieu de travail. A la relève, le nombre d'anneaux posés reste la dernière préoccupation de la cinquantaine d'ouvriers exténués qui viennent de passer huit heures au fond. Ils vont devoir encore rentrer au puits, remonter en surface et se déshabiller dans la « salle des pendus », l'immense vestiaire où, comme à la mine, les ouvriers suspendent au plafond vêtements de ville et bleus de travail.

JOSEPH KOUDELKA/MAGNUM

Sur les chantiers, des débuts difficiles pour les ouvriers embauchés localement, confrontés à une maîtrise habituée à se comporter en « colons ».

Un surcoût encore incertain

Les besoins de financement supplémentaire pour le tunnel sous la Manche s'élèveraient à *« sûrement plus »* de 15 milliards de francs, a indiqué M. André Bénard, président d'Eurotunnel, la société chargée de la réalisation du tunnel, à l'occasion du lancement du dernier tunnelier sur le chantier, lundi 5 mars.

En fait, en dépit des derniers conflits sur le règlement des travaux déjà effectués et sur la direction d'Eurotunnel, le calcul du coût « définitif » de l'entreprise est encore imprécis et l'on reste dans le cadre du schéma défini en janvier dernier (*le Monde* des 11 et 13 janvier). Dans ce cadre, des études continuent actuellement pour préciser le surcoût probable des travaux.

Les évaluations faites par Eurotunnel comme par le maître d'œuvre, les cabinets d'ingénierie Setec et Atkins, à la fin de l'année dernière, aboutissaient à un coût global de 70 à 72 milliards de francs (valeur 1985). La plus grande partie, 40 à 42 milliards de francs, concernait la construction du tunnel : environ 17 milliards de francs pour les tunnels eux-mêmes, 14,8 milliards pour les travaux « à forfait » (terminaux, gares, équipements de signalisation, de gestion du trafic), et quelque 7 milliards pour les fournitures de matériel roulant.

A quoi il fallait ajouter environ 30 milliards de francs pour les frais d'Eurotunnel, les frais financiers, etc. Les experts tiendront compte aussi, dans leur évaluation des coûts, de l'évolution des taux d'intérêt et de l'inflation.

L'accord conclu en janvier, mais pas encore vraiment entré en vigueur en raison des dernières disputes, prévoyait pour les tunnels un ajustement du « prix-objectif », porté de 12,9 à 15,8 milliards de francs (1985) : au-delà, les surcoûts seraient partagés entre Eurotunnel, pour 70 %, et les entreprises de construction, pour 30 %. Le supplément de crédits nécessaire doit être apporté, pour les trois quarts, par une rallonge de prêts bancaires, et pour 25 % par une augmentation de capital d'Eurotunnel d'ici à la fin de l'année 1990. Le montage financier devrait être mis au point en mai.

Une paix sociale plus grande

En comptant les temps de trajet, les travailleurs du tunnel auront passé jusqu'à douze heures loin de chez eux, et ce six jours sur neuf. L'enjeu en vaut la chandelle puisqu'à la fin du mois les primes de production et de pénibilité du travail attribuées aux ouvriers du tunnel peuvent augmenter leur salaire de moitié.

Qu'importent la fatigue, la chaleur, la boue et les difficultés techniques, ces hommes-là sont devenus *« les stars du chantier du siècle »* ! Journalistes, visiteurs, officiels, n'en ont que pour eux. Cela ne va pas sans faire grincer les dents de ceux qui assurent l'intendance. Les tunneliers seraient rapidement paralysés si les wagonnets qui assurent en permanence la liaison avec le puits pour l'acheminement du matériel et l'évacuation des déblais étaient bloqués. Comment survivre à 8 kilomètres sous terre sans la climatisation, l'électricité et l'eau amenées au fur et à mesure?

Les hommes des tunneliers en ont d'ailleurs déjà fait l'expérience lorsqu'en septembre dernier un piquet de grève a bloqué durant huit jours les fardiers, sortes de grosses sauterelles montées sur seize roues qui transportent les palettes de voussoirs de l'usine de préfabrication – la « préfa » – au puits. Bilan : deux jours et demi d'arrêt de creusage, après épuisement des stocks tampons, alors même que ce mouvement de mauvaise humeur n'avait touché que ceux qui se sentent les plus frustrés du succès de leurs camarades des tunneliers : les « patissiers » et les « talocheurs » de la « préfa ». A mesure que le chantier progresse, l'inquiétude grandit chez ces ouvriers qui démoulent et lissent les voussoirs à la chaîne.

Moins qualifiés que leurs collègues, ils seront aussi les premiers à être déposés à la fin de l'ouvrage. Et dans cette région du Nord-Pas-de-Calais sinistrée économiquement depuis vingt ans, le retour au chômage des ouvriers du tunnel serait une véritable catastrophe. Plus de 90 % de l'ensemble des ouvriers de ce chantier, et notamment ceux de l'usine de préfabrication, sont, en effet, originaires de la région.

Les directions d'Eurotunnel et de Trans Manche Construction (1) ont, dès le départ, choisi d'embaucher et de former des jeunes locaux défavorisés. *« Le chantier est ainsi mieux accepté par la population*, explique Gérard Vidal, directeur régional d'Eurotunnel. *Il règne une paix sociale plus grande, et on réalise une plus-value en matière de formation au niveau de toute une région. »*

Dans le Calaisis, ce n'était pas un luxe : *« Certains avaient à peine figure humaine quand ils sont arrivés »*, se souvient ainsi Marie-Andrée Decrocq, médecin du chantier. *« Avant d'être embauchés*, poursuit-elle, *ils passaient leur temps à manger des frites trois fois par jour, boire et dormir, vivotant de l'aide sociale ou du travail au noir. D'autres n'avaient jamais consulté un médecin de leur vie. »* Cela n'a pas toujours été facile, et l'entreprise a dû gérer de nombreux cas sociaux liés à l'alcoolisme ou au réveil des créanciers dès la tombée de la première paye.

Apprendre à travailler ensemble

Sur les tunneliers, les ouvriers mécaniciens, automaticiens, électriciens, embauchés localement, ont été au début victimes du mépris de leurs agents de maîtrise, baroudeurs de grands chantiers, habitués à se comporter en « colons » vis-à-vis de la main d'œuvre « autochtone ». Le coup était rude aussi pour ces ETAM, arrivés tout droit des travaux du métro de Caracas, des grands barrages d'Egypte et d'Afrique du Sud, ou de la basilique de Yamoussoukro, en Côte-d'Ivoire, où ils régnaient en maîtres, et qui se sont retrouvés en travail posté, soumis à une hiérarchie de plus en plus lourde. *« Il y a tellement de chefs ici*, constate même un cadre, *que pour la remise de la Légion d'honneur à Pierre Matheron, le 5 mars, on a dû tirer au sort ceux qui seraient invités, afin de ne pas heurter les susceptibilités. »*

En deux ans, les hommes ont quand même appris à travailler ensemble. Gérard Vidal et Pierre Matheron se sentent fiers de voir leurs embauches locales, qui n'avaient, pour certains, jamais quitté leur campagne, rêver à leur tour de grands espaces. On s'échange déjà, sur les tunneliers les plus avancés, des informations sur les futurs chantiers du métro de Toulouse, du tunnel du Danemark ou même du réseau parisien LASER. Les épouses n'en reviennent pas. La direction de Trans Manche Construction se préoccupe aussi de l'après-chantier. En liaison avec l'Etat et les collectivités locales, elle met actuellement en place la CELLOR, cellule de réorientation de la main-d'œuvre embauchée, destinée à aider les salariés à élaborer un projet professionnel pour la suite. Opérationnelle d'ici au mois de mai, la CELLOR disposera à terme, selon Katia Vidal, responsable de la formation de TMC, du *« plus beau fichier de travailleurs souterrains du monde »*. Les travailleurs les plus mobiles attireront sans difficulté, selon elle, les futurs employeurs.

Car il ne faut pas se leurrer : *« Pas plus de cinq cents personnes* [sur quatre mille cinq cents aujourd'hui] *seront récupérées pour l'exploitation du tunnel »*, estime Gérard Vidal. En attendant, pendant les tempêtes – financières ou naturelles, – les travaux continuent.

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

(1) Le chantier est dirigé, du côté français, par Trans Manche Construction, consortium de cinq entreprises de bâtiment, agissant pour le compte d'Eurotunnel, concessionnaire du tunnel et de son exploitation.

L'industrie du luxe se sent vulnérable

Un marché américain difficile. Une concurrence internationale intensive. Les industriels du luxe s'inquiètent pour leurs exportations

ET si l'avenir du luxe français sur les marchés étrangers n'était pas garanti pour toujours ? C'est l'inquiétude que manifestent les responsables du Comité Colbert pour l'exportation de leurs produits. Pour mobiliser la profession et les pouvoirs publics, ils ont décidé d'organiser un colloque sur le thème « L'industrie du luxe, un atout pour la France » qui se déroulera le 7 juin à l'Institut d'études politiques de Paris.

Sans doute, l'atout principal de cette industrie, qui est de faire rimer luxe et France, subsiste et, en 1988, les exportations ont progressé dans tous les secteurs. Mais deux points faibles apparaissent qui rendent vulnérables les maisons françaises : la difficile conquête du marché américain et la capacité de concurrence des industries des autres pays.

En 1988, les soixante-dix adhérents du Comité Colbert ont réalisé à l'étranger 70 % de leur chiffre d'affaires total, soit 15,4 milliards de francs. Les ventes de champagnes, parfums, sacs, cravates, robes, porcelaines, bijoux étaient en progression dans toutes les zones géographiques. Mais avec de bien meilleures positions dans la zone asiatique (21,60 % du chiffre d'affaires) qu'aux Etats Unis où sont réalisées seulement 13,34 % des ventes. Les responsables du Comité Colbert espèrent que les chiffres de 1989 seront plus élevés.

L'effet bicentenaire

Les industries du luxe semblent en effet avoir profité de l'effet bicentenaire et des opérations de promotion menées par le Comité Colbert autour de l'exposition sur « L'art de vivre » à New-York. Au cours de l'année 1989, plusieurs manifestations ont ainsi été organisées dans des grands magasins de plusieurs villes aux Etats-Unis. Par exemple, Bergdorf Goodman, habituellement rétif aux expositions consacrées à tel ou tel pays, avait décoré ses vitrines sur le thème de la littérature française et Marcel Proust y était en bonne place. Le Comité Colbert veut poursuivre ces opérations en 1990 avec notamment un point fort les 16 et 17 mai à New-York.

Paradoxalement, cette tentative de séduction des consommateurs américains a permis aux industriels français de constater qu'ils n'étaient pas seuls à vendre des paillettes et du cachemire, du rêve et du confort. *« Il n'y a pas d'attaque homogène du secteur*, estime Christian Blanckaert, président délégué du Comité Colbert. *Mais chacun de nos produits est maintenant confronté à de sérieux concurrents. Notre problème est d'ailleurs d'avoir une analyse objective de la compétition sur ce marché où beaucoup rêvent d'entrer. »*

Et il est vrai que les Américains, les Italiens, les Japonais et les Allemands deviennent très crédibles sur les champagnes, les parfums, le prêt-à-porter ou les arts de la table. Pour y voir plus clair et mieux mesurer les atouts et les handicaps de nos industries, le Comité Colbert a demandé au cabinet américain Mc Kinsey de réaliser une étude qui sera présentée lors du colloque du printemps prochain.

FRANÇOISE CHIROT

MARCHÉS FINANCIERS

Fin du conflit

La DG Bank va payer les banques françaises

Comme on pouvait le prévoir (*le Monde* du 6 mars 1990), « l'affaire de la DG Bank » a été réglée, après des discussions difficiles et épuisantes qui se sont tenues à Paris, mardi 6 mars, et surtout mercredi 7 mars 1990. Dûment mandaté par son conseil d'administration, dont la réunion à Francfort, vendredi 2 mars, avait été houleuse, M. Helmut Guthardt, président du directoire de la DG Bank, s'était rendu personnellement dans la capitale française pour mettre fin à un conflit très dommageable pour son établissement.

Mercredi, en fin de matinée, au terme de quatre heures de négociations très âpres, menées du côté français par M. Jacques Wahl, directeur général de la BNP, l'établissement le plus concerné avec 1,25 milliard de deutchemarks (4,2 milliards de francs) de capitaux en cause, M. Guthardt a conclu un accord sur les bases suivantes : la DG Bank, conformément aux souhaits des banques françaises, dénoue les opérations qu'elle effectuait antérieurement avec elle, essentiellement des pensions sur titres allemands et des achats-ventes à terme, l'établissement de Francfort conservant l'ensemble de ces titres, actuellement dépréciés de 8 % à 15 %, ce qui évite toute perte à ces banques françaises.

Une affaire assez lamentable

La DG Bank paiera des intérêts de retard sur ses opérations, soldées au 9 mars 1990. Ces dispositions, qui concernent la BNP et aussi deux autres établissements qui négociaient, la Caisse des dépôts et le Crédit du Nord, seront également applicables aux autres établissements français impliqués dans l'affaire : Banque Louis Dreyfus, Banque monétaire et financière, Société industrielle et financière pour l'Amérique du Sud et Viel Finance.

Par ailleurs, la DG Bank a diffusé un communiqué faisant état de cet accord, dont « *la substance est que les modalités techniques d'une solution du problème ont été définies de manière concrète. Les parties sont convenues de régler, dans les douze mois, les aspects juridiques du problème concernant la compensation, qui permettra de tenir compte des résultats des enquêtes judiciaires en cours* ».

Le porte-parole de la DG Bank a ajouté que la question des pertes potentielles sur une opération restait à régler dans le cadre des questions juridiques en suspens, mais que les obligations (d'une valeur de 6 milliards de marks environ, soit une vingtaine de milliards de francs) seraient détenues par la DG Bank en attendant que le problème soit résolu.

En clair, cela signifie que l'établissement allemand a voulu arrêter les frais et, surtout, éviter une action judiciaire et des mesures de rétorsion de la part des banques françaises (la BNP et la Caisse des dépôts en ont les moyens). Il s'exécute donc, sauvant la face, en réservant ses droits éventuels devant les tribunaux allemands pendant un an, au cas où des irrégularités seraient constatées du côté français. C'est un peu une clause de style qui a été néanmoins acceptée par les banques françaises, dont la satisfaction est visible, que ce soit la BNP, la Caisse des dépôts et le Crédit du Nord, pour lequel « *tous les litiges avec la DG Bank sont terminés* ». Le président-directeur général de la SOGENAL, M. René Geronimus, qui avait négocié bilatéralement avec la DG Bank, déclare être « *satisfait et ne plus rien réclamer* ». Seul, M. Patrice Combes, président-directeur général de Viel-Finance, a émis des réserves sur les termes de l'accord, du fait qu'il est en procès avec la DG Bank.

Ainsi se termine une affaire assez lamentable, qui n'aurait jamais dû voir le jour, du moins publiquement, et qui ébranle inutilement le crédit à l'étranger de la DG Bank, peut-être le plus gros établissement du monde, puisqu'il coiffe trois mille six cents banques locales et réunit, en RFA, les moyens, en France, du Crédit agricole, du Crédit mutuel et des Banques populaires. Une telle affaire a été, à Francfort, une chef-d'œuvre de non-communication, dont le règlement a été hâté, pense-t-on, par le souci d'en finir des dirigeants de la DG Bank, fortement impliqués dans le tissu politique allemand. Mais la banque en portera longtemps les traces, dans les milieux financiers internationaux tout au moins.

FRANÇOIS RENARD

□ **Carlo De Benedetti entendu comme suspect dans l'affaire du Banco Ambrosiano.** – La cour d'appel de Milan a décidé mercredi 7 mars d'entendre le 29 mars prochain, Carlo De Benedetti en tant que « *suspect de banqueroute frauduleuse* » dans l'affaire du krach du Banco Ambrosiano en 1982. En première instance, les magistrats milanais avaient blanchi le « *condottiere* », qui pendant cinquante-cinq jours, avait été vice-président du Banco ambrosiano. Le tribunal de Milan a décidé d'instruire un supplément d'enquête qui mènera à la fermeture du dossier ou à un nouveau jugement.

NEW-YORK, 7 mars ↓

Prises de bénéfice

La hausse enregistré, mercredi, à l'ouverture de Wall Street, a tourné court peu de temps avant la clôture dans un marché assez actif. L'indice Dow Jones a terminé en baisse de 7,21 points à 2 669,59. Quelque 165 millions d'actions ont été échangées. Le nombre des baisses était légèrement supérieur à celui des hausses : 740 contre 724. Le cours de 502 titres restait inchangé. La tendance était donc indécise tout au long de la séance. Les analystes gardent l'espoir d'une reprise de la croissance de l'économie américaine malgré les signes de ralentissement constatés actuellement. Si les statistiques concernant le chômage, qui seront publiées vendredi, laissent apparaître une amélioration ou une stabilité dans ce domaine, le marché pourrait repartir de l'avant, estiment les experts, dans l'ensemble assez optimistes.

Les taux d'intérêt des bons du Trésor à trente ans, principale valeur de référence, ont évolué étroitement avant de se stabiliser à 8,57 %, inchangés par rapport à la veille.

MGM-UA a gagné 3 3/4 à 17 3/4, après l'annonce du rachat du groupe américain par Pathé Communications. Colgate a progressé de 1 3/4 à 57 1/4 et Eastman Kodak de 1 3/8 à 39 3/4. USX Corp. a perdu 1 3/8 à 35 5/8, Hilton Hotel a cédé 5 3/8 à 61 et Sony 1 1/4 à 53 1/8.

VALEURS	Cours du 6 mars	Cours du 7 mars
Alcoa	66 1/2	66
A.T.T.	40 5/8	41
Boeing	65 1/4	66 1/8
Chase Manhattan Bank	29 3/8	29 1/4
Du Pont de Nemours	39 3/4	39 1/8
Eastman Kodak	38 3/8	39 3/4
Exxon	47	46 5/8
Ford	47 3/8	47 1/8
General Electric	62 3/8	62 5/8
General Motors	46	45 1/4
Goodyear	35 3/8	35 3/8
I.B.M.	105 5/8	105 5/8
I.T.T.	54 1/2	54
Mobil Oil	62 5/8	62 5/8
Pfizer	61	60 3/4
Schlumberger	49 1/8	49 1/8
Texaco	59 3/4	60 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	135 1/8	134 1/2
Union Carbide	22 1/4	22 1/8
U.S.X.	37	35 5/8
Westinghouse	73 3/4	74
Xerox Corp.	53 3/4	53 3/4

PARIS, 7 mars ↑

Mieux en clôture

La Bourse de Paris est restée, mercredi, sous l'emprise de l'incertitude. Pendant une grande partie de la journée, les fluctuations de cours ont été faibles. Tantôt à la hausse, tantôt à la baisse. Après une hausse de 0,13 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait, en début d'après-midi, une baisse quasi symbolique. Mais, en fin de séance, l'indice se redressait, gagnant 0,44 %.

Après la sensible reprise enregistrée la semaine précédente, le marché continue à consolider ses gains. Mais les investisseurs se gardent bien de prendre des initiatives importantes, car les incertitudes sont encore trop grandes. Surtout dans le domaine des taux d'intérêt. Jusqu'à présent tout le monde s'attendait à une hausse substantielle du taux de l'escompte japonais, aujourd'hui cette éventualité est moins sûre. Des observateurs pencheraient plutôt vers une légère détente des taux aux Etats-Unis, appuyant leur raisonnement sur les nouveaux signes de décélération de la croissance aux Etats-Unis en janvier (baisse de plus de 5 % des commandes industrielles). La situation en Allemagne est également observée à la loupe par les opérateurs. Mercredi, lors d'une prise en pension en RFA, les taux n'ont pas varié.

Dans l'ensemble, les volumes des échanges sur actions étaient encore faibles. Le titre Perrier a gagné 3 % après la décision de remettre en vente en France, et très prochainement aux Etats-Unis, les petites bouteilles d'eau pétillante. Exor, qui a une participation importante dans Perrier, a monté de 3 % mais avec une poignée de titres échangés. Quelques grandes valeurs comme Pechiney International ont encore été recherchées.

Le MATIF était faible, cédant 0,20 % en moyenne.

LONDRES, 7 mars ↑

Reprise

Après la baisse enregistrée en début de semaine, la Bourse de Londres s'est redressée, mercredi, en raison notamment des achats effectués par les investisseurs institutionnels. L'indice Footsie a terminé en progrès de 14,3 points à 2 230,3.

Le volume des échanges s'est établi à 415,3 millions d'actions contre 400,7 millions mardi. Le réveil des investisseurs institutionnels dans le courant de la scène a surpris les teneurs de marché qui étaient à court de titres.

D'autre part, UBS-Phillips and Drew, qui a pris le contrepied d'autres maisons de courtage, plutôt pessimistes dans leurs prévisions, recommande à ses clients de regarnir leurs portefeuilles. La maison de courtage prévoit même un Footsie à 2 500 d'ici le milieu de l'année.

Les emprunts d'Etat ont évolué erratiquement avant de clôturer sur une note ferme.

Le groupe de composants automobiles GKN et le fabricant de câbles BICC ont entamé le mouvement de hausse après l'annonce de bons résultats. Le conglomérat minier Rio Tinto Zinc a poursuivi sur sa lancée de la veille, toujours sensible à la fermeté du cours des métaux tandis que Rothmans International grimpait après une recommandation de broker.

TOKYO, 8 mars ↑

Hausse de 1 %

La Bourse de Tokyo a clôturé en hausse de 1 %, jeudi 8 mars, le Nikkei gagnant 328,55 yens à 33 690,89 yens.

Selon les opérateurs, la reprise de la Bourse est due à des investisseurs à la recherche de bonnes affaires, encouragés par la hausse du yen face au dollar. De plus, les intervenants ont apprécié les propos du vice gouverneur de la Banque du Japon, M. Hiroshi Yoshimoto, selon lesquels il n'y avait pas de raison de relever le taux d'escompte. Dans ces conditions, l'activité a sensiblement repris. Le volume des échanges s'est établi à 600 millions de titres, contre 442 millions la veille.

VALEURS	Cours du 7 mars	Cours du 8 mars
Akai	1 130	1 210
Bridgestone	1 530	1 520
Canon	1 590	1 610
Fuji Bank	3 190	3 170
Honda Motors	1 670	1 650
Matsushita Electric	2 070	2 090
Mitsubishi Heavy	980	999
Sony Corp.	8 070	8 040
Toyota Motors	2 260	2 300

FAITS ET RÉSULTATS

□ **La fusion entre les banques Mitsui et Taiyo Kobe approuvée par le ministre des finances.** – Le ministre japonais des finances a approuvé, mardi 6 mars, la fusion entre Mitsui Bank Ltd. et Taiyo Kobe Bank Ltd. qui interviendra en avril prochain. Ce rapprochement avait été décidé au cours de l'été dernier (*le Monde* du 30 août). Le calendrier annoncé voici sept mois a été respecté et donnera naissance au numéro deux mondial bancaire en terme de dépôts juste derrière le champion, également japonais, Dai-Ichi Kangyo. La nouvelle entité, baptisée Mitsui Taiyo Kobe Bank Ltd., a pour environ 366 milliards de dollars d'actifs (2 200 milliards de francs) et 262 milliards de dollars en dépôts (1 550 milliards de francs). Il faudra désormais parler des « *six grandes* », le nouvel ensemble devançant les banques Sumitomo, Fuji, Mitsubishi et Sanwa.

□ **Singapore Airlines commande deux cent trente-quatre moteurs.** – Singapore Airlines a commandé deux cent trente-quatre moteurs Pratt et Whitney PW 4 000 pour équiper les trente Boeing 747-400 et les vingt McDonnell Douglas MD 11 qu'elle avait commandés en janvier. Selon un porte-parole du constructeur, cette commande, d'un montant de 2,2 milliards de dollars, est « *la plus importante jamais reçue d'un seul client* ».

□ **Bénéfice en hausse de 10,8 % en 1989 pour la CPR.** – La Compagnie parisienne de réescompte a réalisé, en 1989, un bénéfice net consolidé (part du groupe) de 300,4 millions de francs en progression de 10,8 % par rapport à l'année précédente, a indiqué, mercredi 7 mars, cet établissement. Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale le versement d'un dividende net de 22 F par action contre 20,52 F en 1988.

□ **Rheinmetall réduit sa participation dans Jagenberg AG.** – Le groupe ouest-allemand Rheinmetall a décidé de ne pas participer à l'augmentation de capital de Jagenberg AG, sa filiale spécialisée dans la construction de machines papetières. Conséquence : Rheinmetall détiendra un peu moins de 50 % de Jagenberg AG, quand le capital de cette société aura été porté de 75 à 100 millions de deutschemarks (c'est-à-dire de 248 à 300 millions de francs). Le contrôle de Rheinmetall sur la société de Dusseldorf n'est pas toutefois remis en cause par cette opération. Les 500 000 nouvelles actions émises à la valeur nominale de 50 deutschemarks ne seront pas dotées de droit de vote.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amault & Associés	....	432	Le gd livre du mois	....	475
Asystel	....	71 40	Locs Investissement	....	281
B.A.C.	....	205	Lopamic	....	142
B. Demachy & Assoc.	....	577	Matra Communication	....	218 90
Banque Tarneaud	189	190	Metallurg. Minière	....	218 30
B.I.C.M.	....	850	Molex	223	228
Boiron	....	385	Navale-Delmas	....	1190
Boisset (Lyon)	....	230	Olivetti-Logabax	240	....
Câbles de Lyon	....	2616	Om. Gest.Fin.	....	615
Calberson	....	750	Finacor	....	480
Cardif	....	759	Presbourg (C.In.& Fin)	....	94
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	900	Présence Assurance	....	520
C.D.M.E.	....	1880	Publicis. Filipacchi	....	770
C. Equip. Elect.	....	334 60	Razel	....	815
C.E.G.E.P.	....	280 80	Rémy & Associés	....	381
Ciments d'Origny	....	861	Rhône-Alpes Ecu (Ly.)	....	297 60
C.N.I.M.	....	720	St-Honoré Matignon	....	232
Codetour	....	285	S.C.G.P.M.	....	656 d
Conforama	....	1146	Segin	....	310
Creeks	....	386 10 d	Sélection Inv. (Lyon)	....	112 80
Dafsa	....	....	S.E.P.	....	390
Dauphin	....	550	Sezibo	....	519
Desquenne	....	971	S.M.T.Goupil	....	305 50
Deville	....	485	Sodexho	....	....
Dolisos	....	181	Supra	....	216
Editions Belfond	....	245	Thermador Hold. (Lyon)	....	293
Elysées Investissem.	....	15 25	TF 1	....	319
Finacor	....	....	Unilog	....	175
Gamcor	....	800	Union Financ. de Fr.	....	540
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	400	Viel et Cie	....	157
Gravograph	....	216 10	Yves Saint-Laurent	....	1044
Guintoli	....	822 d			
I.C.C.	....	269			
Idia	....	305 20			
Idianova	....	138			
IN2	....	300			
Int. Metal Service	....	1111			

Marché des options négociables le 7 mars 1990

Nombre de contrats : 20 812.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Bouygues	560	20	30	6	19
CGE	560	14	–	12	23,50
Elf-Aquitaine	560	65	80	1	–
Eurotunnel SA-PLC	60	1,10	4,90	5,60	–
Euro-Disneyland SC	110	–	4	12	–
Havas	1 500	9	43	–	–
Lafarge-Coppée	325	30	43	2,10	8
Michelin	140	–	12	–	9
Midi	1 200	–	89	–	45
Paribas	600	34	–	9	22
Pernod-Ricard	1 167	21	–	–	–
Peugeot SA	720	115	145	3	12
Rhône-Poulenc CI	380	34	–	–	6
Saint-Gobain	520	42	–	2,50	15
Source Perrier	1 600	30	95	75	96
Société générale	520	58	–	3	10
Suez Financière	440	14	29,50	9,50	–
Thomson-CSF	140	4,70	12	6,50	9,90

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 7 mars 1990
Nombre de contrats : 74 901.

COURS	ÉCHÉANCES Mars 90	ÉCHÉANCES Juin 90	ÉCHÉANCES Septembre 90
Dernier	98,18	98,28	98,16
Précédent	98,26	98,42	98,42

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90
98	1,58	2,05	1,24	1,70

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,7440 F ↓

Le dollar s'est légèrement tassé, jeudi 8 mars au matin, dans les échanges entre banques, Paris ayant en cela la même réaction que Francfort, tandis qu'à Tokyo, la devise américaine s'était redressée malgré l'intervention de la banque du Japon. Le marché parisien s'est montré prudent à l'annonce d'une probable réunion au sommet des pays du Groupe des Sept les 6 et 7 avril à Paris.

FRANCFORT	7 mars	8 mars
Dollar (en DM)	1,7025	1,7015
TOKYO	**7 mars**	**8 mars**
Dollar (en yens)	150,75	150,83

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (8 mars) ... 9 15/16-10 1/16 %
New-York (7 mars) ..... 8 5/16 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 29-12-89*)

	6 mars	7 mars
Valeurs françaises	91,5	91,9
Valeurs étrangères	94,5	95,3
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	504,4	NC
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 872,30	1 880,57

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

Industrielles	2 676,80	2 669,59

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

Industrielles	1 745,7	1 757
Mines d'or	282,8	286,5
Fonds d'Etat	77,53	77,70

TOKYO

	7 mars	8 mars
Nikkei Dow Jones	33 362,34	33 690,89
Indice général	2 516,27	2 536,54

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,7470	5,7520	+ 88	+ 100	+ 200	+ 225	+ 625	+ 700
$ can.	4,8559	4,8643	– 126	– 100	– 215	– 179	– 551	– 467
Yen (100)	3,8060	3,8185	+ 89	+ 107	+ 193	+ 225	+ 583	+ 651
DM	3,3786	3,3829	+ 56	+ 73	+ 122	+ 148	+ 327	+ 384
Florin	3,0005	3,0044	+ 33	+ 44	+ 81	+ 99	+ 244	+ 293
FB (100)	16,2528	16,2762	– 73	+ 30	– 32	+ 153	+ 21	+ 457
FS	3,8224	3,8283	+ 41	+ 56	+ 102	+ 129	+ 331	+ 402
L (1 000)	4,5775	4,5851	– 112	– 81	– 193	– 152	– 522	– 438
£	9,4653	9,4793	– 396	– 348	– 749	– 674	– 2015	– 1845

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8	8 3/8	8 1/2
Yen	6 3/8	6 5/8	7 3/16	7 5/16	7 1/4	7 3/8	7 1/2	7 5/8
DM	7 1/2	7 3/4	7 7/8	8	8 1/16	8 3/16	8 11/16	8 13/16
Florin	8 3/8	8 5/8	8 5/8	8 3/4	8 11/16	8 13/16	8 15/16	9 1/16
F.B. (100)	10 3/8	10 5/8	10 5/16	10 9/16	10 3/8	10 5/8	10 9/16	10 13/16
F.S.	8 3/8	8 5/8	8 5/8	8 3/4	8 11/16	8 13/16	8 7/8	9
L (1 000)	11 5/8	12 5/8	12 3/8	12 3/4	12 5/8	13	12 3/4	13 1/8
£	14 11/16	14 15/16	15	15 1/8	15 1/16	15 3/16	15 5/16	15 7/16
F franç.	10	10 1/4	10 1/14	10 3/8	10 1/2	10 5/8	10 13/16	10 15/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 7 MARS

Cours relevés à 17 h 38

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3862	C.N.E. 3% ★	3860	3861	3861	+ 0 03
1051	B.N.P. T.P.	1053	1056	1056	+ 0 19
1226	C.C.F. T.P.	1230	1230	1230	....
1045	Créd. Lyon. T.P.	1046	1045	1046	....
1680	Renault T.P.	1727	1728	1720	– 0 41
2044	Rhone-Poul. TP	1909	1925	1950	+ 2 16
1220	St-Gobain T.P.	1220	1215	1217	– 0 25
1190	Thomson T.P.	1249	1220	1192	– 4 56
845	Accor	869	871	870	+ 0 12
610	Air Liquide	828	821	824	– 0 84
2130	Als. Superm.	2095	2125	2125	+ 1 43
555	A.L.S.P.I. ★	588	586	582	– 1 02
2550	Arjom. Prioux ★	2490	2500	2490	....
615	Ausedat-Rey ★	615	618	616	+ 0 16
975	Aux. Entrepr. ★	1035	1043	1073	+ 3 67
525	Av. Dassault ★	540	532	530	– 1 85
300	Axa Midi Assur.	285	282	289 60	+ 1 61
340	BAFIP ★	336	340	340	+ 1 19
325	Bail-Equipem. ★	319	318	318	– 0 31
990	Bail Investiss. ★	980	970	985	+ 0 52
420	B.N.P. C.I. ★	400	398	400	....
885	Bolloré Tech.	880	861	880	....
490	Cie Bancaire ★	540	543	545	+ 0 93
730	Bazar H.-V. ★	700	700	702	+ 0 29
780	Béghin-Say ★	780	755	781	+ 0 13
1410	Berger (Ma)	1345	1345	1343	– 0 15
655	Bic ★	644	635	635	– 1 40
950	B.I.P. ★	906	913	913	+ 0 77
570	B.I.S. ★	558	550	554	– 0 72
2830	Bongrain S.A. ★	2830	2850	2860	+ 1 06
1000	Bon-Marché ★	1012	999	1003	– 0 89
550	Bouygues ★	551	553	572	+ 3 81
175	B.P. France ★	171	170	170 60	– 0 23
710	B.S.N. ★	724	724	725	+ 0 14
810	Canal Plus ★	792	795	795	+ 0 38
430	Cap Gem. S. ★	425	425	423	– 0 47
3100	Carrefour ★	3190	3200	3206	+ 0 50
160	Casino ★	141 50	144	144	+ 1 77
120	Casino A.D.P. ★	120	118	116 50	– 2 92
985	Castorama D.I.	970	990	980	+ 1 03
150	C.C.M.C.	150	151	151	+ 0 67
665	C.E.G.I.D.	610	613	605	– 0 82
245	Centrest	239 40	239 50	239 80	+ 0 17
555	C.E.P. Comm.	526	525	534	+ 1 52
405	Cerus CER	390	387 80	393	+ 0 77
490	Cetelem ★	530	530	527	– 0 57
680	C.F.A.O. ★	634	632	606	– 4 42
540	C.G.E.	563	561	559	– 0 71
1520	C.G.I. Informat.	1462	1465	1462	....
1190	C.G.I.P. ★	1210	1210	1225	+ 1 24
600	C.G.P.	600	598	599	– 0 17
1110	Chargeurs S.A. ★	1111	1105	1101	– 0 90
770	Cica	730	722	722	– 1 10
1300	Ciments franç. ★	1420	1440	1444	+ 1 69
700	Club Méditerr. ★	674	675	675	+ 0 15
185	C.M.B. Packag.	177	178	177 50	+ 0 28
180	Codetel ★	172	176	173 10	+ 0 64
410	Cofimeg ★	410	409	410	....
470	CPR (Par.-R.) ★	476	478	480	+ 0 84
885	Colas ★	735	743	745	+ 1 36
280	Cpt. Entrepr. ★	300	297	308	+ 2 67
970	Compt. Mod. ★	1044	1066	1050	+ 0 57
390	Concept S.A.	388 50	382	387 50	– 0 26

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1240	Créd. Foncier ★	1240	1240	1250	+ 0 81
495	C. F. Interest. ★	508	507	507	– 0 20
230	C.C.F. ★	236	239 90	241 10	+ 2 16
705	Cr. Lyon. (CI) ★	700	698	695	– 0 71
1310	Crédit Nat. ★	1305	1310	1318	+ 1
300	C.S.E.E. ★	333	334 90	337	+ 1 20
3620	Damart S.A. ★	3599	3600	3550	– 1 36
1850	De Dietrich ★	1750	1745	1705	– 2 57
220	Dév. P.d.C. (Li)	210	212	210	....
310	Dév. R. Sud-Est	298 90	293	298 90	....
580	D.M.C.	585	582	595	+ 1 71
4600	Docks France ★	4190	4200	4180	– 0 24
820	Damez ★	857	870	877	+ 2 33
2030	Eaux (Gén.) ★	2213	2205	2199	– 0 63
500	Ecco ★	508	509	507	– 0 20
910	Electrofinanc. ★	920	918	914	– 0 65
400	El. S. Dassault ★	380	385	373 80	– 1 63
585	Elf-Aquitaine	603	605	622	+ 3 15
425	– (certific.) ★	445	450	461	+ 3 60
1320	Epeda B.-F.	1305	1290	1290	– 1 15
2700	Essilor ★	2545	2520	2545	....
1180	Essil. Int.(DP) ★	1165	1184	1180	+ 1 29
880	Esso S.A.F. ★	872	885	880	+ 1 19
2400	Eurafrance ★	2345	2349	2320	– 1 07
1810	Eurocom ★	1805	1805	1805	....
100	Eurodisneyland	97 80	97 50	97 75	– 0 05
4300	Euromarché ★	4000	3990	4000	....
1230	Europe n° 1 ★	1240	1275	1265	+ 2 02
55	Eurotunnel ★	54 75	54	54 50	– 0 46
1700	Exor ★	1630	1682	1675	+ 2 76
1780	Facom ★	1730	1725	1717	– 0 75
1180	Fichet-Bauche ★	1200	1200	1210	+ 0 83
199	Finextel ★	198 10	198 20	200	+ 0 96
420	Fives-Lille ★	408	413	420	+ 2 94
2310	Fromager. Bel ★	2390	2400	2400	+ 0 42
1780	Gal. Lafayette ★	1700	1730	1730	+ 1 76
510	Gascogne ★	515	515	515	....
1530	Gaz et Eaux ★	1535	1530	1582	+ 3 06
1120	Géophysique ★	1130	1125	1130	....
680	Gerland ★	680	685	670	– 1 47
720	Groupe Cité ★	730	735	740	+ 1 37
1480	Gr. Victoire	1400	1399	1399	– 0 07
1120	– (certif.)	932	934	920	– 1 29
1300	GTM-Entrep. ★	1220	1205	1226	+ 0 49
1160	Guyenne-Gas. ★	1115	1140	1117	+ 0 18
370	Hachette ★	338 20	344 50	349 50	+ 3 34
1420	Havas ★	1416	1430	1429	+ 0 92
580	Hénin (La) ★	543	541	545	+ 0 37
1130	Hutchinson ★	1155	1150	1210	+ 4 76
270	Imétal ★	285	285	306	+ 7 37
78	Immobil. Phénix	77 40	78 30	77	– 0 52
136	Ingénico ★	125 20	125	125	– 0 16
5430	Inst. Mérieux ★	5450	5490	5550	+ 1 83
510	Interbail ★	506	505	500	– 1 19
1600	Intertechnique ★	1625	1650	1600	– 1 54
1010	J. Lefebvre ★	1079	1086	1069	– 0 93
1100	Labinal ★	1091	1097	1109	+ 1 65

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
2630	Lab. Bellon ★	2420	2402	2420	....
320	Lafarge-Coppée	350 50	350	352 50	+ 0 57
1310	Lebon ★	1255	1255	1255	....
3150	Legrand ★	3345	3435	3430	+ 2 54
1780	Legrand (DP) ★	1690	1680	1675	– 0 89
....	Leroy-Somer ★	2100	2100	2110	+ 0 48
770	Locabail Im. ★	780	785	775	– 0 64
530	Locafrance ★	530	519	514	– 3 02
845	Locindus ★	855	860	860	+ 0 58
490	Luchaire ★	514	511	509	– 0 97
4860	L.V.M.H. ★	4830	4848	4805	– 0 54
525	Lyonn. Eaux ★	578	578	572	– 1 04
320	Majorette (Ly) ★	311	313	320	+ 2 89
385	Mar. Wendel ★	386	389	385	– 0 26
345	Matra ★	345	347 40	352	+ 2 03
4800	Merlin-Gerin ★	4699	4681	4675	– 0 51
205	Metaleurop ★	190	192	194 80	+ 2 56
230	Métrologie Int. ★	224 90	227	228	+ 1 38
131	Michelin	140	140 50	139 40	– 0 43
1290	Midi (Cie)	1223	1219	1218	– 0 41
174	Midl. Bk SA ★	172	172	173	+ 0 58
460	Min Salsig (Ma)	440	445	445	+ 1 14
178	M.M.B.M. ★	181	183 90	180	– 0 55
123	Moulinex ★	122 20	122 30	123 40	+ 0 98
1890	Navig. Mixte ★	1891	1898	1890	– 0 05
188	Nord-Est ★	178 10	178 10	178 60	+ 0 28
430	Nordon (Ny)	422	419 20	431	+ 2 13
730	Nouvelles Gal. ★	692	694	717	+ 3 61
790	Occid. (Gén.) ★	838	833	843	+ 0 60
1670	Omn.F.Paris ★	1645	1625	1670	+ 1 52
370	Olipar ★	389	398	396	+ 1 80
4300	Oréal (L') ★	4550	4620	4550	....
620	Paribas	616	614	623	+ 1 14
1650	Pechelbronn ★	1549	1536	1560	+ 0 71
285	Pechiney CIP ★	265 20	269 90	272	+ 2 56
155	Pechiney Int.	154 40	155	154 90	+ 0 32
585	Penhoet ★	574	565	550	– 4 18
1340	Pernod-Ricard ★	1130	1140	1144	+ 1 24
705	Peugeot S.A.	825	826	818	– 0 85
405	Plastic Omn. ★	435	440	430	– 1 15
490	Poliet ★	516	519	520	+ 0 78
1180	Prétabail Sic. ★	1150	1150	1165	+ 1 30
880	Primagaz ★	815	805	807	– 0 98
600	Printemps ★	603	606	618	+ 2 49
3780	Promodès ★	3841	3850	3860	+ 0 49
640	Radiotechn. ★	625	630	646	+ 3 36
200	Raff. D. Total ★	200	198	200	....
3150	Redoute (La) ★	3110	3120	3130	+ 0 64
400	R.-Poulenc CIP ★	411	414 60	417 50	+ 1 58
325	Robur financ.	325 50	327	327	+ 0 46
102	Rochette (La)	107 50	107 40	106 90	– 0 56
1950	Roussel-Uclaf ★	1965	1965	1870	– 4 83
4600	R. Impér. (Ly)	4610	4645	4640	+ 0 65
185	Sade	182	182	183	+ 0 55
1440	Sagem ★	1420	1447	1407	– 0 92
535	Saint-Gobain	550	554	561	+ 2
1480	St-Louis ★	1450	1465	1456	+ 0 41

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
2510	Salomon	2260	2265	2141	– 5 27
545	Salvepar	550	529	550	....
990	Sanofi ★	1005	1000	1009	+ 0 40
1780	S.A.T. ★	1600	1570	1599	– 0 06
335	Saul-Chât. (fi) ★	324 50	323 50	323 50	– 0 31
1500	Saupiquet (Na)	1500	1600	1600	+ 6 67
880	Schneider ★	873	870	865	– 0 92
42	S.C.O.A. ★	40	40 50	40 50	+ 1 25
1110	S.C.R.E.G. ★	1120	1130	1100	– 1 79
1040	Seb ★	1075	1075	1098	+ 2 14
510	Sefimeg ★	525	526	532	+ 1 33
585	Sextant A.	540	540	533	– 1 30
1350	S.F.I.M. ★	1444	1450	1450	+ 0 42
235	S.G.E. ★	231	231	228 50	– 1 08
830	Silic ★	855	863	855	....
585	Simco	602	602	602	....
1040	St. Rossignol ★	1050	1050	1059	+ 0 86
820	Sligos ★	893	900	920	+ 3 02
540	Société Génér.	576	580	575	– 0 17
142	Sodecso	139	143 50	143 50	+ 3 24
170	Sodero (Na)	171 90	172	172	+ 0 06
675	Sodexho ★	685	690	692	+ 1 02
98	Sogenal (Ny)	99 80	99	99	– 0 80
510	Sogerap ★	510	513	520	+ 1 96
2150	Sommer-Allib. ★	2150	2140	2150	....
1500	Source Perrier ★	1515	1540	1560	+ 2 97
645	Sovac ★	703	700	700	– 0 43
720	Spie-Batignol. ★	735	731	734	– 0 14
1190	Strafor ★	1229	1224	1207	– 1 79
420	Suez	441	443	441 50	+ 0 11
485	Synthelabo ★	543	540	535	– 1 47
133	Thomson-C.S.F.	136	135 20	138 50	+ 1 84
545	Total (CFP) ★	567	567	584	+ 3
102	– (certific.) ★	101 80	103	106	+ 4 13
405	Truffaut (Fin.)	407	401	405	– 0 49
420	U.F.B.-Locab. ★	384 10	385	385	+ 0 23
1060	U.I.C. ★	1145	1150	1151	+ 0 52
650	U.I.F. ★	660	660	652	– 1 21
1010	U.I.S. ★	995	1000	1000	+ 0 50
240	U.C.B. ★	249 90	249	240	– 3 96
910	Unibail ★	876	877	877	+ 0 11
680	Valéo ★	704	700	695	– 1 28
410	Vallourec ★	395	394 90	400	+ 1 27
375	Via Banque ★	366 20	368 20	364	– 0 60
1400	Zodiac	1335	1349	1339	+ 0 30
1180	Elf-Gabon ★	1118	1133	1140	+ 1 97
130	Amax Inc.	140 20	141 30	141 70	+ 1 07
164	Amer. Express	156	157 80	157 80	+ 1 15
220	Amer. Teleph.	229 60	233	232	+ 1 76
205	Anglo Amer. C.	200 50	202 50	202	+ 0 75
600	Amgold	564	558	558	– 1 06
260	Banco Santander	245 50	246	246	+ 0 20
1010	BASF (Akt)	1035	1043	1035	....
1040	Bayer	1066	1066	1052	– 1 31
101	Buffelsfont.	97	98	99	+ 2 06
168	Chase Manh.	169 80	168	168 20	– 0 83
96	Echo Bay Mines	95 30	96 10	96 10	+ 0 84

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
108	De Beers	128	130 50	132	+ 3 13
2660	Deutsche Bank	2541	2558	2561	+ 0 79
1350	Dresdner Bank	1366	1384	1385	+ 1 39
81	Driefontein Cid	72 20	73	72 20	....
215	Du Pont-Nem.	225 10	229 80	229 60	+ 2
215	Eastman Kodak	223	222 50	222 50	– 0 22
31	East Rand	29 60	28 20	27 90	– 5 74
240	Electrolux	241 60	238	238	– 1 45
780	Ericsson	770	756	757	– 1 69
270	Exxon Corp.	267	272 10	272 10	+ 1 91
250	Ford Motors	268	271	271	+ 1 12
78	Freegold	69	68 50	68	– 1 45
19	Gencor (Iml.)	18	18 20	18 20	+ 1 11
350	Gén. Electr.	357 50	360 80	364	+ 1 82
510	Gén. Belgique	525	518	518	– 1 33
245	Gen. Motors	265	268	268	+ 1 13
56	GdMetropolitain	51 80	51 60	51 60	– 0 39
63	Harmony	54 55	53 85	53 50	– 1 92
245	Hewlett-Packard	243	245	245	+ 0 82
59	Hitachi	59 30	57 90	57 70	– 2 70
1030	Hoechst Akt.	1050	1053	1053	+ 0 29
128	Homestake	114	116	116 50	+ 2 19
101	Imp. Chemical	102 40	103 50	103 50	+ 1 07
585	IBM	607	615	613	+ 0 99
300	ITT	312	315	315	+ 0 96
186	Ito-Yokado	149 80	148 50	148 50	– 0 87
183	Mac Donald's	184	184	184	....
83	Matsushita	79 80	79 40	79 40	– 0 50
20	Maxwell	19	19 05	19 05	+ 0 26
400	Merck	398	407	407 50	+ 2 39
465	Minnesota M.	463 10	473	472	+ 1 92
355	Mobil Corp.	355	362 10	362 10	+ 2
205	Morgan J.P.	211 80	217	217	+ 2 46
33620	Nestlé	33000	33180	33300	+ 0 91
925	Nixdorf	881	888	888	+ 0 79
172	Norsk Hydro	177	181 50	185	+ 4 52
189	Ofsil	171	173	174	+ 1 75
1760	Petrofina	1740	1759	1759	+ 1 09
215	Philip Morris	215	223	223	+ 3 72
125	Philips	121 50	120	119	– 1 17
109	Placer Dome	105 80	105 60	105 60	– 0 19
330	Quilmès	343	343	342	– 0 29
485	Randfontein	439	423	423	– 3 64
435	Royal Dutch	429 50	433	435	+ 1 28
50	Rio Tinto Zinc	48 70	49 50	49 50	+ 1 64
21	Saat. & Saatchi	14 60	14 30	14 25	– 2 40
67	St Helena Co	61 80	61 50	61	– 1 29
280	Schlumberger	278	283 50	283 50	+ 1 98
45	Shell transp.	44	45	45	+ 2 27
2540	Siemens A.G.	2510	2547	2550	+ 1 59
315	Sony	304	305	306	+ 0 66
130	Sumitomo	116	111	110	– 3 04
45	Telefonica	43 50	44 80	45	+ 3 45
230	T.D.K.	240	238	236	– 1 67
46	Toshiba Corp.	42 10	42	42	– 0 24
435	Unilever	421 80	425 50	425 50	+ 1 79
290	Unit. Techn.	300 50	305	305	+ 1 50
650	Vaal Reefs	614	607	607	– 1 14
345	Volvo	370	360	360 60	– 2 57
275	West Deep	260	259 20	257	– 1 15
280	Xerox Corp.	306 50	313	313	+ 2 12
131	Yamanouchi	115 30	113 50	113 50	– 1 56
2 51	Zambia Corp.	2 52	2 51	2 50	– 0 79

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	117 25	6 944
9,80 % 78/93	98 16	6 390
10,80 % 79/94	99 71	5 444
13,25 % 80/90	100 50	10 065
16 % juin 82	101 22	11 879
14,60 % fév. 83	103 55	0 580
13,40 % déc. 83	108 55	2 790
12,20 % oct. 84	103 25	5 014
11 % fév. 85	103 30	0 422
10,26 % mars 86	99 06	10 119
OAT 10 % 2000	98 40	7 781
OAT 8,90 % 1997	98 85	2 278
OAT 9,80 % 1996	97 38	0 987
Ch. France 3 %	144 10	..
CNB Bques janv. 82	98 40	1 573
CNB Paribas	100 30	1 573
CNB Suez	100 35	1 573
CNI janv. 82	99 38	1 573
PTT 11,20% 85	100 40	2 817
CFF 10,30% 86	94 95	1 168
CNE 11,50% 85	101 45	7 855
CNT 9% 86	88 80	7 412
CRH 10,90% déc. 85	100	1 801
C.N.C.A. T.P.	....	110
Cetus 4%	2000	199
C.G.E. 6% janv. 89-98	....	55 300
Drouot Ass. Obl. conv.	....	..

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	....	1530
A.G.F. (St Cent.)	....	1071
Alsthom	....	....
Applic. Hydraul.	....	1170
Arbel	....	920
Astorg	....	334 80
Avenir Publicité	....	1650
Bain C. Monaco	....	700
Banque Hypoth. Eur.	....	....
Béghin-Say (C.I.)	....	541
Bienzy-Ouest	....	4150 o
B.N.P. Intercontin.	....	291
Bénédictine	....	3536 d
B.T.P. (Compagnie)	....	107 80
Calif	....	818
Cambodge	....	681
C.A.M.E.	....	196 50
Carbone-Lorraine	....	970
Case-Poclain	....	28
C.E.G.Frig.	....	444
Centen. Blanzy	....	593
Cerabati	....	149
Champex (Ny)	147 50	146
C.I.C. (Financ. de)	....	182

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I. Maritime	....	830
Citram (B)	2340	2340
Clause	....	887
Cofradel (Ly)	....	....
Cogifi	....	385
Cosmiphos	....	720
Cie Industrielle	....	8580
Comp. Lyon-Alem.	....	575
Concorde (La)	....	1290
C.M.P.	....	48 35 d
Créd. Gén. Ind.	....	489
Cr. Universel (Cie)	....	703
Créditel	....	140
Darblay S.A.	....	885
Degremont	....	989
Delalande S.A.	....	1960 d
Delmas Vieljeux	....	4300
Didot-Bottin	....	1087
Drouot Assurances	....	341
Eaux Bass. Vichy	....	1704
Eaux Vittel	....	5400
E.C.I.A.	....	1610
Electro-Banque	....	348 20
Elf-Antargaz	....	1335
E.L.M. Leblanc	....	628
Epeda-Bertrand	....	400
Entrepôts Paris	....	1680
Europe Soudure Indust.	....	69 10 d
Eternit	....	1840
Finalens	....	205 40
FIPP	....	218
Fonc	....	1679
Foncière (Cie)	....	730
Fonc. Lyonnaise	....	960
Foncina	....	543
Fougerolle	....	881
France I.A.R.D.	....	1250
France (La)	....	3088
From. Paul Renard	....	1941
GAN	....	2090
G.F.I.I.	....	313
Gaumont	....	1029
Genefim	....	355
Gévelot	....	520
Gr. Fin. Constr.	....	435
Gds Moulins Paris	....	1465
G. Transp. Ind.	....	770
Imm. Plaine-Monceau	....	....
Immindest	....	....
Immobail	....	430
Immobanque	....	835
Immob. Marseille	....	8500
Immofice	....	512
Invest. (Sté Cent.)	....	3180
Jaeger	....	205
Lambert Frères	....	395
Lille-Bonnières	....	1610
Loca-Expansion	....	277 60
Locafinancière	....	388
Locatel	....	339 90
Louis Vuitton	....	1298
Louvre (Sté)	....	4829
Lucia	....	2005
Machines Bull	....	75

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Magasins Uniprix	....	193
Magnant S.A.	....	286 50 d
Maritimes Part.	....	....
Métal Déployé	....	606
Mors	....	175 50
Navig. (Nat. de)	....	224
Nozal	....	279 90
Optorg	....	429 50
Oréal (L') C.I.	2100	2090
Origny-Desvroise	....	1170
Palais Nouveauté	....	1184
Paluel Marmont	....	662
Parfinance	....	239 80
Paribas-CIP	315 20	....
Paris France	....	250
Paris-Orléans	....	257 50
Parsonia	....	462
Patern. Risq. Div.	....	1630
Pathé-Cinéma	....	....
Piper-Heidsieck	....	2200
P.L.M.	....	562
Porcher	....	713
Promodès	1697	1779
Publicis	....	970
Rochefortaise S.A.	....	1310
Rosario (Fin.)	....	663
Rougier et Fils	....	385
Rozières (usine de)	....	620
Sacer	....	648
SAFAA	....	....
Safic-Alcan	....	620
SAFT	....	2469
Sege	....	229 90
Salins du Midi	....	570
Satam	....	117
Savoisienne (M)	175	174 50
SCAC	....	708
Senelle Maubeuge	....	468
S.E.P. (M)	181	182
Sicli	....	527
Sinnor (Li)	....	....
Sinim	....	533
Siph (Plant. Hévéas)	....	490
Sofal financière	....	820
Sofical	....	1060
Soffo	....	580
Soficomi	....	730
S.O.F.I.P. (M)	459	467
Sofragi	....	1360
Sopagri	....	175
Sophie-Bail	....	455
Soudure Autog.	....	806
Sovabail	....	645
Suez (Fin. de)-CIP	....	228 80
Steni	....	726
Taittinger	....	4870
Télémécanique Elect.	....	....
Testut-Aequitas	....	745
Tour Eiffel	....	315
Ufiner S.M.D.	....	791
Ugine A. Chat. Gueug.	....	260 80 d
U.A.P.	....	628
U.T.A.	....	3128 o
Vicat	....	2989
Vralpix	....	2210

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Vicat	....	190
Waterman S.A.	....	922
Brass. du Maroc	....	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1015	1070
Akzo	355	360
Alcan Alum	117	120
Algemene Bank	115	117
American Brands	360 10	369
Arbed	715	....
Asturienne Mines	183	210 d
Bco Pop Espanol	415	410
Banque Ottomane	1859	1859
B. Régl. Internat.	41900	41950
Br. Lambert	629	621
Canadian-Pacific	112 10	110 40
Chrysler corporation	93	100
CIR	21	21
Commerzbank	990	....
Dart. and Kraft	....	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	376 50	375
Gén. Belgique	....	....
Gevaert	1260	....
Glaxo	70	69
Goodyear	208 10	211
Grace and Co	165	161
GTE corporation	347 20	....
Honeywell Inc.	470	....
Johannesburg	....	....
Kubota	40	38
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	32 10	....
Mineral-Ressourc.	90 80	91 55
Noranda	105	106
Olivetti	18	18
Pakhoed Holding	450	460
Pfizer Inc.	340	340
Procter Gamble	368	358
Ricoh Cy Ltd	44	....
Rolinco	288 50	288 50
Robeco	293	294 20
Rodamco	241	239
Saipem	9 30	9
Sema Group	37	35 20
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	137	....
Steel Cy of Can.	97	99
Tenneco	375	386
Thorn EMI	64 30	65
Toray indust. inc	31 20	33 50
Vieille Montagne	....	....
Wagons-Lits	1360	1390
West Rand	20 25	21
Whitman Corporation	142	142

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Petrofina	....	....
Banque Hydro-Energie	315	....
Buitoni	850	....
Calciphos	174 80	176
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	360	....
Cogenhor	116	112
C. Occid. Forestière	180	180
Coparex	377 50	360
Europ. Accumul.	72 30	72 30
Gachot	150	138 o
Guy Degrenne	480	....
Hadbo-Ricqlès-Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Merlin Immobilier	240	....
Nicolas	921	....
Particip. Perrier	362 10	....
Reneato N.V.	170 80	169 80
St-Gobain-Emballage	1890	1890
Sano-Metra	320	310
S.E.P.R.	1720	....
S.P.R.	534	....
Sté Lecteurs du Monde	484	....
Ufinex	390	....
Union Brasseries	90	86
Wonder	1200	1060 o

SICAV (sélection) 7/3

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1089 11	1082 55
Actifon	232 19	225 98
Actions France	590 28	568 94
Actions sélectionnées	675 38	650 97
Aedificandi	671 19	646 93
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1192 56	1163 47
A.G.F. 5000	693 80	676 88
A.G.F. ECU	1055 25	1044 80
A.G.F. Foncier	126 19	122 14
A.G.F. Interfonds	433 13	422 57
A.G.F. Invest	123 09	120 09
A.G.F. OBLIG.	1120 23	1114 66
A.G.F. Sécurité	11240 52	11240 52
Agimo	715 55	698 10
Altefi	204 99	197 58
A.L.T.O.	176 60	169 25
Amel-Gan	6234 91	5952 18
Amplitude	658 71	639 52
Arbitrages court terme	5840 49	5828 82
Associc	1064 40	1064 40
Atout Futur	368 39	354 34
Aurecic	1442 32	1400 31
Avenir C.I.C.	103 39	100 38
Avenir Alizés	1525 20	1486 29
Axa Europe	122 96	117 38
Axa Investissements	126 84	121 09
Axa N.P.I.	109 40	104 44
Axa Valeurs PER	131 85	125 87
Bred Associations	2602 34	2594 56
Capitacic	1050 97	1036 44
Capital-Monde (ex F.I.)	424 95	414 59
Capital Plus	1675 71	1675 71
Cassien-Pierre	34 04	33 21
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comis	1057 24	1041 82
Comptavalor	5724 85	5716 28
Convertimmo	420 07	403 91
Cradiotar	512 49	497 56
Crédit Mutuel Capital	1046 18	1025 67
Dimo	1153 30	1116 38
Drouot-France	850 32	811 78
Drouot-Investiss.	1043 10	995 80
Drouot-Sécurité	247 26	236 05
Drouot-Sélection	144 91	138 34
Ecucic	1054 86	1039 26
Ecureuil Capitalisation	2068 58	2048 10
Ecureuil Investissement	406 35	394 51
Ecureuil Monépratique	54349 29	54349 29
Ecureuil Monétaire	32028 53	32028 53
Ecureuil Trimestriel	1937 33	1918 15
Elicash	2260058	2260058
Energia	279 91	267 22
Epacic	2924 86	2924 86
Epancourt Sicav	4368 30	4357 41
Epargne Associations	25840 32	25801 62
Epargne-Capital	8519 52	8435 17
Epargne Court-Terme	552 63	552 63
Epargne Croissance	1616	1572 75
Epargne-Industr.	93 64	91 13
Epargne Inter	589 36	573 59
Epargne J	57002 67	57002 67
Epargne Long-Terme	189 22	184 16
Epargne Monde	1319 97	1284 64
Epargne Première	11845 13	11756 95
Epargne-Oblig.	192 84	187 88
Epargne-Quatre	1080 75	1051 82
Epargne-Unie	1360 11	1310 95
Epargne-Valeur	451 37	439 29
Epalion	1154 84	1143 41
Eurocic Leaders	1101 29	1069 21
Eurodyn	1133 51	1096 24
Euro-Gan	7387 24	7052 26
Fonsicav (div. par 10)	11644 10	11644 10
Fonsival	281 23	253 01
France Avenir	112 57	112 57
France-Gan	9538 26	9105 74
France-Garantie	269 82	269 28

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
France-Index Sicav	111 63	108 96
France-Obligations	457 41	452 88
Francic	483 97	469 87
Francic Pierre	118 42	114 97
Francic Régions	1322 08	1283 62
Fructi-Associations	29 17	29 17
Fructi-Epargne	28 86	28 18
Fructicapi	33 40	32 91
Fructicourt	115704 93	115704 93
Fructidor	229 08	225 69
Fructifrance	924 04	901 50
Fructimmo	31 38	30 61
Fructivar	4458 36	4448 24
Fruca ECU	540 63	532 64
Fructi-Première	10518 89	10481 86
Futurobilg	1152 32	1114 43
Gestilion	60140 48	59990 50
Gestion Associations	158 91	153 46
Gest. France Sécurité	10018 90	10018 90
Horizon	1232 60	1196 70
Interepar	104969 82	101815 36
Interoblig.	11639 76	11191 12
Intersélect France	532 76	517 24
Japacic	182 84	177 51
Jeune épargne	240 89	237 33
Laffitte-Amérique	219 22	209 28
Laffitte Europe	291 89	278 55
Laffitte-Expansion	285 15	272 22
Laffitte-France	353 21	337 19
Laffitte-Immobilière	260 16	248 36
Laffitte-Japon	435 70	415 94
Laffitte-Oblig.	134 30	128 21
Laffitte–Rend.	188 14	179 61
Laffitte-Tokyo	378 25	361 10
Latitude	5537 94	5529 65
Lauréat Court terme	10342 30	10342 30
Lauréat Long terme	5592 86	5429 95
Lion-Associations	10794 55	10794 55
Lion-Institutionnels	23522 94	23464 28
Lonplus	776 41	768 72
Lion Trésor	2158 71	2137 34
Livret Bourse Investis.	542 44	526 64
Livret portefeuille	720 26	699 28
Méditerranée	195 97	187 08
Mensuel CC	10079 12	9978 33
Mondiale Investissem.	447 80	427 49
Monecic	5826 36	5826 36
Monedan	54889 09	54889 09
Moné J.	59422 71	59422 71
Mutualité Dépôts	10983 62	10961 70
Mutuelle Unie Sél.	143 86	137 36
Natio-Epargne	14256 74	14115 58
Natio-Epargne Retraite	122 84	119 55
Natio-Epargne Trésor	6374 06	6361 34
Natio-Court terme	230297	230297
Natio-Inter.	1151 62	1120 99
Natio-Immobilier	1200 38	1158 25
Natio-Monétaire	20829 58	20829 58
Natio-Obligations	493 37	480 17
Natio-Patrimoine	1450 19	1411 38
Natio-Placements	62489 55	62489 55
Natio-Revenus	986 98	977 21
Natio-Sécurité	11570 73	11570 73
Natio-Valeurs	843 35	820 78
Nippon-Gan	6438 49	6146 53
Nord-Sud Développ.	1224 71	1222 27
Normeif	12466 85	12212 40
Obli Association	121 85	120 64
Oblicic Mondial	2259 23	2225 84
Oblicic Régions	1040 29	1024 92
Oblig. toutes catég.	145 45	143 31
Oblifax	1078 27	1057 59
Oblisécurité	10484 38	10484 38
Oracion	1216 60	1176 60
Oraior	6579 60	6341 78
Paribas Epargne	16856 29	16822 84
Paribas Opportunités	121 60	116 64
Paribas Patrimoine	545 33	523 10

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Paribas Revenu	89 03	88 15
Patrimoine Retraite	180 11	176 58
Parvalor	645 95	627 14
Phénix Placements	270 36	262 49
Pierre Investis.	765 31	736 89
Placement A	1181 53	1159 36
Placement crt-terme	73120 40	72974 45
Placement J	5883 70	5871 96
Placement Premier	53955 71	53848 01
Plénitude	118 14	113 03
Poste Gestion	53276 05	53276 05
Première Obligations	11076 71	11065 84
Prévoyance Ecureuil	113 73	110 69
Priv'Association	24003 59	24003 59
Quartz	123 87	120 82
Rentacic	158 33	155 99
Revenus Trimestriels	5190 30	5138 91
Revenu Vert	1119 58	1103 03
St-Honoré Bio-aliment.	888 81	848 60
St-Honoré Global	273 58	261 17
St-Honoré Matignon Pl.	236 16	225 45
St-Honoré Pacifique	607 09	579 56
St-Honoré P.M.E.	530 99	506 91
St-Honoré Réal	12259 58	12210 82
St-Honoré Services	500 26	481 01
St-Honoré Technol.	787 01	751 32
Sécuricic	1437 08	1437 08
Sécuri Taux	11418 93	11418 93
Sicasden (Caisse BP)	690 84	690 63
Sicav-Associations	1520 58	1518 30
S.F.I. fr. et étr.	702 53	682 07
Sicav 5000	429 92	418 41
Silvafrance	678 74	660 57
Silvam	441 06	429 26
Silvarente	212 73	210 62
Silvinter	428 10	416 64
S.N.I.	1263 45	1218 94
Sogepargne	330 32	318 38
Sogevar	1105 33	1055 21
Soginter	1377 69	1315 22
Soleil Investissement	555 70	530 50
Stratégie Actions	1164 10	1119 33
Stratégie Rendement	1173 17	1136 24
Technocic	1132 87	1099 87
Techno-Gan	6133 69	5855 55
Thesora	526 46	521 25
Trésor Avenir	111 35	108 11
Trésor Plus	1040 22	1029 92
Trésor Réel	11719 59	11719 59
Trésoricic	105016 22	105016 22
Trilion	5084 89	5034 54
U.A.P. Investiss.	476 08	458 85
U.A.P. moyen terme	111 28	107 26
Uni-Associations	112 41	112 41
Unifrance	593 88	572 41
Unifoncier	1473 87	1420 40
Uni-Garantie	1251 68	1227 09
Uni-Régions	1587 15	1529 78
Uniensia	2317 73	2241 52
Univar	196 90	196 90
Univers-Actions	1268 59	1226 88
Univers-Obligations	1625 82	1572 17
Valorem	571 23	557 30
Valorg	1709 40	1707 69
Valrael	43612 36	43550 56
Vraiban	23690 34	23668 65

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7/3	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 734	5 761	5 570	5 970
ECU	6 905	6 903	....	....
Allemagne (100 DM)	338 170	337 910	327 500	348
Belgique (100 F)	16 262	16 261	15 750	16 800
Pays Bas (100 fl.)	300 210	299 980	290	310
Danemark (100 krd)	88 020	88 100	85	92
Norvège (100 k)	87 520	87 720	84 600	91 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 477	9 447	9 150	9 950
Grèce (100 drachmes)	3 576	3 585	3 400	4 200
Italie (1 000 lires)	4 581	4 582	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	383 460	383 250	371	395
Suède (100 krs)	93 570	93 500	90	98
Autriche (100 sch)	48 081	48	46 500	49 700
Espagne (100 pes.)	5 257	5 262	5	5 550
Portugal (100 esc.)	3 836	3 837	3 650	4 380
Canada ($ can 1)	4 832	4 854	4 670	5 070
Japon (100 yens)	3 835	3 817	3 690	3 810

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/3
Or fin (kilo en barre)	74900	74600
Or fin (en lingot)	74950	74750
Pièce française (20 fr)	438	438
Pièce française (10 fr)	409	.....
Pièce suisse (20 fr)	462	462
Pièce latine (20 fr)	436	436
Souverain	544	542
Pièce de 20 dollars	2575	2580
Pièce de 10 dollars	1380	1370
Pièce de 5 dollars	915	.....
Pièce de 50 pesos	2835	2840
Pièce de 10 florins	450	450
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

M. Joxe retourne en Corse

L'opinion insulaire reste divisée sur la nature de la « solution politique »

Trois jours avant son nouveau voyage en Corse, M. Pierre Joxe – le dernier remonte au mois d'octobre 1989 pour le Colloque des îles méditerranéennes, – la situation politique ne semble pas plus claire : la confusion règne dans la plupart des formations politiques classiques, tandis que les nationalistes poursuivent, sous le regard sympathique des autonomistes, leur campagne d'explication et de dialogue sur le « projet de société » que le FNLC a rendu public le 30 décembre.

AJACCIO

de notre correspondant

Après avoir retiré à l'exécutif régional la préparation du schéma régional de développement, le gouvernement va se pencher sur un projet de loi adaptant le statut particulier de 1982 *« dans le sens d'une plus grande efficacité des institutions locales et donc d'une meilleure maîtrise de leur destin par les Corses eux-mêmes »*, d'une part, et, d'autre part, d'un meilleur *« développement économique, social et culturel de la Corse »*.

Cette décision du comité interministériel du 16 janvier 1990 a confirmé, si besoin était, le souci du gouvernement de mettre à profit la *« suspension des actions militaires »* de l'organisation nationaliste clandestine, effective depuis juillet 1988 – exception faite de quatre attentats commis en décembre et janvier contre des cibles qualifiées de *« spéculation touristique »*.

Mais comment faire à l'ex-FLNC des concessions de nature à l'amener à renoncer à une violence que l'immense majorité des insulaires réprouve ? Cette question ne hante pas que les antichambres parisiennes, elle préoccupe aussi beaucoup les Corses.

Le constat que sera conduit à faire le ministre de l'intérieur ne lui permettra sans doute pas de regagner Paris avec la conviction qu'un consensus aussi large que possible s'est dégagé depuis deux mois. Bien au contraire, des clivages parfois inattendus se sont fait jour chez les élus, qui ne cachent pas leur intention de conserver leurs prérogatives.

1. L'Assemblée de Corse a décidé le 16 février de préparer son propre projet de loi par 49 voix (droite, PS, MRG) contre 12, mais les parlementaires – qu'elle ne consultera pas – entendent seuls en discuter avec le gouvernement : *« Ce sont eux qui exercent la souveraineté nationale et à qui appartient la décision »*, dit le sénateur M. François Giacobbi, président MRG du conseil général de Haute-Corse, qui ajoute : *« Nous n'avons rien demandé, c'est ce qui a été décidé chez Michel Rocard, premier ministre, en novembre 1989. »*

2. Depuis plusieurs mois, à l'instigation de M. Laurent Croce, premier secrétaire de la fédération de Haute-Corse du PS, des personnalités socialistes, nationalistes, autonomistes et de droite se rencontrent en vue de tenter de dégager la voie sur laquelle le gouvernement pourrait s'engager.

Dans ce but, le congrès départemental du PS a réclamé l'autonomie interne, *« notion »* à laquelle MM. José Rossi, député UDF, président du conseil général de Corse-du-Sud, et Henri Antona, vice-président RPR de l'Assemblée de Corse, ne s'opposent pas formellement, mais que la Cuncolta, organisation politique qui milite pour l'autodétermination, ne reprend pas à son compte. A quelques exceptions près, la droite est défavorable à l'autonomie, tout autant que le MRG et certains socialistes.

3. Dans la « famille mitterrandienne », le débat interne est parfois si vif que M. Nicolas Alfonsi, ancien député apparenté au PS, se voit demander par les deux fédérations socialistes de la Corse de donner sa démission de président du groupe à l'Assemblée de Corse (six PS, deux apparentés). Motif : *« Il multiplie les déclarations publiques hostiles à la politique gouvernementale et fait largement état des divergences qui l'opposent à MM. Michel Rocard, Joxe et aux socialistes corses. »*

M. Nicolas Alfonsi estime, lui, que *« le seul support, fidèle et désintéressé, sur lequel le gouvernement peut s'appuyer est la famille mitterrandienne, 20 % à 25 % de l'opinion, dont la seule ambition est d'aider le gouvernement à réussir »* plutôt que l'appel au consensus d'hommes de gauche, de droite ou nationalistes modérés *« qui s'autoproclament « modernes » pour mieux masquer la pauvreté de leurs idées »*. Au bout du processus, une crainte : *« Laisser face à face droite et nationalistes. »*

4. En faisant remarquer qu'il se trouve à droite *« de grands stratèges, dont le sens de la perspective politique ne va pas au-delà de la prochaine consultation, pour favoriser et se réjouir d'un tel scénario »*, M. Alfonsi vise M. José Rossi, qui a lancé en janvier l'idée d'une troisième force pour un « gouvernement » corse issu des élections régionales de 1992 composé d'hommes de progrès de gauche et de droite, ainsi que de nationalistes qui ne posent pas de bombes. Cette initiative, tendant dans son esprit à tourner la page du « clanisme », a suscité peu d'approbations et beaucoup de réserves, au point que M. Rossi a dû préciser qu'il avait en fait proposé l'ouverture *« autour de la droite qui restera majoritaire »*.

PAUL SILVANI

Dans le Sud-Ouest

Démantèlement d'un réseau de trafic d'hormones pour bétail

Les gendarmes du département de la Vienne, notamment les enquêteurs de la section des recherches de Poitiers, ont, au terme d'une longue enquête, interpellé, mardi 6 mars, à Périgueux (Dordogne) six personnes dans le cadre d'une affaire de trafic de produits anabolisants pour bétail.

Au domicile de M. Georges Barre, un ancien vétérinaire radié depuis plusieurs années de l'ordre, les enquêteurs ont saisi seize litres de Clembutérol et de Nandrolone ainsi que des produits dérivés, susceptibles, par association, de favoriser un engraissement artificiel des bêtes traitées.

Le trafic de ces substances totalement prohibées durait, semble-t-il, depuis plusieurs années et la quantité d'hormones artificielles saisies par les gendarmes aurait été suffisante pour préparer des milliers de doses destinées essentiellement à l'engraissement des veaux. Selon les professionnels, en effet, une bête ainsi traitée gagne rapidement en poids et sa valeur marchande s'en trouve augmentée d'autant.

L'ancien vétérinaire, sa secrétaire, un technicien agricole de Périgueux et trois autres personnes impliquées dans ce trafic devaient être présentées jeudi 8 mars à M. Thierry Phelippeau, juge d'instruction à Poitiers.

Dans la comptabilité tenue par M. Georges Barre, les gendarmes ont découvert une liste d'une bonne centaine d'éleveurs du Sud-Ouest qui avaient eu recours aux trafiquants de produits anabolisants pour la production de bétail.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Ma vraie-fausse carte

J'AI un copain au journal, un beur accro socialo, je vous en ai déjà parlé, il fait garçon de bureau, il est d'un collant ! Tôt ce matin, je le croise dans un couloir. Il m'entraîne vers les toilettes : Tiens, viens voir mes cartes...

– *Ah non, chéri ! Le coup des cartes postales, c'est vraiment pas l'heure !*

– Mais non, idiote, s'agit de ta carte du PS, une vraie-fausse carte timbrée et tout, je te l'offre.

– *Qu'est-ce que tu veux que j'en fasse ?*

– Que tu la présentes ce soir à ma section, la Butte-Rouge dans le 19e arrondissement, et que tu votes pour ma motion. La Un, essaye de pas te tromper, la Mauroy-Mermaz-Jospin.

– *Et c'est tout ce que tu me donnes pour ça ? Tu plaisantes ou quoi ? J'ai une amie au Petit-Quevilly, elle, elle a eu droit à un mot d'accompagnement avec sa carte. Signé Votre Fafa adoré.*

– C'est ça que tu veux, un autographe ? Bon, ben, je peux essayer de...

– *Ecoute, il y a pas que ça. Si je vote pour Mauroy, je pourrai plus voter pour mon Rocky à Saint-Ouen-l'Aumône, et, là, ils m'ont promis en échange une place à sa table au prochain dîner du club Convaincre.*

– Et pourquoi pas à sa droite, pendant que tu y es ! *Non, mais tu rêves !* Il caracole en tête de l'audimat, soutenu par des cohortes de fans. T'as aucune chance. Allez, viens, sois chic, si tu veux je t'emmène sur mon solex.

– *Ecoute, mon grand, j'ai horreur qu'on me bouscule, alors dégage ! Là, faut que je retourne dans mon placard à balais des fois qu'ils m'appelleraient, ça fait trois jours que je planque devant mon téléphone, pour me demander de signer la pétition des célébrités, Sagan, Sollers, tout ça... Celle en faveur de... Comment il s'appelle, déjà, ce député... Il a les dents qui rayent les moquettes de tous les studios de radio et de télé... Julien Dray. Tu vois que ça soit lui, le troisième homme dont on parle aujourd'hui ?*

– Tu rigoles ! Le troisième homme, c'est ton Mimi. Il a décidé de remettre la main sur le parti.

L'accident d'Indian Airlines

Le fonctionnement de l'Airbus ne serait pas en cause

L'analyse des conversations de l'équipage contenues dans une des deux « boîtes noires » tend à montrer que l'accident de l'Airbus A-320 d'Indian Airlines qui s'est écrasé à l'atterrissage, le 1er février à Bangalore, entraînant la mort de quatre-vingt-dix personnes, ne serait pas dû à un défaut de l'appareil. Le dépouillement de l'enregistrement, transmis aux enquêteurs de l'Inspection générale de l'aviation civile française, et les indicateurs de l'appareil (l'autre « boîte noire ») montreraient que le commandant de bord complétait l'instruction du copilote avant l'atterrissage et n'aurait pas suffisamment surveillé la vitesse de l'appareil, qui était devenue trop basse. Dès jeudi 1er mars, la direction générale de l'aéronautique civile (DGAC) française avait confirmé qu'elle autorisait la poursuite des vols de l'A-320 dans le monde, alors que les autorités indiennes avaient suspendu les vols. Un rapport préliminaire remis au gouvernement indien recommanderait de les autoriser de nouveau.

□ **Un trafiquant de cocaïne argentin arrêté à Paris.** – Un ressortissant argentin, Juan Carlos Hernandez, quarante-trois ans, a été arrêté à Paris, dans une chambre d'hôtel rue Caumartin (9e), par des policiers de l'OCRTIS (Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants) et trouvé en possession de trente kilos de cocaïne. Cette arrestation effectuée le 26 février, mais révélée seulement le 7 mars, fait suite au démantèlement d'un réseau de trafic de cocaïne entre l'Amérique du Sud et la France.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 8 mars

Accélération de la hausse

Le mouvement de hausse observé jeudi matin est allé en s'amplifiant rue Vivienne durant la matinée. L'indice CAC 40, après avoir ouvert sur un gain de 0,55 %, progressait jusqu'à 1,06 % vers midi. Parmi les plus fortes progressions, on notait toujours Nordon (+ 5,5 %), Métaleurop (+ 5,4 %) et Raffinage (+ 4,5 %). En baisse figuraient Hutchinson (– 3,1 %), Gaz et Eaux (– 2,9 %) et Nouvelles Galeries (– 2,3 %).

L'ESSENTIEL

SECTION A

SECTION B

SECTION C

LIVRES ◆ IDÉES

SECTION D

TECHNOPOLE NANCY

AFFAIRES

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 8 mars 1990 a été tiré à 537 599 exemplaires.

Un département change de nom

L'an I des Côtes-d'Armor

Au terme d'un décret signé par MM. Michel Rocard et Pierre Joxe, paru au *Journal officiel* du 8 mars, le département des Côtes-du-Nord, connu sous le nombre 22, change de nom. Il s'appellera désormais Côtes-d'Armor, Armor en breton signifiant le pays de la mer.

Cette décision a été prise par le gouvernement à la suite d'une longue procédure. Les élus locaux, avec en tête le président du conseil général, M. Charles Josselin, socialiste rocardien, souhaitant changer l'appellation de leur territoire qu'ils estimaient, à certains égards, rébarbative puisque, pour les touristes notamment, les Côtes-du-Nord évoquaient à un climat frais, venteux et pluvieux.

Le conseil général va lancer une grande campagne de relations publiques pour mieux faire connaître, sous un jour nouveau, ses atouts liés au tourisme, à la mer, à une agriculture et à une industrie agroalimentaire très dynamiques.

ÉCHECS : La finale du Tournoi des candidats à Kuala-Lumpur

Karpov et Timman s'affrontent pour avoir le droit de rencontrer Kasparov

La finale du Tournoi des candidats au titre de champion du monde d'échecs opposant le Soviétique Anatoly Karpov, ancien champion du monde, au grand maître néerlandais Jan Timman a commencé jeudi 8 mars à Kuala-Lumpur (Malaisie). Karpov et Timman se disputent le droit d'affronter en finale du championnat du monde, à partir d'octobre, le Soviétique Gary Kasparov, actuel tenant du titre.

Le match doté de 300 000 francs suisses (plus de 1 100 000 francs français) de prix, dont cinq huitièmes iront au vainqueur et trois huitièmes au vaincu, se déroulera en douze parties.

Le gagnant sera celui des deux joueurs qui parviendra le premier à six points et demi (un point pour une victoire, un demi-point pour une partie nulle, et zéro pour une défaite). La cadence de jeu est de quarante coups en deux heures, puis de vingt coups à l'heure avec ajournement après six heures de jeu.

Chacun des joueurs a le droit de demander à sa convenance le report de deux parties après l'avoir sollicité auprès de l'arbitre de la compétition, l'Islandais Gudmundur Arnlaugsson. En cas d'égalité à l'issue du match réglementaire, les deux joueurs devront alors disputer deux parties supplémentaires pour se départager.

Avant son départ pour Kuala-Lumpur, Karpov a déclaré : *« Je suis prêt. Je pense être le seul joueur capable de battre Kasparov. Timman a peu de chances d'y parvenir. »* Karpov et Timman, tous deux âgés de trente-huit ans, se sont rencontrés cinquante fois entre 1968 et 1989. Le score est nettement en faveur du Soviétique avec seize victoires, trente et une parties nulles et seulement trois défaites.

Pour Kasparov, le match est joué d'avance. Le champion du monde a déclaré qu'il était certain de rencontrer pour la cinquième fois son éternel rival. Opinion partagée par le grand maître britannique Raymond Keene, qui pense que *« Timman n'a aucune chance »*.

De son côté, le Néerlandais, qui atteint pour la première fois ce stade de la compétition, apparaît en pleine forme. Il s'est adjoint deux secondants « de luxe » : les GM suédois Andersson et hongrois Sax. L'année 89 l'a propulsé à la troisième place du classement mondial avec un ELO de 2 680 points, le plus élevé de sa carrière. Lui aussi s'est déclaré *« confiant »*. Cependant, même s'il a perdu 25 points au dernier classement, Karpov, deuxième joueur mondial, est encore à 2 730. Cinquante points d'écart...

B. de C.